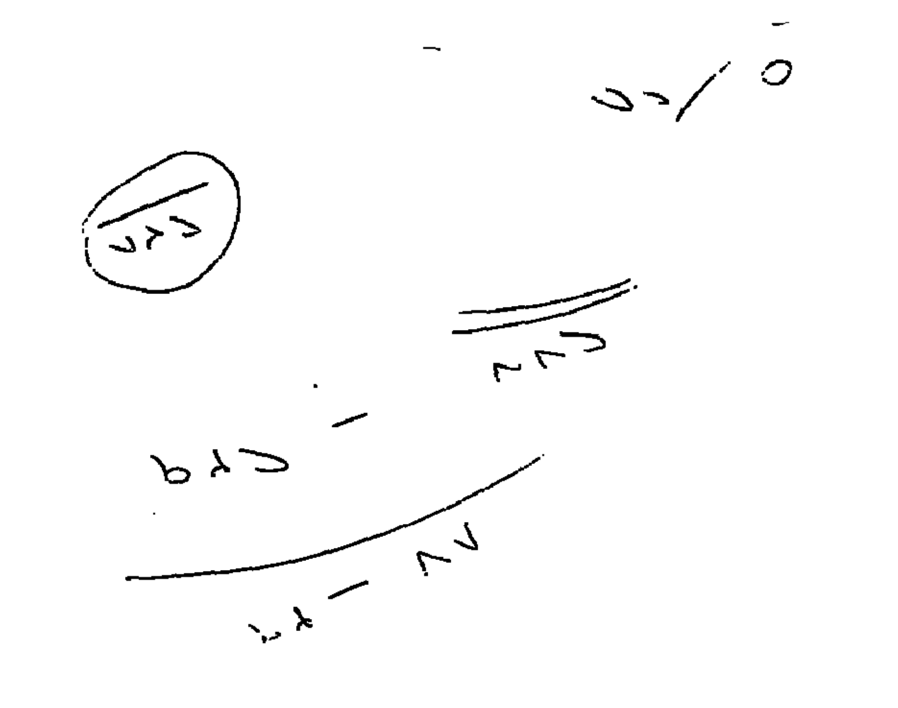


Le Monde

55e ANNÉE – Nº 16803 – 7,50 F - 1,14 EURO FRANCE MÉTROPOLITAINE
MERCREDI 3 FÉVRIER 1999
FONDATEUR : HUBERT BEUVE-MÉRY – DIRECTEUR : JEAN-MARIE COLOMBANI

LE MONDE INTERACTIF

■ Le multimédia découvre le social
■ Emploi : 8 pages d'annonces classées



35 heures : le casse-tête des fonctionnaires

● Un rapport de l'Inspection des finances s'inquiète du temps de travail dans la fonction publique ● Critiquant sévèrement le laxisme des administrations, il propose une politique salariale de rigueur ● A La Poste, le projet d'accord sur les 35 heures prévoit 20 000 recrutements

LE GOUVERNEMENT rencontre de nouvelles difficultés dans la mise en œuvre de la réforme des 35 heures. Alors que les grandes entreprises du secteur privé tardent à signer des accords de réduction du temps de travail, le débat s'engage sous de mauvais auspices dans la fonction publique. Le ministre de la fonction publique, Emile Zuccarelli, avait annoncé, le 13 janvier, son intention d'engager une *« concertation »* avec les fédérations de fonctionnaires, appuyée sur un rapport commandé à Jacques Roché. La publication de ce document, qui devrait dresser un état des lieux exhaustif sur le temps de travail dans les trois fonctions publiques (Etat, collectivités locales, hôpitaux), devrait intervenir la semaine prochaine.

Mais, sans attendre, l'inspection générale des finances, dans une note préparatoire confidentielle révélée par *La Lettre de l'Expansion* et que *Le Monde* s'est procurée, dresse un constat très critique du fonctionnement des services de l'Etat. Les durées de travail y sont, selon elle, très souvent inférieures à la norme légale. Laissant entendre que le laxisme prévaut dans de nombreuses administrations, elle propose au gouvernement de refuser une application uniforme des 35 heures et de mettre en œuvre une *« modération des salaires »* ainsi qu'*« une amélioration de la productivité »*. Ce constat sévère ne devrait pas faciliter les discussions avec les syndicats. D'ores et déjà, la CGT et FO ont dénoncé les *« arguments tendancieux »* de l'inspection.

A La Poste, la direction générale devait transmettre aux syndicats, mardi, un projet d'accord-cadre sur les 35 heures. Il prévoit une réduction de la durée du travail pour 91 % des 307 000 agents ; vingt mille recrutements, en 1999, en contrepartie de vingt mille départs à la retraite ; la réduction des heures supplémentaires ; une amélioration de l'accueil de la clientèle, la généralisation de l'ouverture des bureaux le samedi n'étant pas exclue.



Lire pages 6 et 7

Corse : la police pense avoir identifié les assassins du préfet Erignac

UN AN après l'assassinat, le 6 février 1998 à Ajaccio (Corse-du-Sud), du préfet de Corse, Claude Erignac, les enquêteurs affirment aujourd'hui disposer de suffisamment d'éléments leur laissant penser qu'ils ont identifié et localisé les commanditaires et les membres du commando ayant participé à l'opération, sans pour autant connaître le rôle exact de chacun. Plusieurs témoignages recueillis durant l'automne 1998, et depuis recoupés, établiraient que les commanditaires appartiennent à la mouvance ultra-nationaliste dite « enseignante ». Au nombre de cinq ou six, les membres du commando – composé d'anciens du FNLC et d'anciens condamnés de droit commun – auraient été encadrés par un ancien légionnaire. Un mois avant la mort du préfet, une précédente tentative d'assassinat aurait eu lieu.

Lire page 8

Les cent jours de M. Schröder

■ Le nouveau chancelier social-démocrate admet qu'il a pris des décisions trop rapides, en particulier sur le nucléaire

■ Les Allemands sont satisfaits du changement

■ Les médias dénoncent le « désordre » du gouvernement

Lire page 2

Mémorial, dix ans de lutte pour l'histoire et les droits de l'homme en Russie

MOSCOU
de notre correspondant

C'était le 28 janvier 1989. Andreï Sakharov, Prix Nobel de la paix, était élu président de l'association Mémorial, lors de son congrès fondateur. A ses côtés se trouvaient la plupart des personnalités de la dissidence soviétique, dont l'écrivain Anatoli Rybakov et l'historien Roy Medvedev. Dans l'effervescence politique des dernières années de la perestroïka, Mémorial allait vite apparaître comme un des piliers du mouvement démocratique.

Dix ans plus tard, les anciens dissidents ne sont plus écoutés et les espérances politiques du début des années 90 se sont évanouies. Mais Mémorial existe toujours, et ses travaux historiques comme ses publications sur les questions des droits de l'homme font référence. Ce week-end, l'association, que préside Sergueï Kovalev, a célébré son dixième anniversaire en ouvrant un site Internet (www.memo.ru). Eloigné des jeux politiques, Mémorial est désormais centre de recherche sur l'histoire du totalitarisme, observatoire des droits de l'homme dans les pays de l'ex-URSS et conseil juridique pour les victimes de la répression politique.

« Il est vite apparu que faire l'histoire du Goulag sans s'occuper des droits des gens, aujourd'hui, était impossible, voire douteux », explique Alexandre Daniel, directeur exécutif de l'association. Son père, Iouli Daniel, fut, avec Andreï Siniavski, l'accusé du premier grand procès de la dissidence, en 1965. Sa mère, Larissa Bogoraz, fut condamnée à quatre ans d'exil pour avoir manifesté en 1968, sur la place Rouge, contre l'intervention soviétique en Tchécoslovaquie.

« Je ne crois pas que nous pesons moins aujourd'hui », dit Alexandre Daniel, en faisant visiter les trois étages d'un ancien hôtel particulier qu'occupe l'association. Financée à 90 % par des crédits étrangers (Fonds Ford, Fondation Soros, National Endowment for Democracy), Mémorial revendique environ 15 000 membres à Moscou et une centaine d'associations régionales affiliées. Cinquante chercheurs travaillent régulièrement sur un fonds d'archives exceptionnel constitué ces dernières années.

« A la fin des années 80, l'intérêt pour l'histoire a été une sublimation de l'envie de faire de la politique, estime Alexandre Daniel. *Cette agitation est retombée, mais je pense que l'intérêt demeure. Car il ne s'agit pas d'études historiques académiques, mais du passé de chacun de nous dans ce pays. Les jeunes demeurent liés à cette histoire, par leurs parents, par leurs grands-parents. »*

Dans le même temps, l'association s'est opposée à la guerre en Tchétchénie, a publié le premier annuaire des goulags, a mené des études sur la violation des droits des minorités dans les régions russes, s'est battue pour la réhabilitation des victimes du totalitarisme soviétique. Ces allers-retours permanents entre passé et présent ont renforcé son autorité et font que Mémorial est l'une des rares associations démocratiques à avoir survécu à la destructuration générale de la société russe.

François Bonnet

La nuit des deux lunes

SI LE TEMPS est clément, les Français devraient assister, jeudi 4 février, à un événement surprenant. Vers 18 h 45, quatre heures avant que ne se lève la Lune, une deuxième lune, beaucoup plus petite, beaucoup plus brillante mais très éphémère, devrait passer dans le ciel. Ce satellite artificiel est le fruit du déploiement en orbite par les cosmonautes de Mir d'un miroir de 25 mètres de diamètre censé réfléchir sur Terre les rayons du Soleil. L'expérience, la deuxième du genre, vise à vérifier s'il est possible d'éclairer depuis l'espace des zones plongées pendant de longs mois dans la nuit polaire.

Lire page 23

ETIENNE GEORGE/HET K

Astérix et Obélix contre Hollywood

Claudi Zidi réussit la transposition de la bande dessinée au cinéma grâce à un gros budget et à l'accumulation d'effets spéciaux. A l'américaine. p. 27

Monica Lewinsky n'a rien dit

Le témoignage de l'ancienne stagiaire de la Maison Blanche n'apporte pas d'éléments contre M. Clinton. p. 4

Pinochet se défend

A Londres, les avocats de l'ancien dictateur contestent la levée de son « immunité souveraine ». p. 3
et le point de vue de Carlos Fuentes p. 14

Ile-de-France : réduire les inégalités

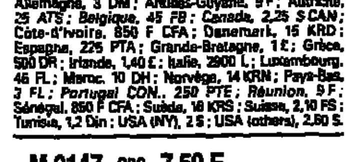
Le gouvernement veut contraindre les communes les plus riches d'Ile-de-France à aider les plus pauvres. p. 11

Le ras-le-bol des pompiers

Les pompiers dénoncent leurs conditions d'intervention dans les quartiers sensibles. L'explosion d'une voiture au GPL a blessé six d'entre eux à Vénissieux. p. 32

Allemagne, 3 DM ; Antilles-Guyane, 9 F ; Autriche, 25 ATS ; Belgique, 45 FB ; Canada, 2,25 $ CAN ; Côte-d'Ivoire, 850 F CFA ; Danemark, 15 KRD ; Espagne, 225 PTA ; Grande-Bretagne, 1 £ ; Grèce, 500 DR ; Irlande, 1,40 £ ; Italie, 2900 L ; Luxembourg, 46 FL ; Maroc, 10 DH ; Norvège, 14 KRN ; Pays-Bas, 3 FL ; Portugal CON., 250 PTE ; Réunion, 9 F ; Sénégal, 850 F CFA ; Suède, 16 KRS ; Suisse, 2,10 FS ; Tunisie, 1,2 Din ; USA (NY), 2 $; USA (others), 2,50 $.

M 0147 - 203 - 7,50 F



POINT DE VUE

Sur le négationnisme imaginaire de Gilles Veinstein

par Pierre Vidal-Naquet

GILLES VEINSTEIN est-il un négationniste du génocide des Arméniens ? C'est là une des questions que l'on peut se poser en lisant la page 9 du *Monde* du 27 janvier. Mais cette question en appelle d'autres auxquelles il faut répondre avec clarté.

Le concept juridique de « génocide » est né en 1944, créé par le juriste américain Raphael Lemkin devant l'ampleur prise par le massacre des juifs, exterminés simplement parce qu'ils étaient nés juifs. Il a été depuis ratifié par la convention de 1948 et utilisé, parfois à bon escient, parfois de façon contestable et même parfois de façon franchement abusive. Le massacre des Tutsis du Rwanda en 1994 est un bon exemple d'utilisation correcte du mot. Quoi qu'en ait dit en son temps le Tribunal Russell, le concept de génocide ne s'appliquait pas à la guerre américaine au Vietnam. J'avais alors essayé en vain d'en convaincre l'un des juges.

S'applique-t-il au massacre des Arméniens de Turquie en 1915 et pendant les années suivantes ? Pour autant que je sois informé après avoir lu un certain nombre d'ouvrages, y compris ceux qui exposent la thèse « turque », ma réponse personnelle est : oui. Pour me borner à une des pièces à conviction : les rapports du consul américain Leslie A. Davis sur ce qui s'est passé dans la province de Harput, au cœur de l'Anatolie, donc loin de tout danger russe et avec l'accord du gouverneur, ne laissent aucun doute sur la question. Il s'est bien agi d'une entreprise de destruction de masse.

Lire la suite page 14

Pierre Vidal-Naquet est historien, directeur d'études à l'Ecole des hautes études en sciences sociales (Ehess).

Mitterrand l'Américain

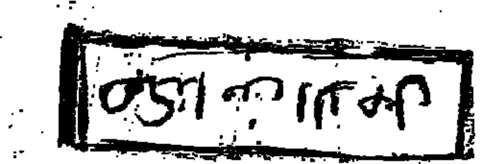


GEORGE BUSH

DANS SON LIVRE, *A la Maison Blanche, quatre ans pour sauver le monde*, George Bush, président des Etats-Unis de 1989 à 1992, raconte son *« amitié »* avec François Mitterrand. Il évoque leurs conversations, dont *Le Monde* publie des extraits, sur la réunification de l'Allemagne, la guerre du Golfe et le coup d'Etat de Moscou.

Lire page 13

International	2	Tableau de bord	20
France	6	Aujourd'hui	23
Société	8	Météorologie	26
Régions	11	Jeux	26
Carnet	12	Culture	27
Horizons	13	Guide culturel	29
Entreprises	16	Kiosque	30
Annonces classées	18	Abonnements	30
Communication	19	Radio-Télévision	31



هكذا من الاصل

CENT JOURS Trois mois après son entrée en fonctions, la nouvelle coalition sociaux-démocrates-Verts au pouvoir à Bonn bénéficie d'une *bonne cote de popularité.* Selon les sondages, 75 % des Allemands sont satisfaits du nouveau chancelier, Gerhard Schröder, *qui a su tenir ses promesses électorales,* en particulier dans le domaine social. ● LA PRESSE, en revanche, est très *critique et tire à boulets rouges* sur les atermoiements et *les faux pas du gouvernement,* notamment sur le dossier du retraitement des déchets nucléaires, et lui reproche de ne pas toujours mesurer les implications de ses décisions. ● LA CROISSANCE outre-Rhin donne des signes de net ralentissement. Pour relancer celle-ci et la demande intérieure, les syndicats – l'IG Metall en tête – sont favorables à une hausse importante des salaires. Fin 1998, la République fédérale *comptait* 4,15 millions de demandeurs d'emploi.

Les débuts brouillons du gouvernement Schröder en Allemagne

L'arrivée au pouvoir de la coalition SPD-Verts a apporté une bouffée d'air frais outre-Rhin après les seize ans de règne d'Helmut Kohl. Mais la presse dénonce les erreurs commises sur la question du nucléaire et les hésitations sur la réforme de l'Etat social

BONN
de notre correspondant

Cent jours après son entrée en fonctions, Gerhard Schröder est apprécié de ses compatriotes... mais vilipendé par les médias. 75 % des Allemands sont satisfaits du travail du chancelier, selon un sondage de l'hebdomadaire *Der Spiegel* paru le 1er février ; les intentions de vote des électeurs n'ont guère évolué depuis le 27 septembre. En revanche, la presse, qui avait porté *aux nues le candidat social-démocrate* pendant la campagne, tire depuis quelques semaines à boulets rouges sur le nouveau gouvernement. *Die Zeit* parle de « *cent jours faibles* » et le *Spiegel* consacre un dossier de onze pages sur « *le chaos avec le chancelier* ».

Après seize années de règne Kohl, l'arrivée de la gauche au pouvoir à Bonn avait apporté une bouffée d'air frais en Allemagne. *Les nouveaux venus,* qu'ils soient Verts ou sociaux-démocrates, ont séduit par leur franchise, adoptant un « parler vrai » qui tranchait avec l'équipe précédente. Gerhard Schröder, l'homme proche des entreprises, allait parvenir à moderniser *l'Allemagne* tout en *corrigeant* les réformes de M. Kohl jugées injustes par une majorité de la population. Le nouveau gouvernement a ainsi adopté une réforme audacieuse du code de la nationalité, qui ne serait plus fondé exclusivement sur le droit du sang, ouvrant la voie à l'intégration des 7,3 millions d'étrangers vivant outre-Rhin.

Les Allemands savent gré au chancelier d'avoir tenu ses promesses électorales dans les trois mois qui ont suivi sa nomination. M. Schröder a augmenté de 13 % les allocations familiales au 1er janvier 1999 et annulé les nombreuses réformes de l'Etat social péniblement imposées par Helmut Kohl. Une réforme contestée des retraites a été annulée ; le remboursement à 100 % des congés-maladie a été rétabli, le ticket modérateur pour l'achat de médicaments a été réduit ; les salariés des PME de cinq à dix salariés bénéficient de nouveau de la loi sur la protection contre le licenciement. Dans un pays qui ne supporte pas de laisser les jeunes inactifs, le gouvernement a lancé un programme d'apprentissage pour 100 000 jeunes sans emploi.

« C'ÉTAIT UNE ERREUR »

Le gouvernement n'a cependant imposé aucune réforme idéologique. La réintroduction de l'impôt sur la fortune, qui figurait au programme du SPD et des Verts n'a *pas été inscrite* dans le contrat de coalition. Et lorsque M. Schröder s'aperçoit que les convictions de ses camarades conduisent à des erreurs, il intervient. Il a ainsi arrêté *in extremis* un projet prévoyant de taxer plus lourdement les petits emplois payés moins de 630 marks (320 euros) par mois, qui concernait des millions d'Allemands et *aurait conduit à une nouvelle envolée* du chômage. Quant au ministre des finances, Oskar Lafontaine, honni par la presse allemande et les monétaristes pour ses convictions néokeynésiennes, il s'est rapidement rangé à l'orthodoxie financière en réaffirmant l'indépendance des banquiers centraux et sa volonté de respecter le Pacte de stabilité et de croissance.

Premier test électoral en Hesse

Les élections régionales de Hesse (région de Francfort), dimanche 7 février, seront le premier test électoral pour le gouvernement Schröder. *Les sondages sont favorables à la majorité sortante, une coalition* SPD-Verts peu stable, qui a connu trois ministres écologistes différents de l'environnement durant la législature. L'enjeu est important pour l'Union chrétienne-démocrate (CDU), qui a mené une campagne très à droite, recueillant plus de 200 000 signatures contre le projet Schröder d'accorder la double nationalité aux étrangers. Cette pétition pourrait être renforcée au lendemain du scrutin, si la CDU attire *des électeurs de gauche opposés* à cette réforme. Mais la CDU a surtout pris le risque de se couper de son électorat centriste. Dans ce cas, la stratégie « droitière » poursuivie par Wolfgang Schäuble, le successeur de M. Kohl à la tête du parti, serait mise en cause. – *(Corresp.)*

La presse allemande et l'opposition dénoncent essentiellement le désordre qui règne à Bonn. Depuis trois mois, l'équipe Schröder multiplie les initiatives, sans toujours en étudier les conséquences, et se voit *obligée ensuite de les corriger en* catastrophe. Le dossier nucléaire en est une illustration caricaturale : le chancelier a dû renoncer à interdire le transport des déchets nucléaires à partir du 1er janvier 2000, après avoir annoncé le contraire dix jours plus tôt. *« C'était une erreur »* a-t-il reconnu. Le ministère de la justice n'avait pas été consulté *pour évaluer les conséquences* du projet de loi sur le nucléaire et le gouvernement n'avait pas mesuré les implications de cette décision à l'étranger. De même, il a fallu reprendre *la* réforme fiscale d'Oskar Lafontaine, qui voulait supprimer des niches fiscales au grand dam des agriculteurs et des PME, ou la réforme écologico-fiscale, qui exemptait les gros consommateurs d'énergie et n'avait plus grand-chose *d'écologique.*

« Nous avons adopté au début un rythme rapide, parfois trop rapide. C'était, pour le SPD, les questions sociales, pour les Verts la question de l'atome, a reconnu M. Schröder, le 28 janvier, dans un entretien au *Tagesspiegel. On prend le risque que tel ou tel aspect d'une décision n'ait pas été pris en compte avec l'attention qu'il aurait méritée. Il est parfois utile de pouvoir dire : stop ! D'abord réfléchir puis prendre une nouvelle décision. »*

Les difficultés s'accumulent donc pour le chancelier, alors que le chômage est reparti à la hausse depuis novembre 1998 et que la croissance faiblit. Oskar Lafontaine doit revoir tous ses projets budgétaires depuis qu'un arrêt explosif de la Cour constitutionnelle a ordonné, *début janvier,* une baisse considérable des impôts des familles, créant un trou budgétaire estimé de 5 milliards d'euros (32 milliards de francs) dès l'an prochain.

MALADRESSES VOLONTAIRES

Le gouvernement n'a pas encore entrepris la réforme de l'Etat social et du marché du travail. *« Les annulations de réformes ne sont pas réformes »,* reconnaissait en décembre, Bodo Hombach, *ministre* à la chancellerie, bras droit de M. Schröder. Le pacte pour l'emploi qui réunit gouvernement, patronat et syndicats doit créer un climat permettant de faire accepter aux partenaires sociaux et à la population *les réformes nécessaires,* ajoute-t-il. Mais les revendications du syndicat de la métallurgie, qui réclame 6,5 % de hausse des salaires *(lire ci-dessous),* pèsent sur cette réunion. De son côté, le ministre du travail, Walter Riester, doit préparer un projet de réforme des retraites, mais pas avant la fin de l'année. Enfin, le gouvernement n'a pas lancé de projet réellement nouveau pour reconstruire l'ancienne RDA.

En politique étrangère, l'Allemagne est à l'unisson de ses *partenaires étrangers* dans la crise au Kosovo, en dépit de courants pacifistes chez les écologistes et le SPD. Elle a toutefois commis deux maladresses volontaires : la première, lorsque le ministre Vert des affaires étrangères, Joschka Fischer, a *demandé si* l'OTAN ne devait pas s'engager à ne pas utiliser en premier l'arme atomique ; la seconde lorsque le gouvernement a renoncé à demander à l'Italie l'extradition du leader du Parti des travailleurs du Kurdistan (PKK), Abdullah Öcalan, pour éviter de déplacer le conflit kurde sur son territoire.

Mais la grande épreuve internationale du gouvernement Schröder est la réforme européenne de l'Agenda 2000. *Le chancelier, qui a* dénoncé en décembre *« l'argent allemand flambé à Bruxelles »,* veut obtenir une baisse de la contribution nette allemande au budget européen. Mais est-ce compatible avec la tâche d'un président de l'*Union qui doit chercher* le compromis entre les Quinze ?

Arnaud Leparmentier

TROIS QUESTIONS À...

ERHARD EPPLER

1 Ancien ministre de Willy Brandt et, brièvement, d'Helmut Schmidt, vous vous êtes battu dès les années 70 pour inscrire *la sortie du nucléaire* dans le programme du Parti social-démocrate. Que pensez-vous des atermoiements de Gerhard Schröder sur le sujet ?

C'est la première fois en Europe que, par une décision politique, on va supprimer une technique dans laquelle on a investi une centaine de milliards de marks. C'est un projet hautement politique d'une portée gigantesque qui *n'en est pas à une année ou deux* pres. Même s'il faut attendre vingt ans pour que la dernière centrale nucléaire s'éteigne, ce sera une victoire de la politique sur l'économie.

2 *Vous venez de publier un* livre, *Die Wiederkehr der Politik* (« le retour de la politique »). Pensez-vous que la coalition rouge-vert va mettre fin au « rejet de la politique » à la mode en Allemagne ces dernières années ?

Il *faut que les gens sentent qu'il* n'est pas indifférent s'ils votent pour les uns ou pour les autres et que le marché ne peut pas remplacer la politique. La mondialisa*tion n'est pas la fin de la politique* mais un défi qui lui est lancé. Nous avons la chance unique, actuellement en Europe, que quatre grands pays soient gouvernés par des dirigeants ayant à peu pres la même sensibilité. C'est mainte*nant ou jamais le moment d'engager* un dialogue sur un modèle européen qui trace une ligne entre ce qui relève du marché et ce qui est du ressort de la politique. La France doit en prendre l'initiative.

3 Vous plaidez pour un retour de l'éthique dans la politique mais on ne vous a pas entendu dans le débat récent sur le passé allemand...

Si un écrivain comme Martin *Walser n'est plus en mesure* de dire ce qu'il veut et se trouve obligé, *a posteriori,* de s'expliquer sur ce qu'il a voulu dire, c'est déplorable. Les jeunes sont innocents, mais ils portent le sac à dos de l'histoire allemande. Voudraient-ils s'en débarrasser que d'autres viendraient le leur remettre. Il n'y a là rien de bien nouveau. Et il ne faut pas oublier l'effet de la guerre froide sur toute cette dis*cussion. Les Allemands ont été en*thousiastes dans les années 50, quand Adenauer et les Alliés leur ont dit qu'ils pouvaient rattraper, contre un totalitarisme bien actuel, ce qu'ils avaient manqué contre le totalitarisme passé.

Propos recueillis par Daniel Vernet

Des hausses de salaires pour relancer la croissance ?

BONN
de notre correspondant

« Nous voulons être jugés, à toute heure et pas seulement dans quatre ans, à l'aune de notre contribution à la lutte contre le chômage », affir*mait le chancelier Gerhard Schröder dans sa dé*claration gouvernementale, le 10 novembre 1998. Le même mois, le nombre de demandeurs d'emploi, qui reculait depuis le début de l'année, s'est de nouveau mis à augmenter : + 8 000 en novembre, + 34 000 en décembre, pour atteindre 4,15 millions de personnes en données corrigées des variations saisonnières.

Alors que la croissance ralentit et devrait atteindre 2 % en 1999, que les exportations s'essoufflent, les syndicats jugent que la demande intérieure doit prendre le relais, pour relancer la croissance et réduire le chômage. C'est pour cette raison que le syndicat de la métallurgie, IG Metall, réclame une augmentation de 6,5 % des rémunérations. Depuis le 29 janvier, IG Metall appelle à des grèves d'avertissement, puisque le patronat – qui estime qu'une part très faible seulement des hausses de salaire sert à *acheter des produits allemands* – ne propose que 2 % de relèvement plus une prime de 0,5 %, liée aux résultats de l'entreprise. Pour leur part, les syndicats des services publics ÖTV demandent 5,5 %, ce que refuse fermement le gouvernement.

Dès l'automne 1997, Klaus Zwickel, numéro un de l'IG Metall, avait *annoncé la fin de la mo*dération des revendications salariales, tandis que le président du Parti social-démocrate (SPD), Oskar Lafontaine, devenu depuis ministre des finances, a plaidé pendant toute la campagne électorale pour une croissance des rémunérations suivant le rythme de l'inflation et des gains de productivité. Selon M. Lafontaine, l'Allemagne *n'a pas de problème de compétitivité* : son excédent commercial, notamment, a atteint, en 1998, 130 milliards de marks (66,5 milliards d'euros) – un record depuis la réunification.

EFFET PERNICIEUX

Patrick Artus, chef des études économiques de la Caisse des dépôts et consignations, conteste vivement cette analyse. *« La balance commerciale est un très mauvais indicateur de la compétitivité d'un pays. Les Américains ont un déficit considérable parce qu'ils n'épargnent pas, mais leur industrie est parfaitement compétitive. Mieux vaut regarder les investissements directs, et là, la situation est très défavorable pour l'Allemagne »,* juge M. Artus, qui estime que les Allemands vont gâcher tous les efforts accomplis depuis quelques années. Le patronat d'outre-Rhin estime que les coûts unitaires salariaux allemands sont encore de 11 % supérieurs à ceux de ses partenaires industriels (contre 21,8 % en 1995).

De leur côté, les syndicats assurent que, grâce à la forte productivité de la main-d'œuvre allemande, les salariés peuvent avoir des rémunérations supérieures à celles de leurs voisins. Cet argument n'est plus complètement fondé, dans la *mesure où les autres pays d'Europe finissent* par rattraper la productivité allemande. Et il est pernicieux pour l'emploi : ce sont maintenant ces hauts salaires – et la baisse du temps de travail mise en œuvre dans les années 80-90 –, qui contraignent les industriels à se lancer une course à la productivité et à licencier.

Dans un pays qui a détruit plus de 2,7 millions d'emplois depuis 1991, l'enjeu est de créer des emplois de services au royaume des ingénieurs. L'emploi industriel outre-Rhin occupait en 1996 encore 37,5 % de la population active contre 25,9 % en France et 23,8 % aux Etats-Unis, selon l'OCDE. L'Institut d'études économiques de Berlin, DIW, estime que la faiblesse du taux d'activité dans les services est dû à des différences de classification. Si l'argument mérite d'être examiné pour les services aux entreprises, il suffit de passer quelques jours en Allemagne pour constater l'insuffisance flagrante des services aux particuliers, qu'il s'agisse des heures d'ouverture des magasins, du personnel des hôtels et restaurants, de l'absence de crèches pour enfants, etc. Ces emplois n'existent pas parce qu'ils coûtent horriblement cher.

Plus gênant, le pays refuse ces emplois, qualifiés péjorativement de *« Mac-Do jobs »*. Heiner Flassbeck, économiste en chef du DIW, aujourd'hui secrétaire d'Etat au ministère des finances, *expliquait en février que ces emplois aux* Etats-Unis sont occupés par une population non qualifiée qui n'existe pas ou peu en Allemagne. Le patronat estime, au contraire, qu'il existe un potentiel de création de plusieurs millions d'emplois, mais pas au prix actuel...

A. Le.

Paris déplore les contradictions de la politique européenne de Bonn

BRUXELLES
(Union européenne)
de notre correspondant

Les Français déplorent les contradictions de la politique allemande dans la négociation sur l'Agenda 2000, qui porte sur le financement de l'Union de 2000 à 2006, la réforme de la politique agricole commune *(PAC)* et des fonds structurels, ainsi que sur la correction des déséquilibres budgétaires pénalisant aujourd'hui l'Allemagne, les Pays-Bas, l'Autriche et la Suède. En octobre 1998, à Pörtschach (Autriche), Gerhard Schröder, *qui s'apprêtait à présider* les travaux des Quinze à compter du 1er janvier, proclamait avec force sa volonté de parvenir à un accord politique lors du conseil européen extraordinaire fixé aux 24 et 25 mars. Depuis, il n'a en rien dévié de son objectif – tout au contraire – puisque, afin d'exercer une pres*sion politique dans ce sens, une se*conde réunion spéciale des chefs d'Etat et de gouvernement a été convoquée pour le 26 février.

A Bruxelles, au niveau des ex*perts et des ambassadeurs, la pré*sidence allemande joue loyalement le jeu, posant les bonnes questions, résumant avec impartialité les débats et parvenant à rapprocher les positions. *Mais elle* agit aussi comme si ce travail d'honnête courtier ne la concernait pas elle-même : au niveau politique – et c'est là où surgit le contraste – les Allemands continuent à défendre des positions qui n'ont guère de *chance d'être retenues, fermant* ainsi la porte, malgré l'intention affichée de parvenir à un accord, fin mars.

C'est vrai en particulier à propos des mesures à prendre pour réduire leur « contribution nette » au budget européen (*la différence* entre ce qu'ils y versent et ce qu'ils *reçoivent en retour). Le nouveau* gouvernement, dont on disait d'abord qu'il ne portait qu'un intérêt limité à cette revendication chère à Helmut Kohl et à son mi*nistre des finances,* Théo Waigel, l'a finalement reprise à son compte avec détermination, sans toutefois préciser l'ampleur de l'effort demandé aux partenaires.

VIF MÉCONTENTEMENT

Pour la faire aboutir, Bonn – comme la Commission européenne et un petit nombre d'Etats membres – est favorable au cofinancement des dépenses agricoles : *une partie des aides directes* versées aux paysans, qui sont aujourd'hui intégralement prises en charge par le budget européen, serait désormais financée par les Trésors nationaux.

Une majorité d'Etats membres est hostile à cette formule. Les Français – et plus récemment les Espagnols – *ont fait savoir* avec force qu'il n'était pas question pour eux de s'engager dans cette voie. Mais les Allemands persistent, feignant de croire qu'il s'agit là de résistances passagères.

Les Français sont frustrés par une telle attitude. *« Nous sommes prêts à prendre en considération leur problème budgétaire, mais ils ne peuvent pas nous imposer à la fois l'objectif et le moyen de l'atteindre »,* fait-on valoir à Paris. *Leur mé*contentement est d'autant plus vif qu'ils considèrent qu'un accord franco-allemand, prélude à un arrangement général, devrait être facile à dégager pour peu que Bonn accepte de faire quelques concessions. Ils proposent de plafonner les dépenses agricoles et régionales au niveau de 1999. S'agissant de la PAC, les Français suggèrent même d'aller au-delà et de réduire progressivement les aides directes versées aux paysans. Une telle politique d'économies permettrait de réduire la contribution allemande, mais aussi de préparer l'élargissement aux pays d'Europe centrale. Tout en l'admettant, les Allemands refusent jusqu'à présent de prendre en considération les propositions de Paris, *lesquelles pose*raient d'énormes problèmes à nombre de leurs régions agricoles peu compétitives, comme la Bavière ou même les plaines du Nord.

A la veille des élections européennes, cette perspective ne plaît guère au chancelier Schröder. Mais les Français lui rappellent, non sans raison, qu'aux conseils européens de Pörtschach, puis de Vienne, les Quinze étaient convenus – c'était *même les seuls progrès accomplis* alors – qu'un accord sur l'Agenda 2000 exigeait que chacun des Etats membres prenne sa part du fardeau. C'est là un engagement que Bonn semble avoir oublié...

Philippe Lemaître

Les parlementaires néerlandais ouvrent l'enquête sur l'énigme du crash de l'avion d'El Al en 1992

L'appareil contenait-il des composants d'armes chimiques et bactériologiques ?

850 résidents du quartier d'Amsterdam où a eu lieu l'accident souffrent de maux récurrents et inexpliqués. Une série de questions restent sans réponses, en particulier celles concernant le contenu exact du fret. De nombreux éléments de l'enquête ont disparu ou été falsifiés. Israël a récemment reconnu que l'appareil transportait trois des quatre composants servant à la fabrication du gaz sarin.

AMSTERDAM
de notre correspondant

Six semaines d'audiences environ et quelque 85 témoins permettront-ils de faire la lumière sur la catastrophe aérienne du Boeing d'El Al qui fit au moins 43 morts, le 4 octobre 1992, à Amsterdam ? Cette recherche de la vérité est l'objectif de la Commission d'enquête parlementaire qui a commencé ses travaux à la fin de la semaine dernière à La Haye. Pourquoi une commission d'enquête parlementaire ? C'est que de très nombreuses zones d'ombres sont apparues depuis l'accident, et que des pièces importantes du dossier – celles en particulier concernant le fret à bord du cargo –, ont disparu ou ont été manifestement falsifiées.

La liste des mystères entourant le vol LY 1862 est longue. Il est 18 h 22, en ce dimanche, lorsque le cargo Boeing 747, officiellement en provenance de New York, décolle de l'aéroport de Schiphol, direction Tel Aviv. Un écrou de fixation d'un des moteurs d'aile se casse, entraînant un second moteur et endommageant l'aile. L'avion tente de retourner sur l'aéroport, survole le centre de la capitale et s'écrase sur une barre d'immeubles, dans le quartier du Bijlmer. Officiellement, 39 résidents, trois hommes d'équipages et un passager ont péri sous le choc. Le nombre pourrait être supérieur : le quartier abrite nombre d'immigrés clandestins.

« MATÉRIEL MILITAIRE »

Première question : pourquoi le pilote a-t-il voulu emprunter une autre piste d'atterrissage que celle recommandée par la tour de contrôle ? Un policier, parmi les premiers témoins devant la Commission, a affirmé sous serment que l'avion n'a pas suivi la route que décrit le rapport du RLD, l'organe gouvernemental de contrôle du ciel. L'homme est si sûr de son fait qu'il en a fait procès verbal dès le lendemain du crash. Pourtant, le RLD refuse à ce jour, malgré les témoignages, d'étudier toute autre option de vol que la version officielle qu'il présente.

Deuxième question, au cœur de l'affaire : que transportait l'avion cargo ? *« Des parfums et des fleurs »*, affirme tout de suite après l'accident Hanja Maij-Weggen, l'ex-ministre néerlandais des transports.

Très vite, le doute s'installe. Les documents de fret sont incomplets. Des journalistes démontrent qu'ils ont été falsifiés sans que l'administration s'en inquiète. Selon certaines allégations, 32 enregistrements vidéo de l'enquête policière auraient disparu. Un habitant du quartier découvre une liste, partiellement calcinée, qui indique la présence à bord de « matériel militaire ». Surtout, 20 des 94 tonnes de chargement n'ont toujours pas été identifiées, et les autorités israéliennes se refusent à apporter les éléments d'éclaircissement à leur sujet.

En octobre 1998, le *NRC Handelsblad* soulève un coin du voile. Il révèle que l'avion transportait entre autres trois des quatre produits servant à la fabrication du *sarin, ce gaz utilisé dans l'attentat* de la secte Aum à Tokyo, qui fit 11 morts et 5 000 intoxiqués en 1995. Le chargement était destiné à l'Institut de recherche biologique de Ness Tziona, en Israël. *« Ils devaient servir à tester des filtres d'absorption »*, ont alors affirmé les Israéliens, reconnaissant de fait la présence à bord de matériaux toxiques. Selon le magazine spécialisé *Jane's*, cet institut participe à la recherche sur les armes chimiques et bactériologiques.

Ces produits toxiques (on parle aussi d'uranium appauvri servant de ballast), qui se sont consumés dans le gigantesque incendie qui a suivi le crash, expliquent-ils qu'environ 850 habitants de Bijlmer et des sauveteurs souffrent, depuis, de maux étranges : migraines, fatigues extrêmes, plaies mystérieuses et incurables ? Vendredi, un médecin du quartier a confirmé la multiplication des problèmes de santé de ses patients, ainsi qu'un taux anormal de complications de grossesses.

Les quatre parlementaires qui *mènent l'enquête devront aussi* résoudre l'énigme des « hommes en blanc », entrevus sur le lieu après l'accident. Plusieurs témoignages ont rapporté la présence de ces individus en train de fouiller les décombres. Selon un responsable des sauveteurs, qui déposait mercredi, il pourrait y avoir eu confusion avec ses équipes, vêtues de combinaisons blanches à croix rouge. Celles-ci ont quitté les lieux dans la nuit du drame. Mais des pompiers et des résidents ont signalé ces mystérieux hommes en blanc après le départ des sauveteurs. La *vox populi* a déjà tranché : il s'agissait d'agents du Mossad.

Enfin, autre rareté en matière de catastrophe aérienne : si la boîte noire, contenant les données de vol, a bien été retrouvée, la boîte d'enregistrement des voix du cockpit (VCR), conservée dans le même conteneur orange et qui pourrait receler de précieuses informations, a disparu. Et ce, alors que plusieurs témoins affirment avoir vu ce VCR.

La Commission n'a pas publié la liste des témoins. Les sujets néerlandais sont obligés de répondre aux convocations, au contraire des étrangers. Parmi les premiers circulent les noms de l'ancien premier ministre Ruud Lubbers et de son ministre des transports. Israël a assuré les députés de son *« entière collaboration »*. Les premières auditions des responsables d'El Al à Schiphol donneront une idée de *cette volonté.*

Alain Franco

Un institut de recherches ultrasecret à Ness Tziona

Que se passe-t-il, demandait récemment le bimensuel *The Jerusalem Report*, *« derrière les hauts murs blancs »* de l'Institut de recherche biologique de Ness Tziona ? Le maire de ce faubourg de Tel Aviv se bat devant la Cour suprême pour obtenir le déplacement de l'institut. Motif : les risques qu'il ferait subir aux habitants de l'agglomération. Officiellement, l'institut conduit des recherches pour le ministère de l'agriculture. De fait, il dépend directement du premier ministre, et aucun élu israélien n'a jamais eu le droit d'y pénétrer. De sources concordantes, il travaillerait, pour l'armée, à la mise au point d'armes chimiques et bactériologiques à base de toxines, virus et bactéries.

En 1998, la revue britannique *Foreign Report* indiquait que plusieurs accidents récents y auraient fait 4 morts et 25 blessés. Des informations réfutées catégoriquement par les autorités israéliennes, qui ont également démenti l'information parue à la « une » du *Yediot Aharonot*, le grand journal populaire de Tel Aviv, vendredi, selon laquelle Israël détient un très gros stock du virus de la variole.

Belgrade saisit l'ONU sur la question du Kosovo

Selon le « Financial Times », le plan de paix du Groupe de contact retirerait à la Serbie toute autorité au Kosovo

ALORS que les Occidentaux augmentent leur pression sur les parties en conflit au Kosovo, en vue de la rencontre prévue à partir du 6 février à Rambouillet, où Serbes et Kosovars albanais sont sommés de négocier, Belgrade a réagi aux menaces de frappes de l'OTAN en décidant, lundi 1er février, de saisir le Conseil de sécurité de l'ONU. *« Le cabinet fédéral a décidé de réclamer une réunion du Conseil de sécurité, afin que des mesures adéquates soient prises, conformément à la charte de l'ONU, pour empêcher une agression armée contre la République fédérale de de Yougoslavie »*, a indiqué un communiqué publié par l'agence officielle Tanjug.

Les autorités yougoslaves répondaient ainsi au feu vert donné samedi par l'OTAN au secrétaire général de l'Alliance, Javier Solana, pour qu'il ordonne des frappes aériennes au cas où Belgrade refuserait de négocier avec les Kosovars. M. Solana a par ailleurs déclaré lundi que l'Alliance atlantique serait en mesure de déployer quelque 30 000 hommes au Kosovo pour garantir le respect d'un accord de paix.

DOUTES PERSISTANTS

Des doutes persistaient mardi matin sur la participation des dirigeants serbes et kosovars aux pourparlers de Rambouillet. Deux émissaires, le médiateur américain Christopher Hill et l'envoyé spécial de l'Union européenne, Wolfgang Petritsch, ont insisté lundi auprès des Albanais du Kosovo pour qu'ils envoient une délégation représentative aux négociations. Ils n'ont pas obtenu l'accord de l'Armée de libération du Kosovo (UCK). Adem Demaqi, le représentant politique de l'UCK, représentant l'aile radicale du mouvement indépendantiste, a indiqué qu'il donnerait sa réponse *« mercredi »*, selon M. Hill. La question de la représentation de l'organisation clandestine, qui contrôle un tiers du territoire du Kosovo, reste cruciale.

A Belgrade, l'agence Tanjug a annoncé que le Parlement de Serbie se réunirait jeudi, à la demande du gouvernement serbe, pour une session consacrée *« au Kosovo et aux positions de la communauté internationale »*. Le président yougoslave Slobodan Milosevic avait indiqué samedi que *« les plus hautes instances »* serbes et yougoslaves devaient examiner le problème avant qu'une décision ne soit annoncée.

Alors que le compte à rebours se poursuit, des détails ont émergé sur le plan de paix préparé par les Occidentaux. Selon le *Financial Times* de mardi, le plan mis au point par le Groupe de contact (Grande-Bretagne, Etats-Unis, France, Russie, Allemagne et Italie), sur la base d'une autonomie pour le Kosovo, retirerait au gouvernement de Belgrade toute autorité sur la région. Le plan de paix accorderait des pouvoirs étendus au chef de la Mission de vérification de l'OSCE (Organisation pour la sécurité et la coopération en Europe) au Kosovo, notamment celui de nommer fonctionnaires et juges, d'organiser des élections dans un délai de neuf mois et de créer une station de radio.

Le secrétaire au Foreign Office, Robin Cook, qui doit coprésider la rencontre de Rambouillet aux côtés de son homologue français Hubert Védrine, a précisé lundi que le plan de paix accorderait à Belgrade le contrôle de la défense, des relations extérieures, ainsi que de la politique monétaire et fiscale. *« Les nouvelles institutions du Kosovo exerceraient »* néanmoins *« une large autonomie, y compris dans le domaine de la police et de la sécurité intérieure »*, a ajouté le ministre britannique. – *(AFP, Reuters, AP.)*

Israël : victoire à plate couture pour des pilotes de guerre en grève

JÉRUSALEM
de notre correspondant

Sans comité ni syndicat, sans tirer un seul missile ni lâcher la moindre bombe, les pilotes de réserve de l'armée de l'air israélienne viennent de remporter un combat sans doute sans précédent dans l'histoire des armées modernes : obtenir, après cinq jours d'une grève totale, une substantielle revalorisation de leurs indemnités en cas d'accident ou de décès à l'entraînement. Dans la nuit de vendredi à samedi 30 janvier, le tout nouveau ministre de la défense, Moshe Arens, a finalement déposé les armes, accédant quasiment à toutes leurs demandes.

Ces « damnés du ciel », vigoureusement soutenus par l'Amicale des colonels de réserve de l'armée de terre, disposés en renfort, demandaient à bénéficier des mêmes indemnités que leurs camarades d'active en cas d'accident. Il y a une semaine, une centaine d'entre eux – soit une bonne partie des pilotes réservistes – ont délibérément décidé de ne plus voler jusqu'à *satisfaction de leurs revendications*. Le bras de fer a duré cinq jours, durant lesquels, tour à tour, le chef de l'armée de l'air, le général Eitan Ben Eliyahou, puis le directeur général du ministère de la défense, Ilan Biran, ont tenté de faire fléchir la volonté des grévistes. En pure perte. Non seulement ce sont eux qui ont dû céder, mais il leur a aussi fallu concéder publiquement que les pilotes ne feraient l'objet d'aucune sanction, malgré leur manifeste refus d'obéissance.

UN PROFOND MALAISE

Considérés, à cause de la difficulté et du prix de leur formation, comme l'élite des forces armées, chouchoutés par l'Etat, les pilotes de réserve, tous anciens officiers d'active, jouent un rôle essentiel dans l'organisation de la défense aérienne. Comme tous les citoyens israéliens, ils sont tenus à des périodes régulières d'entraînement, mais, plus souvent que la majorité des réservistes, ils peuvent être engagés sur des théâtres d'opération, notamment au Liban.

Cette grève a suscité un profond malaise parmi les députés membres de la commission de la défense qui, dimanche, se sont inquiétés de la méthode utilisée. Au ministère de la défense, on redoute désormais que les avantages obtenus par les pilotes provoquent une vague de revendications analogues chez les autres réservistes.

La presse s'est déchaînée contre ceux que, d'habitude, elle encense. *« Nous n'avons pas vu un seul pilote qui ait refusé de bombarder une cible civile au Liban, que ce soit aujourd'hui ou lors du bombardement de Beyrouth en 1982. Nous n'avons pas entendu non plus un seul pilote protester contre la mission au cours de laquelle un hélicoptère d'attaque a tué une importante personnalité du Hezbollah, Abbas Mussawi, et son fils de cinq ans* (...), a ainsi écrit le quotidien libéral de gauche *Haaretz*. *Mais cent pilotes ont refusé de voler pour faire aboutir des revendications financières... »*

Georges Marion

Pour les avocats de Pinochet, la torture « n'est pas un crime contre l'humanité »

LONDRES
de notre correspondant

L'arrestation du général Pinochet à Londres le 16 octobre ? *« Contraire au droit international et à la courtoisie entre Etats »*, argue le Chili. Les tortures, prises d'otages et enlèvements reprochés aux sbires de l'ancien dictateur dans l'acte d'accusation espagnol ? *« Ce ne sont pas des crimes contre l'humanité »*, affirme l'avocate du vieux sénateur prisonnier.

Troisième semaine du second appel de l'affaire Pinochet, lundi 1er février, devant les sept Lords-juges britanniques réunis en Cour suprême à Londres : la défense de l'ancien tyran, qu'on n'avait pas beaucoup entendu lors du premier appel, fait feu de tout bois pour obtenir le maintien de l'*« immunité souveraine »* accordée début novembre à Pinochet par la Haute Cour anglaise. Cassé une première fois par les *law-Lords* le 25 novembre, avant que ce verdict soit lui-même annulé le 17 décembre pour cause de conflit d'intérêts lié à l'association d'un des magistrats suprêmes avec une partie civile (Amnesty International), cet arrêt est à nouveau examiné par un panel de sept magistrats.

Neuf jours d'auditions répartis sur deux semaines ont déjà eu lieu. Au mieux, estime-t-on, celles-ci devraient prendre fin mercredi 3 février ; après quoi, les magistrats délibéreront pendant quelques jours supplémentaires. Lundi, Me Lawrence Collins, avocat du Chili, avait la parole. *« L'intervention de mon client*, avait-il précisé dès jeudi, *n'a pas pour objectif de protéger le sénateur Pinochet, de lui fournir un bouclier, un parapluie, ou même de lui éviter un procès au Chili. »* Le gouvernement de Santiago, composé d'hommes, a-t-il rappelé, *« dont certains ont dû s'exiler »* pendant la dictature, *« déplore les graves violations des droits de l'homme qui ont été commises et réaffirme son propre respect de ces droits »*.

Pour autant, c'est la juridiction même de la Grande-Bretagne – comme celle de l'Espagne qui veut juger l'ancien dictateur à Madrid –, que conteste l'avocat. *« L'immunité souveraine accordée aux chefs d'Etat ou aux anciens chefs d'Etat d'un pays*, argue-t-il, *est fondamentalement partie prenante de l'immunité accordée à l'Etat lui-même. »* En d'autres termes, violer l'immunité d'un agent de l'Etat dans l'exercice de ses fonctions, c'est violer l'immunité de cet Etat. Le Chili, a conclu lundi l'avocat, *« considère les actes reprochés au sénateur Pinochet déplorables, mais il maintient que la justice anglaise n'a aucun rôle à jouer »* dans un éventuel jugement de l'intéressé.

« PRINCIPE FONDAMENTAL »

Pour Me Collins, *« les règles de la loi internationale interdisent à un Etat de juger les actes d'un autre Etat souverain dans ses tribunaux, sauf si ce dernier y consent »*. Ce n'est clairement pas le cas, et même les conventions internationales de 1984 et 1979 contre la torture et les prises d'otages – dont il est fortement question dans cet appel depuis trois semaines –, *« ne remettent pas en cause le principe fondamental de l'immunité »*. De fait, arguait déjà mercredi Me Clare Montgomery, avocate personnelle de Pinochet, *« ceux qui ont rédigé ces conventions internationales n'ont pas cru bon de définir leur objet comme des crimes internationaux mais seulement comme des actes* "suscitant l'inquiétude de la communauté internationale", *ce qui n'est pas la même chose »*. Pour l'avocate, *« la torture n'est pas un crime international en ce qu'elle ne remet pas en cause l'ordre international. Elle ne devient* "crime contre l'humanité" *que lorsque celui-ci est commis durant un conflit international »*.

L'argument a suscité l'émoi d'un des sept magistrats, Lord Phillips : *« C'est Alice au pays des merveilles qu'on nous raconte là ! Allons, la torture est d'autant plus "crime contre l'humanité" qu'elle est perpétrée contre une population pacifique et non sur des gens en armes... »* Me Collins, pour le Chili, devait poursuivre son intervention mardi...

Patrice Claude

L'audition de Monica Lewinsky paraît favorable à Bill Clinton

Tirant argument d'un article publié dimanche dans le « New York Times », les avocats de la Maison Blanche profitent de fuites malencontreuses attribuées à Kenneth Starr

Monica Lewinsky interrogée pendant quatre heures n'a rien révélé aux sénateurs qui soit de nature à incriminer davantage Bill Clinton et son témoignage a « collé » aux vingt-trois précédents. Ces fuites sur l'audition de la jeune femme constituent une bonne surprise pour la Maison Blanche, qui ne paraît pas avoir à redouter davantage les déclarations des deux autres témoins, Vernon Jordan et Sidney Blumenthal. Le souhait des sénateurs de clore les débats vers le 12 février pourrait donc se réaliser, sauf rebondissement de la procédure. Les choses semblent donc tourner à l'avantage du camp présidentiel : David Kendall, l'un des avocats de M. Clinton, a annoncé son intention, invoquant une « violation du secret concernant le Grand Jury », de poursuivre Kenneth Starr en justice : le « New York Times » ayant fait état de l'intention du procureur indépendant d'engager des poursuites judiciaires contre M. Clinton avant même que celui-ci ait achevé son mandat.

WASHINGTON
de notre correspondant

Après Monica Lewinsky, lundi, c'était au tour de Vernon Jordan, l'ami et confident de Bill Clinton, d'être auditionné, mardi 2 février, comme témoin du procès en destitution du président qui se poursuit devant le Sénat. Alors que la jeune femme avait été questionnée dans une suite de son hôtel, le célèbre avocat noir témoignera dans la salle S-407 du Congrès, utilisée d'ordinaire pour des réunions confidentielles. Il sera suivi, mercredi, par un proche du couple Clinton, Sidney Blumenthal.

Ces auditions ont lieu à huis clos et les participants sont tenus au secret. C'est ce qu'ont rappelé les sénateurs qui supervisaient l'interrogatoire de l'ancienne stagiaire. On était donc censé ne rien savoir de ce qui s'est passé. Et, pourtant, dans un procès où juges et parties sont toujours attirés par les micros et les caméras de télévision, des informations ont rapidement filtré. On a ainsi appris qu'Ed Bryant, le *manager* (procureur) républicain, avait questionné la jeune femme pendant quatre heures, mais que les avocats de la Maison Blanche s'étaient abstenus de lui demander quoi que ce soit. Au contraire, Me Nicole Seligman a lu une déclaration présentant à Mlle Lewinsky ses excuses *« au nom du président, pour tous les ennuis que l'enquête et le procès d'*impeachment *lui ont causés ».*

Les mêmes sources anonymes ont indiqué que « Monica » n'avait rien révélé de nouveau. Son témoignage « collait » aux vingt-trois précédents : sur l'aide que lui a apportée M. Jordan pour trouver un emploi, sur la controverse autour des cadeaux échangés avec le président ou les efforts de ce dernier pour dissimuler sa liaison. Cela explique pourquoi la défense a renoncé à son droit de l'interroger. La Maison Blanche, qui craignait cette déposition, affichait lundi soir un grand calme.

En revanche, les avocats de Bill Clinton ont porté plainte contre Kenneth Starr, dont l'enquête l'a conduit devant le Sénat transformé en Haute Cour. Ils ont tiré argument d'un article publié dimanche dans le *New York Times*. Il y était écrit que le procureur indépendant, considérant qu'il en avait constitutionnellement le droit, voulait inculper le président avant la fin de son mandat, voire déposer devant un tribunal une inculpation sous scellés qui serait ouverte dès que M. Clinton aurait quitté la Maison Blanche. *« M. Starr et son équipe devraient être poursuivis pour violation du secret concernant le Grand Jury »* et *« fuites illégales et partisanes »*, a déclaré l'avocat présidentiel David Kendall.

La juge qui a ouvert une information il y a plusieurs mois contre le bureau du procureur, accusé d'être responsable de fuites destinées à la presse, a interdit toutes confidences, y compris sur la stratégie et les objectifs de l'enquête.

« PROFONDÉMENT TROUBLÉ »

M. Starr a répondu qu'il était *« profondément troublé »* par cet article et qu'il allait, lui aussi, enquêter sur l'éventuelle responsabilité de son personnel. Ces fuites ont été si nombreuses l'an dernier et le procureur est si impopulaire que ces accusations ont fait mouche. Plusieurs sénateurs ont exprimé leur mécontentement devant ce qu'ils considèrent comme une ingérence malvenue dans leur propre procédure. Une fois de plus, la Maison Blanche a joué la diversion avec succès en détournant l'attention des fautes du président. Elle pense n'avoir guère à craindre des deux derniers témoins, connus pour leur fidélité envers Bill Clinton.

Patrice de Beer

TROIS QUESTIONS À...

FRANCK LAUTENBERG

1 Le feuilleton Lewinsky constitue une sorte d'énigme pour les observateurs étrangers. N'êtes-vous pas, comme sénateur démocrate du New Jersey, inquiet de l'image qu'offrent les Etats-Unis au reste du monde ?

– Bien sûr que cela m'inquiète. Mais je crois que les Etats-Unis doivent continuer d'afficher leur leadership et de prouver que le pays n'est en rien paralysé par cette affaire. Le discours du président sur l'état de l'Union a eu lieu en temps voulu et a eu un impact formidable, des mesures ont été annoncées, une dynamique engagée.

Tout le monde a bien compris que le président tient la barre et qu'il travaille. Et pas seulement en interne. Qu'il s'agisse de l'Irak ou du Kosovo, les Etats-Unis, croyez-moi, restent les maîtres de la politique mondiale.

2 Y a-t-il déjà des enseignements à tirer de cette affaire ? Qu'est-ce qui pourrait changer ?

– Ce qui me frappe déja, c'est l'intelligence des électeurs qui savent faire la distinction entre *une conduite personnelle* et *une* conduite politique ou gouvernementale. Ils sont arrivés à la conclusion qu'exiger de leurs leaders une moralité à toute épreuve est irréaliste – ce que les Français, qui connaissent la fragilité des hommes, savaient déjà.

Les esprits les plus brillants de notre histoire, penseurs, leaders, artistes, avaient souvent un comportement personnel décevant. C'est ainsi... Alors sur quels critères juger de la moralité d'un homme ? Moi, je pense que c'est sur son action : est-ce qu'il protège les plus démunis ? Est-ce qu'il se bat pour donner du travail aux gens ? Est-ce qu'il défend l'accès égal de tous à l'éducation ? Mais attention, cela ne signifie pas qu'on se moque de tout le reste.

Je n'ai pas entendu de gens qui disent que tout cela n'avait aucune importance. C'est un fait, Bill Clinton s'est comporté comme un idiot. Mais de grâce, sachons aller au-delà.

3 Est-ce que vous lui en voulez d'avoir ainsi gâché un mandat qui aurait pu être triomphal ?

– Le jugement se fera aux résultats de la prochaine élection. Et je suis sûr que les républicains vont payer très cher leur attitude pendant ce procès. Ils ont tout essayé, quitte à déformer la réalité, pour tirer l'affaire vers un cas d'*impeachment*. Or ils ont beau faire, il n'y a pas matière, ils n'y arrivent pas...

Mon jugement sur Bill Clinton ? Ce qu'il a fait est affreux, puéril, et ne sera pas oublié. Mais je le connais bien. Et je me *dis qu'il est décidément étonnant.* Et qu'il y a même quelque chose de schizophrénique dans ce personnage qui est à la fois un homme-enfant et un grand leader.

Propos reccueillis par Annick Cojean

L'excédent budgétaire américain financera les retraites

WASHINGTON
de notre correspondant

Deux semaines après son discours sur l'état de l'Union et au lendemain de l'annonce de résultats exceptionnels pour l'économie américaine en 1998, le président Clinton a rendu public, lundi 1er février, son projet de budget pour l'année fiscale 1999/2000, qui commencera le 1er octobre : *« le premier budget du XXIe siècle (...) traçant une voie progressiste mais prudente vers l'avenir »*, selon le président américain. Ce texte présuppose une croissance économique solide (+2 % pour 1999 et 2000). Centré sur la protection des acquis sociaux de base, ce budget prévoit un accroissement de l'excédent budgétaire, qui a fait son retour en 1998 après des années de déficit. Pour un montant de 1 770 milliards de dollars de dépenses (1 566 milliards d'euros) – une augmentation de 2,3 % en un an – il prévoit un surplus de 117 milliards de dollars, contre 79 l'an dernier.

La priorité de Bill Clinton est de *« sauver les retraites »*. Il souhaite ainsi que 62 % de l'excédent soit consacré à garantir le versement des retraites jusqu'à l'an 2055. Une partie des sommes débloquées sera investie à Wall Street selon un processus encore à définir, malgré les objections d'Alan Greenspan, le président de la Réserve fédérale. Une autre part de cet excédent (10 %) financera des avantages fiscaux se montant à 536 milliards de dollars sur quinze ans, et qui devraient encourager les familles américaines à investir pour améliorer leurs retraites dans des comptes d'épargne spécifiques.

Le programme Medicare, l'assurance-maladie pour les personnes âgées, bénéficiera d'une autre partie des surplus (15 %).

Le reliquat sera consacré aux dépenses de défense : le budget du Pentagone connaîtra au cours de l'année fiscale 1999/2000 sa première augmentation depuis 1985 (plus de 2 %). Les dépenses sociales, d'éducation, d'environnement ou de sécurité sont favorisées. Ces mesures devraient permettre de réduire la dette publique, qui a doublé sous les présidents Reagan et Bush, passant à plus de 50 % du produit intérieur brut (PIB). Redescendue depuis à 44 % du PIB, elle devrait revenir en 2014 à son niveau de 1917, soit 7,1 % du PIB. Parallèlement, la Maison Blanche prévoit des hausses d'impôts, dont une taxe de 55 cents sur le paquet de cigarettes et la réduction des avantages fiscaux consentis aux sociétés et aux investisseurs, soit 82 milliards de dollars sur cinq ans. De telles mesures ont déjà été rejetées par le Congrès à majorité républicaine.

GOUVERNEMENT TOUT-PUISSANT

Les deux partis demeurent en effet fondamentalement opposés sur la politique budgétaire. Les républicains accordent la priorité aux réductions d'impôts alors que Bill Clinton a remarqué que les Américains mettaient la protection sociale en tête de leurs préoccupations, selon les sondages. *« Si on ne peut baisser les impôts maintenant, quand le pourra-t-on ? »*, a déclaré le président de la majorité républicaine à la Chambre, Dick Armey. *« Il y a deux ans, le président nous a dit que le temps du gouvernement tout-puissant était passé : il ne nous a pas dit que le temps du gouvernement vraiment tout-puissant allait arriver »*, a ajouté le sénateur Dominici.

Bill Clinton aura donc du mal à faire voter, et encore plus appliquer, son projet de budget par le Congrès avant le début de l'année budgétaire, le 1er octobre. Mais il s'est doté d'une arme populaire alors qu'il est menacé de destitution par le Sénat ; et il a offert au vice-président et candidat Al Gore, ainsi qu'aux démocrates, la plate-forme électorale la plus populaire pour remporter les élections présidentielle et parlementaire de novembre 2000.

P. de B.

Première hausse des dépenses de défense depuis 1985

LE PENTAGONE a dévoilé, lundi 1er février, son projet de budget pour l'année 1999-2000 qui atteint un montant de 268,2 milliards de dollars (environ 223 milliards d'euros), soit la première hausse (+ 2,1 %) des dépenses de défense depuis 1985 aux Etats-Unis. Par rapport à l'année antérieure, la croissance globale des crédits militaires sera de 5,6 milliards de dollars (de l'ordre de 4,6 milliards d'euros).

Ce projet de budget, qui devra être soumis au Congrès, s'inscrit dans une programmation de six années qui donne la priorité à l'achat de nouveaux armements, au développement d'un système de défense antimissiles et à une augmentation significative des soldes allouées aux personnels.

L'une des nouveautés de ce projet est la volonté, exprimée par Bill Clinton, d'accroître les dépenses en faveur de la mise au point d'un système de défense antimissiles. Avec la menace d'armes de destruction massive (nucléaires, chimiques et biologiques) qui tend à se répandre, la préoccupation des états-majors américains est de parvenir à contrecarrer une attaque-surprise par missiles du territoire national ou des GI déployés à l'étranger. 10,5 milliards de dollars (8,8 milliards d'euros) ont été inscrits, sur six ans, dans ce projet de budget.

Cela ne signifie pas que ce programme d'un bouclier antimissiles, fixe et mobile selon les systèmes d'armes en compétition, verra bientôt le jour. Au contraire. Il avait été prévu à l'origine un premier déploiement dès 2003. William Cohen, le secrétaire américain à la défense, avance la date de 2005, voire 2007-2008 en raison des difficultés technologiques rencontrées. Trois programmes majeurs sont en cours d'examen. Conçu par Lockheed, le premier est le projet Thaad (Theater high altitude aera defense) de l'armée de terre qui vise à intercepter des missiles assaillants à longue et moyenne distance et qui connaît des problèmes dans l'acquisition de ses cibles et dans son mode de propulsion.

L'armée de terre a été invitée à coopérer avec la marine, qui développe, de son côté, avec l'aide de Raytheon, un programme rival, le Theater wide ballistic missile defense (NTW). Le troisième projet est le PAC 3 (Patriot advanced capability), encore appelé Super Patriot, destiné à protéger des troupes en déplacement (le Marine corps) contre des menaces tous azimuts et qui, sous le nom de programme Meads (Medium range extended air defense system), est proposé aux Européens, notamment à l'Allemagne et à l'Italie depuis le retrait de la France.

Une hausse de la rémunération des militaires pour freiner leur fuite dans le privé

S'agissant des dépenses nucléaires, le projet de budget prévoit d'attribuer 12,6 milliards de dollars (soit 10,5 milliards d'euros) au département de l'energie chargé d'entretenir et de développer la panoplie de la dissuasion confiée à la marine et à l'armée de l'air. En matière d'armements classiques, les crédits devraient atteindre 53 milliards de dollars (45 milliards d'euros), au lieu de 49 milliards de dollars précédemment. Ce qui permettra l'achat d'une nouvelle génération d'avions de combat (notamment le F-22 Raptor, destiné à remplacer le F-15), la commande de trente-six F-18 Super Hornet au profit de l'aéronavale et l'acquisition de huit nouveaux bâtiments de guerre par an (afin de maintenir une marine totalisant quelque 300 navires).

En matière de crédits de fonctionnement, le Pentagone a annoncé une hausse d'environ 5 % des rémunérations des militaires, des civils et des retraités. Il justifie cette décision par sa volonté de freiner la fuite des personnels vers le secteur privé.

Jacques Isnard

Quand ATTAC s'attaque à Davos

DAVOS
de notre envoyé spécial

« Il faut dissoudre Davos et publier l'avis nécrologique de ce forum, une enceinte qui n'a jamais démontré sa légitimité et dans laquelle ont été régulièrement prônées des politiques erronées, avec les résultats que l'on sait et qui, paradoxalement, sont dénoncées aujourd'hui par ceux-là qui en étaient les partisans. » Les rédacteurs du manifeste *« pour un autre Davos »* sont venus en Suisse épingler les méfaits de *« la main invisible »* du marché.

A l'origine de cette initiative en forme de contre-forum qui, il faut bien le reconnaitre, n'a pas véritablement troublé le fonctionnement du *« vrai Davos »*, figurent le mouvement des chômeurs et des sans-droits en France, la coordination contre les clones de l'AMI (Accord multilatéral sur l'investissement, que le gouvernement Jospin a préféré enterrer à l'automne 1998), la Fédération nationale des organisations paysannes du Burkina Fasso, le mouvement brésilien des sans-terre et ATTAC (Association pour la taxation des transactions financières pour l'aide aux citoyens), créée à l'initiative du *Monde diplomatique*.

TAXE TOBIN

Les militants anti-globalisation dénoncent les maîtres de Davos qui, *« après avoir reconnu aujourd'hui qu'ils s'étaient trompés, continuent à prétendre que le fonctionnement de l'économie de marché capitaliste, libéralisée et déréglementée, reste la seule voie possible »*. Forts *« de la première victoire remportée contre l'AMI »*, ils proposent, pêle-mêle, de *« rompre avec les politiques destructrices d'ajustements structurels »* pratiquées par le FMI ou par la Banque mondiale, d'annuler la dette de tous les pays du tiers monde et de ceux d'Europe centrale et orientale, enfin d'appliquer la fameuse taxe Tobin sur les transactions financières et destinées à limiter la spéculation.

Serge Marti

vorable à Bill Clinton

Abdelaziz Bouteflika préconise le dialogue pour sortir de la crise algérienne

L'ancien ministre des affaires étrangères a présenté son programme

L'ancien ministre des affaires étrangères, Abdelaziz Bouteflika, est sorti, lundi 1er février, du silence qu'il observait depuis l'annonce, en décembre, de sa candidature à l'élection présidentielle anticipée d'avril. Dans une longue déclaration, lue devant un parterre de personnalités, celui que la classe politique présente comme le « candidat du pouvoir » n'a pas fermé la porte à un dialogue avec les islamistes.

PRÉSENTÉ par la classe politique comme le « candidat du pouvoir », M. Bouteflika s'est présenté comme un *« candidat indépendant »*, lundi en fin d'après-midi, devant la presse réunie dans un salon d'un grand hôtel d'Alger. Indépendant mais non sans appui. A ses côtés, figuraient les dirigeants des partis politiques au pouvoir *(FLN et RND)*, le patron de l'UGTA, le syndicat unique, une brochette d'anciens ministres (dont Ahmed Ouyahia, chef du précédent gouvernement), un descendant de l'émir Abdelkader, quelques acteurs de cinéma, un chanteur engagé, des représentants de *zaouias* (confréries) de l'Oranie...

Dans une salle archicomble traversée par les youyous des femmes, l'ancien ministre des affaires étrangères de Houari Boumediène, dans une déclaration lue sur un ton monocorde, a présenté sa candidature comme *« un acte de foi dans l'unité et dans la pérennité de la nation »*. S'il s'est bien gardé de citer nommément le Front islamique du salut (FIS), M. Bouteflika a vanté les mérites du *« dialogue »* pour rétablir *« la concorde civile »*. *« Nous devons reconnaître que l'Algérie appartient à tous les Algériens, quelles que soient leurs convictions politiques. Il est important d'accorder une attention à toute initiative qui aide à restaurer l'harmonie nationale »*, a-t-il dit avant d'ajouter : *« Il est nécessaire de relancer un dialogue libre de passion, d'anathèmes et d'affirmations tendancieuses. »*

« RÈGLEMENTS DE COMPTES »

M. Bouteflika a consacré une partie importante de son intervention aux origines de la crise qui a failli emporter *« l'Etat national »*. L'ancien chef de la diplomatie a mis en cause – sans le citer – l'ex-président Chadli Bendjedid. Ce fut, selon lui, une période marquée par *« un arrêt brutal des investissements (...), l'encouragement de la consommation* [et une] *restructuration menée sans discernement »*. La *« démission de l'Etat*, a ajouté l'ancien ministre, *sur fond de détérioration continue des conditions de vie, d'ingérence étrangère ouverte, de jeux éhontés des ambitions personnelles et de manipulations du sentiment religieux, allait livrer le pays au démon de la division et de la violence »*.

Tout en rendant le président Chadli responsable de la crise, qui a entraîné plusieurs dizaines de milliers de morts, M. Bouteflika a eu des mots sévères pour la gestion de l'actuel chef de l'Etat, Liamine Zeroual. *« Des actions terroristes continuent d'endeuiller le pays et les causes profondes de la tragédie subsistent pour l'essentiel, cependant que les divisions factices continuent d'être exercées par les jeux des intérêts occultes, et des ambitions malsaines »*, a fait observer le candidat.

En matière économique, l'ancien ministre entend relancer l'agriculture et démanteler *« les monopoles de fait que des intérêts occultes ont pu établir et qui, relayés parfois dans des structures étatiques, font barrage au libre jeu de la concurrence »*.

La presse algérienne de mardi juge sévèrement la prestation du candidat *« indépendant »*. *« Bouteflika : notre avenir est dans le passé »*, résume *Le Matin* : *« On sait depuis hier que le projet de Bouteflika c'est l'Algérie de Boumediène avec un zeste de libéralisme, un soupçon de liberté, beaucoup d'islamisme "soft" et... quelques règlements de comptes »*, écrit le directeur du *Matin*, Mohamed Benchicou.

Après Abdelaziz Bouteflika, le prochain candidat à présenter son programme devrait être Ahmed Taleb Ibrahimi. En milieu de semaine, Hocine Aït Ahmed, le président du Front des forces socialistes (FFS), dont le retour à Alger était prévu mardi (il réside habituellement en Suisse), devrait faire savoir s'il est ou pas candidat à l'élection présidentielle.

Jean-Pierre Tuquoi

Quatorze personnes assassinées

Quatorze personnes ont été assassinées par des bandes armées dans la nuit de dimanche 31 janvier au lundi 1er février dans un double massacre à Chlef (200 kilomètres à l'ouest d'Alger), ont annoncé lundi les services algériens de sécurité. Cette tuerie survenue deux jours après celle de Bekhaitia, *dans la même région*, au cours de laquelle cinq enfants de cinq à quatorze ans et un berger de vingt-quatre ans avaient été égorgés par des islamistes armés, marque un retour de la violence dans l'Ouest algérien. Toujours dans l'ouest, huit militaires avaient été tués et sept blessés mercredi et jeudi dans deux embuscades tendues par des groupes armés islamistes à Relizane et Tipaza.

En Guinée-Bissau, la paix est à nouveau compromise

DAKAR. Des tirs intensifs ont repris lundi 1er février à Bissau entre les rebelles et les forces loyalistes soutenues par des troupes sénégalaises *et guinéennes* (Conakry). Chargé de transporter en Guinée-Bissau des forces ouest-africaines de maintien de la paix, le navire de guerre français Siroco a suspendu sa mission. La reprise des hostilités après trois mois d'accalmie aurait déjà provoqué quinze morts et 150 blessés parmi la population de la capitale bissau-guinéenne.
Le président Vieira avait signé en novembre avec les rebelles un accord de paix, mais le processus de paix s'est heurté au problème des soldats sénégalais et guinéens venus appuyer le président Vieira et dont les rebelles réclamaient le départ. Un compromis prévoyait que ces soldats *se retirent une fois déployée la force africaine de maintien de la paix*. – *(AFP, Reuters.)*

Nouveaux heurts en Indonésie entre chrétiens et musulmans

DJAKARTA. *Musulmans et chrétiens ont recommencé à se battre sur* l'île indonésienne d'Ambon, dans les Moluques, mardi 2 février. Selon un journaliste local, des foules des deux communautés se sont affrontées à coups de pierres après qu'un incendie eut éclaté sur le marché d'Ambon, la capitale de l'île, à 2 300 kilomètres à l'est de Djakarta. Au moins trois personnes ont été blessées, selon ce journaliste. Comme durant les affrontements opposant catholiques ambonais et migrants musulmans qui ont fait au moins 65 morts la semaine dernière, les rues de la ville ont été immédiatement désertées et les magasins *ont fermé leurs portes. Ces violences, que la presse et la classe* politique affirment être le résultat de provocations organisées de Jakarta, ont conduit plusieurs milliers de migrants musulmans à quitter Ambon et l'archipel pour regagner leur région d'origine. – *(Reuters, AFP.)*

La Russie repousse ses réponses à des questions du FMI

MOSCOU. Le gouvernement russe n'a pu fournir lundi 1er février, *comme initialement prévu, une liste de réponses au Fonds monétaire* international (FMI) concernant son programme économique, repoussant cette échéance à plus tard dans la semaine, selon les agences de presse russes. Le premier vice-premier ministre, Iouri Maslioukov a indiqué que le gouvernement ne pourrait publier le document avant jeudi. Le premier ministre Evgueni Primakov, en visite au sommet économique de Davos, a qualifié samedi ce document de protocole d'accord. Un groupe d'experts du FMI, qui étudie actuellement le programme économique du gouvernement russe, a émis des doutes sur le projet de budget 1999, jugeant irréalistes les hypothèses d'inflation et de taux de change.
Le président Boris Eltsine a de son côté fêté lundi ses 68 ans dans la maison de repos de Barvikha, en dehors de Moscou, où il s'est rendu après avoir quitté samedi l'hôpital. – *(AFP.)*

DÉPÊCHES

■ **ANGOLA : des rebelles de l'Unita ont annoncé**, lundi 1er février, avoir conquis la petite ville de Tomboco, à environ 150 kilomètres de la cité pétrolière de Soyo, sur la côte angolaise. L'Unita a également affirmé que les troupes gouvernementales commençaient à quitter *Lufico, à 130 kilomètres de Soyo. Lufico se trouve en face du port de* Matadi, en RDC, où l'Angola a déployé des forces en renfort de l'armée congolaise de Laurent-Désiré Kabila. – *(AFP, Reuters.)*

■ **Vingt-deux personnes ont été tuées en Angola** lorsqu'un avion Antonov 12 s'est écrasé, mardi 2 février à Luanda, après avoir pris feu peu après le décollage, selon un bilan provisoire. L'appareil appartient à la société privée Savanair. – *(AFP.)*

■ **AUTORITÉ PALESTINIENNE : le cheikh Ahmed Yassine**, chef spirituel du mouvement intégriste Hamas, a annoncé, lundi 1er février à Gaza, *qu'il avait entamé une grève de la faim illimitée* pour protester contre la détention de prisonniers politiques palestiniens dans les territoires autonomes. – *(AFP.)*

■ **Une petite fille de huit ans et un policier palestinien** ont été tués lundi 1er février à Rafah, dans la bande de Gaza, lors d'une course-poursuite en voiture entre la police palestinienne et trois membres de l'aile militaire du Hamas.

■ **ISRAËL : l'ambassadeur d'Israël en Allemagne, Avi Primor,** a été rappelé d'urgence à Jérusalem lundi 1er févrer à la suite d'un entretien au quotidien *Die Welt* où il contestait le *« caractère démocratique »* du parti ultra-orthodoxe sépharade Shass. Ce parti, qui *compte dix députés, fait partie de la coalition gouvernementale.* – *(AFP.)*

■ **Deux agents des renseignements israéliens** ont été condamnés lundi 1er février à trois ans de prison ferme à Chypre, échappant à une peine beaucoup plus lourde après un retrait négocié d'accusations d'espionnage. – *(AFP.)*

■ **JORDANIE : le roi Hussein de Jordanie devait subir** mardi 2 février une greffe de moelle osseuse. Victime d'un cancer des ganglions lymphatiques, le roi a été réhospitalisé d'urgence, le 25 janvier, à la suite d'une rechute. – *(AFP.)*

■ **CORÉE/ÉTATS-UNIS : les Etats-Unis porteront leur différend avec la Corée du Sud** sur le bœuf devant l'Organisation mondiale du commerce (OMC), a indiqué mardi Richard Fisher, le représentant adjoint au commerce, à Séoul. Les deux pays ont échoué à trouver une solution après une 19e réunion de négociation la semaine dernière. Les Etats-Unis veulent que la Corée du Sud accroisse le quota de bœuf américain importé. En 1998, elle a importé 22000 tonnes de moins que le quota prévu. La Corée du Sud répond que cette baisse *est due à la chute de la consommation liée à la crise économique.* – *(AP.)*

Le leader kurde Abdullah Öcalan cherche un pays d'exil

ISTANBUL. Mais où est donc passé Abdullah Öcalan ? Depuis son départ de Rome, le 16 janvier, où il avait passé près de deux mois, le dirigeant des rebelles kurdes du PKK avait mystérieusement disparu de la circulation. La presse turque spéculait son lieu d'exil. Samedi 30 janvier, le premier ministre Bülent Ecevit a annoncé qu'Abdullah Öcalan se trouvait... en *Italie. En était-il parti, y était-il revenu ? Le* gouvernement turc réclame toujours l'extradition de l'homme qu'il *considère comme* l'ennemi public N° 1 et qu'il veut voir traduit en justice, si possible en Turquie même.
Abdullah Öcalan se trouverait toujours à bord d'un avion privé, immatriculé en Estonie, selon la presse turque. Il serait allé à Minsk, en Biélorussie, avant de revenir en Italie à la recherche d'un pays susceptible de l'accueillir. Les Pays-Bas ont refusé. Durant la nuit, il s'était rendu à Athènes avant de repartir pour la Suisse. Aux dernières *nouvelles, son avion aurait été aperçu* sur la piste d'un aéroport proche de Milan. – *(Corresp.)*

L'Iran et la France préparent la visite du président Khatami

TÉHÉRAN
de notre envoyée spéciale

Le ministre iranien des affaires étrangères, Kamal Kharazi, effectue, à partir du mardi 2 février, une visite de travail en France dont l'intérêt principal est la préparation de celle que le président réformateur de la République islamique d'Iran, *Mohammad Khatami*, devrait faire à Paris en principe au printemps.

Pour le ministre iranien, les relations franco-iraniennes sont *« excellentes »*. En réalité, la solution des problèmes concrets est toujours compliquée, le gouvernement iranien ayant un sens aigu de ce qu'il appelle la *« réciprocité »*. C'est par exemple seulement à l'avant-veille de l'arrivée à Paris de M. Kharazi que les deux pays ont signé un relevé de conclusions concernant la reconnaissance de l'Institut français de recherche en Iran (IFRI), qui existe sous son appellation actuelle depuis 1983, mais *dont le statut avait été remis en* question il y a environ un an par l'Iran, avec à la clé un refus de visa de résident pour le nouveau directeur. En contrepartie, l'Iran demande. la reconnaissance du Centre culturel iranien à Paris, créé dans les années 90, à l'origine comme une section de l'ambassade, mais dont Téhéran veut l'autonomie. Plus généralement, la délivrance de visas aux hommes d'affaires français demeure souvent un casse-tête, et l'avenir du cimetière franco-polonais de Téhéran, menacé par un plan d'urbanisme, n'est pas encore réglé. Toutes ces questions avaient été soulevées lors de la visite à Téhéran, à la fin du mois d'août 1998, du ministre français des affaires *étrangères, Hubert Védrine.*

C'était également lors de cette visite que M. Védrine avait transmis au président Khatami une invitation de M. Chirac à se rendre en France. D'après le ministère des affaires étrangères iranien, elle ne serait prévue qu'après le Nouvel An iranien, le 21 mars.

Malgré ces difficultés, la réflexion qui fut à la base de la visite en Iran au mois d'août de M. Védrine tient toujours : l'Iran est un pays compliqué, mais il a un très grand potentiel, il a prouvé dans le passé qu'il avait une capacité de nuisance s'il demeurait isolé, et il a amorcé un processus d'ouverture *encore chaotique et controversé* mais qu'il faut encourager. M. Kharazi aura deux séances de travail avec M. Védrine. Il sera reçu mercredi par le président Jacques Chirac et rencontrera, au cours de son séjour, le ministre de l'économie et des finances, Dominique Strauss-Kahn, et le président du Sénat, Christian Poncelet.

Mouna Naïm

Les Mémoires sélectifs de M. De Klerk

JOHANNESBURG
de notre correspondant

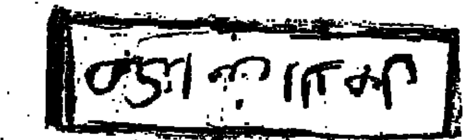
Frederik De Klerk a la rancune *tenace. Mal-aimé de la nouvelle* Afrique du Sud, parti avec amertume à la retraite, le dernier président de l'apartheid a décidé de réécrire l'Histoire et de régler ses comptes. *F. W. De Klerk, l'autobiographie* s'en prend particulièrement à Nelson Mandela, le successeur de M. De Klerk *à la tête du pays.* Avant la présentation du livre, lundi 1er février, les journaux ont alimenté la polémique, publiant les passages les plus véhéments contre l'actuel chef de l'Etat.

Tout au long de l'ouvrage, *M. De Klerk laisse percer son* ressentiment à l'égard de M. Mandela, se plaignant notamment des *« attaques acerbes et infondées »* lancées par celui qu'il libéra des geôles de l'apartheid. Sans vraiment prendre en *compte les vingt-sept annees* d'emprisonnement de M. Mandela, M. De Klerk estime avoir été injustement traité par son successeur. Il évoque un discours où le futur président *« aligna insulte sur insulte »* à son *égard.*

M. De Klerk semble aussi avoir mal vécu les critiques de M. Mandela, avant la remise du prix Nobel de la paix en 1993. *« Apparemment, il n'appréciait pas la décision de m'associer au prix »*, commente M. De Klerk. *L'ancien président dresse* également une liste d'humiliations d'ordre domestique. Il évoque l'insistance de son successeur à superviser la remise en état de la résidence allouée aux De Klerk et se plaint d'avoir dû justifier l'achat de meubles et d'un réfrigérateur... M. De Klerk dresse enfin un bilan négatif de l'action de M. Mandela, soulignant le *« mécontentement »* et les *« désillusions »* de la population.

Le président Mandela a préféré ne pas répondre. *« La nature même d'une autobiographie veut que l'auteur regarde le passé de manière subjective »*, a ironisé un porte-parole présidentiel. Loin d'être impartial, M. De Klerk se décrit comme l'artisan du « miracle » sud-africain tout en continuant de nier toute responsabilité *dans les atrocités* commises pendant l'apartheid. Cette attitude avait contribué à précipiter son retrait de la vie politique en 1997. Aujourd'hui, une partie de la presse sud-africaine souligne que les déboires *du général Pinochet devraient* inciter M. De Klerk à moins d'arrogance...

Frédéric Chambon



35 HEURES Peinant à convaincre les grandes entreprises privées de jouer le jeu de la réduction du temps de travail, le gouvernement souhaitait prendre son temps avec la fonction publique. La publication d'une étude confidentielle vient contrarier cette prudence. ● L'INSPECTION DES FINANCES, *dans cette note*, laisse entendre que le laxisme prévaut dans de nombreux services de l'Etat. Elle recommande de mettre fin à de nombreux abus et de conduire une *politique salariale nettement plus* restrictive. ● LES SYNDICATS s'insurgent contre ces propositions. FO soupçonne le gouvernement de vouloir *« préparer les esprits »* à des mesures difficiles. Pour sa part, la CGT souhaite que la réduction du temps de travail dans la fonction publique s'accompagne d'embauches. ● LES SALAIRES du public et du privé doivent être comparés avec prudence, souligne l'Insee.

Fonctionnaires : la durée réelle de travail mesurée par Bercy

Dans une note destinée à Jacques Roché, en charge d'une mission de réflexion sur la mise en œuvre des 35 heures pour les administrations et les hôpitaux publics, l'inspection des finances critique le laxisme de nombreux services de l'Etat et propose des mesures de rigueur

ALORS que les discussions se multiplient dans le secteur privé sans avoir encore débouché sur d'importantes créations d'emplois, les fédérations de fonctionnaires réclament l'ouverture de négociations sur la baisse du temps de travail. Le ministre de la fonction publique, Emile Zuccarelli, avait annoncé, le 13 janvier, qu'il allait engager une *« concertation »* avec les syndicats, sur la base du rapport qu'il avait commandé à Jacques Roché, conseiller maître honoraire à la Cour des comptes, début 1998.

Le ministre a indiqué, aussi, que le rapport Roché – état des lieux exhaustif de la réglementation et des pratiques effectives sur le temps de travail dans les trois fonctions publiques (Etat, collectivités locales, hôpitaux) – serait publié le 28 janvier. Or, le gouvernement a brutalement changé d'avis : remis au premier ministre, ce rapport n'a pas été publié à la date prévue. Le ministère, interrogé par l'AFP lundi 1er février, a répondu que cette publication ne devrait pas intervenir *« avant la semaine prochaine »*. Commentant un article de *La Lettre de l'Expansion* (1er février), faisant état d'une « note de synthèse » de l'inspection générale des finances (IGF) destinée à M. Roché, le ministère a précisé qu'il n'y avait pas eu de *« commande »* d'une note de ce type et que M. Zuccarelli avait *« simplement recommandé à M. Roché de s'entourer de conseils judicieux de l'IGF, de l'inspection générale des affaires sociales ou de l'inspection générale de l'administration »*.

La « fuite » de la note de l'IGF a aidé à comprendre les raisons qui ont conduit M. Jospin à différer la publication du rapport Roché. Cette fameuse étude, dont on lira ci-dessous les principaux extraits, est accablante. L'IGF constate que les durées de travail hebdomadaires sont très souvent inférieures à la norme légale actuelle de 39 heures et que des congés supplémentaires, parfois *« illégaux »*, sont octroyés aux agents. Laissant entendre que le laxisme prévaut dans de nombreuses administrations de l'Etat, la note propose une potion amère. Elle suggère d'annualiser le temps de travail dans la fonction publique, de remonter à 35 heures la durée hebdomadaire de travail pour les services qui sont sous cette barre et, surtout, de profiter de cette réforme pour adopter une politique salariale beaucoup plus restrictive.

DOSSIER EXPLOSIF

M. Roché a-t-il repris ces propositions dans son rapport final ? Il semble, en fait, qu'il ait cherché à arrondir les angles. Il reste que le dossier est explosif et, maintenant que les conclusions de la note de l'IGF sont connues, le débat risque très vite de s'envenimer, ce que le gouvernement voulait, précisément, éviter.

Devant les militants réunis en congrès à Strasbourg *(lire ci-dessous)*, Maryse Dumas, numéro 2 de la CGT, a ainsi lancé, lundi, un avertissement au gouvernement : *« Dans la fonction publique, avant même que le rapport Roché ne soit publié,* a-t-elle dit, *il est clair que la question de l'emploi public stable et statutaire est d'ores et déjà la pierre d'achoppement entre l'Etat-employeur d'un côté, les salariés et les organisations syndicales de l'autre. »* Les fonctionnaires CGT, qui réclament une réduction du temps de travail assortie d'embauches, ont condamné une *« méthode chausse-pied »*, qui *« essaie de faire rentrer dans la discussion un certain nombre d'arguments tendancieux »*, ce qui *« augure mal des négociations à venir »* sur les 35 heures dans la fonction publique. La fédération FO des fonctionnaires a, quant à elle, condamné la note de l'IGF, *« pierre dans le jardin des fonctionnaires »*, destinée *« à préparer les esprits »* et l'opinion publique aux négociations dans ce secteur.

Le gouvernement était d'autant plus enclin à se montrer prudent qu'il a ouvert un autre dossier très délicat, intéressant au premier chef les fonctionnaires et les agents des services publics, celui des retraites. Dans le cadre de la mission de concertation du Commissariat du Plan, les experts ont déjà relevé un certain nombre d'avantages dont profite la fonction publique (*Le Monde* du 29 janvier).

LE SOUVENIR DES GRÈVES DE 1995

Ainsi, les 4,5 millions d'agents de l'Etat, des collectivités locales et des hôpitaux ont toujours une durée de cotisation légale fixée à 37 années et demie, au lieu de quarante ans dans le privé. Près de la moitié des fonctionnaires de l'Etat partis à la retraite en 1996 avaient moins de soixante ans. *« Or, ces départs précoces,* note le Plan, *n'ont pas nécessairement pour contrepartie de faibles taux de remplacement. »* Par ailleurs, le pourcentage de la pension, par rapport au dernier traitement perçu par ces retraités, est élevé. En outre, de nombreuses « bonifications » font que les fonctionnaires *accumulent* des droits à la retraite sans verser de cotisations en contrepartie.

Peinant à convaincre les grandes entreprises privées de jouer le jeu des 35 heures, le gouvernement souhaitait visiblement gagner du temps avec les fonctionnaires. Le débat sur le temps de travail dans les administrations et dans les hôpitaux publics est lancé, par la note de l'inspection des finances, et vient s'ajouter à celui, qui commence à peine, sur les retraites de ces mêmes fonctionnaires et des agents assimilés. M. Jospin peut se souvenir de ce qui était arrivé au gouvernement précédent lorsque, à l'été 1995, Alain Madelin avait qualifié les fonctionnaires de *« privilégiés »*, et quand, à l'automne, Alain Juppé avait voulu réformer leurs régimes de retraite. Cela avait débouché sur le mouvement social de novembre-décembre...

Jean-Michel Bezat et Laurent Mauduit

La difficile comparaison entre salaires versés dans le public et le privé

LES FONCTIONNAIRES sont-ils mieux payés que les salariés du privé ? La note de l'inspection des finances relance un vieux débat. Selon l'Insee, en 1997, un salarié à temps complet dans une entreprise était payé, en moyenne, 10 930 francs net de prélèvements à la source (cotisations sociales, CSG et RDS) par mois. Dans la fonction publique, ce chiffre était de 12 113 francs, soit près de 11 % de plus que dans le privé. En 1997, dans le privé, la moitié des salaires nets étaient inférieurs à 8 830 francs et un quart à 6 920 francs. Alors que dans le public, le salaire net médian était de 11 520 francs, de plus de 30 % supérieur à celui du privé. L'Insee tempère : *« Une comparaison globale des salaires du secteur privé et de la fonction publique d'Etat n'a qu'une signification limitée. »* Certaines professions – comme celle de douanier – sont propres à la fonction publique. Surtout, *« la plus forte proportion de cadres dans la fonction publique d'Etat biaise les comparaisons »* : près de 60 % des 1,8 million d'agents de l'Etat sont enseignants.

« L'important, poursuit l'Insee, *est de savoir si, à travail équivalent, la rémunération est plus élevée dans l'un des deux secteurs. Une étude réalisée en 1990 a permis de jeter un premier éclairage sur cette question. Elle montrait qu'en 1984 (...), la fonction publique rémunérait mieux ses ouvriers que le secteur privé, moins bien ses professions intermédiaires administratives et commerciales et ses cadres supérieurs »* ; pour les employés, *« globalement, la fonction publique versait de meilleurs salaires »*.

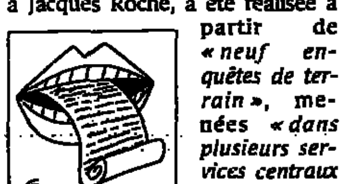
Entre 1982 et 1996, l'évolution des salaires moyens nets du privé et du public est assez voisine. Mais, dans le privé, elle peut être rapprochée du cycle conjoncturel alors que dans le public, elle est liée à des règles centralisées. Ainsi, les salaires de la fonction publique ont connu une forte modération entre 1982 et 1988. A l'inverse, entre 1988 et 1996, les plans Durafour, Jospin et Lang ont permis un rattrapage important.

En 1997, selon l'Insee, le salaire brut moyen des agents de l'Etat a augmenté de 0,1 % en francs constants (déduction faite de l'inflation de 1,2 %). Les premiers emplois-jeunes, payés au SMIC, ont pesé sur cette évolution. A structure comparable, c'est-à-dire *« à corps, grade et échelon identiques, le salaire moyen a diminué, en francs constants, de 0,5 % en brut et de 0,3 % en net »*, selon l'Insee. Mais la proportion des emplois les mieux rémunérés a augmenté : en 1997, les agents de catégorie A représentaient 45,9 % de l'ensemble des personnels titulaires, contre 44,5 % en 1996. Vieillissement, augmentation de qualification : *« En ajoutant l'effet des avancements et des promotions, le salaire net de prélèvements des seules personnes en place s'est accru de 1,7 % en francs constants »*, indique l'Insee.

Virginie Malingre

« Entre 29 heures et 38 h 10 par semaine »

LA « NOTE de synthèse » établie par l'inspection générale des finances, pour le compte de la mission confiée par le gouvernement à Jacques Roché, a été réalisée à partir de *« neuf enquêtes de terrain »*, menées *« dans plusieurs services centraux et déconcentrés de quatre administrations »* dépendant des ministères de l'agriculture, de la culture, des finances et des anciens combattants. *« Au total,* dit l'inspection générale des finances, *le temps de travail et les régimes de travail de 565 agents des services déconcentrés et de 579 agents des services centraux ont été examinés »*. Cette enquête, ajoute la note, présente *« de solides garanties de fiabilité »*.


VERBATIM

● **Durées hebdomadaires de travail.** La note constate qu'elles sont *« déjà réduites »* et qu'elles varient fortement d'un service à l'autre : *« Sur les neuf services visités, six avaient adopté des durées de travail hebdomadaire inférieures à la durée légale* [39 heures], *avec une amplitude variant de 35 heures à 38 heures »*. Dans cinq de ces cas, *« les décisions étaient irrégulières : réduction de la durée du travail en raison d'une délocalisation (35 heures), d'un déménagement du centre-ville vers la périphérie (37 h 30), de l'instauration d'un quart d'heure "mère de famille" (37 h 30), de l'intégration des 45 minutes de pause méridienne dans le temps de travail (35 minutes), ou bien encore la mise en place d'une réduction uniforme de 15 minutes de la durée quotidienne du travail. »*

● **Régimes de congés et d'absences.** Ils sont *« disparates »*, dit l'inspection générale des finances. *« Dans tous les services visités, les agents bénéficient de jours supplémentaires par rapport au nombre de jours prévus par la réglementation : journée "ministre", jours printemps et hiver, semaine "Malraux", jours du directeur, jour "foire", journée "valise". Au total, le nombre de jours de congé annuel et assimilés, qui s'établit dans la loi à 25 jours ouvrés, majorés le cas échéant de 1 ou 2 jours de fractionnement, varie en réalité de 29 à 35 jours. »*

● **Contrôle des horaires.** Dans quatre cas, estime l'inspection générale des finances, *« les systèmes de gestion électronique permettent de gérer rigoureusement le temps des agents »*. *« Toutefois,* dit-elle, *dans un cas particulier (service du ministère de la culture), le laxisme ambiant a conduit la mission à émettre de sévères observations, et ce d'autant plus qu'il existait une note récente de réprimande générale adressée par le responsable du service. Dans ce document, le directeur constatait qu'une fraction du temps de présence moyen de 30 heures par semaine servait à "l'incontournable lecture du journal", aux "petites courses sur le temps de travail" et aux "inévitables pauses-café" »*.

● **Durée annualisée.** *« Après avoir recensé la durée du travail et les jours d'absence enregistrés en 1997 »*, l'inspection générale des finances a *« procédé à la mesure du temps de travail dans chacun des 9 services dans un cadre annualisé »*, les absences pour formation, arrêt-maladie ou activités syndicales étant considérées comme du temps de travail. Avec ce mode de calcul, la durée moyenne de travail *« s'étage entre un minimum de 29 heures par semaine et un maximum de 38 h 10, soit un écart de 24 % »*.

● **Propositions de réforme.** L'inspection générale des finances estime, d'abord, que *« la mesure du temps de travail dans un cadre hebdomadaire n'est pas adaptée »*. *« Les réductions de la durée du travail décidées au cas par cas (...), outre leur caractère totalement inégal, se traduisent par des inégalités de traitement des agents. »* Ainsi, dit l'inspection générale des finances, *« la mesure du temps de travail sur une durée annuelle, avec l'heure comme unité de mesure, paraît être la meilleure manière, sinon d'atteindre, au moins de rechercher l'équité »*.

La note suggère en outre d'*« écarter toute idée de réduction générale et uniforme du temps de travail »*, car une telle baisse *« perpétuerait les inégalités relevées et conduirait à des durées hebdomadaires de travail inférieures à 35 heures »*. *« Dans les cas particuliers et certainement peu répandus des services de la fonction publique d'Etat qui n'atteignent pas les 35 heures par semaine, il est proposé de les soumettre aux obligations légales selon des modalités adaptées à chaque situation. »* L'inspection générale des finances propose aussi de *« mettre en place des instruments de contrôle des temps de présence »* et, *« à l'instar de ce qui se passe dans le privé »*, de mettre à profit la réduction du temps de travail pour *« accélérer la démarche de modernisation de l'administration »*. Par ailleurs, l'inspection générale des finances note que *« la question des rémunérations des fonctionnaires ne pourra être évitée »*. *« Si la perspective d'une baisse des rémunérations apparaît, en soi, irréaliste, en raison des difficultés qu'elle poserait, une modération des salaires paraît s'imposer pour trois raisons principales »*. Première raison invoquée : *« La question des rémunérations est directement liée à la réduction du temps de travail »* ; deuxième raison : *« Depuis 1990, la rémunération moyenne des personnes en place a évolué trois fois plus vite que l'inflation »*, soit *« 5 % par an »* et *« 3,2 % de gains de pouvoir d'achat, en moyenne, par an »* ; troisième raison : *« La comparaison avec le secteur privé fait apparaître une situation favorable aux agents de la fonction publique d'Etat. »*

La note explique : *« La rémunération nette moyenne mensuelle d'un agent de l'Etat est supérieure de plus de 10 % à celle d'un salarié du secteur privé. Le salaire net médian des fonctionnaires de l'Etat est, quant à lui, supérieur de près de 32 % à celui des salariés du secteur privé. »* Cette situation, conclut la note, *« profite surtout aux agents de catégories B et C qui seront également les premiers bénéficiaires de la réduction du temps de travail »*.

Surprise : la CGT est disposée à débattre de l'annualisation du temps de travail

STRASBOURG
de nos envoyés spéciaux

Réunie en congrès à Strasbourg, la CGT a confirmé, lundi 1er février, son engagement en faveur des 35 heures. Au cours de cette première journée de débats, la direction confédérale a pu mesurer que la mobilisation de ses troupes, sur ce sujet, est désormais réelle. Elle devrait proposer aux autres organisations syndicales, notamment à la CFDT, une grande journée nationale d'action interprofessionnelle et unitaire, qui pourrait se situer le 1er mai. Même si plusieurs voix se sont élevées pour critiquer la signature d'accords sur les 35 heures dans le textile ou à EDF, elles sont restées minoritaires. La majorité des délégués approuve ces démarches, au moment même où le gouvernement peine à obtenir un grand accord emblématique dans le secteur privé.

La CGT n'a pas peur des 35 heures. Maryse Dumas, membre du bureau confédéral, l'a affirmé catégoriquement à la tribune. Longtemps sceptique sur la nécessité de placer les 35 heures au cœur de la *« démarche revendicative »* de son organisation, la numéro deux avait commencé à infléchir sa position au printemps. Lundi, elle a confirmé très nettement ce « tournant ». *« La revendication de la réduction de la durée du travail traverse toute l'histoire des luttes de ce pays »*, a-t-elle souligné, en apportant un soutien de principe à la loi Aubry. *« Sans la loi,* a-t-elle expliqué, *il n'y a jamais eu d'abaissement de la durée hebdomadaire du travail. »* Pour la CGT, les 35 heures doivent permettre de *« créer une dynamique de luttes et de conquêtes progressives, qui gagne tous les aspects des rapports sociaux »*, a indiqué Mme Dumas.

Décidément très positive, la responsable de l'action revendicative a salué le rôle d'aiguillon des 35 heures, en citant l'unité syndicale, *« qui progresse »*. Elle s'est félicitée du *« réel ressourcement revendicatif »* qu'encourage la réduction du temps de travail, en permettant à la CGT de *« rencontrer l'aspiration des salariés à un syndicalisme efficace »*.

« ARBITRAIRE PATRONAL »

A ceux qui s'inquiètent de voir la CGT perdre son âme en *« prenant le stylo »*, Mme Dumas a rappelé que *« signer n'est pas avaliser »* et que *« la conclusion d'un accord n'arrête pas un processus de luttes, mais le relance »*. Contestant la validité d'accords passés par des organisations minoritaires, elle s'est prononcée pour une modification de la réglementation concernant la négociation collective, *« afin qu'un accord ne puisse s'appliquer que s'il est signé par des syndicats représentant une majorité de salariés ou, à défaut, s'il est validé par une consultation des salariés sous responsabilité des organisations syndicales »*.

C'est sur l'annualisation que Mme Dumas a tenu le discours le plus inattendu, faisant sienne une vision très pragmatique de la question. *« L'annualisation, nous y sommes opposés, c'est clair »*, a-t-elle d'abord rappelé, mais le fait est qu'elle est déjà vécue par des millions de salariés. *« Qu'est-ce qui est le plus efficace ?,* a-t-elle demandé. *Répéter le principe ou le faire vivre en définissant, avec les salariés, des revendications concrètes pour leur faire gagner des garanties collectives, faire reculer l'arbitraire patronal, et obtenir qu'une nouvelle réglementation s'impose, plus favorable aux salariés ? »*

La CGT assume le bilan des négociations qu'elle a engagées en matière de réduction du temps de travail, a encore indiqué, en substance, Mme Dumas, rappelant que sur la centaine de négociations ouvertes dans les branches et sur les quarante accords conclus, huit seulement ont été signés par sa centrale. *« Le fait que la CGT s'insère comme elle le fait dans la négociation lui donne plus d'autorité et de crédibilité »*, estime la numéro deux de la centrale, notamment pour peser sur la deuxième loi sur les 35 heures. Après Bernard Thibault, dans son discours d'ouverture (*Le Monde* du 2 février), Mme Dumas a signifié que l'instauration d'un double SMIC serait un *casus belli* pour son organisation.

Avant la mise au point de Mme Dumas, plusieurs délégués n'avaient pas manqué d'exprimer leurs doutes sur le « ressourcement revendicatif » de la centrale. *« Une force qui ne reposerait que sur des négociateurs ne serait pas une force !*, s'est exclamée Geneviève Huot, déléguée d'Avicenne (Seine-Saint-Denis). *Le débat doit continuer en s'appuyant sur les réalités du terrain. »* *« Si les salariés adhèrent à la CGT, c'est parce qu'elle est radicale*, a rappelé Marie-Louise Dupas, déléguée du centre hospitalier d'Angers. *Le stylo, laissons-le à d'autres ! Les travailleurs n'ont rien à y gagner. »* *« Ma fédération a refusé de signer, et je m'en félicite*, ajoute Alain Davanture, au nom des salariés du bâtiment de Colas Montceau. *Je suis mandaté pour que la CGT ne signe aucun accord qui conduise à l'annualisation, au gel des salaires ou à la remise en cause des garanties collectives. »*

La tonalité des discours était, pourtant, largement favorable au concept de *« signature offensive »*, développé la veille par M. Thibault. Les délégués ont chaleureusement applaudi l'intervention de Laurence Marchant, au nom des chômeurs du Nord, affirmant que *« la signature à EDF ou ailleurs »* avait rendu l'espoir aux chômeurs. *« Dans les couloirs du siège de la confédération à Montreuil, toutes les occasions sont bonnes pour culpabiliser ceux qui signent*, a lancé Kader Chigri, délégué de l'entreprise Peaudouce. *Cette façon de montrer du doigt ceux qui se battent sur le terrain pour des concessions n'est pas acceptable. Le discours dur, c'est la facilité. »*

Alexandre Garcia et Caroline Monnot

l mesurée par Bercy



Un accord est sur le point d'être bouclé à La Poste

APRÈS Air France et EDF-GDF, La Poste s'apprête à « boucler » sa négociation sur les 35 heures. Dans cette entreprise de 307 000 personnes – des fonctionnaires, en très grande majorité –, l'équation est d'autant plus complexe que l'Etat l'a explicitement exclue des aides à la réduction du temps de travail. Martin Vial, le directeur général, devait envoyer aux organisations syndicales, mardi 2 février, un projet d'« *accord-cadre sur le dispositif d'application de l'aménagement et de la réduction du temps de travail à La Poste* ».

Répondant aux questions du *Monde*, M. Vial rappelle que ce texte est « *le fruit d'une concertation et de négociations qui ont débuté dès février 1998, qui ont donné lieu à deux réunions plénières, l'une en juillet, l'autre en décembre, et à onze rencontres bilatérales dont quatre depuis décembre avec chacune des six organisations syndicales* ». Parallèlement à cette démarche « *discrète, mais sérieuse et constructive* », soixante-neuf sites-pilotes ont été choisis, dès l'été 1998, pour expérimenter la réduction du temps de travail. En outre, des études ont été menées pour permettre d'harmoniser la situation future de La Poste par rapport à celle de ses principaux concurrents.

Le texte « se veut porteur d'une quadruple dynamique »

Le texte que M. Vial envoie aux syndicats se veut « *porteur d'une quadruple dynamique* ». Les clients doivent en être les premiers bénéficiaires. « *L'aménagement et la réduction du temps de travail* [ARTT] *seront mis en place à l'occasion d'une réorganisation de l'ensemble des services* », précise le directeur général. La réorganisation des bureaux permettra que les files d'attente ne dépassent plus cinq minutes. L'accueil de la clientèle, dans les plates-formes téléphoniques des services financiers, sera renforcé. L'accord prévoit « *une adaptation des horaires d'ouverture des bureaux aux besoins locaux de la clientèle, voire leur extension dans certaines circonstances* ».

L'épineuse question de l'ouverture le samedi n'est ni explicite ni totalement exclue. Outre un plan de qualité totale, qui sera mis en œuvre dès 1999, l'accord prévoit un « *redéploiement des emplois sur les métiers en contact avec la clientèle* ». Aucun chiffre n'est donné, mais la direction a déjà fait savoir qu'elle souhaite qu'en 2002, deux tiers des postiers soient en contact avec la clientèle. Environ 30 000 postiers devraient être ainsi réaffectés soit aux guichets, soit à la distribution, soit à des tâches commerciales.

Les deuxièmes bénéficiaires seront les postiers eux-mêmes. « *L'ARTT se traduira par une réduction effective à 35 heures pour les postiers dont la durée du travail est actuellement supérieure* », indique M. Vial. 91 % des agents seront concernés. Les 9 % restants travaillent généralement la nuit dans les centres de tri, où leur durée de travail est de 32 heures par semaine. « *En fonction des négociations locales, le travail s'effectuera sur des cycles de quatre, cinq ou six jours. Mais la réduction du temps de travail privilégiera des jours de repos supplémentaires par rapport à une diminution du nombre d'heures travaillées dans la journée* ». Sur les conditions du travail de nuit, une réflexion sera engagée.

Paradoxalement, une des conséquences des 35 heures sera de répondre au désir de nombreux contractuels de La Poste, qui souhaitent travailler davantage. « *50 % des cinquante mille agents sous contrat à durée indéterminée à temps partiel ou intermittent se verront proposer un emploi à temps complet* », assure M. Vial. Les huit mille agents qui travaillent moins de 800 heures par an effectueront, désormais, au moins 800 heures, ce qui leur permettra de bénéficier d'une couverture sociale comme les autres salariés. Enfin, les contractuels à temps partiel, dont le temps de travail n'augmenterait pas, verraient leur salaire progresser de 11 %, afin de ne pas être défavorisés par rapport aux agents passant de 39 heures à 35 heures sans perte de salaire.

Troisième dynamique de l'accord : l'emploi. De 1993 à 1997, dix mille postiers, en moyenne, quittaient, chaque année, l'entreprise, et six mille à sept mille personnes étaient recrutées. L'accord prévoit qu'en 1999, vingt mille départs seront compensés par autant de recrutements en équivalent temps plein, ce qui correspond à davantage encore de personnes physiques. « *Nous allons donc augmenter de 42 % le nombre de recrutements en 1999 et 2000* », précise M. Vial. En contrepartie, le nombre des contrats à durée déterminée diminuera de 20 %, et le nombre de moyens complémentaires en personnel – essentiellement les heures supplémentaires et CDD –, de 10 %. Les postiers recrutés ne seront pas tous fonctionnaires, mais, « *dès le premier trimestre 1999, un concours offrira trois mille places de facteurs fonctionnaires, et d'autres concours offriront un nombre global de places au moins égal* », précise le directeur général. Le nombre de jeunes en alternance augmentera de 33 %. Il y aura, à La Poste, deux mille jeunes apprentis.

Enfin, la quatrième dynamique concerne, selon M. Vial, « *la croissance et l'équilibre économique et financier* », car « *la valeur ajoutée de l'entreprise doit augmenter plus rapidement que sa masse salariale* ». Selon M. Vial, cet accord sera « *autofinancé* ». « *Ni l'Etat ni les clients n'en supporteront le coût* », assure-t-il.

Les syndicats indiqueront, d'ici à mi-février, s'ils signent ou non ce texte. Sa mise en œuvre nécessitera, par la suite, des accords locaux. Quant à la réorganisation des bureaux, mandat a été donné aux responsables d'y réfléchir avec chaque agent concerné, mais aussi avec les syndicats et les clients. Une première dans une entreprise publique !

Frédéric Lemaître

PUBLICATION JUDICIAIRE

« Par arrêt en date du 19 juin 1997, la XI[e] chambre correctionnelle de la cour d'appel de Paris a déclaré Jean-Marie COLOMBANI, directeur de la publication « LE MONDE », et Marie-Victoire LOUIS coupables du délit de diffamation publique envers Jacques PEYRAT, avocat, à la suite de la publication dans « LE MONDE » daté du 8 mars 1996 d'une tribune libre de Marie-Victoire LOUIS intitulée « Véronique AKOBE, une Sarah en FRANCE », dans laquelle l'auteur insinue que Jacques PEYRAT n'a pas convenablement défendu Véronique AKOBE devant la cour d'assises de NICE en raison de ses convictions politiques. La cour a condamné Jean-Marie COLOMBANI et Marie-Victoire LOUIS à une amende de 5 000 F, a alloué à Jacques PEYRAT une indemnité de 10 000 F et a ordonné la publication du présent communiqué. »

Le PS à la recherche d'une position équilibrée sur la construction européenne

Le document préparatoire à sa convention de mars entend articuler Europe et nation

A quatre mois et demi des élections européennes, le Parti socialiste estime qu'il doit « *politiser l'Europe* ». Le bureau national du PS devait examiner, mardi 2 février, un document préparatoire à sa convention « *nation-Europe* » qui aura lieu le 27 mars. Il veut faire du « *besoin de plus d'Europe* » une réponse à la « *crise de l'appartenance* » à la nation en prônant une « *Fédération d'Etats-nations* ».

SANS REPRENDRE à son compte les récents accents de Lionel Jospin sur « *l'amour de la patrie* », mais sans davantage vouloir substituer l'Europe à la nation, le Parti socialiste recherche un nouvel équilibre entre la nation et l'Europe en vue de sa convention du 27 mars sur ce thème. Le texte préparatoire de 21 pages, rédigé par Alain Bergounioux, Pierre Guidoni et Pervenche Berès, les trois rapporteurs de la convention, avec le concours de François Hollande, Jean-Christophe Cambadélis et Henri Weber, présente un soigneux balancement entre la nation et l'Europe. Tenant compte des réponses des militants au questionnaire qui leur avait été adressé en décembre (*Le Monde* du 19 décembre), ce document de travail voit dans le « *besoin de plus d'Europe* » une réponse à « *la crise de l'appartenance* » à la nation, afin de pouvoir « *préserver la fonction d'intégration que remplissent les Etats nationaux* ».

Citant à la fois François Mitterrand, dès la première phrase, Jacques Delors et Léon Blum, le texte s'insurge contre « *une vision nostalgique de la souveraineté nationale* » et voit dans la reprise de la notion de fédération d'Etats-nations, déjà adoptée en avril 1996, une synthèse entre « *le fédéralisme nécessaire* » et le respect des « *compétences essentielles de la nation* ». Cette notion lui paraît ouvrir la voie, pour le XXI[e] siècle, au renforcement d'un « *vouloir-vivre ensemble* », selon la formule d'Ernest Renan, européen « *respectueux des identités de chaque pays* ».

Se situant plus que jamais en pôle central de la majorité « plurielle », le PS, ouvert à l'idée d'accueillir le Mouvement des citoyens sur sa liste avec les radicaux de gauche, défend l'objectif de l'universalité des valeurs françaises. Avec la construction européenne, assure le document, cette universalité de la démarche française – « *réalité de notre exception culturelle* » – « *peut enfin s'épanouir sur tout le continent si nous avons assez confiance en nos propres valeurs pour convaincre les autres nations de les adopter* ». « *La démocratie française sera le meilleur vecteur de l'universalité française sur notre continent et dans le monde* », assurent les auteurs du rapport qui récusent l'affirmation de Jacques Chirac d'une Europe « *ni de droite ni de gauche* ».

Dans ses propositions concrètes sur une « *Europe pour les peuples* », le document de travail reprend les 21 engagements du Manifeste du Parti des socialistes européens (*Le Monde* du 28 janvier), adopté – avec de légères retouches sur l'immigration clandestine, l'environnement et les jeunes – lors d'une réunion des leaders les 29 et 30 janvier à Vienne, en Autriche. Il mentionne ainsi la nécessité de « *réduire l'instabilité du système monétaire et financier international* », de « *mettre en œuvre de nouvelles ressources pour financer l'investissement* » ou encore d'un « *pacte européen pour l'emploi* » qui, précise-t-il, « *fixe des critères de décroissance du chômage* ». Mais il va plus loin en réclamant un nouveau traité social européen qui engloberait la charte des droits civiques, économiques et sociaux, prévue par le *Manifeste*, un salaire minimum et un mécanisme de convergence salariale européens, des conventions collectives européennes et des nouveaux droits d'association, de négociation et d'action.

INITIATIVE SUR L'EMPLOI

M. Hollande, qui s'est félicité, lundi 1[er] février, que le PS ait marqué « *de son empreinte* » ce Manifeste, jugé « *court, dynamique, mobilisateur, clair* », a précisé que lors du congrès du PSE à Milan les 1[er] et 2 mars, où il sera officiellement adopté, une « *initiative* » sera lancée sur la croissance et l'emploi. Le texte du PS se montre aussi plus exigeant sur l'harmonisation fiscale, en préconisant « *un taux minimum de taxation des revenus de l'épargne applicable à tous les épargnants* », un impôt sur les bénéfices des sociétés et une taxation de la consommation d'énergie polluante. Jugeant qu'« *il n'est plus acceptable que l'Union continue à héberger des "paradis fiscaux" du fait d'un droit de veto de certains Etats* », il recommande que sur ce sujet, les décisions du Conseil des ministres soient prises « *à la majorité qualifiée* ».

D'ici la fin mars, le PS disposera de ses instruments de campagne européenne. Il ne lui reste plus qu'à choisir sa tête de liste. Conforté sur la scène européenne par sa participation au sommet de Vienne, M. Hollande reste très sollicité. Julien Dray pour la Gauche socialiste et Alain Richard pour les rocardiens viennent de faire appel à lui. Les arguments du premier secrétaire pour ne pas être candidat sont connus. S'il siège au Parlement européen, il est obligé, en anticipant la prochaine loi sur le cumul des mandats, d'abandonner son siège à l'Assemblée nationale. Il s'y refuse d'autant plus qu'une élection partielle en Corrèze – comme dans le Loir-et-Cher en cas de candidature de Jack Lang – risque d'être préjudiciable à la majorité. S'il annonce qu'il ne siègera pas à Strasbourg, il nourrit le procès d'un non-respect des électeurs. M. Hollande ne devrait plus guère tarder à prendre sa décision. Mardi 2 février, le député européen Jean-Pierre Cot l'a informé de sa décision de ne pas solliciter le renouvellement de son mandat. Afin, lui dit-il, de laisser la place à « *cette nouvelle génération* » qu'il incarne...

Michel Noblecourt

Davantage d'Europe « pour préserver la fonction d'intégration » des Etats

LE DOCUMENT de travail à partir duquel le PS prépare sa convention « *nation-Europe* » affirme d'emblée que « *la construction européenne se trouve manifestement à un nouveau tournant de son histoire* ». La période qui s'ouvre « *peut et doit enfin être celle de l'Europe politique et sociale* ». Le projet veut « *donner chair* » à l'idée de faire de l'Union européenne une « *Fédération d'Etats-nations* ». Ce choix fondamental « *nous oppose aussi à ceux qui, faisant souvent de la nation une fin en soi, campent sur une vision nostalgique de la souveraineté nationale, érigée en principe mythique et absolu* ». Cette « *réorientation de la construction européenne* » s'accompagne d'un « *attachement à la nation, espace toujours vivant de démocratie et de solidarités* ».


VERBATIM

« *Nous ne pouvons aller pour autant, jusqu'à la proclamation immédiate d'une sorte* "d'Etat européen" *absorbant les vieilles nations et exerçant l'intégralité de leurs prérogatives actuelles*, souligne le texte. *Il nous faut, en effet, prendre en compte la force du sentiment d'appartenance. Dans une France s'interrogeant sur son identité républicaine, sous-estimer cette réalité serait d'ailleurs porteur de danger pour le projet européen lui-même.* »

Le document affirme que « *c'est dans le cadre de l'Etat-nation que s'est institutionnalisée traditionnellement l'idée républicaine, reprise par la gauche, d'une action consciente des citoyens sur la société. Les droits sociaux qui complètent la citoyenneté politique (...) ont été acquis dans ce cadre national* ». Il attribue la crise du sentiment d'appartenance à « *la progression de l'individualisme* », à la « *tentation du communautarisme* » ainsi qu'au chômage et à la précarité qui expliquent « *la plupart des incivilités et des violences que nous connaissons et qui menacent les institutions républicaines. (...) Nous avons besoin de plus d'Europe pour préserver la fonction d'intégration que remplissent les Etats nationaux. (...) La nation aujourd'hui ne doit pas se définir essentiellement par l'opposition à un ennemi ou s'affirmer contre les identités régionales, elle est essentiellement le cadre de la citoyenneté et de la solidarité, entre ceux qui ont un emploi et ceux qui n'en ont pas, entre les générations, entre les territoires. (...) L'unité européenne que nous voulons n'est donc pas l'uniformité d'un espace centralisé mais celle qui résulte d'une volonté politique, se traduisant dans des institutions communes et agissant à travers les Etats* ».

DÉFENSE DES SERVICES PUBLICS

Dessinant les contours d'une « *Europe pour les peuples* », le projet fait des propositions sur la défense des services publics, une nouvelle politique de concurrence, une réforme de la politique agricole commune et des fonds structurels, l'environnement. Il plaide pour « *l'instauration d'un espace judiciaire européen* » qui doit « *rester respectueux du rôle des systèmes judiciaires nationaux* ». Il préconise « *un service volontaire européen* » qui donnerait à la jeunesse « *les moyens d'accomplir à l'étranger des tâches d'intérêt général* ». Il se prononce pour une « *politique étrangère et de sécurité communes* » pour faire de l'Europe « *un rempart* » contre des agressions qui peuvent être aussi commerciales et « *un tremplin* » afin qu'elle agisse pour « *le développement des pays les plus pauvres* ». Il plaide pour « *une identité européenne plus clairement définie* » au sein de l'Alliance atlantique.

Sur la réforme des institutions, le projet souhaite que les textes fondamentaux – qui pourraient constituer une « *Constitution européenne* » – fassent mieux « *apparaître l'articulation des compétences entre l'Union et les Etats-membres* » et écarte « *toute forme de communautarisation rampante, en particulier pour ce qui relève de l'organisation interne des Etats* ». Favorable à une révision institutionnelle « *avant toute nouvelle adhésion* », il se prononce pour une Commission « *clairement responsable devant le Parlement et le conseil européen* », « *un recours systématique au vote de la majorité dans les domaines communautaires* », accompagné d'une pondération des voix, une généralisation du rôle de « *co-législateur* » du Parlement à l'ensemble du domaine communautaire.

Le texte prône l'exploration d'une « *fiscalité européenne* », la création d'« *espaces de délibération* » pour les forces civiques et sociales, un contrôle démocratique des institutions communes. Il envisage aussi d'établir « *une relation* » entre le mode de désignation de la Commission « *et le suffrage universel* », qu'il s'agisse d'en « *parlementariser la composition* » ou de « *lier* » le choix du président aux élections européennes. Le Parlement européen devra être « *associé pleinement* » à la préparation de la révision des institutions.

Les désaccords se multiplient entre M[me] Aubry et le directeur de la « Sécu »

LE TORCHON brûle lentement entre Martine Aubry et le directeur de la Caisse nationale d'assurance-maladie des travailleurs salariés (CNAMTS), Gilles Johanet, qu'elle a pourtant choisi pour ce poste en juillet 1998. Une petite phrase, lâchée récemment par Dominique Marcel, directeur de cabinet de la ministre de l'emploi et de la solidarité, en dit long sur les relations difficiles que celle-ci entretient avec ce haut fonctionnaire issu du sérail socialiste, qui s'est lancé dans la chasse au « gaspi » à la « Sécu ».

En marge de la présentation du projet de loi sur la couverture maladie universelle (CMU), le 28 janvier, M. Marcel, déclarait : « *La direction de la CNAMTS devrait se mettre sérieusement au travail* », une manière de dire que le « plan stratégique » préparé par le patron de la CNAMTS n'était pas satisfaisant. Dix jours auparavant, la ministre s'en était pris à une idée chère au directeur de la CNAMTS : un conventionnement sélectif des médecins par la Sécurité sociale, qui permettrait aux caisses de ne travailler qu'avec des praticiens s'engageant à améliorer la qualité des soins et à ne prescrire que ce qui est médicalement utile. « *C'est une fausse solution. Ne comptez pas sur moi pour sélectionner les jeunes médecins* », avait répondu M[me] Aubry.

Or, ce conventionnement sélectif est suggéré dans les « orientations stratégiques » 1999-2002 de la CNAMTS, votées le 13 octobre par le patronat, la CFDT, la CFTC, la CFE-CGC et la Mutualité française. L'idée pourrait être reprise dans le plan statégique que la caisse nationale doit soumettre au gouvernement, fin février ou début mars. Le président du Medef (ex-CNPF), Ernest-Antoine Seillière, a prévenu que si l'Etat refuse à la CNAMTS les outils nécessaires à l'amélioration du système de santé, le patronat se désengagera de la gestion de l'assurance-maladie fin 1999.

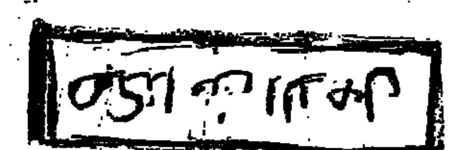
D'autres sujets ont récemment opposé M[me] Aubry à M. Johanet. Début octobre, ce dernier avait fait savoir que le quota d'étudiants en médecine autorisés à passer en deuxième année (*numerus clausus*) envisagé par les ministères de la solidarité et de l'éducation nationale était trop important au regard des besoins futurs. Le gouvernement n'en a tenu compte qu'en partie. En novembre, M[me] Aubry avait rejeté une autre de ses propositions : la modulation des remboursements, que M. Johanet souhaite à terme réduire pour les assurés refusant de souscrire un abonnement chez un médecin généraliste « référent ». « *Le gouvernement n'a pas l'intention de limiter les remboursements ou de faire payer différemment les malades selon le choix du médecin qu'ils comptent réaliser* », avait tranché la ministre.

DÉRAPAGE NON CONTRÔLÉ

Ces tensions interviennent au moment où le gouvernement perd le contrôle des dépenses médicales. Sans mesures de redressement, le déficit cumulé de la branche maladie de la « Sécu » pourrait atteindre 30 milliards de francs sur la période 1998-1999. « *M[me] Aubry a beau dire que rien n'autorise une telle prévision*, analyse un expert, *cette perspective est malheureusement parfaitement plausible.* » Or, depuis l'annulation par le Conseil constitutionnel du mécanisme de sanctions collectives des médecins libéraux en cas de dérapage des dépenses (*Le Monde* daté 20-21 décembre 1998), le gouvernement cherche un nouveau dispositif d'encadrement de l'activité des praticiens.

« *La décision du Conseil constitutionnel aura des conséquences incalculables* », reconnaît un expert gouvernemental, qui pense qu'« *elle va compromettre pour longtemps* » toute régulation efficace du système de soins. Pour l'heure, M[me] Aubry en est réduite à exiger un renforcement des contrôles et des sanctions individuelles des médecins, alors que le CNAMTS privilégie une responsabilité collective de la profession.

Jean-Michel Bezat



SOCIÉTÉ

CORSE **Sur la base de témoignages recueillis à l'automne 1998 et aujourd'hui recoupés, les enquêteurs chargés du dossier de l'assassinat du préfet de Corse, Claude Erignac, affirment avoir « ciblé » les commanditaires et les membres du commando ayant participé à l'opération. ● BASÉS en Haute-Corse, les *premiers appartiendraient à la* mouvance ultra-nationaliste, dite « enseignante » ; les seconds, au nombre de cinq à six personnes, seraient d'anciens activistes du FNLC aux*quels se seraient adjoints d'anciens* condamnés de droit commun et *un* ancien légionnaire. ● DEPUIS L'ASSASSINAT *du préfet Erignac,* le 6 février 1998 à Ajaccio, de nombreuses *procédures,* aussi bien administratives que judiciaires, ont été mises en œuvre, visant à établir l'état de droit sur l'île. Elles ont permis de mettre au jour une multitude de dysfonctionnements et de dérives.**

Les enquêteurs auraient « ciblé » les auteurs de l'assassinat du préfet Erignac

Les commanditaires du meurtre appartiendraient à la mouvance ultra-nationaliste « enseignante ». Les membres du commando ayant participé à l'opération seraient pour une part d'anciens du FNLC, d'autre part d'anciens condamnés de droit commun

À QUELQUES JOURS du premier anniversaire de la mort du préfet de la région Corse, Claude Erignac, le 6 février 1998, à Ajaccio (Corse-du-Sud), l'enquête sur l'assassinat bute *sur un paradoxe* qui pourrait retarder la résolution de cette affaire. Les policiers estiment avoir ciblé les probables commanditaires et membres du commando à l'origine *de la mort du préfet* Erignac. Les instigateurs seraient issus de la mouvance radicale enseignante du nationalisme corse et auraient établi des liens avec une fraction extrémiste *agricole. Le groupe* opérationnel serait composé de personnes issues d'un milieu mêlant nationalisme et droit commun, localisé à Ajaccio (Corse-du-Sud) et dans ses environs.

Pour autant, les enquêteurs sont *toujours à la recherche* d'éléments suffisamment probants qui leur permettraient d'arrêter les suspects et de les mettre entre les mains de la justice. En outre, même s'ils se disent *aujourd'hui à peu près certains* d'avoir identifié des personnes impliquées dans l'assassinat du préfet, ils ne semblent pas, pour l'heure, être capables de déterminer avec précision les responsabilités de chacun lors de l'opération. Enfin, il *semble bel et bien que les dysfonctionnements* apparus dans le cours de l'enquête entre la police judiciaire et la gendarmerie aient entravé le déroulement des investigations (*Le Monde* du 15 janvier).

A en croire les premiers éléments *recueillis par les enquêteurs,* les commanditaires, au nombre de cinq ou six; seraient basés en Haute-Corse, à Bastia et à Corte. Ayant toujours refusé la voie du *compromis avec l'Etat français,* ils se situeraient, depuis le milieu des années 80, en marge du mouvement nationaliste. Engagés dans *une logique indépendantiste,* ils appartiendraient à la mouvance dite *« enseignante »* qui a toujours inspiré et alimenté les organisations nationalistes corses sans pour autant apparaître au premier plan. Leur analyse politique paraît essentiellement construite sur une opposition frontale et violente avec l'Etat.

LEADERS PRÉSUMÉS

Les deux leaders présumés de ce groupe ont *activement participé,* depuis les années 70, à la vie syndicale enseignante nationaliste et tenté de créer, sans succès, un mouvement fédérateur. Estimant que les groupes nationalistes officiels s'étaient détournés de l'idéal du *combat nationaliste, ils paraissent* avoir opté, avec cet assassinat, pour une brutale remise en cause de la ligne suivie, à partir du mois de janvier 1996, par le principal mouvement nationaliste corse A Cuncolta Independentista, engagé dans une logique de négociation avec le gouvernement de l'époque dirigé par Alain Juppé. *Dans le cadre de cette* stratégie, ils auraient conservé des relations avec la fraction la plus activiste des agriculteurs nationalistes, installés dans la plaine orientale, eux-mêmes engagés dans un bras de fer avec l'Etat pour obtenir un *réaménagement de la dette agricole.*

Le groupe opérationnel serait, quant à lui, composé de cinq à six personnes résidant à Ajaccio et dans ses environs. Si l'on en croit les éléments découverts au cours de *l'enquête, le commando compterait* dans ses rangs d'anciens activistes du FLNC localisés dans la vallée de la Gravone et au col Saint-Georges, au sud d'Ajaccio. Déjà condamnés dans plusieurs affaires, ses *membres seraient rompus* aux techniques militaires et à la vie en clandestinité. Ils auraient agi avec des personnes condamnées pour des affaires de droit commun et réinsé*rées professionnellement dans le* secteur automobile.

TRAVAIL DE RECOUPEMENT

Par ailleurs, un ancien légionnaire, soupçonné d'exercer des fonctions d'instructeur au sein de la mouvance nationaliste, pourrait avoir joué un rôle dans la préparation de cette opération.

Ces informations, obtenues sur la base de témoignages concordants à l'*automne* 1998, ont *été* recoupées depuis par les policiers et les gendarmes. Ce travail de recoupement aurait en outre permis aux enquêteurs de recueillir d'autres informations.

Ainsi, une réunion entre le commando d'Ajaccio et le chef des commanditaires aurait été organisée, à Ajaccio, dans un appartement loué au nom de la sœur d'un des membres présumés du groupe, au *mois d'août 1998. Les Renseigne*ments généraux et la gendarmerie, qui travaillaient parallèlement sur ce rendez-vous clandestin, semblent penser qu'il s'agissait de la première rencontre entre les commanditaires et le groupe opéra*tionnel depuis* le 6 *février.*

Par ailleurs, un certain nombre d'éléments permettraient d'affirmer que le préfet Claude Erignac aurait été l'objet, plus d'un mois avant sa mort, d'une première tentative d'assassinat. Prévue lors d'un match *de volley-ball auquel il assistait,* à Ajaccio, l'opération aurait été annulée in extremis après l'arrivée imprévue de membres de la sécurité.

Reste que la manière dont tous ces éléments – dont la plupart des *responsables* de l'enquête s'accordent à reconnaître l'importance – ont été obtenus a laissé des traces qui peuvent porter préjudice à l'enquête. Le patron de la division *nationale antiterroriste* (DNAT), le contrôleur général Roger Marion, ne cache pas, aujourd'hui, sa colère. Selon lui, les gendarmes et le préfet de Corse, Bernard Bonnet, auraient mené parallèlement leur enquête sans transmettre les éléments découverts à son service et aux Renseignements généraux, causant ainsi un retard à trois mois. Saisis de l'enquête sur l'attentat perpétré contre la gendarmerie de Pietrosella (Corse-du-Sud), où fut dérobé l'arme qui tua le préfet Erignac, les gendarmes auraient, de fait, conduit leurs propres investigations sur l'assassinat du préfet sans en avertir quiconque. Le conflit deviendra ouvert lors de l'interpellation, par la DNAT, d'un enseignant *nationaliste,* Jean Castella, le 18 novembre 1998. Les gendarmes l'avait également placé sous surveillance dans le cadre d'une enquête sur une préparation d'attentat contre la gendarmerie *de Belgodère* (Haute-Corse).

La gendarmerie affirme que l'intervention, jugée inopinée, de la DNAT sur une cible *« sensible »* a compromis les chances de surprendre en flagrant délit des individus pouvant avoir joué un rôle dans l'affaire Erignac. Selon les gendarmes, les méthodes *« expéditives »* de la DNAT ont permis aux personnes recherchées de connaître l'état d'avancée de l'enquête. Enfin, les moyens militaires sans précédent débloqués par le gouvernement paraissent, *aujourd'hui, voués à l'inaction, ce qui,* aux yeux des gendarmes, ne fait qu'accentuer le sentiment de gâchis.

Jacques Follorou

Marcel Lorenzoni clame son innocence

Interpellé trois jours après l'assassinat du préfet, le 9 février 1998, et présenté comme un personnage central de cette affaire, l'agriculteur nationaliste, Marcel Lorenzoni, ne cesse, *depuis, de clamer* son innocence. La justice lui reproche d'avoir stocké des armes à son domicile et joué un rôle dans l'assassinat du militant nationaliste Robert Sozzi, en 1993. Incarcéré à la prison de Fresnes, il nie toutes les accusations portées contre lui. Un comité de soutien animé par ses frères a dénoncé, à plusieurs reprises, les conditions dans lesquelles les juges antiterroristes parisiens maintiennent en détention Marcel Lorenzoni qui mena, au *mois de mars,* une grève de la faim en signe de contestation.

« Mon client a seulement été interrogé sur la filière agricole corse ou sur son parcours nationaliste,* nous a précisé son avocat, Lucien Felli. *Il n'a jamais été mis en cause dans le cadre de l'assassinat du préfet Erignac, pourtant les supputations des magistrats laissent entendre qu'il pourrait être au courant de quelque chose. Il s'agit d'un montage grossier destiné à le désigner comme le bouc-émissaire rêvé. »

Douze mois d'enquêtes

● **6 février 1998 :** le préfet de la région Corse, Claude Erignac, est touché mortellement par trois balles de pistolet, en plein centre d'Ajaccio (Corse-du-Sud).
● ***9 février 1998 :*** le président de la République, Jacques Chirac, et son premier ministre, Lionel Jospin, ainsi que les principaux ministres du gouvernement se *déplacent à Ajaccio* et s'engagent à rétablir l'Etat de droit sur l'île.
● **17 avril 1998 :** l'inspection générale des finances remet son rapport sur la gestion des aides agricoles par la caisse régionale du Crédit agricole. Elle met en *évidence l'existence d'un* véritable système de détournement. La justice est saisie.
● **9 septembre 1998 :** la commission d'enquête parlementaire sur la gestion des *fonds publics en Corse rend un* rapport accablant au premier ministre. De nombreuses dérives sont relevées et les collectivités locales ainsi que les pouvoirs *publics sont critiqués pour leur* actions passées.
● **16 décembre 1998 :** l'Assemblée nationale confirme la suppression de l'avantage fiscal sur les successions en Corse. A partir du 1er janvier 2000, les arrêtés Miot, *garants de cet acquis depuis le* 21 prairial an IX (juin 1801), ne seront plus en vigueur.
● **16 décembre 1998 :** la caisse régionale du Crédit agricole de Corse est mise en examen, en tant que personne morale, dans l'affaire, instruite au tribunal de Bastia (Haute-Corse), du détournement des prêts agricoles dispensés par cette banque.
● **18 décembre 1998 :** le Conseil d'Etat annule le scrutin des élections territoriales en Corse *des 15 et 22 mars en raison* d'irrégularités dont l'avait saisi Edmond Simeoni, chef des autonomistes de l'Union du peuple corse (UPC).

Un an de procédures visant à instaurer l'état de droit sur l'île

L'ONDE de choc provoquée, le 6 février 1998, par l'assassinat du préfet de région en Corse, Claude Erignac, aura, au cours de cette année, touché toute la société insulaire. Les pouvoirs publics ayant *déclaré vouloir instaurer* l'état de droit sur l'île, des procédures de contrôles, aussi bien administratives que judiciaires, ont visé de nombreux secteurs économiques vitaux pour la population corse. A en juger par les enquêtes actuelle*ment en cours* – sur lesquelles *Le Monde* fait le point –, la Caisse régionale du crédit agricole de Corse, la Chambre régionale d'agriculture, la Caisse de mutua*lité* sociale agricole, les conseils généraux et les chambres de commerce et d'industrie figurent parmi les pôles clientélistes dont les dysfonctionnements sont les plus flagrants.

La mise au jour de ces dérives, *souvent cautionnées, dans le passé,* par les gouvernements successifs, a déstabilisé une bonne partie des réseaux politiques et économiques régnant sur la Corse. Favorablement accueillie, dans un premier temps, par la population, la dénonciation du détournement de l'argent public a été, par la suite, confondue avec d'autres mesures radicales décidées par l'Etat, en matière d'urbanisme ou de fiscali*té. Cet amalgame et la multiplica*tion des vérifications auxquelles ces mesures ont donné lieu, ont laissé poindre, au sein de l'opinion insulaire, l'idée que la société corse était stigmatisée dans son ensemble.

● **La Caisse de mutualité sociale agricole de Corse (CMSA)**

Objet d'un rapport, remis aux ministres compétents à la fin septembre 1998 par les inspections générales de l'administration, des affaires sociales et des finances, la *Mutualité sociale agricole a illustré,* aux yeux des rapporteurs, *« les limites extrêmes de la dégradation de l'Etat ».* Cette caisse, chargée d'assurer la couverture sociale des agriculteurs corses et dont l'avis est nécessaire pour obtenir des aides agricoles, est en faillite. Les créances à recouvrer s'élèvent à plus de 680 millions de francs. Si la responsabilité incombe, en partie, aux dérogations accordées par les pouvoirs publics, à partir de 1988, le rôle joué par les responsables de la caisse paraît très important.

Les éléments recueillis par ces trois inspections indiquent que la direction de la caisse a favorisé, au cours de ces années, le non- paie*ment des cotisations. Le taux de* recouvrement pour la Corse est de 27 %, alors que la moyenne nationale est à 92 %. De plus, faute de n' avoir jamais véritablement engagé de poursuites contre les mauvais payeurs, la MSA a perdu près de 100 millions de francs. Par ailleurs, désireux *« de ne pas alourdir ses fichiers »,* le directeur de la caisse n'a pas cru devoir émettre les majorations au titre *des retards de cotisations, ce qui* a, de nouveau, causé la perte de 100 millions de francs.

L'affiliation au régime agricole paraît n'avoir jamais été contrô*lée. Plus de mille personnes,* dont l'élevage ne constituait pas l'acti*vité dominante, ont été* inscrites sur des critères contestés par les inspections. Enfin, un grand nombre d'affiliés à la MSA recevaient, depuis des années, leur *courrier à Paris et déclaraient* ne percevoir aucun revenu agricole, sans que cela conduise à leur radiation. Ces déclarations suspectes ont permis, néanmoins, à certains de bénéficier de subventions et de prêts *via* le Crédit agri*cole de Corse. Enfin, le* président de la MSA était lui-même débiteur auprès de sa propre caisse, ce qui le rendait légalement inéligible. Deux jours après l'arrivée des missions d'inspection, il réglait sa dette envers la Mutualité sociale *agricole.*

● **La Chambre d'agriculture de Haute-Corse et la Chambre régionale d'agriculture de Corse**

La mission de l'inspection générale des finances sur la Chambre d'agriculture de Haute-Corse, présidée par Michel Valentini, mis en examen, par ailleurs, dans le dossier des détournements de prêts du Crédit agricole de Corse, a clairement démontré l'inefficacité de l'*organisme et* l'irresponsabilité de ses responsables. Non seulement la trésorerie de cette chambre accuse un déficit de plus de dix millions de francs, mais le recrutement du personnel est jugé incohérent et les rémunérations *paraissent non maîtrisés, à l'image* des 700 000 F de frais de représentation que le président Valentini s'est accordé entre 1996 et 1997. La compétence du personnel de la chambre est reconnue par les inspecteurs, *mais l'intervention « autoritaire »* du directeur a rendu, disent-ils, la conduite de cet organisme d'une efficacité *« illusoire ».* Quant à la Chambre régionale d'agriculture, son état est qualifié de *« léthargique ».*

● **La Caisse régionale du crédit agricole de Corse**

Principal bailleur de fonds de l'île et relais de l'Etat dans le cadre de ses plans d'aide à l'agriculture *insulaire, le Crédit agricole a été* le premier bastion visé par l'« opération mains propres » engagée par l'Etat. Remis le 17 avril aux ministres des finances, de l'industrie et de l'agriculture, le rapport de l'inspection générale des finances *avait révélé l'existence de nom*breuses fraudes et mis l'accent sur 39 dossiers considérés comme exemplaires des dérives en matière de détournement des prêts agricoles. Le dossier avait été immédiatement transmis à la justice.

Une vingtaine de mises en examen ont d'ores et déjà été prononcées par le juge d'instruction bastiais, Jean-Pierre Niel, chargé du dossier. Dans le cadre de l'iden*tification des responsabilités,* les personnes ont mis en avant le rôle joué par les préfets lors de l'attribution des aides. Les policiers ont entendu Jacques Coeffé, préfet de Corse-du-Sud entre décembre 1994 et février 1996, ainsi que son *collègue de Haute-Corse, Henri* Hurand, entre 1990 et 1992, tous deux décrits par les bénéficiaires comme ayant favorisé l'obtention des prêts litigieux. Les deux hauts fonctionnaires auraient détaillé les *conditions de leurs interventions* et signalé que, dans certains cas, ils avaient agi sur ordre de leur ministre de tutelle, à savoir Charles Pasqua pour le premier et Pierre Joxe et Philippe Marchand pour le second.

● **Les conseils généraux de Haute-Corse et de Corse-du-Sud**

Dans le cas du conseil général de Corse-du-Sud, alors dirigé par le député (DL), José Rossi, actuel président de l'Assemblée de Corse, les policiers estiment avoir affaire à du clientélisme social. Trois enquêtes préliminaires, dont deux sont achevées depuis plusieurs semaines, sont actuellement entre les mains de la justice. *Dans la première,* les enquêteurs ont examiné la gestion des fonds du plan départemental d'insertion, visant les conditions d'attribution du RMI ; la seconde concerne la passation des marchés de transports scolaires par le département ; la troisième s'est attachée à analyser l'utilisation des fonds affectés au CAUE, structure de conseil en urbanisme dépendant du conseil général. Le pro*cureur doit décider s'il y a lieu* d'ouvrir une information judiciaire.

Les faits découverts par la justice au sein du conseil général de Haute-Corse, alors présidé par l'actuel sénateur (RPR) Paul Nata*li, ont conduit à la mise en examen* de ce dernier pour *« délit de favoritisme »* au mois de septembre. La justice lui reproche d'avoir favorisé, lors de l'attribution de deux marchés publics par le département, les entreprises dirigées par *son fils. Dans cette affaire,* les policiers tentent d'éclaircir le rôle joué par les autorités préfectorales de Haute-Corse à l'époque des faits.

● **Les Chambres de commerce et d'industrie (CCI) de Haute-Corse et de *Corse-du-Sud***

Une mission de l'inspection générale des finances (IGF) étudie, depuis le 25 janvier 1999, la gestion de la chambre de commerce d'industrie (CCI) de Corse-du-Sud. Cette vérification intervient après le contrôle fiscal de l'organisme et des comptes personnels et professionnels de son président, Gilbert Casanova. Un contrôle identique a été mené par l'*IGF sur les comptes de la CCI* de Haute-Corse, présidée par Paul Natali, et a donné lieu à l'ouverture de plusieurs enquêtes préliminaires sur des marchés suspects. L'IGF s'est attachée, en particulier, aux conditions dans lesquelles avait été gérée l'extension de l'aéroport de Bastia pour un coût de 107 millions de francs. Selon les premières conclusions du rapport, les marchés de travaux publics semblent avoir fait l'objet d'une répartition entre les deux *plus importants entrepreneurs* de Haute-Corse.

> La mise au jour de dérives, souvent cautionnées, dans le passé, par les gouvernements successifs, a déstabilisé certains des réseaux politiques et économiques locaux

J. Fo.

ssassinat du préfet Erignac

"D'accord, ils se sont redressés. Mais ont-ils les dents assez longues ?"

Ouverture du capital

En un an, nous sommes passés de la 3e à la 2e place européenne sur le long-courrier.

Pour nous, l'Europe est depuis longtemps une réalité. Et nous y développons une stratégie de conquête. La preuve ? La modernisation de la flotte, la multiplication des correspondances à partir de notre plate-forme de Roissy-Charles de Gaulle, la fidélisation de nos clients avec "Fréquence Plus", font de nous la 2e compagnie européenne pour le trafic long-courrier(1). Par ailleurs, nous offrons à nos clients la fréquence de vols la plus élevée d'Europe sur le réseau moyen-courrier(2). Sur le marché métropolitain, le premier d'Europe avec 24 millions de passagers transportés par an, le lancement de "La Navette" sur Marseille, Nice et Toulouse nous a permis de reconquérir des parts de marché. Tout cela, joint à la mise en place d'outils de commercialisation modernes, nous a permis d'atteindre un taux d'occupation qui dépasse 76 %. Ajoutons enfin que notre situation géographique nous donne une position-clé en Europe et un accès privilégié vers le continent américain. Et vous comprendrez pourquoi nous avons de l'ambition. Et pourquoi nous pouvons dire que vous avez raison d'y croire.

Réservez dès maintenant auprès de votre intermédiaire financier. Pour toute information, n° vert 0 800 320 310. Internet : www.airfrance.net

Dans le cadre de l'ouverture du capital d'Air France, les souscripteurs personnes physiques bénéficient d'avantages particuliers : une réduction par rapport au prix fixé pour les investisseurs institutionnels ; 1 action gratuite pour *10 actions achetées et conservées* 18 mois, dans la limite d'un investissement de 30 000 francs (4 573,47 euros) ; la gratuité des droits de garde pendant 18 mois ; la possibilité de souscription dans le cadre fiscalement attractif du Plan d'Epargne en Actions. La réservation vous garantit, dans la limite de 8 000 francs (1 219,59 euros), soit d'obtenir le nombre d'actions correspondant au montant demandé, soit d'être deux fois mieux servi que si vous *n'aviez pas réservé. Elle est révocable à tout moment* jusqu'à la fin du quatrième jour de bourse de l'Offre à Prix Ferme. Des bulletins de réservation d'actions sont disponibles auprès de votre banque, des Caisses d'Epargne, de La Poste, du Trésor public ou de votre société de bourse. **Le document de référence, la note d'opération préliminaire et la note d'opération définitive visés par la COB seront à votre disposition, sans frais, auprès des intermédiaires financiers et d'Air France.**

(1) Source AEA (Association of European Airlines), classement 1998, en passagers kilomètres transportés.
(2) Source OAG World Airways Guide.

AIR FRANCE

Vous avez raison d'y croire

Trois surveillants de la prison de Fleury-Mérogis condamnés pour agressions sexuelles sur des travestis

Les faits avaient été dénoncés à la justice par le Comité européen de prévention de la torture

Poursuivis pour des agressions sexuelles commises sur des détenus écroués au quartier réservé aux travestis dans la maison d'arrêt de Fleury-Mérogis (Essonne), trois anciens surveillants ont été condamnés, lundi 1er février, à quatre ans d'emprisonnement ferme par le tribunal correctionnel d'Evry. Les faits avaient été dénoncés en octobre 1996 par des experts du Conseil de l'Europe.

LE TRIBUNAL correctionnel d'Evry (Essonne) a condamné, lundi 1er février, trois anciens surveillants de la maison d'arrêt de Fleury-Mérogis à des peines de quatre ans d'emprisonnement, dont un an avec sursis. Comparaissant libres pour des faits d'*« agressions sexuelles par personnes abusant de l'autorité que leur confère leur fonction »*, tous trois travaillaient au quartier réservé aux travestis et aux transsexuels.

PROCÈS

Agé de cinquante-quatre ans, dont un quart de siècle dans la pénitentiaire, Richard Camer est à la retraite depuis le mois de janvier. Il a constamment nié les délits sexuels qui lui sont reprochés. Ses deux anciens collègues, Joël Paillas, vingt-cinq ans, et Thierry Stolz-Pin, trente-neuf ans, ont été révoqués en juillet 1997. Avant de se rétracter partiellement, ils avaient admis avoir eu des relations sexuelles avec certains détenus, en niant avoir usé de contrainte ou de menace pour les obtenir.

Le substitut du procureur, Brigitte Eminovic, a requis quatre à cinq ans de prison à l'encontre des trois prévenus, en laissant ouverte la possibilité d'un mandat de dépôt à l'audience. Sans suivre le ministère public sur ce dernier point, le tribunal a jugé que les prévenus devront retourner en prison.

Tout au long du procès, le *« climat »* très particulier pesant sur les détenus du quartier réservé du bâtiment D5 de Fleury a été dénoncé. En octobre 1996, sept surveillants avaient été mis en examen pour des faits initialement qualifiés de *« viols aggravés, agressions sexuelles aggravées et harcèlement sexuel »*. Quatre ont bénéficié d'un non-lieu en cours d'instruction. *« Les trois prévenus constituent la petite partie de l'iceberg*, a déclaré Mme Eminovic. *Je ne veux pas parler de comportements généralisés, mais il y avait au D5 plusieurs moutons noirs qui ont profité des occasions qui leur étaient offertes. »*

Six de leurs victimes – des travestis ou des transsexuels, âgés pour la plupart d'une vingtaine d'années – ont été entendues en cours d'instruction. Samir-*Samira*, Ahmed-*Tania*, Toufik-*Carole*, Rachid-*Isabelle*, Hoang-*Marie* et Mehdi-*Cendrillon* se trouvaient en prison pour des vols ou des trafics de drogue. Tous ont longuement décrit des pratiques sexuelles (fellations, masturbations, sodomies) obtenues par des surveillants en échange d'une amélioration des conditions d'incarcération. Soit à la faveur de menus cadeaux qui améliorent l'ordinaire (assiettes, café, cigarettes ou cachets de tranquillisants). Soit sous la menace d'un *« rapport d'incident »*, susceptible de priver l'intéressé d'une réduction de peine ou de l'envoyer au *« mitard »*. Aucun n'a toutefois déposé plainte et plusieurs sont revenus sur leurs accusations initiales. Par peur de représailles que des surveillants feraient subir à ces témoins qui, aujourd'hui, se trouvent dans d'autres maisons d'arrêt ? A l'audience, le président du tribunal, Michel Cheviron, a rendu compte des *« menaces »* et des *« pressions »* dénoncées par plusieurs d'entre eux.

« TOUT LE MONDE SAVAIT »

Seul Samir-*Samira*, extrait de la cellule qu'il occupe en région parisienne, est venu déposer à la barre, lundi 1er février. Agé de vingt-six ans, ce transsexuel n'a pas voulu se constituer partie civile, tout en maintenant ses précédentes déclarations. *« Pendant les confrontations, j'ai même pas eu à parler, c'est eux qui ont bavé »*, a-t-il ajouté, en désignant les prévenus et en secouant ses longs cheveux bouclés. *« Mais vous vous considérez comme une victime ? »*, a insisté le président. *« Même pas. C'est pas la première fois que ça se passe comme ça en prison. Vous savez très bien ! »*, a répondu Samir-*Samira*. L'audience a en tout cas démontré l'existence de *« problèmes dans l'organisation du service au quatrième étage »*, selon le président Cheviron, qui a notamment souligné l'absence d'un dispositif filtrant l'accès des surveillants à ce quartier réservé. *« Tout le monde savait que des surveillants s'y faisaient sucer »*, a déclaré l'un des prévenus. Ce ne sont que *« des lampistes »*, ont renchéri leurs avocats. Sans l'intervention fortuite du Conseil de l'Europe, de telles pratiques n'auraient pas été révélées au grand jour. Fin septembre 1996, l'affaire avait commencé par une discrète enquête administrative sur un viol collectif dénoncé par un travesti, âgé de vingt et un ans et incarcéré pour des vols avec violences. Ce détenu avait déclaré, lors d'une visite médicale qui avait confirmé l'existence de lésions graves, avoir été sodomisé de force par plusieurs *« matons »*. Un concours de circonstance avait ensuite donné de l'ampleur à l'affaire : au gré d'une visite au centre des jeunes détenus de Fleury, des experts du Comité européen de prévention de la torture, qui dépend du Conseil de l'Europe, avaient eu vent du problème (*Le Monde* du 18 octobre 1996). Ils avaient alerté la Chancellerie, qui avait saisi le parquet d'Evry.

Là encore, la victime du viol collectif n'a pas déposé plainte, en arguant de menaces pesant contre sa famille. Elle s'est contentée de confier une lettre avec le nom des surveillants impliqués à son avocat, chargé de la rendre publique au cas où il arriverait *« malheur »*. A l'énoncé des condamnations, lundi 1er février, le plus jeune des prévenus s'est effondré en larmes. *« C'est pas ça qui fera avancer les choses »*, avait auparavant remarqué Samir-*Samira*.

Erich Inciyan

Le soutien aux élèves de seconde entraînera la suppression d'options

Le ministère tente d'apaiser la polémique

APRÈS la polémique suscitée par la diffusion d'une note controversée émanant de ses services à l'intention des recteurs (*Le Monde* du 2 février), le ministère de l'éducation nationale a fourni, lundi 1er février, des précisions sur les conditions d'application de l'aide individualisée aux élèves en difficulté des classes de seconde. Avec la limitation du nombre d'élèves par classe en terminale, l'allègement des programmes et le dédoublement des cours de langues, cette mesure marque le début de la mise en œuvre de la réforme des lycées pour la rentrée 1999. Au cours de sa prochaine réunion, le 18 février, le Conseil supérieur de l'éducation (CSE) devrait examiner l'ensemble des dispositions prévues qui sont encore soumises à des négociations avec les organisations syndicales.

Pour le ministère, l'aide individualisée aux élèves en difficulté dès la classe de seconde est désormais un principe acquis. A l'issue des derniers arbitrages, il a été décidé qu'elle serait généralisée à l'ensemble des établissements du territoire, sous la forme de petits groupes de sept ou huit élèves au maximum, à raison d'une heure de français et de mathématiques durant un trimestre. Ces deux heures seront intégrées dans le service des enseignants et ne devraient pas se surajouter à l'emploi du temps des élèves, ni remplacer les modules par ailleurs préservés.

Les modalités d'application de cette aide sont au cœur de la controverse entre le ministère et les organisations syndicales. Finalement acceptées par le SNES, elles sont, en revanche, contestées par la FEN, le SGEN et la FCPE (parents d'élèves). Ces trois organisations militaient en effet pour un système plus souple, essentiellement réservé aux établissements qui rencontrent les plus grandes difficultés. La logique disciplinaire retenue, en faveur d'heures supplémentaires de français et de mathématiques, marque, selon elles, un recul à l'égard d'une *« vraie réforme »*. Pour justifier sa décision, le ministère de l'éducation invoque les nécessités techniques de la préparation de la rentrée et le souci d'éviter, reconnaît l'entourage de Claude Allègre, *« un conflit majeur avec le SNES »*.

Par ailleurs, le ministre a confirmé que cette réforme devrait être mise en place *« à moyens constants »*, malgré la charge que représente les deux heures de soutien intégrées dans le service des enseignants.

A cet effet, les recteurs ont été invités à intégrer cette nouvelle organisation dans la dotation horaire globale (DGH) des enseignements dont la répartition suscite, ici et là, divers mouvements de protestation. Dans la réalité, le financement des mesures de soutien sera assuré par la suppression d'un certain nombre d'options proposées aux élèves de seconde. Dans les directives envoyées aux recteurs, il est clairement envisagé la limitation à une seule option facultative par élève, au lieu des deux autorisées actuellement. Il ne sera, ainsi, plus possible de cumuler une langue rare ou une troisième langue vivante avec les options d'arts ou de sciences économiques. Cette décision, précise-t-on, s'inscrit dans l'allègement des horaires des élèves.

« SANS BAISSE DE MOYENS »

Dans le premier degré, les discussions ne sont pas moins animées sur la mise en place des deux heures de soutien aux élèves en difficulté, une des mesures de la Charte de l'école du XXIe siècle. Là également, le ministère a tranché en faveur d'une formule qui inclut cette aide dans le service actuel des enseignants (27 heures) et dans l'emploi du temps des élèves (26 heures). Après le retrait d'une première circulaire trop imprécise, selon Claude Allègre, un nouveau texte, en préparation, devrait indiquer que l'horaire hebdomadaire des élèves sera fixé à 24 heures auxquelles s'ajouteront deux heures de soutien, assurées par les enseignants pour les enfants en difficultés, et pour les autres, deux heures d'activités artistiques et sportives prises en charge par des intervenants extérieurs prévus dans le cadre de la Charte.

Ce débat intervient dans le contexte particulier de la révision de la carte scolaire. Alors que le syndicat SNUipp-FSU de la région parisienne a prévu une journée de grève, jeudi 4 février, pour protester contre les fermetures de classes, le ministère a, dans un communiqué publié mardi, apporté les précisions suivantes : *« La rentrée dans le premier degré s'effectuera sans baisse de moyens au niveau national malgré la diminution importante du nombre d'élèves attendus dans les écoles qui devrait atteindre le chiffre de 35 000. »*

Michel Delberghe

Procès à huis clos pour les trois enfants meurtriers d'une épicière à Pavilly

ROUEN
de notre correspondant

Les trois adolescents qui, le 4 mars 1998, avaient abattu d'une balle dans la tête Simone Auzou, soixante ans, une épicière de Pavilly (Seine-Maritime), pour lui voler le contenu de sa caisse, comparaissent depuis lundi 1er février et pour trois jours devant le tribunal pour enfants de Rouen. Le plus âgé (quinze ans), auteur du coup de feu, est jugé pour *« homicide volontaire aggravé »*. Les deux autres, âgés de treize et quatorze ans au moment des faits, sont accusés de *« tentative de vol aggravé »*. L'audience se déroule à huis clos devant un tribunal constitué d'un magistrat et de deux assesseurs, professionnels de l'enfance. Les adolescents encourent une peine de vingt ans d'emprisonnement.

A l'époque des faits, ce drame avait provoqué une vive émotion dans cette commune d'une vallée de vieille tradition ouvrière des environs de Rouen. Pavilly n'a rien d'une cité artificielle de banlieue. Les enfants peuvent y courir du centre-ville aux bois d'alentour. Pour les avocats, Mes Hugues Vigier, Richard Sédillot et Philippe Lagarde, cet acte n'est donc nullement symbolique de la violence urbaine. *« Evitons l'amalgame »*, a recommandé Me Sédillot. Me Vigier est pour sa part convaincu *« que cet acte isolé aurait pu se produire il y a dix ou vingt ans, voire il y a un siècle »*. L'avis est partagé par Me Pierre Houppe, avocat de la famille de la victime.

LE TERME DE « SAUVAGEON »

C'est à la suite de ces événements que le ministre de l'intérieur, Jean-Pierre Chevènement, avait employé pour la première fois, le 9 mars 1998, le terme de *« sauvageon »*. Il avait regretté que *« les jeunes n'aient plus de repères et soient dépourvus de perspectives d'avenir »*. M. Chevènement avait fustigé les programmes de télévision devant lesquels *« beaucoup de jeunes passent plus de temps que devant leurs maîtres d'école »*. Il avait ajouté que *« ce sont de petits sauvageons qui vivent dans le virtuel »*.

Selon les récits des avocats recueillis à la porte de la salle d'audience, l'analyse des experts a confirmé la perception de M. Chevènement. *« Les enfants ont agi dans le virtuel, comme dans un jeu à la télévision.* [Le plus jeune] *était parti pour faire une* "bêtise" *suivant un processus d'entraînement collectif conçu au sein du groupe pendant près de trois jours. Il devait* "voler des caramels" *avec ses camarades. »* L'auteur du coup de feu connaissait bien le 357 magnum, subtilisé plusieurs jours auparavant à son beau-père. Il avait assisté au démontage et au montage de l'arme et savait où trouver les munitions. Ce qui a fait basculer le projet de vol en homicide.

Lundi 1er février, peu de temps avant l'ouverture de l'audience, les avocats des trois jeunes accusés affirmaient que les enfants, après un an d'incarcération à la maison d'arrêt de Rouen, commençaient à prendre conscience de la réalité de leur acte et à en éprouver une réelle souffrance, à la fois pour le mal fait à leurs proches et à ceux de la famille de la victime. Mais Me Vigier, le conseil du plus jeune des trois, qui avait eu quatorze ans quelques jours après le meurtre, concevait qu'il est difficile pour cet enfant de prendre la pleine mesure de son acte. *« Il aurait fallu qu'il ait conscience de la mort. A treize ans, c'est impossible. »* Le jugement est prévu mercredi 3 février en fin d'après-midi.

Etienne Banzet

Amiante : les experts fixent les règles du suivi médical des personnes exposées

LE JURY d'une conférence scientifique dite « de consensus » sur l'*« élaboration d'une stratégie de surveillance médicale clinique des personnes exposées à l'amiante »* devait rendre publiques ses conclusions, mardi 2 février à Paris, quelques jours après leur mise en ligne sur le site Internet du ministère de l'emploi et de la solidarité (www. sante-.gouv. fr/amiante).

L'expertise, destinée en premier lieu aux pneumologues, aux médecins du travail, aux caisses de Sécurité sociale et aux partenaires sociaux, arrête un protocole précis du dépistage et du suivi médical des personnes concernées, avant ou après une exposition à l'amiante. *« Dans l'état actuel des connaissances*, indiquent les experts, *la surveillance médicale doit être a priori proposée à toute personne ayant travaillé ou travaillant »* dans les entreprises de fabrication et de transformation de matériaux contenant de l'amiante (secteur 1), dans celles spécialisées dans le confinement et le retrait d'amiante (secteur 2), et à tous ceux *« ayant eu ou ayant un emploi »* nécessitant une intervention sur des matériaux ou des appareils susceptibles de libérer des fibres d'amiante (secteur 3).

RECENSEMENT

Le jury, présidé par le professeur Michel Fournier, président de la Société de pneumologie de langue française, estime qu'*« un soin particulier doit être apporté au recensement des personnes ayant été ou étant professionnellement exposées »* dans quatre situations : les travailleurs non salariés (indépendants, commerçants et artisans), les chômeurs, les retraités et les personnes ayant changé d'emploi. L'extension de la surveillance médicale à des populations *« potentiellement soumises à une exposition à l'amiante »* (familles de salariés exposés, personnes fréquentant des locaux contenant de l'amiante ou vivant à proximité de sites industriels ou de décharges d'amiante) est envisagée, mais en fonction de *« l'évolution des connaissances »*.

Trois niveaux d'exposition ont été fixés par les experts – *« important »*, *« intermédiaire »* et *« faible »*. Les valeurs limites d'exposition sont de 0,1 fibre/ml d'air sur huit heures de travail pour le secteur 1 et de 0,1 fibre/ml sur une heure pour les secteurs 2 et 3. Le suivi médical doit être *« modulé selon le niveau d'exposition »*. Toute personne commençant une activité professionnelle, ainsi que tous les travailleurs de l'amiante bénéficiaires de la retraite anticipée à 50 ans (*Le Monde* du 21 novembre 1998) doivent bénéficier d'un *« bilan de référence »* comportant une information sur le risque, un examen clinique, une radiographie thoracique de face et des épreuves fonctionnelles respiratoires.

Tout fumeur potentiellement exposé devrait en outre *« être très fortement incité à cesser son tabagisme »*.

Le jury préconise, *« compte tenu des dysfonctionnements dans le dispositif actuel »*, la création d'une structure régionale de coordination chargée de gérer les données de la surveillance médicale. Il ajoute que, dans le cadre du suivi postprofessionnel, *« la sensibilisation des médecins généralistes (...) apparaît comme une priorité »*. En 1996, le nombre total de personnes décédées des suites d'une maladie liée à l'amiante a été estimé à 1 750 (750 par mésothéliome et 1 200 par cancer du poumon), dont la quasi-totalité avaient été contaminées dans un cadre professionnel ou paraprofessionnel. L'incidence du mésothéliome augmente, en France, d'environ 25 % tous les trois ans.

Laurence Folléa

Elf : saisie au château d'Alfred Sirven

SELON Le Parisien du 2 février, Eva Joly et Laurence Vichnievsky, les deux juges chargées d'instruire le dossier Elf, auraient fait vider le château de « Tilly » appartenant à Alfred Sirven et situé à Beaumont-en-Véron (Indre-et-Loire). Agé de soixante et onze ans, ancien directeur des affaires générales d'Elf Aquitaine, Alfred Sirven est considéré comme l'homme-clé de l'affaire depuis que les enquêtes ont révélé son rôle déterminant dans les détournements de fonds au préjudice du groupe pétrolier.
Les meubles du château, évalués à 2 millions de francs, auraient été placés sous scellés et entreposés dans un garde-meubles. Par ailleurs, toujours selon *Le Parisien*, en fin de semaine dernière les deux juges, accompagnées de leurs deux collègues chargés de l'affaire de la MNEF, Armand Riberolles et Françoise Neher, auraient perquisitionné dans le cabinet d'un ancien avocat d'Alfred Sirven, également conseil de la mutuelle étudiante.

DÉPÊCHES

■ **JUSTICE : l'ancien premier ministre Alain Juppé et deux anciens trésoriers du RPR**, Jacques Boyon et Jacques Oudin, mis en examen dans le dossier des emplois présumés fictifs du parti gaulliste, se sont pourvus en cassation, lundi 1er février, contre le récent arrêt de la chambre d'accusation de la cour d'appel de Versailles. Celle-ci avait annulé, mardi 26 janvier, une *« quinzaine de pièces »* de la procédure instruite par le juge Patrick Desmure (*Le Monde* du 27 janvier), mais M. Juppé reste mis en examen pour *« prise illégale d'intérêts »* et pour *« complicité et recel d'abus de biens sociaux »*.

■ **SURENDETTEMENT : le décret d'application du volet consacré au traitement du surendettement** de la loi de lutte contre les exclusions a été publié au *Journal officiel* du 2 février. Ce texte précise les modalités de la réforme des commissions de surendettement, qui ouvre notamment une possibilité d'effacement total ou partiel des dettes pour les personnes les plus en difficulté. En 1998, le nombre de dossiers déposés devant les commissions de surendettement a été supérieur pour la première fois à 100 000. Il s'élevait à près de 118 000 pour un total de 730 000 dossiers déposés depuis l'entrée en vigueur de la loi Neiertz, en 1990.

Le soutien aux élèves de seconde entraînera la suppression d'options

Le gouvernement veut taxer les villes les plus riches d'Ile-de-France

Le projet de loi sur la coopération intercommunale que Jean-Pierre Chevènement s'apprête à présenter au Parlement institue un prélèvement sur 75 municipalités aisées de la région, presque toutes de droite, pour aider les 108 plus pauvres, souvent à gauche. L'opposition s'insurge

UNE BOMBE ! Le projet de loi que Jean-Pierre Chevènement s'apprête à présenter devant l'Assemblée nationale risque de « mettre le *feu » au banlieues huppées de l'Ile-*de-France ; et de susciter l'euphorie dans les communes les plus démunies. Le texte du ministre de l'intérieur sur l'organisation urbaine et la simplification de la coopération intercommunale prévoit une augmentation sensible des contributions prélevées sur les 75 villes les plus riches de la région – parmi lesquelles une écrasante majorité de municipalités de droite –, afin de les reverser aux 108 communes les plus pauvres – la plupart de gauche, en particulier communistes. La liste devait être communiquée aux parlementaires mardi 2 février.

Les villes contributaires seraient celles dont les *« bases »* de taxe professionnelle par habitant sont 3,5 fois supérieures à la moyenne nationale : *« les riches parmi les riches »*, souligne-t-on au ministère de l'intérieur.

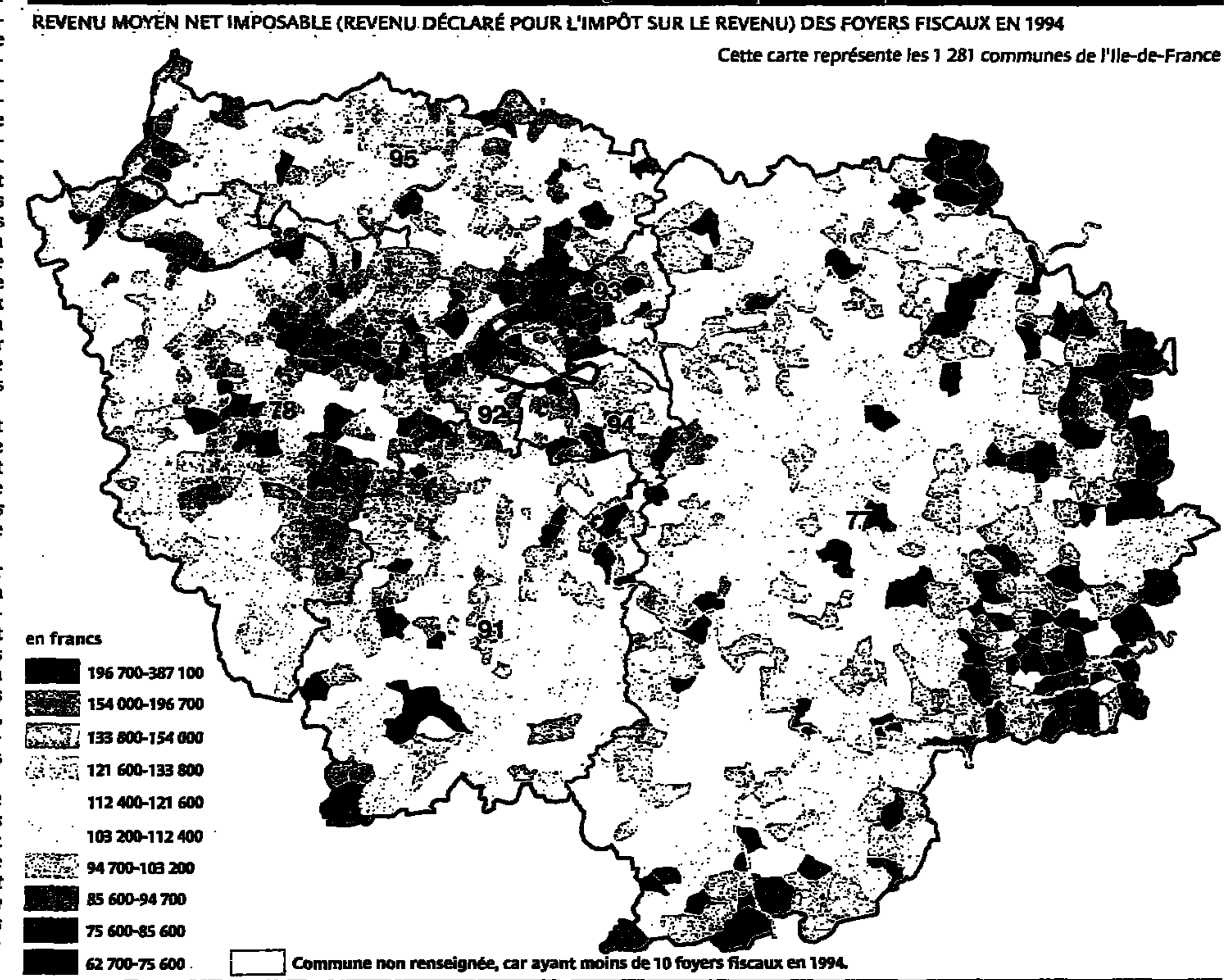
Le dispositif est échelonné sur trois ans. La première année, la ponction, limitée à 10 % des dépenses de fonctionnement, devrait dégager 280 millions de francs (42,68 millions d'euros), versés au fonds de solidarité des communes de la région Ile-de-France (FSRIF), qui s'élève à aujourd'hui à 720 millions de francs (109,75 millions d'euros).

Paris ne figure pas dans la liste des villes taxées. Parmi les communes contributaires, figurent un grand nombre de villes de l'ouest de l'Ile-de-France. *« Il n'est pas question que j'augmente ma contribution dans les proportions exigées »*, annonce déjà Jean-Pierre Fourcade, maire (UDF) de Boulogne-Billancourt et président du comité de finances locales. Le sénateur des Hauts-de-Seine a fait son calcul : sa contribution passerait en trois ans de 45 millions à 100 millions de franncs (6,86 à 15,24 millions d'euros)... *« C'est vrai*, admet-on au cabinet de M. Chevènement. *Pour certaines communes, cela risque de représenter une très forte somme d'argent. »*

Parmi les plus taxées, devraient figurer Neuilly, Puteaux, Boulogne-Billancourt ou Levallois (Hauts-de-Seine)... Mais également Tremblay-en-France (Seine-Saint-Denis), ville (PCF) riche des retombées de l'exploitation de l'aéroport de Roissy, mais dont les habitants sont pauvres. Or, *« les maires des communes touchées vont être contraints d'augmenter les impôts dans leur ville »*, prévient Dominique Perben, ancien ministre, député RPR de Saône-et-Loire, maire de Chalon-sur-Saône (Saône-et-Loire) ; ou de ne pas les baisser. Ce qui *« contribuerait,* reconnaît M. Perben, *à sortir du cercle vicieux qui veut que les communes les plus riches puissent baisser leurs impôts »*.

Les 108 bénéficiaires ont été sélectionnées selon quatre critères : potentiel fiscal, nombre de logements sociaux par habitant, nombre de bénéficiaires de l'aide personnalisée au logement, revenu net moyen par habitant. Plus les communes cumuleront de handicaps, plus elles bénéficieront de reversements. A ce titre, Clichy-sous-Bois, ville (PS) de Seine-Saint-Denis, devrait percevoir une manne supplémentaire de 400 francs (60,97 euros) par habitant. Suivent Chanteloup-les-Vignes (Yvelines), puis, dans le désordre, Garges-les-Gonesses (Val-d'Oise), Mantes-la-Jolie (Yvelines), Sevran (Seine-Saint-Denis).

Le *« dispositif coercitif »* dénoncé par Gilles Carrez, maire du Perreux-sur-Marne, député RPR du Val-de-Marne, est adapté, selon le gouvernement, à la situation d'exception de l'Ile-de-France : les écarts de richesse y sont très forts, la coupure géographique entre l'Est et l'Ouest très forte, la coopération intercommunale très peu développée, en dehors des villes nouvelles. Le ministre de l'intérieur avait annoncé qu'avec sa loi il entendait lutter contre l'*« apartheid social »* dans les agglomérations. Il a choisi, au moins pour l'Ile-de-France, de prendre la question à bras le corps. La direction générale des impôts, à Bercy, avait planché sur un autre scénario : une taxe professionnelle *unique* prélevée de gré ou de force sur le périmètre de l'agglomération francilienne : *« Ce qui aurait rapporté nettement plus*, explique-t-on Place Beauvau, *mais aurait été contraire au principe de libre administration des communes. »*



« Il n'est pas anormal que les communes les plus riches contribuent. Mais le gouvernement a pratiqué sans concertation. C'est un coup de force »

La droite a déjà prévu de mener bataille contre cette disposition, qui *« pollue »* un texte par ailleurs plutôt consensuel, admet M. Perben. Mais l'opposition est embarrassée : comment lutter contre cette ponction nouvelle sans être soupçonné d'égoïsme communal ? *« Il n'est pas anormal que les communes les plus riches contribuent. Mais le gouvernement a pratiqué sans concertation. C'est un coup de force »*, souligne M. Carrez, vice-président de la puissance Association des maires de France. La droite devra adopter une position d'autant plus argumentée que la faiblesse de la péréquation entre collectivités riches et pauvres est un des défauts principaux de l'organisation territoriale à la française. Dans sa loi de 1995 sur l'aménagement du territoire, Charles Pasqua lui-même prévoyait d'intensifier cette péréquation : elle porte aujourd'hui sur moins de 10 % de l'ensemble des budgets des collectivités locales.

Christophe de Chenay et Béatrice Jerôme

Levallois-Perret et Clichy, cousines qui s'ignorent

IL FUT un temps où les filles de Clichy ne voulaient pas danser avec les gars de Levallois, sous prétexte qu'ils sentaient le hareng. Les mariniers avaient l'habitude de débarquer leurs poissons séchés à Levallois. Les Clichois, fiers de leur histoire – *qui remonte à Dagobert – et du souvenir* qu'avant la Révolution leur paroisse s'étendait jusqu'au parc Monceau, considéraient avec un rien de condescendance ces cousins mal dégrossis. Alors qu'il fallut attendre le 30 juin 1866 pour qu'un décret de Napoléon annonce que *« les sections de Champerret et de Levallois sont distraites, la première de la commune de Neuilly et la seconde de la commune de Clichy* (...), *pour former une commune distincte sous le nom de Levallois-Perret »*. Autre motif de dédain : a-t-on déjà vu une commune portant le nom de deux « promoteurs », Nicolas-Eugène Levallois, un ancien menuisier, et Jean-Jacques Perret, qui lotirent les premiers terrains de ce qui n'était encore que *« plaines, garrigues et bois giboyeux »* !

Aujourd'hui, ce sont les Levalloisiens qui sont accusés de nourrir un complexe de supériorité à l'égard de leurs voisins, attitude fondée sur la richesse des deux communes : Levallois (Hauts-de-Seine). avec 54 000 habitants, affiche un budget de 1 milliard de francs (152,43 millions d'euros), le double de celui de sa voisine Clichy, 49 000 habitants. L'économie des deux villes est fondée sur une grande tradition industrielle. Levallois se vante d'avoir accueilli Gustave Eiffel, les charcuteries Olida, Louis Blériot, les parfums Roger et Gallet ou Elisabeth Arden, et les pionniers de l'automobile, Clément-Bayard, Delage, Hispano-Suiza, Citroën. Clichy met en avant Monsavon, qui deviendra L'Oréal, les câbles de Lyon (Alcatel aujourd'hui) la pointe Bic, toujours produite dans les ateliers de l'impasse des Cailloux, les grands magasins du Printemps, Kléber-Colombes, Hotchkiss, et les ateliers Rustin, où fut fabriquée la fameuse Rustine.

Les deux communes parviennent toutefois à pallier le départ des « monstres » industriels qui avaient fait leur gloire en accueillant des entreprises modernes. Aujourd'hui, Levallois accueille 5 420 établissements industriels et commerciaux (pour 47 700 salariés), alors que Clichy en compte 3 200 (30 000 salariés). Mais, si Levallois semble désormais bien ancrée à droite, Clichy continue à faire valoir sa vieille tradition anarcho-syndicaliste et « chrétienne de gauche » : c'est ici que fut créée la Jeunesse ouvrière chrétienne (JOC).

Au début des années 80, les deux municipalités prennent des virages différents. Au prix d'un très fort endettement et de méthodes de gestion douteuses, Patrick Balkany, maire (RPR) de Levallois de 1983 à 1995, remodèle totalement la commune. D'immenses travaux sont entrepris, les immeubles anciens laissent place à de nouveaux ensembles. A Clichy, le maire socialiste, Gilles Catoire, explique avoir agi *« de manière moins chirurgicale, pour conserver une part de l'habitat ancien »*.

EMPRISE DE LA CAPITALE

Le vieil antagonisme ne suffit pas à expliquer le manque de projets communs. *« L'intercommunalité n'existe pas ici, ce n'est pas une habitude dans la petite ceinture de Paris »*, avoue sans détours Olivier de Chazeaux, l'actuel maire (RPR) de Levallois-Perret. *« Avec le maire de Clichy, nous en avons déjà parlé, avec la volonté de faire avancer les choses, mais nous n'avons pas beaucoup progressé,* reconnaît-il. *Peut-être que, dans le domaine culturel, nous pourrions lancer quelques initiatives. » « Le problème est complexe,* conclut M. de Chazeaux. *Si nous collaborons demain, ce sera sur des projets précis, pour répondre à des demandes particulières. »*

Le maire de Clichy ne semble pas beaucoup plus enthousiaste. *« Si mes relations avec la mairie de Levallois sont maintenant plus courtoises que du temps de Balkany, nous collaborons davantage avec les communes du nord comme Asnières ou Gennevilliers. » « En fait,* poursuit M. Catoire, *le vrai problème d'intercommunalité que nous avons, c'est avec la Ville de Paris. L'emprise de la capitale, qui en plus est propriétaire de plusieurs hectares de terrains à Clichy, est trop forte. Il m'est beaucoup plus facile de travailler avec le conseil général des Hauts-de-Seine »*, explique-t-il, en attribuant une part de cette incompréhension à la tension régnant au sein du RPR entre Charles Pasqua et Jean Tiberi.

Clichy et Levallois-Perret auront sans doute bientôt l'occasion de travailler ensemble. S'il voit le jour, le projet Orbital de rocade en transports en commun autour de Paris, en passant par les communes limitrophes, obligera alors les cousines à collaborer.

José-Alain Fralon

DISPARITION

■ **FANELY REVOIL**, cantatrice, est morte dimanche 31 janvier à son domicile de Sablons (Isère), à l'âge de quatre-vingt-douze ans. Née à Marseille le 25 septembre 1906, Fanely Revoil, après avoir débuté dans sa ville natale, fut engagée par le Théâtre du Châtelet et fut l'une des vedettes des théâtres d'opérettes parisiens. Elle chanta aussi à Londres. Ses plus grands triomphes, Fanely Revoil les obtint dans *Valses de Vienne*, *Au soleil du Mexique*, *La Veuve joyeuse*, *La Mascotte*, *Princesse Czardas*, *La Belle Hélène*, *La Fille de Mme Angot*. Elle chanta aussi sur la scène de l'Opéra-Comique où elle créa *Le Testament de tante Caroline* d'Albert Roussel, chanta dans *L'Etoile* d'Emmanuel Chabrier et dans *Fragonard* de Gabriel Pierné et *La Maréchale sans gêne* du compositeur Pierre Petit. Après avoir abandonné les planches, Fanely Revoil s'était consacrée à l'enseignement et a été titulaire de la classe d'opérette du Conservatoire national supérieur de musique de Paris de 1964 à 1976. En octobre 1996, elle avait reçu la médaille de vermeil de la Ville de Paris pour ses quatre-vingt-dix ans.

JOURNAL OFFICIEL

Au *Journal officiel* du samedi 30 janvier sont publiés :

● **Intérieur** : deux décrets modifiant l'organisation de l'administration centrale du ministère de l'intérieur (*Le Monde* du 2 février).

● **Etrangers en France** : un arrêté définissant le modèle du titre d'identité républicain pour les étrangers mineurs nés en France.

● **Accords internationaux** : un décret portant publication de l'accord de coopération culturelle, éducative, scientifique et technique entre le gouvernement de la République française et le gouvernement macédonien, signé à Paris le 29 janvier 1998 ; un décret portant publication de l'accord entre le gouvernement de la République française et le gouvernement de la République de Hongrie relatif à la prise en charge des personnes à la frontière, signé à Paris le 16 décembre 1996.

● **Armes chimiques** : un décret concernant certaines vérifications internationales systématiques prévues par la loi du 17 juin 1998 relative à l'application de la convention du 13 janvier 1993 sur l'interdiction de la mise au point, de la fabrication, du stockage et de l'emploi des armes chimiques et sur leur destruction.

AU CARNET DU « MONDE »

Anniversaires de naissance

Michel OWCZARCZAK

Juste quelques mots pour te dire,

Tu es le meilleur des papas

On t'aime.

Bon anniversaire.

Tes enfants.

Décès

– Mme Hélène Combette,
M. et Mme Jacques Belcour,
M. et Mme Gérard Rieu,
Françoise Belcour
et Jean Michel Pennec,
M. et Mme Jean Belcour,
M. et Mme Alain Vauzanges,
Olivier Belcour
et Hélène Lozet,
M. et Mme Philippe Combette,
Ses enfants,
Ses petits-enfants,
M. et Mme Henri Belcour,
Mme Jean Belcour,
M. et Mme Léon Belcour,
Mme Yvette Bachelery,
M. Joseph Armand,
ont la douleur de faire part du décès du

docteur Roger BELCOUR,
ancien interne
des Hôpitaux de Paris,
ancien chef de clinique
des Hôpitaux de Paris,
chirurgien des Hôpitaux,

survenu le 1er février 1999, à La Pescalerie.

Les obsèques religieuses auront lieu le *mercredi 3 février, à 15 heures, en l'église* de Cabrerets (Lot).

– Mme Elisabeth Besson,
sa mère,
Mme Edith Cottin-Besson,
sa compagne,
Avril Besson et Camille Cottin,
ses filles,
M. et Mme Georges Claveloux,
M. et Mme Bernard Lépine,
leurs enfants et petits-enfants,
Ses oncles, tantes, cousins et cousines,
ont la douleur de faire part de la mort de

Gabriel BESSON,

survenue à Londres, le 27 janvier 1999, dans sa trente-neuvième année.

La cérémonie religieuse sera célébrée le jeudi 4 février, à 9 heures, en l'église *Notre-Dame-des-Victoires, 6, rue Notre-*Dame-des-Victoires, Paris-2e.

L'inhumation aura lieu le samedi 6 février, dans la plus stricte intimité, à Etrepigney (Jura).

Le présent avis tient lieu de faire-part.

Mme Cottin-Besson,
27, quai Tilsitt,
69002 Lyon.

Nos abonnés et nos actionnaires, bénéficiant d'une réduction sur les insertions du « Carnet du Monde », sont priés de bien vouloir nous communiquer leur numéro de référence.

– Jacqueline Brunsvick,
son épouse,
Alain et Marie-Claude Brunsvick,
François et Chantal Brunsvick,
ses enfants,
Caroline et Rémi,
Julien et Amélie,
ses petits-enfants,
Sa famille et ses amis,
ont la grande tristesse de faire part de la mort de

Yves BRUNSVICK,
ministre plénipotentiaire,
officier de la Légion d'honneur,

survenue le 30 janvier 1999, à Paris, dans sa soixante-dix-huitième année.

La cérémonie religieuse aura lieu le vendredi 5 février, à 14 h 30, en l'église Saint-Martin de Meudon, 43, avenue de la République, suivie de l'inhumation au cimetière de Trivaux, à Meudon (Hauts-de-Seine).

« Heureux les artisans de paix, car ils seront appelés fils de Dieu. » (Matthieu, 5, 9).

Cet avis tient lieu de faire-part.

34, avenue du Général-Gallieni,
92190 Meudon.

– Jean Favier, président,
Jean-Pierre Boyer, secrétaire général,
Et tous les membres de la Commission française pour l'Unesco,
ont la grande douleur de faire part du décès de

Yves BRUNSVICK,
leur vice-président
et ancien secrétaire général,

survenu le 30 janvier 1999, à Paris, dans sa soixante-dix-huitième année.

Commission française pour l'Unesco,
57, boulevard des Invalides,
75007 Paris.

– Mme Louis Desgraves,
M. et Mme Jacques Desgraves,
Catherine,
M. et Mme Jean Lalanne,
Olivier, Alexis et Marie-Agnès,
M. et Mme Bernard Desgraves,
Cécile, Agnès (†), Paul et Philippe,
La famille Béguery,
Mme Guy Rigaud,
ses beaux-frères et belles-sœurs, neveux et nièces,
ont la douleur de faire part du décès de

M. Louis DESGRAVES,
inspecteur général honoraire
des Bibliothèques,
secrétaire de l'académie nationale
des sciences, belles-lettres et arts
de Bordeaux,
officier de la Légion d'honneur,

survenu le 31 janvier 1999, en son domicile.

La cérémonie religieuse sera célébrée le mercredi 3 février, à 11 heures, en l'église Saint-Amand de Bordeaux-Caudéran, suivie de l'inhumation dans le caveau familial, à Saint-Denis-d'Oléron.

Ni fleurs ni couronnes.

Cet avis tient lieu de faire-part.

« Il s'est endormi dans l'espérance de la Résurrection. »

18, rue Roger-Ducasse,
33200 Bordeaux.

– Le président,
Les membres du conseil d'administration et du conseil scientifique de la Société Montesquieu
ont la tristesse d'annoncer la mort de

M. Louis DESGRAVES,
membre d'honneur de la société,

décédé à son domicile bordelais, le 31 janvier 1999.

– Concarneau, Paris, Sauzon (Belle-Ile-en-Mer).

Mme François Gallen,
née Madeleine Simon,
son épouse,
Françoise et Pauline,
ses enfants,
Corentin et Tristan,
ses petits-enfants,
Et toute la famille,
ont la très grande tristesse de faire part du décès de

François GALLEN,
capitaine au long cours,

survenu dans sa soixante-sixième année, le 28 janvier 1999, à Concarneau.

La cérémonie religieuse a été célébrée le 30 janvier, en l'église Saint-Guénolé, à Concarneau.

– Yvonne Horent,
son épouse,
Philippe et Régine,
Chantal et Bernard,
Martine et Sydia,
Dominique et Gilbert,
ses enfants,
Oumar, Sophie, Kusum et Vincent,
ses petits-enfants,
ont la douleur de faire part du décès de

Henri HORENT,
fonctionnaire à la retraite,

survenu le samedi 9 janvier 1999, à *Bellerive-sur-Allier.*

Une partie de sa carrière s'est déroulée à Abidjan (Côte-d'Ivoire), de 1958 à 1987.

– Mme Jean Hauss,
son épouse,
Alain Hauss,
Catherine et Benoît Coursimault,
leurs enfants,
Et Yann Solt,
Françoise Hauss,
Bruno, Michèle Hauss
et leurs enfants,
Pierre, Anne-Claire Hauss
et leurs enfants,
Véronique Hauss
et sa fille Lolita Schleret,
ont la profonde douleur de faire part du décès de

M. Jean HAUSS,
président honoraire
du tribunal administratif de Strasbourg
et de Paris,
ENA promotion 1948,
chevalier de la Légion d'honneur,
officier de l'ordre national
du Mérite,

survenu le 30 janvier 1999, muni des saints sacrements de l'Église.

La cérémonie religieuse aura lieu le mercredi 3 février 1999, à 14 h 30, en la chapelle militaire, 18, place Broglie, à Strasbourg.

L'inhumation se fera dans l'intimité.

Cet avis tient lieu de faire-part.

5, rue René-Hirschler,
67000 Strasbourg.

– John Roy Herridge,
son époux,
Roy Julian Herridge,
son fils,
Ainsi que sa famille,
ont la tristesse de faire part du décès de

Josiane HERRIDGE,
née LEVET,

survenu le 24 janvier 1999.

La cérémonie religieuse sera tenue le 3 février, à 11 heures, en la paroisse Saint-Jean-Baptiste, à Neuilly-sur-Seine.

– Annecy-le-Vieux (Hameau de Provins).

Sa sœur et son beau-frère,
Ses enfants, petits-enfants, belles-sœurs, beaux-frères, cousins, cousines, neveux, nièces,
Toute sa famille,
Et tous ses amis,
ont la douleur de faire part du décès de

Mme Paul IDIER,
née Loulette PÉRIÈS,
croix de guerre,
médaille de la Résistance française,

survenu le 1er février 1999, à l'âge de quatre-vingts ans.

La cérémonie religieuse aura lieu le jeudi 4 février, à 15 h 30, en l'église Saint-Laurent d'Annecy-le-Vieux.

Nous rappelons à votre souvenir son mari, le

général Paul IDIER,

décédé le 6 décembre 1986.

Cet avis tient lieu de faire-part.

– Nous avons la tristesse de faire part du décès de

Jean-Gérard IMBAR,

survenu le 25 janvier 1999.

L'incinération aura lieu le lundi 8 février.

On se réunira au crématorium du Père-Lachaise, à 15 heures (accès par la place Gambetta, Paris-20e).

De la part de
Mme Geneviève Imbar,
sa mère,
Pia Imbar,
sa fille,
Edith Imbar,
son épouse,
Toute la famille,
Et de ses amis.

– Le directeur de l'Ecole française d'Extrême-Orient,
L'ensemble des personnels administratifs,
Les chercheurs en France et en Asie,
ont la tristesse de faire part de la disparition brutale de

Mme Françoise L'HERNAULT,
chercheur de l'Ecole française
d'Extrême-Orient,

survenue le samedi 30 janvier 1999, à Madras (Inde).

Conformément au souhait de la famille, les obsèques auront lieu en Inde.

Ecole française d'Extrême-Orient,
22, avenue du Président-Wilson,
75116 Paris.

– Mme Jacqueline Mathis, née Béraud,
son épouse,
Les familles Becker et Béraud,
ses neveux et nièces,
ont la douleur de faire part du décès de

Jean-Pierre MATHIS,

survenu à La Rochelle, dans sa soixante-quatorzième année, le samedi 30 janvier 1999.

Selon le vœu du défunt, l'incinération aura lieu le vendredi 5 février, à 13 h 40, au crématorium de Niort, dans la plus stricte intimité.

Cet avis tient lieu de faire-part.

– M. et Mme *Jean Combet,*
Christine Perret, née Combet,
son épouse,
Julien, Luc et Florence,
ses enfants,
Monique et Jacques Winter,
Nicole Perret,
Michel et Vonette Perret,
Marie-Claude Perret,
Françoise et Bernard Landry,
Jacqueline et Michel Hug
et leurs enfants,
ont la tristesse de faire part du décès de

Jean-Marie PERRET,

en décembre 1998.

La cérémonie du souvenir a été célébrée à Montréal (Canada).

5255 West Broadway,
Montréal H4V2AJ,
PQ Canada.

– *La présidente,*
Le conseil d'administration,
Et les membres de la Fédération nationale des distributeurs de films,
ont le grand regret de faire part du décès de

M. Jacques PEZET,
président d'honneur,

survenu le samedi 30 janvier 1999, à Marseille.

43, boulevard Malesherbes,
75008 Paris.

– Florette Piaskowski,
son épouse,
Sandrine et Fabien Rafowicz,
sa fille et son gendre,
Emma et Nicolas,
ses petits-enfants,
Léon et Renée Piaskowski,
son frère et sa belle-sœur,
Mireille et Max Drabinowski,
sa sœur et son beau-frère,
Lionel, Daphné, Muriel et Théo,
ses neveux et petit-neveu,
Anna Ascher,
sa tante,
Maurice et Nicole Rafowicz,
ont la douleur de faire part du décès de

M. René PIASKOWSKI,
ancien
président-directeur général
du Crochet français LA,

survenu le 31 janvier 1999, à Coubert (Seine-et-Marne), dans sa soixante-*huitième année.*

L'inhumation aura lieu le mercredi 3 février, à 11 heures, au cimetière de Montgeron (Essonne).

Que ceux qui l'ont connu aient une pensée pour lui.

– Lundi 25 janvier 1999.

La très chère

Maïg QUEFFELEC

nous a quittés.

De la part de
Pierre-Maël,
son fils,
Ses camarades correcteurs du *Journal officiel*, du *Monde* et d'ailleurs,
Tous ses amis français et étrangers.

La levée de corps, accompagnée d'une bénédiction, aura lieu jeudi 4 février, à 14 heures, à l'hôpital Henri-Mondor (Créteil, Val-de-Marne), suivie de l'incinération à 15 heures, au crématorium du cimetière intercommunal de Valenton.

« Si au retour des rouges-gorges Je n'étais plus en vie... »
E. Dickinson.

– Georgette Versinger,
Les familles Rajaonah, Rabeharisoa, Razafy, Rakotoarisoa
ont la douleur de faire part du décès de

Voahangy RAJAONAH,
docteur en géographie,
chargée de cours au département
de géographie de l'université
Paris-XIII et à l'Inalco,

survenu le 31 janvier 1999.

La cérémonie religieuse sera célébrée le mercredi 3 février, à 15 heures, en l'église Notre-Dame-des-Champs, 91, boulevard du Montparnasse, Paris-6e.

L'inhumation aura lieu au cimetière d'Hadol (Vosges).

Ni fleurs ni couronnes.

– *Mme Denise Toutain,*
son épouse,
Ghislaine, Eric et Dominique,
ses enfants,
Francis, Martine et Colette,
son gendre et ses belles-filles,
Carine, Julien, Fabien, Nataelle et Nils,
ses petits-enfants,
ont la douleur de faire part du décès de

Jean TOUTAIN,
professeur de lettres,

survenu à Gonesse, le 31 janvier 1999, dans sa quatre-vingt-unième année.

L'inhumation aura lieu dans l'intimité, le 4 février, au cimetière de Trouville-sur-Mer (Calvados).

Cet avis tient lieu de faire-part.

Famille Toutain-Sorin,
55, rue La Fontaine,
75016 Paris.

– Le général de corps d'armée (CR) Maurice Routier,
son époux,
M. et Mme Jean-Marie Legrand,
M. et Mme Xavier Journoud,
M. et Mme Antoine Dacbert,
ses enfants,
Antoine, Baptiste et Constant,
ses petits-fils,
M. et Mme Jean-Marie Le Breton,
leurs enfants et petits-enfants,
Ses frère, belle-sœur, neveu, nièces, petits-neveux et petite-nièce,
Les familles *Le Breton, Routier, Fabre,* Bel, Ferrier, Fessard et Kreintz,
ont la douleur de faire part de la disparition brutale de

Mme Françoise ROUTIER,
née LE BRETON,

survenue à Paris, le 29 janvier 1999, dans sa soixante-dix-huitième année.

Sa vie fut un modèle d'amour et de dévouement.

Elle a retrouvé son fils,

Jacques ROUTIER,

rappelé à Dieu le 4 août 1972.

La messe de *requiem* sera célébrée le mercredi 3 février, à 9 heures, en l'église Saint-Germain-des-Prés, Paris-6e, sa paroisse.

La cérémonie sera suivie de l'inhumation dans le caveau de famille, au cimetière de Montjean-sur-Loire (Maine-et-Loire).

35, rue de Seine,
75006 Paris.

Remerciements

Mme Gilberte Briffaut,
son épouse,
Sa famille,
particulièrement émues par les très nombreuses marques de sympathie que vous leur avez témoignées lors du décès, survenu le 22 janvier 1999, de

Georges BRIFFAUT,

vous remercient très sincèrement.

Avis de messe

– Une messe sera célébrée le mardi 9 février 1999, à 19 heures, en l'église Notre-Dame-des-Champs, Paris-14e, à l'intention de

Pierre DENIZOT,

décédé le 26 décembre 1998.

Messes anniversaires

– Il y a un an, nous quittait

Claude ERIGNAC.

Mme Claude Erignac,
Christophine et Charles-Antoine,
ses enfants,
M. René Erignac,
son père,
vous prient d'assister le vendredi 5 février 1999, à 14 heures, à la cérémonie qui aura lieu au temple de l'Eglise réformée, 58, rue Madame, Paris-6e, en souvenir de leur fils, époux et père.

Anniversaires de décès

– Un an après la disparition tragique de

Jean ALLELY,

merci à tous ses amis d'avoir une pensée pour lui.

De la part de
Alix de Brossin de Méré,
Et de sa famille.

– Le 2 février dernier, disparaissait

Lucette BOUR.

Ses enfants demandent une pensée pour elle à ceux qui l'ont connue.

– *Le 3 février 1996,*

Guy GILLES,
cinéaste,

nous quittait.

Je pense tous les jours à toi.

Ton frère Luc.

– Il y a six mois,

Gisèle MIHUN

nous quittait.

Que toutes les personnes qui l'ont connue, appréciée et aimée aient, en ce jour, une pensée affectueuse pour elle.
Elle reste dans notre cœur à tout jamais.
Tu nous manques tant, Maman.
Que notre amour pour toi, qui est comme le tien, infini, arrive jusqu'à toi.

Communications diverses

Au CBL, 10, rue Saint-Claude, Paris-3e, jeudi 4 février 1999, à 20 h 30 : **« Fin du judaïsme moderne ? »** Débat avec le professeur S. Trigano (revue *Pardess*). Tél. : 01-42-71-68-19.

HORIZONS

DOCUMENT

Quand George invitait François au bord de la mer

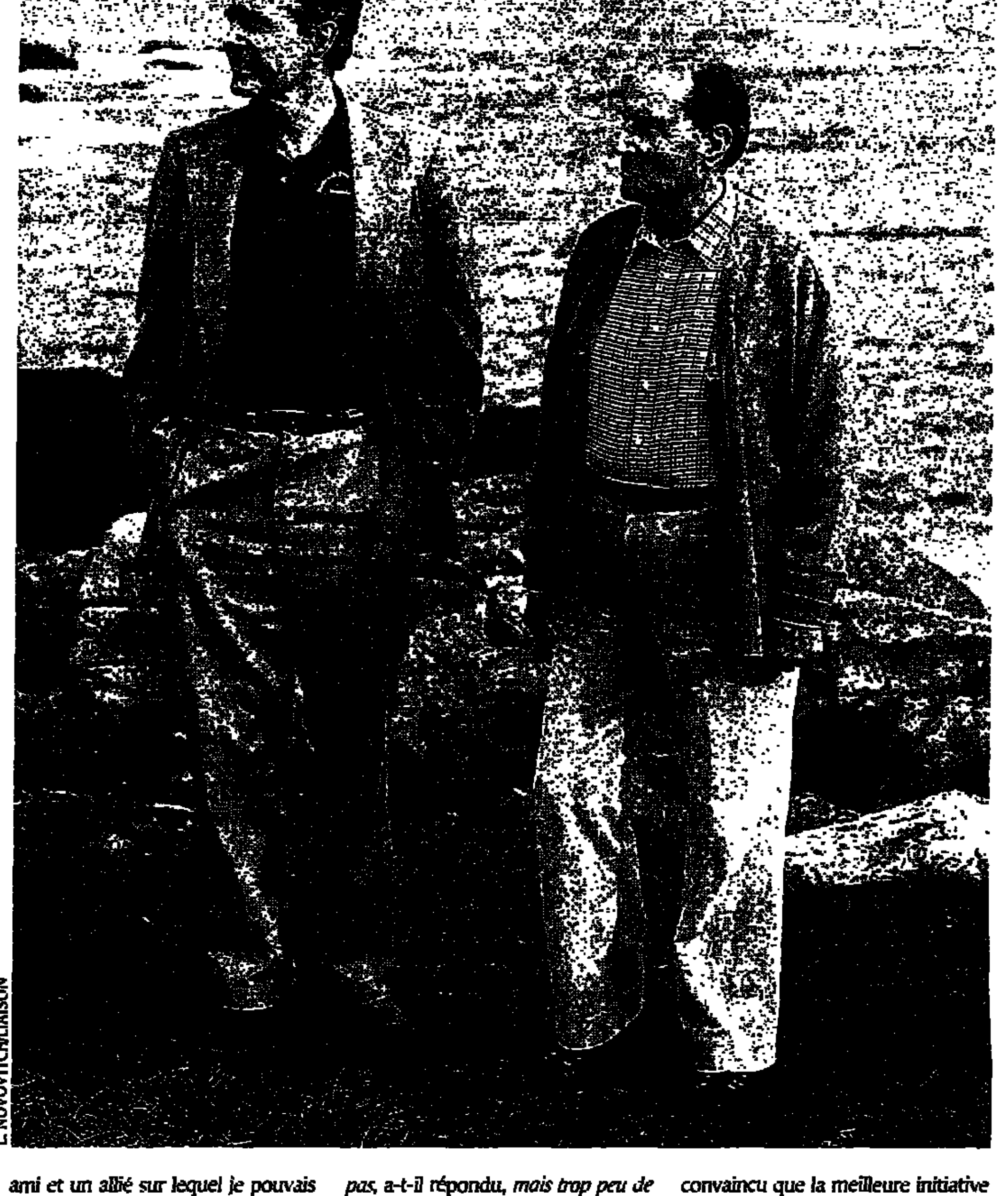
LORSQU'IL est arrivé à la présidence, en janvier 1989, il avait le « bagage » le mieux fourni pour continuer la politique de résistance à l'influence soviétique qu'avait inaugurée Ronald Reagan. Durant les huit années que ce dernier passa à la Maison Blanche, George Bush fut son vice-président. Il fut l'un de ceux qui soutinrent le renouvellement des dépenses militaires américaines et, *partout, de l'Afghanistan* au Nicaragua en passant par l'Angola, une bataille acharnée contre l'extension de la présence soviétique dans le monde. L'époque n'était plus à la détente ni aux grandes négociations sur le désarmement nucléaire ; elle était, à nouveau, au « *containment* » d'une Union soviétique qui déployait ses missiles aux portes de l'Europe de l'Ouest et armait ses alliés dans le tiers-monde.

Durant toutes ces années-là, George Bush, vice-président des Etats-Unis, fut l'homme des missions à l'étranger. Il y tissa des liens personnels avec nombre de dirigeants de la planète. Ancien directeur de la CIA, ancien représentant des Etats-Unis à Pékin, alors que la Chine et les Etats-Unis n'avaient pas encore formellement renoué des relations diplomatiques, *celui qui arrive à la Maison* Blanche en 1989 est, à sa manière, fort civile et patricienne, l'un des combattants les plus aguerris de la guerre froide. Or, à peine franchi le seuil du 1600 Pennsylvania Avenue, il va être confronté au démembrement d'un empire soviétique qui s'est épuisé dans la course aux armements et à la domination mondiale avec les Etats-Unis. Ce qu'il doit affronter, c'est un ours *soviétique vascillant*, une super-puissance en train de se disloquer sous le poids de ses échecs et de ses contradictions, une URSS qui explose en une quinzaine de républiques indépendantes, tandis que ses dominos d'Europe centrale et orientale recouvrent la liberté.

Pour un homme habitué aux affrontements binaires de la guerre froide, la situation est nouvelle, riche de périls en tous genres et en potentialités de *conflits* ; la guerre du Golfe sera l'un d'eux, qui vit l'Irak envahir le Koweït, en partie parce que Bagdad n'était plus assujetti à Moscou. De la chute de Berlin à *la conférence de Madrid sur le* Proche-Orient, George Bush dut gérer la fin de la guerre froide. C'est cette transition qu'il raconte dans ses mémoires, ces *« quatre ans pour changer le monde »*, retracées avec Brent Scowcroft, son conseiller à la sécurité nationale, qui fut, avec le secrétaire d'Etat James Baker, son proche conseiller à la Maison Blanche.

Alain Frachon

« Le Monde » publie en avant-première quelques extraits du livre de George Bush « A la Maison Blanche, quatre ans pour sauver le monde », dont la traduction française paraît aux éditions Odile Jacob. L'ancien président des Etats-Unis y brosse, en particulier, le portrait d'un compagnon de week-end et de tempêtes diplomatiques : François Mitterrand...


L. NOVOVITCH/LIAISON

J'AI *pris le temps de recevoir* François Mitterrand, les 20 et 21 mai [1989]. Cela devait être notre première rencontre depuis un déjeuner à Tokyo au moment des funérailles de l'empereur Hirohito. Je l'avais invité à Kennebunkport [la résidence d'été de la famille Bush, en bord de mer, dans le Maine] afin de donner un nouveau départ aux relations franco-américaines, car depuis quelques années elles avaient quelque peu souffert. Les relations entre le Département d'Etat et le Quai d'Orsay tournaient souvent à l'orage, mais certains hauts fonctionnaires de l'administration Reagan avaient eu le sentiment que Mitterrand n'était *pas non plus très facile. Pour parler* franchement, ils le détestaient et se sentaient d'autant plus libres de le critiquer que Reagan et lui n'avaient jamais été proches. Je voulais que cela change, et un week-end au calme à Kennebunkport pouvait sans doute aider les choses.

(...) Dans notre propriété du Maine, nous avions tous les plaisirs de l'air marin et des produits de la mer, les vagues qui viennent battre les rochers, la pêche ou les promenades le long des côtes atlantiques dans mon douze-mètres à moteur, le *Fidelity*. (...) Lorsque j'ai suggéré que cette rencontre ait lieu à Kennebunkport, Barbara [l'épouse du président Bush] a cru que j'étais devenu *fou. Tout le monde s'attendait* au pire. Le président Mitterrand, si solennel et si amoureux des cérémonies officielles, allait donc se rendre dans la plus décontractée de nos résidences. Par ailleurs, Mitterrand n'a jamais rien eu d'un athlète, et les habituelles activités annexes de Kennebunkport, pêche, tennis, golf, promenades en bateau, jeux d'adresse risquaient de ne guère l'enthousiasmer. (...) Nous n'aurions pas dû nous inquiéter, Mitterrand a beaucoup apprécié l'endroit et (...) l'atmosphère familiale qui y régnait.

Je connaissais déjà Mitterrand depuis quelques années. Lorsque François a été élu pour la première fois, en 1981, le président Reagan m'a demandé de me rendre à Paris pour l'assurer de notre volonté de nouer des relations solides. Reagan ne savait que penser de la détermination avec laquelle Mitterrand avait annoncé qu'il s'apprêtait à prendre des communistes dans son gouvernement. Je revois très clairement Mitterrand me disant qu'il allait, en fait, donner des ministères sans importance à une poignée de communistes. *« Dans cinq ans, le vote communiste aura été réduit de moitié, passant de quatorze à sept pour cent. »* Je suis ressorti de cette entrevue, et de celles qui ont suivi, avec le sentiment que Mitterrand nous pensait beaucoup trop obsédés par les communistes, qui étaient tous, à nos yeux, de dangereux staliniens. Nous doutions de ses tactiques et de leurs effets supposés, nous pensions qu'il avait été berné par les communistes. L'histoire a prouvé que Mitterrand avait raison : le vote communiste en France a diminué de moitié entre 1977 et 1987.

Quand je suis entré en fonctions, j'avais déjà noué une véritable relation d'amitié avec Mitterrand, mais celle-ci s'est encore approfondie avec le temps. Je me demandais au début s'il pensait qu'en tant que conservateur j'allais avoir plus de sympathie pour les gaullistes. Il savait *que j'étais* très *ami* avec l'un de ses rivaux, Jacques Chirac, alors maire de Paris, et pour lequel j'avais beaucoup d'estime. Mais j'ai toujours trouvé ma relation avec Mitterrand très gratifiante et très enrichissante.

J'aimais sa façon de prendre des décisions. Chaque fois que je l'appelais pour un problème difficile, il me donnait une réponse immédiate et franche. Il m'a toujours dit ce qu'il allait faire, et il a toujours tenu parole. J'aimais beaucoup écouter ses analyses historiques. Lors de réunions de chefs d'Etat, il aimait toujours expliquer à l'aide d'exemples comment l'histoire pouvait nous aider à interpréter les événements présents. Il avait une sorte d'humour tranquille, et une étincelle dans le regard qui dénotait une chaleur humaine que peu de gens lui reconnaissaient.

(...) J'ai toujours apprécié les moments que je passais en compagnie de cet homme sage. Sa politique intérieure socialiste s'opposait à mes principes, mais il a toujours été un ami et un allié sur lequel je pouvais compter.

« Je reste convaincu que la meilleure initiative que j'ai prise pour les rapports américano-français fut d'inviter [François Mitterrand] à Kennebunkport au printemps de 1989 »

LA RÉUNIFICATION DE L'ALLEMAGNE

[François Mitterrand sur la réunification de l'Allemagne.]

« C'est un rêve, dit François Mitterrand lors de cette rencontre de Kennebunkport, *car les Européens comme les Soviétiques ont toujours eu à redouter l'expansionnisme allemand. Dans l'esprit des Russes, ce dernier remonte au XII[e] siècle et aux chevaliers teutoniques ; l'URSS en a gardé une profonde méfiance. »*

Même s'il était l'ami des socialistes allemands, François disait qu'il était très difficile de raisonner avec eux dans le cadre de l'OTAN. Il préférait travailler *directement avec Kohl et il* voulait que nous le soutenions. *« Pour être tout à fait franc*, a-t-il ajouté, *le problème vient de l'antagonisme entre Kohl et Thatcher. » « Il* [Kohl] *ne l'appelle jamais autrement que* "cette femme" », m'a-t-il confié. Thatcher était également agacée par l'axe franco-allemand. *« Pendant des siècles, la Grande-Bretagne a tout fait pour empêcher des alliances sur le continent. Cette attitude reste ancrée dans le subconscient britannique. »*

[Sur le point précis de la réunification allemande], il prédisait que tant que l'Union soviétique resterait forte, la chose serait impossible. *« Depuis 1917, les Soviétiques ont été extrêmement préoccupés par l'encerclement. De la guerre civile, ils ont gardé une mentalité d'assiégés. A présent, ils doivent faire face au problème de l'Europe de l'Est, des pays baltes, etc. Ils ne courront jamais le risque d'une réunification. »* Comment réagiriez-vous à une éventuelle réunification ?, lui ai-je demandé. *« Si c'est ce que souhaite le peuple allemand, je ne m'y opposerai pas*, a-t-il répondu, *mais trop peu de choses ont changé depuis la seconde guerre mondiale pour que cela soit envisageable. »* Il pensait que la chose resterait impossible pendant encore dix ou quinze ans. *« Les Soviétiques ne céderont jamais sur la question allemande*, a-t-il ajouté. *Gorbatchev est très satisfait de savoir que l'Allemagne de l'Est est le plus réactionnaire* [de ses satellites]. »

(...) François ne souhaitant pas sortir en mer à bord du *Fidelity*, nous avons passé un après-midi à nous *promener dans les bois, en compagnie* de Danielle, son épouse. Jamais le Maine n'avait été aussi beau. Je suis convaincu que cette visite amicale et détendue nous a aidés à développer une grande confiance l'un pour l'autre ; une confiance qui allait lui permettre, dans les années à venir, de nous accorder le bénéfice du doute lorsque nous ne serions pas d'accord.

LA GUERRE DU GOLFE

[Dans la nuit du 6 au 7 août 1990, au lendemain de l'invasion du Koweït par l'Irak.]

Je passai la plus grande partie de la nuit du 6 au 7 août pendu au téléphone. A 2 h 30 du matin, j'appelai *François Mitterrand pour lui dire* que nous envoyions des troupes. Il soutint non seulement ma décision, mais aussi l'idée d'une réunion de l'OTAN (...). A la fin de mon exposé [*sur la nécessité d'envoyer des* troupes dans le Golfe], il se contenta de conclure par un : *« Nous y serons. »*

Mitterrand ne cessait de me surprendre. *D'aucuns prétendaient* que les Français risquaient de faire cavalier seul dans la riposte à l'invasion. Pourtant, chaque fois que j'ai parlé avec le président, nous sommes tombés d'accord, si bien que les inquiétudes que j'avais pu avoir avant l'appel s'estompaient. Il y eut certes des différends franco-américains entre les bureaucrates et les hauts fonctionnaires. Mais à notre niveau, quand il s'est agi de décider des dates auxquelles envoyer des troupes, ou encore déclencher les hostilités, ou bien d'organiser la répartition du commandement entre nos généraux, Mitterrand a toujours répondu présent, et nous avons toujours travaillé de concert. Je reste convaincu que la meilleure *initiative* que j'ai prise pour les rapports américano-français fut de l'inviter à Kennebunkport au printemps de 1989. J'ai toujours le sentiment que le respect que j'ai essayé de lui montrer personnellement a payé dans nos rapports diplomatiques pendant mon administration, notamment en de pareils moments. Brent [Brent Scowcroft, le chef du Conseil national de sécurité à la Maison Blanche] et son homologue français, l'amiral Jacques Lanxade, entretenaient aussi *d'excellents rapports. Grâce à leur* étroite collaboration, ils purent aplanir nombre de difficultés politiques, ce qui nous facilita la tâche, à François Mitterrand et moi.

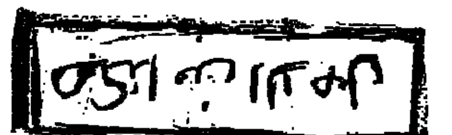
COUP D'ÉTAT À MOSCOU

[Le 19 août 1991, au moment du coup d'Etat à Moscou qui allait, durant quatre jours, tenir le président Gorbatchev à l'écart du pouvoir. A Paris, le président français avait donné l'impression d'entériner la situation qui prévalait à Moscou. Fausse impression, selon M. Bush.]

Je m'entretins d'abord avec John Major (...). Puis je téléphonai quelques minutes plus tard à François Mitterrand : je lui expliquai que, si *j'avais l'intention d'annoncer officiellement* que nous continuerions à encourager le processus des réformes et de l'ouverture à l'Occident, je voulais aussi éviter de dire *quoi que ce soit qui suggère* l'hypothèse d'un réarmement [américain]. *« Tout à fait d'accord ! Il ne faudrait pas donner l'impression que tout est perdu. Ce coup d'Etat pourrait échouer d'ici quelques jours ou quelques mois : il va à contre-courant de l'histoire, et il est très difficile d'imposer un régime ou de changer une nation par la force des armes. Ça ne marchera pas ! »*, me dit François tout en déclarant que le plus important était de ne pas démordre de nos principes et en me demandant si cet événement nous avait surpris. *« Oui, mais Gorbatchev a dû l'être autant que nous »*, lui répondis-je alors.

George Bush

★ ***A la Maison Blanche, quatre ans pour changer le monde*, Avec Brent Scowcroft, éditions Odile Jacob, 600 p., 189 F, 28,8 €.**



Le Chili doit se purifier de la souillure Pinochet

par Carlos Fuentes

AUGUSTO PINOCHET a fait plus qu'un coup d'Etat. Son lignage est celui des macabres personnages shakespeariens, Macbeth ou Richard III, baignant dans le sang, hédonistes de la cruauté, inaccessibles dans la satisfaction sacrée de leurs crimes.

On trouve chez Pinochet un élément d'humour noir répugnant que ni un Hitler ni un Staline ne se seraient permis. *« Prenez garde à mon mari, il a la main lourde »*, prévint Mme Pinochet juste après le coup d'Etat de septembre 1973. La main lourde et un cynisme tranquille : pourquoi ordonna-t-il d'enterrer ses victimes à deux par cercueil ? Pour économiser l'argent de l'Etat, répondit le Macbeth chilien. Et cette déclaration enregistrée pour la postérité où Pinochet dit à l'un de ses officiers d'exiler Allende en avion afin qu'il puisse le dégommer en vol, n'est-elle digne de Richard III ?

Aucun des prétextes invoqués pour justifier l'atroce dictature du général Pinochet n'est recevable.

Pinochet n'a pas sauvé le Chili d'une dictature marxiste, car la population aurait démocratiquement *refusé de reconduire* Salvador Allende lors des élections suivantes si les traditions de liberté et de pluralisme avaient été violées par son gouvernement. Celui qui viola ces *libertés, ce fut Pinochet, ce ne fut* jamais Allende.

On prétend que Pinochet a restauré l'économie chilienne détruite par Allende. Mais ce dernier n'a *pas ruiné le Chili : il s'est heurté* à une attaque frontale, à une discrimination ouverte et à une conspiration secrète du gouvernement de Richard Nixon et de ses alliés politiques et économiques au sein du pays. Quoi qu'il en soit, il a fallu quinze ans à Pinochet pour retrouver les niveaux de production du régime socialiste et il importe de confronter à la situation réelle le succès hypothétique des *« Chicago boys »* néolibéraux. L'une de ses caractéristiques est le fossé grandissant entre riches et pauvres. En 1982, l'économie chilienne a été frappée d'une récession de 15 %, *« la plus abrupte de l'Amérique latine au cours d'une année de récession générale dans la région »*, comme le rappelle Arturo Valenzuela dans un livre fondamental sur la dictature de Pinochet, *Nacion de Enemigos*. La reprise économique du Chili n'a pas résulté de la seule libéralisation du marché, ainsi que l'illustre Valenzuela, mais d'un interventionnisme étatique accru, appuyé sur les lois d'expropriation utilisées par Allende lui-*même* et la nationalisation de 70 % des banques. En d'autres termes, l'économie capitaliste a été sauvée, là comme dans les Etats-Unis de Reagan, par l'Etat. L'argumenta*tion de Keynes continue de triom*pher plus souvent que celle de Friedman.

La santé économique du Chili justifiait-elle cependant 4 000 morts, *enlèvements*, *emprisonnements* et la torture d'innocents, chiliens ou étrangers ? La macroéconomie justifie-t-elle la violation massive des droits de *l'homme au Chili ? On a loué Mus*solini d'avoir fait partir et arriver les trains à l'heure. On a loué Hitler d'avoir rétabli l'économie dévastée par l'inflation sous Weimar grâce à des *industries dont* les *tanks et* les avions ouvrirent la route à la deuxième guerre mondiale.

Nous pouvons concéder un point au général Pinochet : la sub*tilité de son dernier acte d'oppor*tunisme. Il a su comprendre à temps qu'avec la fin de la guerre froide son anticommunisme de seconde main ne lui servirait de rien et que les Etats-Unis, fidèles à leur habitude, lâcheraient l'embarrassant tyran comme une pomme de terre chaude.

Peut-on se représenter la coexistence de Bill Clinton et d'Augusto Pinochet ?

La brutalité et la terreur du régime n'ont pas réussi à tuer la tradition démocratique du pays. La grève du 11 mai 1983 – rassemblant *étudiants, ouvriers, ménagères* – l'a illustré avec éclat. C'est ce qui décida Pinochet à engager une transition faite sur mesure, en s'assurant du contrôle du pouvoir législatif grâce à une majorité inamovible de partisans au Sénat et en s'octroyant une immunité personnelle ès qualités de sénateur Pinochet.

Aujourd'hui, ce plan machiavélique et l'impunité que Pinochet s'est *garantie pour sa propre pro*tection – impunité qui, précisément, l'accuse – sont compromis par le juge espagnol Balthasar Garzòn. Les crimes du général consti*tuent une liste irréfutable et* cruelle. Aujourd'hui, tout comme le fantôme de Banquo apparut à Macbeth au château de Dunsinane, ceux de Jara, Letelier, Prats, Leighton, Schneider, Violeta Parra et de quatre mille autres Chiliens reviennent terrifier le tyran, ac*compagnés cette fois par* une avant-garde de victimes espagnoles, françaises, suisses et américaines, qui justifient la demande d'extradition pour obliger Pino*chet à répondre des crimes* concrets perpétrés sur les citoyens étrangers puisqu'il s'est pardonné ses crimes contre ses compatriotes.

Apportons toutefois quelques *nuances : bonne chance et notre* admiration au magistrat chilien Juan Huzman Tapia, qui a déclaré recevables au Chili onze plaintes criminelles contre Pinochet. Mais l'Etat du *droit interne n'interdit* à aucune autre juridiction chilienne de se saisir de la défense des victimes étrangères du dictateur pas plus qu'elle n'empêche la mise en *pratique du concept d'universalité* de la défense des droits de l'homme. Les arguments invoqués par la défense de Pinochet n'ont en réalité aucun fondement. La norme du droit coutumier anglais qui absout les crimes commis par un chef d'Etat en fonctions nous renvoie à l'assassinat des jeunes princes dans la tour de Londres sur l'ordre de Richard III ou à la décol*lation sommaire des épouses indé*sirables de Henri VIII.

> L'affaire Pinochet crispera-t-elle la société chilienne ? Seules réagiront les minorités extrémistes de la droite et de la gauche

Si l'on acceptait ce principe extravagant, Hitler – qui fut démocratiquement élu chancelier du *Reich par une majorité massive en* 1933 – serait innocent du génocide perpétré contre les juifs, les communistes, les Tsiganes, les homosexuels et les Slaves et il pourrait tranquillement couler une vieillesse dorée au Paraguay ou – pourquoi pas ? – prendre le thé avec Lady Thatcher à Londres. Les subordonnés de Hitler, qui n'étaient pas chefs d'Etat (à l'exception flagrante de l'amiral Karl Dönitz, le chancelier qui succéda au dictateur) furent condamnés à Nuremberg conformément à un ensemble de critères tout à fait neufs dans l'Histoire.

Après Nuremberg, les moyens de défense des droits de l'homme et de punition de leurs violateurs – universalité et imprescriptibilité – ont pris une ampleur inimaginable dans le code pénal classique. Le toit du pouvoir ou le sanctuaire du territoire national peuvent protéger *un criminel* politique de la *jus*tice. Mais tout ce à quoi peut prétendre un coupable, c'est être prisonnier dans son propre pays ou un fuyard international. Bien *des militaires chiliens et argentins* ont choisi la première solution. Un Eichmann, un Barbie, finissent par payer leurs crimes, en Israël ou en France. En tout cas, il est au*jourd'hui établi* que les crimes contre l'humanité ne sauraient bénéficier d'une prescription. Ils ne sont pas davantage dépendants des accords d'extradition ou du re*cours à la souveraineté.* Ils ne sont pas liés à la création de tribunaux *ad hoc* comme ceux constitués pour le Rwanda ou l'ancienne Yougoslavie. Faute d'une cour interna*tionale permanente pour juger* les crimes contre les droits de l'homme, leur caractère universel et imprescriptible donne à tout pays l'autorité légale pour juger et *éventuellement punir* ceux – les chefs d'Etat et leurs subordonnés – qui violent la vie et la sécurité des citoyens que doivent protéger Balthasar Garzòn et ses pairs.

L'affaire Pinochet crispera-t-elle la société chilienne ? Seules réagiront les minorités extrémistes de la droite et de la gauche. Mettra-t-elle en danger la transition démocratique au Chili ? *Si tel devait être* le cas, je me demande combien de Chiliens ne préféreraient pas, en dernière analyse, un antagonisme démocratique, une redéfinition pluraliste des points de vue, s'ils pouvaient s'affranchir du lourd *fardeau de reproches résultant des* crimes de l'ancien régime, des contorsions nécessaires pour pardonner l'impardonnable, de la fourberie qui corrompt la transi*tion dans le seul but de protéger* le général Pinochet, les tortionnaires, les meurtriers et les ravisseurs qui formaient sa suite, sa garde rapprochée.

En dépit des blessures que *le* procès de Pinochet pourrait infliger au *« pays du Sud »*, le Chili en sortira vainqueur s'il se purifie dans la vérité, non dans le mensonge, des atrocités du passé.

***Carlos Fuentes** est écrivain.*

(Traduit de l'anglais par Guillaume Villeneuve)
© New Perspectives Quarterly

La culture yiddish au futur

par Yitskhok Niborski et Gilles Rozier

LORSQU'IL s'agit de parler de langue et de culture yiddish, le premier mot *qui vient* aux lèvres est « mémoire », comme s'il ne pouvait être question que du passé. Mais quelle est la situation actuelle de la culture yiddish ?

L'accession des juifs à la modernité au cours du XIXe siècle a don*né lieu à l'émergence d'une culture* juive originale en Europe orientale. Cette culture s'est principalement développée en yiddish. A Varsovie, Wilno, Odessa, Bialystok ou Lodz, *la première langue*, la *langue* de la rue juive, de l'école et du théâtre, du travail de la presse et de la littérature était le yiddish, de sorte qu'à la veille de la seconde guerre *mondiale plus de* 10 millions de juifs dans le monde étaient yiddishophones.

La langue yiddish survit à l'anéantissement. Elle est encore *sue, sans être forcément pratiquée*, par 2 à 3 millions de personnes de par le monde. Elle a subi un déclin spectaculaire dont le début ne date pas d'hier ni même de 1940, mais *de la fin du XIXe siècle*, au *moment* même où, paradoxalement, le yiddish accédait au statut de langue culturelle : la sortie des juifs du monde traditionnel, l'émigration vers les *pays d'Europe occidentale* et les Amériques ont souvent entraîné une déperdition linguistique. Le destin du yiddish a basculé le jour où les nazis sont entrés *dans Varsovie, sa capitale symbo*lique, et, en tant que survivant, le yiddish a émergé des décombres de l'Europe après le génocide couvert de meurtrissures. Puisque l'immense majorité des juifs exterminés parlaient yiddish, la langue compte parmi les premières victimes culturelles de la tentative d'anéantissement perpétrée par les nazis.

Qu'en est-il aujourd'hui, plus de *cinquante ans après ? Si de lourds* dossiers ayant trait au génocide sortent soudain des tiroirs, c'est bel et bien parce qu'un douloureux travail de deuil a pu se faire, et *qu'après cinquante ans d'écrase*ment le survivant ou son descendant parviennent à reprendre leur souffle. Il en est de même pour le yiddish.

Durant les années qui ont suivi la seconde guerre mondiale, on a continué à parler et à écrire en yiddish. Des milliers de pages de prose et de poésie ont été publiées durant cette période, et parmi les plus belles jamais rédigées dans *cette langue. Elles avaient souvent* trait à la catastrophe dont le souvenir se faisait obsédant. La pensée et le regard ne pouvaient pour ainsi dire pas se détacher de ce souve*nir. Cela explique que, pour la plu*part des survivants, le rapport au yiddish a été perçu comme devant faire l'objet d'un choix : vivre en yiddish dans le souvenir du génocide, ou s'en extirper. Les survivants ont souvent continué à vivre *dedans parce qu'il leur était impos*sible de faire autrement, mais ils ont rêvé d'un autre destin pour leurs enfants. La perte du yiddish ne s'est pas faite dans l'inattention, la *désinvolture, par un processus* d'assimilation linguistique ordinaire. Elle a nécessité une grande énergie, la volonté de tourner une *page, de tenter* d'oublier l'indissimulable.

Mais ce qui a été caché ne demande qu'à resurgir. Il est en train de se passer, parmi ceux qui étaient enfants *durant* les années 40 et suivantes, une considé*rable tentative* de réappropriation de la culture des pères. Un homme qui avait serré durant cinquante ans la dernière lettre en yiddish que sa mère avait envoyée du camp de Drancy *rouvre cette lettre* et éprouve le besoin irrépressible de pouvoir la lire. Non pas se la faire lire, mais la lire lui-même, comprendre enfin les mots écrits dans *une langue qui lui avait été* interdite. Pour les plus jeunes, il s'agit de se réapproprier la langue des grands-parents, jouant à saute-mouton par-dessus une ou deux générations *pour retrouver* les origines et par là même une identité. La « langue de personne » retrouve un visage. Ce mouvement amorcé depuis une quinzaine d'années ne cesse de s'amplifier. Il ne semble pas près de s'épuiser.

> La « langue de personne » retrouve un visage. Ce mouvement, amorcé depuis une quinzaine d'années, ne cesse de s'amplifier

De toute l'Europe, c'est en France, et à Paris particulièrement, que ce phénomène est le plus ma*nifeste*, du fait, entre autres, de l'importance numérique de la communauté juive. Et c'est sans doute de Paris que les efforts de préservation et de diffusion de la culture yiddish peuvent prendre de l'ampleur. Le yiddish est enseigné dans quatre universités parisiennes et plusieurs centres culturels, dont le Centre Medem, qui abrite une *bibliothèque de vingt-cinq mille* volumes en yiddish. Des structures existent donc en France mais elles sont encore trop fragiles pour répondre à toutes les demandes et pour permettre d'élaborer une politique culturelle d'envergure. Le désir d'une grande maison de la culture yiddish est trop grand pour qu'il ne se réalise pas. Cette réalisation dépend des acteurs du monde yiddish, à condition qu'ils *puissent trouver des relais institu*tionnels. *« Si je ne fais rien pour moi-même, qui le fera ? Si je ne le fais pas aujourd'hui, quand le ferai-je ? »*, disent les *Maximes des pères*, l'un des textes fondamentaux de la tradition juive.

***Yitskhok Niborski** est maître de conférences de yiddish à l'Institut national des langues et civilisations orientales.*
***Gilles Rozier** est directeur de la Bibliothèque Medem (Paris).*

Sur le négationnisme imaginaire de Gilles Veinstein

Suite de la première page

Toute cette affreuse affaire appartiendrait à l'Histoire si le gouvernement de la Turquie kémaliste – ce ne fut pas le cas du gouvernement ottoman de 1919 – ne s'était acharné à nier l'évidence, utilisant ses universitaires et même certains spécialistes étrangers à des fins de propagande douteuse. Ils ont nié le massacre des Arméniens comme ils nient aujourd'hui l'existence du peuple kurde.

Gilles Veinstein appartient-il, comme il en est accusé, à cette *clientèle ? Franchement*, je trouve cette accusation inadmissible et je m'étonne que des collègues que j'estime l'aient reprise à leur compte.

*La seule pièce de cette accusa*tion est un article de deux pages publié en 1995 par la revue *L'Histoire*. J'ai lu cet article en son temps et certaines formules m'en avaient pour le moins étonné, et je l'avais dit à mon collègue Gilles Veinstein. *Celui-ci avait raison de* rappeler le contexte, celui d'une guerre impitoyable dans laquelle certains Arméniens avaient choisi le *camp ennemi, mais il* admettait que près de la moitié des Arméniens d'Anatolie étaient morts lors de ces massacres. Est-ce là une attitude négationniste ? Avait-il tort *de signaler que quelques-uns des* documents sur lesquels s'appuient les défenseurs de la cause arménienne sont des faux ? Qu'il estime, après d'autres savants, que *la décision de meurtre a été prise* non par le gouvernement ottoman, mais par le cœur de l'Etat jeune-turc, le Comité union et progrès, est-ce un crime ? De plus,

> Je trouve cette accusation inadmissible et je m'étonne que des collègues que j'estime l'aient reprise à leur compte

cet article avait été demandé à Gilles Veinstein par la direction de la revue pour exprimer un peu d'inquiétude face à des affirmations jugées un peu trop univoques. Son rôle était celui d'un « discutant ».

Revenant sur cette question dans une lettre adressée à Gilbert Dagron, administrateur du Collège de France, le 17 juillet 1998, Gilles Veinstein écrit : *« Si l'on prend pour seul critère de la définition du génocide l'ampleur de l'amputation subie par un peuple, la réalité de celui-ci ne laisse aucun doute dans mon esprit. »* Est-ce là du négationnisme ? Encore une fois, on peut discuter telle ou telle affirmation de Gilles Veinstein. Je regrette pour ma part qu'il s'appuie une fois sur un livre officieux, celui de Kamuran Gürün, *Le Dossier arménien* (Triangle, 1984), qui me paraît parfaitement suspect ; mais son intervention relève de la discipline historique, c'est-à-dire de la discussion, non de l'anathème.

Or tout a été fait, après la définition de la chaire d'histoire turque et ottomane au Collège de France, pour disqualifier celui que l'on savait être le candidat. En vain *a-t-on* espéré que, une fois l'élection acquise, l'Institut désavouerait le Collège. Voici maintenant qu'on fait appel au pouvoir politique pour *annuler une décision univer*sitaire. Tout cela à coups d'injures et de calomnies.

La loi Gayssot, que j'ai toujours condamnée, avait au moins le mé*rite de combattre des négation*nistes authentiques. Qu'elle ait eu des effets pervers a été démontré par l'affaire Garaudy. Un livre aussi nul que celui de ce vieux stalinien n'aurait eu, sans la loi Gayssot, aucun écho. On assiste *aujourd'hui* à *un autre* effet pervers, mais il s'agit, cette fois, d'un négationnisme imaginaire. Claude Allègre, Lionel Jospin, Jacques Chirac refuseront-ils de nommer Gilles Veinstein ? Le fait serait, je crois, sans précédent depuis Napoléon III rayant Ernest Renan de la liste des professeurs au Collège de France pour avoir mis en doute la divinité de Jésus-Christ, ou depuis le régime de Vichy mettant à la porte du Collège Emile Benveniste et quelques autres, parce qu'ils étaient juifs. On espère qu'il n'en sera rien.

Pierre Vidal-Naquet

■ **Plusieurs pétitions** favorables à Gilles Veinstein circulent actuellement. L'une d'entre elles, signée par plus de quatre-vingts chercheurs, membres, pour la plupart, de l'Ecole des hautes études en sciences sociales, stigmatise *« des campagnes de ce genre* [qui] *sèment la confusion au lieu de clarifier les faits et ne servent en rien la mémoire des victimes du génocide ni la nécessaire recherche de la vérité »*. D'autre part, une vingtaine d'universitaires et chercheurs, au nombre desquels figure Jean-Pierre Vernant, professeur honoraire au Collège de France, lancent un *« appel solennel »* pour que *« grâce à l'ouverture sans restriction des archives ottomanes de la période (...), la responsabilité des crimes soit clairement affirmée, reconnue par tous »*, tout en réaffirmant *« leur entière confiance »* en la *« probité scientifique »* de Gilles Veinstein.

AU COURRIER DU « MONDE »

Procès d'intention

Diverses voix s'élèvent depuis plusieurs semaines pour mettre *en cause l'élection de Gilles* Veinstein au Collège de France : à partir d'un article écrit en 1995 dans la revue *L'Histoire*, Gilles Veinstein se voit accuser de néga*tionnisme en ce qui regarde le gé*nocide perpétré par les Ottomans contre les Arméniens en 1915.

(..) Gilles Veinstein ne conteste nullement l'existence et l'ampleur des massacres de 1915, dont il écrit qu'ils *« constituent des crimes contre l'humanité caractérisés »*. Si le négationnisme implique la négation, force est de constater qu'il n'y a *ici* aucune négation.

Il indique ensuite qu'il n'existe pas aujourd'hui de preuve formelle d'une implication gouvernementale dans l'extermination. Contrairement à certains commentaires hâtifs, une telle for*mule ne revient pas à nier cette* implication ; comme l'écrit Gilles Veinstein lui-même dans sa lettre à l'administrateur du Collège de France du 17 juillet 1998, dont nous souhaitons qu'elle soit rendue publique, *« je n'ai pas déduit de l'absence actuelle de preuve irréfutable que la décision étatique n'avait pas eu lieu, qu'elle était invraisemblable ou même qu'elle était douteuse »*. Lui prêter de telles affirmations relève donc du procès d'intention.

Pour notre part, la réalité du génocide ne fait aucun doute, et un faisceau impressionnant d'indices et de présomptions pèse en faveur d'une implication gouvernementale. Mais en écrivant qu'il n'existe pas, à l'heure actuelle, de preuve formelle en la matière, Gilles Veinstein se borne à faire œuvre d'historien (...).

La mémoire des victimes du génocide mérite mieux que des campagnes de ce genre qui, dans un souci d'efficacité, font nécessairement la part belle aux procès d'intention et à l'intimidation.

Marc Augé,
Emmanuel Terray,
Paris

La culture yiddish au futur

L

Contrefaçons *par Bertrand Poirot-Delpech, de l'Académie française*

LA DÉGLINGUE du langage tourmente un nombre croissant d'usagers : témoin, l'abondant courrier reçu dès qu'il en est question. L'erreur courante des correspondants est d'imputer ces dérives à un laxisme collectif, sans finalité discernable. Chaque nouveau monstre verbal trahit au contraire une origine et un but précis. A nous de les repérer comme autant de *contrefaçons délibérées*. En dépendent la qualité du débat public et notre liberté.

Première tricherie de la semaine, d'ordre commercial : le dernier film de Woody Allen ne traite pas de la *Celebrity* annoncée par le titre, mais, comme presque toutes ses autres comédies, de l'excursionnisme amoureux dans une micro-société – le Manhattan artiste –, partagée *entre les folies du lit* et la normalisation par le divan des « psy ». Si fort qu'il amuse les Latins, ce phénomène rappelle moins la *Dolce vita* ou *Ginger et Fred*, de Fellini, qu'il ne renvoie au puritanisme des enquêtes sur les frasques de Clinton.

De cette pudibonderie anglo-saxonne, on retrouve des traces, plus virulentes parce que sans les antidotes de l'humour, dans l'homophobie échappée le 30 janvier à certaines championnes de tennis de Melbourne, et, le lendemain, à plus d'un manifestant anti-PACS, à Paris. Désormais, la *mondialisation made in USA* se marque autant dans les modèles de comportements intimes que dans la volatilité boursière ; et ce n'est pas l'euro qui nous en préservera. Les notions issues du radical *mondial* sont à manier avec défiance. Le *mondialisme ne désigne rien d'autre qu'un impérialisme* américain affiché. Les *mondialistes* mériteraient d'être traités de *mondialitaires*, et *leur idéal de modernitaire*, sur le modèle péjoratif des idéologies *totalitaires* qu'ils remplacent. Pourquoi n'y aurait-il pas de dictature sans dictateur, quand l'avenir est au virtuel standardisé et aux trains sans pilote ?

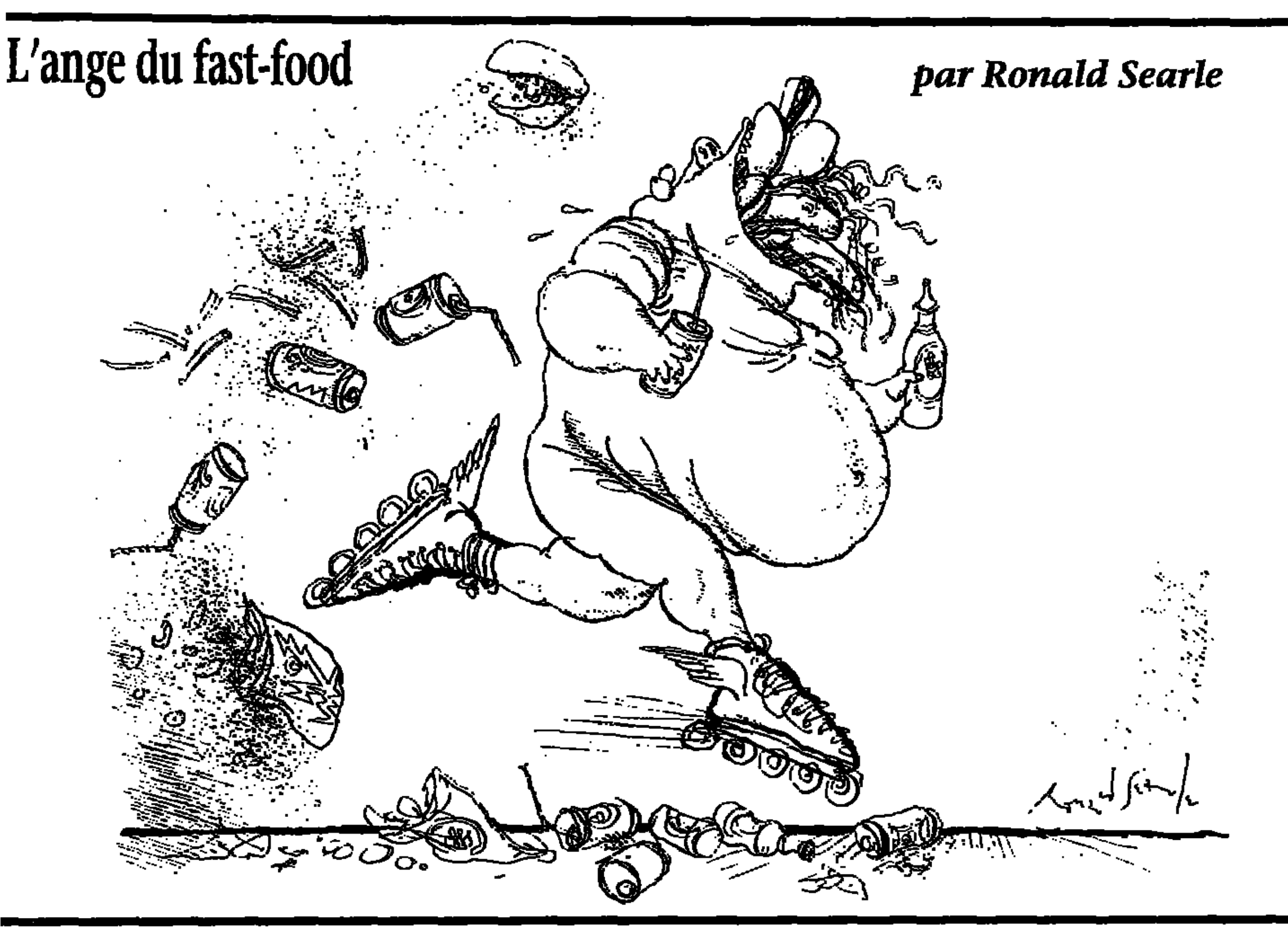
Les débats politiques du week-end audiovisuel ont vu grimper en flèche jusqu'à l'absurde l'abus de certains tics verbaux nullement innocents. A propos de la *délinquance juvénile*, on a noté, toutes sensibilités confondues, l'emploi, dans une phrase sur trois *(sic !)*, de l'automatique *faire en sorte que*, qui aboutit à rabâcher le résultat escompté d'une action, sur le mode incantatoire des promesses électorales, en escamotant l'essentiel à savoir le *comment*, les moyens, de cette action. A y regarder de près, l'expression n'est rien d'autre qu'un habillage technocratique du populiste *il n'y a qu'à*.

Dans le même temps, continuent à prospérer les formules creuses comme *un certain nombre* (derrière laquelle il faut entendre un penaud *je ne sais combien*) ; *naturellement* (mis pour : *ne me demandez pas pourquoi*) ; *c'est vrai que* (lire : *j'aime à croire*) ; et *le moment venu*, où se cache à peine le péremptoire : *quand ça m'arrangera*, attribut irréfutable du pouvoir. Puisque les maîtres des temps d'antenne reprennent à leur compte ces tricheries, au lieu d'exercer la *police sémantique* de *proximité* qui consisterait à en demander raison à l'invité, il faut bien que le citoyen s'arme de son propre décodeur. Essayez seulement, quand un parleur croit *in* de dire ou de sentir les choses *quelque part*, de lui demander à brûle-pourpoint : « *Où çà ?* » Vous verrez comme la question casse et nettoie l'échange, à la vitesse d'un bonbon à la menthe dégageant la respiration.

Les détournements de sens ne sont pas *l'apanage des dirigeants. Il arrive que les foules* tendent à confisquer certains termes. Si les portiques de comptage électronique ont pu plaider pour la « non-ringardise » proclamée du défilé anti-PACS du 31 janvier, s'ils ont mis fin, théoriquement, aux fourchettes fantaisistes entre les chiffres d'organisateurs et ceux de la police – l'approximation avait son charme, elle renseignait sur l'effronterie des premiers et les sympathies de la seconde –, il reste que les valeurs familiales, pas plus que l'idéal de liberté brandi naguère par les tenants de l'enseignement privé, ne sauraient être monopolisées au nom d'un « *y'en a marre des pédés !* » qui ne demandait qu'à s'avouer, hors slogans et calicots – je l'ai constaté sur place.

On en revient toujours à la morale de Camus : mal nommer les choses, volontairement ou pas, c'est ajouter aux malheurs du monde.

L'ange du fast-food *par Ronald Searle*



Des femmes entre mémoire et avenir

PEUT-ON ENCORE apprendre quelque chose, pour le présent et pour l'avenir, en lisant *Le Deuxième Sexe* ? Il suffit d'observer la récente mésaventure de la joueuse de tennis Amélie Mauresmo – *elle ne se cache pas de* vivre avec une femme, et, arrivée pour la première fois en finale d'un tournoi du Grand Chelem, à Melbourne, elle s'est vue accusée d'être un homme, ou presque – pour comprendre à quel point l'essai de Simone de Beauvoir sur la *condition des femmes* garde, cinquante ans après sa publication, toute sa validité.

C'est ce qu'a démontré la première des manifestations liées à ce cinquantenaire, un colloque international, organisé à Paris du 19 au 23 janvier, où 37 pays étaient représentés par des femmes de plusieurs générations, à l'image des organisatrices, Christine Delphy, *féministe historique des années 70*, et Sylvie Chaperon, une historienne plus jeune, qui va publier un livre sur les mouvements de libération des femmes au XXe siècle (*Le Monde* du 19 janvier).

Un colloque où l'on ne s'ennuie pas, c'est rarissime. Pourtant, ce fut le cas pendant ces cinq jours, où alternaient séances plénières et ateliers menés en parallèle (3 ou 4 *à la fois), au ministère* de la recherche pour les premiers jours et au grand amphithéâtre de la Sorbonne pour la clôture. *Peut-être* parce qu'on parlait d'une œuvre dont il n'est généralement question, en France, que pour la caricaturer – que les propos sur *Le Deuxième Sexe* soient tenus par des femmes ou par des hommes. Les hommes, justement, se sont faits bien rares au cours de ces journées : un président de séance, Pascal Ory, le jeudi matin, pour la session consacrée au scandale que fut la publication du *Deuxième Sexe* ; une communication remarquable, le dernier jour, du philosophe *Michel Kail* sur la question de l'antinaturalisme ; et, à chaque session, quelques auditeurs égarés. Si les femmes venaient aussi peu nombreuses aux rencontres organisées sur des hommes, les salles seraient désespérément vides.

RETOUR DE BÂTON

Les quelque 130 communications ont rassemblé les diverses approches *possibles* de cet ouvrage majeur dans l'histoire de la libération des femmes qu'est la grosse étude de Simone de Beauvoir. Elles ont aussi fait apparaître des contradictions dans les interprétations. Si la majorité des analyses, notamment philosophiques, soulignaient l'actualité de la problématique beauvoirienne, d'autres interventions ouvraient *un débat qui n'a pas été vraiment* mené, peut-être par la crainte, trop courante dans les assemblées de femmes, de voir surgir d'irréductibles affrontements. La question, pourtant, devra bien être un jour discutée : où en est-on de l'idée de « nature féminine » ? Met-on définitivement en doute la phrase qui est devenue une sorte de symbole du *Deuxième Sexe* : « *On ne naît pas femme, on le devient* » ? Et est-ce la principale thèse de Simone de Beauvoir à être désormais combattue ?

Dès lors qu'une femme affirme sa liberté et refuse d'admettre l'idée d'une quelconque « essence » ou « nature » féminine pour s'en tenir à la notion de « situation », expliquait Beauvoir, elle est immédiatement désignée comme cherchant à devenir un homme. C'est ce qui arrive à Beauvoir elle-même aujourd'hui, taxée par certaines féministes d'adhésion à une *vision* masculine du monde. Quant aux conséquences fâcheuses de la remise en cause de l'antinaturalisme prôné par Beauvoir, le cas d'Amélie Mauresmo les illustre parfaitement (*Le Monde* des 30 janvier et daté 31 janvier-1er février). Lorsque, naguère, Billie Jean King ou Martina Navratilova ont, comme Mauresmo, évoqué leur homosexualité, la *mise en doute publique de leur* féminité aurait été intolérable, car l'idée de LA femme, de l'éternel féminin, avait été délégitimée, grâce au *Deuxième Sexe*. Cette idée est revenue. Pourquoi et comment ?

Ce colloque, bien sûr, n'a pu poser que quelques jalons sur le long chemin de la réflexion. D'où vient exactement le « retour de bâton » contre les femmes désireuses de *penser leur liberté ? Quelle part* y ont les féministes elles-mêmes ? Comment la pensée de Simone de Beauvoir peut-elle venir à bout de l'actuelle régression et nourrir l'avenir ? C'est vers cet avenir – celui des femmes occidentales, mais aussi des Africaines, des Asiatiques, des femmes de l'Est comme du Sud – que cette rencontre a voulu résolument se tourner, en toute fidélité à l'ouverture d'esprit de Beauvoir, à sa constante recherche de la vérité. Sans jamais tomber dans la commémoration pieuse ou les récits d'anciennes combattantes. Cependant, ce colloque du cinquantenaire a tenu à réaffirmer « *la dure nécessité de la mémoire* ». Mémoire qui semble faire gravement défaut aux femmes. Après les témoignages de militantes qui furent au cœur des polémiques lors de la sortie du *Deuxième Sexe* (de Françoise d'Eaubonne à Jeannette Colombel ou Dominique Desanti), puis d'actrices des luttes des années 60 et 70 pour la contraception et l'avortement libre (notamment *Gisèle* Halimi), c'est à Christine Delphy qu'est revenue la charge de plaider pour ce « *devoir de mémoire* » et de s'interroger sur l'étrange manière dont l'histoire des combats féministes s'efface au fur et à mesure.

LE RISQUE DE LA RÉPÉTITION

« *En 1970, on ignorait tout ou presque des féministes qui nous avaient précédées*, a-t-elle rappelé. *Nous avons titré notre première publication "Libération des femmes année zéro". Nous avons dit des choses déjà constatées en 1900. Aujourd'hui, de nouveau, on oublie que les combats des années 70 ne sont pas acquis pour toujours. Tout cela est préjudiciable à l'avenir.* » Ce n'est pas pour célébrer, entre femmes, le cinquantenaire du *Deuxième Sexe* qu'il faut se réunir, et ce colloque l'a remarquablement montré ; c'est pour poser inlassablement des questions aux femmes elles-mêmes, pour comprendre enfin ce dont souffrent les luttes féministes depuis toujours : l'oubli. Car, comme l'a conclu Christine Delphy, martelant une évidence rarement entendue par le « deuxième sexe » : « *Dans un combat, dans une réflexion, partir sans mémoire, c'est se condamner à la répétition.* »

Josyane Savigneau

Le Monde

21 *bis*, RUE CLAUDE-BERNARD - 75242 PARIS CEDEX 05
Tél. : 01-42-17-20-00. Télécopieur : 01-42-17-21-21. Télex : 206 806 F
Tél. relations clientèle abonnés : 01-42-17-32-90
Internet : http : //www.lemonde.fr

ÉDITORIAL

L'avenir de l'AFP

UNE certaine France aime se plaindre, dans un long lamento sur les outrages que lui ferait subir la mondialisation. *Il en est notamment ainsi* dans le champ de l'information, qui à l'heure de la globalisation des échanges serait en passe de devenir le monopole des Anglo-Saxons – dominant les ondes, les images et les fils d'agences de presse, comme on dominait les mers *au siècle passé. Or il se* trouve que, par la grâce du talent de quelques-uns, au sortir de la guerre puis du savoir-faire accumulé au fil des ans, la France dispose en ce domaine d'un magnifique instrument : l'Agence France-Presse.

L'AFP est, *derrière la britannique* Reuters et l'américaine AP (Associated Press), la troisième agence de presse mondiale. Elle est implantée aux quatre coins du globe, dispose de centaines de journalistes confirmés, de techniciens parmi les meilleurs du monde (*auxquels on doit* un certain nombre de brevets), et émet en six langues. Elle devrait être en état de concurrencer Reuters et AP dans son curieux et beau métier : être le fournisseur en nouvelles de tous les médias – presse écrite, radios et *télévisions – qui ne peuvent être* partout à la fois.

Mais, si elle a longtemps, et avec panache, tenu son rang, l'AFP, aujourd'hui, perd pied. Elle est sur le déclin, s'étiole, sa direction a des allures de bateau ivre et l'entreprise risque d'être *reléguée en deuxième division*, celle des agences régionales. Si l'on veut bien s'y arrêter un moment, on conviendra que l'enjeu est énorme : ce qui se perd en l'espèce, c'est un peu de la manière dont les Français – et peu importe, ici, la langue dans laquelle ils s'expriment – voient et *racontent le monde. Cette bataille-là est, au sens plein de* l'adjectif, essentielle.

Il y a quelques mois, un audit de l'inspection générale des finances disait l'AFP dans un état préoccupant. On s'interroge sur la pertinence actuelle de son statut, *qui en fait une sorte de coo*pérative de ses clients hexagonaux (l'Etat et les médias français, où le poids de la presse régionale est déterminant). On souligne son absence de moyens financiers, un capital inexistant ; on évoque des règles de fontionnement *pénalisantes, inadap*tées aux batailles d'aujourd'hui. Mais là n'est peut-être pas l'essentiel : après tout, les fondateurs avaient su, eux, passer de l'agence Havas à l'AFP et créer un instrument à la mesure de leur époque. C'est ce souffle qui *manque aujourd'hui, dans une* direction qui paraît sans stratégie. Elle a raté, dans les années 70, le créneau de l'information économique et financière qu'a su prendre Reuters. Si elle a réussi dans la photo d'actualité, elle est en passe de rater le vi*rage de la télévision (là encore* réussi par Reuters et AP) et celui d'Internet (véhicule devenu capital pour les agences).

Au sortir de la deuxième guerre, certains à Paris, avant la mondialisation, avaient compris l'importance de l'information *mondiale. A l'aube du nouveau* siècle, l'AFP, à sa tête, a besoin de changement pour retrouver cette inspiration-là.

Le Monde est édité par la SA LE MONDE
Président du directoire, directeur de la publication : Jean-Marie Colombani
Directoire : Jean-Marie Colombani ; Dominique Alduy, directeur général ;
Noël-Jean Bergeroux, directeur général adjoint

Directeur de la rédaction : Edwy Plenel
Directeurs adjoints de la rédaction : Thomas Ferenczi, Pierre Georges, Jean-Yves Lhomeau
Directeur artistique : Dominique Roynette
Secrétaire général de la rédaction : Alain Fourment
Rédacteurs en chef :
Alain Frachon, Erik Izraelewicz *(Editoriaux et analyses)*,
Laurent Greilsamer *(Suppléments et cahiers spéciaux)* ; Michel Kajman *(Débats)* ;
Eric Le Boucher *(International)* ; Patrick Jarreau *(France)* ; Franck Nouchi *(Société)* ; Claire Blandin *(Entreprises)* ;
Jacques Buob *(Aujourd'hui)* ; Josyane Savigneau *(Culture)* ; Christian Massol *(Secrétariat de rédaction)*
Rédacteur en chef technique : Eric Azan

Médiateur : **Robert Solé**

Directeur exécutif : Eric Pialloux ; directeur délégué : Anne Chaussebourg
Conseiller de la direction : Alain Rollat ; directeur des relations internationales : Daniel Vernet ;
partenariats audiovisuels : Bertrand Le Gendre

Conseil de surveillance : Alain Minc, président ; Michel Noblecourt, vice-président

Anciens directeurs : Hubert Beuve-Méry (1944-1969), Jacques Fauvet (1969-1982),
André Laurens (1982-1985), André Fontaine (1985-1991), Jacques Lesourne (1991-1994)

Le Monde est édité par la SA Le Monde
Durée de la société : cinquante ans à compter du 10 décembre 1994.
Capital social : 985 000 F. Actionnaires : Société civile Les Rédacteurs du *Monde*,
Fonds commun de placement des personnels du *Monde*,
Association Hubert-Beuve-Méry, Société anonyme des lecteurs du *Monde*,
Le Monde Entreprises, *Le Monde Investisseurs*,
Le Monde Presse, Iena Presse, Le Monde Prévoyance, Claude Bernard Participations.

IL Y A 50 ANS, DANS Le Monde

Les comptes de la Sécurité sociale

DEPUIS trois ans, la Sécurité sociale donne lieu à des controverses passionnées. Accablée par les uns des péchés à la mode – fraudes, gaspillages, facteur de vie chère –, elle reste pour les autres le parangon des institutions des temps nouveaux. *On tranche sur son destin* avec une assurance tranquille. Pis, on condamne les principes au nom des défaillances de l'organisation ou l'on cache les vices du fonctionnement par crainte d'ébranler la doctrine.

Le temps des anathèmes est révolu. La Sécurité sociale a fait ses gammes. Elle a relayé les assurances sociales et commencé de « tourner » *à son nouveau régime en juil*let 1946. Où en est-elle ? Cette vaste entreprise d'assurance sur les charges de famille, la maladie, l'accident de travail, la vieillesse et la mort qui brasse dans ses rouages complexes des centaines de milliards et des fiches par millions est peut-être sortie de son âge ingrat. Elle n'est pas pour autant parvenue à l'équilibre. Les dirigeants de la Sécurité sociale ne le dissimulent pas.

C'est le problème financier qui est à l'ordre du jour. Des parlementaires *ont demandé que l'on* épluche les bilans. Le gouvernement veut que l'on surveille de plus près la gestion des deniers des assurés sociaux. La compétence de la Cour des comptes vient d'être étendue à tous les organismes de la Sécurité sociale. Surtout, un décret pris en exécution de la fameuse loi du 17 août 1948 tendant au redressement économique et financier *modifiera l'ordonnance de base de* la Sécurité sociale. Le conseil des ministres doit en être saisi incessamment.

Pierre Drouin
(3 février 1949.)

صكنا من الاصل

SERVICES On estime à 900 000 le nombre d'Européens qui travaillent dans un centre d'appels, et ils devraient être 1,3 million en 2000. Ce type de service, en croissance rapide, consiste à répondre par téléphone aux besoins d'une clientèle donnée. ● LA FRANCE a longtemps été en retard sur le Royaume-Uni ou l'Irlande. Moins compétitive du point de vue des salaires et de la fiscalité, elle se rattrape en développant des infrastructures locales destinées à favoriser ces implantations. ● L'INSTALLATION toute récente des centres d'appels de Kertel et de Vodafone Service à Amiens est une illustration de l'ampleur que prend cette nouvelle activité. ● UNE SPÉCIALISATION naturelle s'opère entre les villes d'accueil : Amiens est tournée vers la gestion d'abonnés au radiotéléphone, Lille vers les clients de la vente par correspondance tandis que Niort draine la clientèle des mutuelles.

Les centres d'appels ont créé près d'un million d'emplois en Europe

Le suivi téléphonique de la clientèle est une activité en croissance rapide. Longtemps à l'écart de ce mouvement, qui crée une dynamique d'embauche, la France rattrape peu à peu son retard

VENDRE des produits financiers ou des voyages, traiter les demandes d'assistance émanant d'assurés, résoudre les problèmes des utilisateurs d'ordinateurs, gérer une clientèle : toutes ces opérations transitent désormais par des centres d'appels employant des centaines d'opérateurs, soit à l'intérieur même de l'entreprise concernée, soit chez des prestataires extérieurs. Le développement de cette activité, depuis le milieu des années 90, est rapide : alors que, en 1998, les centres d'appels employaient environ 900 000 personnes à travers l'Europe, selon la société d'études Datamonitor, le cap du million devrait être bientôt franchi.

DEUX INSTALLATIONS À AMIENS

Deux entreprises viennent d'annoncer leur installation prochaine à Amiens (Somme), dont le maire, Gilles de Robien (UDF), croit beaucoup au potentiel d'emploi des centres d'appels. Ce dernier a créé, il y a un an, Amiens Développement Numérique (ADN), une structure chargée de prospecter et d'accompagner l'implantation de ces structures. Vendredi 29 janvier, Vodafone Service a signé un accord pour créer un centre, qui devrait constituer une « vitrine technologique ». Filiale du groupe de distribution Sonepar, Vodafone Service s'est spécialisée dans la gestion d'abonnés dans les télécommunications. La société dispose déjà de deux centres en région parisienne, à Nanterre et à Puteaux (Hauts-de-Seine), qui gèrent la clientèle des réseaux Itineris (France Télécom) et SFR (Cegetel, groupe Vivendi). Le centre d'Amiens, lui, prendra en charge les demandes émanant des utilisateurs de radiotéléphones Ola (France Télécom) : précisions sur les contrats de vente ou les factures, réponse à des questions pratiques. *« Nous devrions gérer 800 000 abonnés, dont la moitié pour Ola de France Télécom Mobiles, d'ici au premier trimestre 2000. A cette même époque, nous aurons embauché 200 personnes »*, explique Pierre Bontemps, président de Vodafone Service, qui emploie aujourd'hui 360 personnes.

Lundi 1er février, c'est Kertel, l'opérateur de télécommunications grand public du groupe Pinault-Printemps-Redoute, qui a annoncé à son tour un partenariat avec la ville d'Amiens. *« Notre offre touche des utilisateurs de cartes prépayées pour téléphones portables et notre centre d'appels a pour vocation de redonner à la téléphonie un visage plus humain en apportant de la valeur ajoutée dans la relation au client. Il sera ouvert vingt-quatre heures sur vingt-quatre, sept jours sur sept, et 200 à 300 personnes devraient y travailler d'ici à l'an 2000 »*, affirme Pascal Béglin, président de Kertel.

Le Royaume-Uni, principal pays d'accueil

NOMBRE D'AGENTS DES CENTRES D'APPELS EN EUROPE — en milliers

(axe : 0, 40, 80, 120, 160)

ROYAUME-UNI
ALLEMAGNE
FRANCE
PAYS-BAS
ESPAGNE
SUÈDE
ITALIE
IRLANDE
BELGIQUE
DANEMARK
FINLANDE
NORVÈGE
SUISSE

ÉVOLUTION 1996/2000 — en millions

(axe : 0 ; 0,3 ; 0,6 ; 0,9 ; 1,2 ; 1,5)

1996 1997 1998 1999* 2000*

Longtemps considérés comme un coût, les centres d'appels constituent dorénavant un service, dont les entreprises ne peuvent plus faire l'économie : 30 % à 40 % des sociétés affirment vouloir s'équiper d'un service clients par téléphone, selon le cabinet d'études américain Gartner Group. *« Chaque ville, en fonction des entreprises qu'elle accueille, est spécialisée dans des centres d'appels qui répondent à une demande en services particuliers. Lille est la ville des entreprises de vente par correspondance, Niort celle des mutuelles, tandis que Rouen est la ville des assurances et Amiens celle des opérateurs téléphoniques »*, explique Eric Dadian, président de l'Association française des centres de relations clients (AFRC).

L'évolution technologique des télécommunications permet de donner une réponse plus rapide et mieux adaptée aux attentes des clients. Les centres d'appels équipés de systèmes CTI (couplage téléphonique et informatique) permettent d'orienter les appels vers un interlocuteur spécialisé, en fonction des demandes spécifiques des clients. Et demain, le site Internet d'une entreprise proposera un accès direct à son centre d'appels en cliquant sur un bouton. Sur l'écran de l'ordinateur défileront alors des produits, des conseils ou des schémas techniques pour aider le client ou le guider dans ses choix, mais un opérateur répondra à ses demandes plus spécifiques.

ASPECT SOCIAL ASSEZ NOIR

La France, bien que très en retrait par rapport au Royaume-Uni, rattrape peu à peu son retard. *« Nos estimations prévoyaient la création de 1 500 postes à Amiens en deux ans grâce aux centres d'appels. Ce chiffre devrait être atteint en seulement quinze mois »*, estime M. de Robien. Pour faciliter l'implantation des ces pépinières pour l'emploi, des aides sont fournies aux entreprises, qui constatent que les charges de personnel représentent près des deux tiers des coûts en France, alors que l'Irlande ou le Royaume-Uni sont plus attractifs. Ainsi, à Amiens, les nouveaux arrivants ont-ils pu bénéficier de locaux déjà équipés, notamment en réseaux à haut débit. Face à la concurrence européenne, les villes françaises ont dû trouver des arguments : développement de zones franches, prix de l'immobilier attractif, aides à la création d'infrastructures particulières, etc.

Pour accompagner la naissance de ce nouveau secteur de services, des infrastructures de formation ont vu le jour. D'autant que la multiplication des moyens de communication pousse les sociétés à rechercher une main-d'œuvre de plus en plus qualifiée et apte à s'adapter aux nouvelles technologies. C'est pourquoi des centres de formation, tels que l'école Sup Média Com à Amiens, se sont créés afin de rendre des personnes immédiatement opérationnelles. Malgré ces efforts, les salariés des centres d'appels connaissent des conditions de travail difficiles, pour un salaire souvent peu élevé. La grande majorité des employés des centres d'appels ne touchent guère plus que le SMIC, pour un niveau de recrutement qui se situe en général à bac + 2.

Emmanuel Paquette

Outre-Manche, un syndicat à l'écoute de ses adhérents

COMMENT fournir un service personnalisé à chacun de ses membres lorsque l'on compte plus de 1,4 million d'adhérents et que l'on est le plus grand syndicat du Royaume-Uni ? C'est à cette question qu'a tenté de répondre le syndicat Unison (agents du secteur public) en mettant en place un centre d'appels test pour améliorer la communication avec ses adhérents. *« Notre démarche a pour ambition de mettre tous les membres de notre syndicat sur un pied d'égalité devant l'accès à l'information et les services d'aide et de conseil »*, explique David Whitfild, responsable du projet Unison Direct.

Lancé le 1er juin 1998, le centre d'appels est destiné, pour le moment, aux seuls membres de l'Est londonien, soit 25 000 adhérents vivant ou travaillant dans cette zone géographique. Ce service expérimental s'adresse à des membres isolés, qui rencontrent des difficultés pour joindre leur syndicat local : ils peuvent téléphoner gratuitement à Unison Direct à tout moment de la journée, six jours sur sept. Pour répondre à ces demandes, les sections locales et les délégués du syndicat ont reçu des ordinateurs, qui leur donnent accès à Internet et au courrier électronique.

FIDÉLISER ET RECRUTER

« Nous nous sommes équipés de moyens techniques importants pour pouvoir répondre efficacement aux demandes de nos adhérents. Aujourd'hui, 70 % des membres ayant utilisé nos services seraient prêts à l'utiliser une nouvelle fois », ajoute M. Whitfild. L'objectif affiché est de fidéliser les syndicalistes et d'attirer, dans le même temps, de nouveaux membres.

Déjà, en 1997, Unison avait tenté d'élargir son audience en éditant un tract d'un genre particulier : *« Faites adhérer un ami, vous gagnerez 10 livres sterling et peut-être un voyage de rêve. »* Tout membre se voit d'ailleurs attribuer une « carte de crédit d'adhérent », qui donne droit à certains avantages tels que des réductions ou des taux d'intérêt à taux privilégiés.

Avec ce nouveau service d'écoute, de soutien et de réconfort en direct, le syndicat compte améliorer la qualité de ses relations et la proximité avec ses membres. Expérimental, le centre gère aujourd'hui plus de cinquante appels par semaine et emploie une douzaine de personnes à temps plein.

Une extension du service est à l'étude pour l'ensemble du Royaume-Uni. Elle devrait vraisemblablement voir le jour dès cette année.

E. P.

A Niort, le numéro vert le plus sollicité de France

NIORT
de notre correspondant

Niort, dans les Deux-Sèvres, abrite le centre d'appels le plus sollicité de France : Inter Mutuelles Assistance (IMA) passe ou reçoit près de 6 millions de communications téléphoniques en une année. En 1997, le chiffre était de 5,8 millions de communications et il a encore augmenté l'année suivante. Le 18 août 1998, une pointe avait été notée à 38 265 communications.

Inter Mutuelles Assistance, c'est la société d'assistance créée en 1981 par les trois mutuelles niortaises que sont la MAIF (Mutuelle assurance des instituteurs de France), la MAAF (artisans), la Macif (commerçants). Elles ont été rejointes par la Matmut (travailleurs mutualistes), la MAA (professions alimentaires), la Smacl (collectivités locales), Filia-MAIF, l'AGPM (prévoyance militaire) et la MAE (mutuelle des élèves).

« AIDER LES GENS EN DÉTRESSE »

Au total, IMA compte 15 millions de bénéficiaires et son centre d'appels ne chôme pas. *« Ce que nous avons recherché dès le départ*, souligne Yves Mora, directeur général d'IMA, *c'est avant tout la qualité et la rapidité de réponse. Lorsqu'on parle de centres d'appels, tous ne jouent pas dans la même catégorie. Il me paraît difficile de comparer un centre d'appels ayant pour but de donner des numéros de téléphone, de fixer des rendez-vous ou d'effectuer des enquêtes de satisfaction à un organisme faisant de l'assistance. Chez nous, il faut au moins six mois pour former un technicien fiable et parfaitement opérationnel ; 5 % de la masse salariale de l'entreprise sont consacrés à la formation continue. »*

Il met en exergue le rôle parfois délicat d'IMA : *« Aider les gens en détresse entraîne un maximum d'obligations. C'est pourquoi nous voulons un personnel de qualité. Actuellement, nous employons 735 personnes dont plus de 70 % à temps partiel. Il faut savoir que les salariés qui sont par exemple employés à 40 % de temps touchent 140 % du SMIC. En contrepartie, nous voulons que le personnel soit au top niveau. »*

Le directeur général poursuit : *« Notre activité varie en fonction des heures de la journée, des jours de la semaine, des périodes de l'année. C'est pourquoi nous avons mis en place une organisation extrêmement rigoureuse de rotation du personnel selon les besoins. L'été, par exemple, c'est plus de 1 000 personnes que nous employons. »*

Les opérateurs ont à faire face à des problèmes multiples : assistance aux véhicules pour des accidents ou des pannes, assistance médicale aux personnes blessées ou malades et à l'entourage de personnes décédées. Tiers payant hospitalier à l'étranger, assistance à domicile, assistance habitation en cas d'incident domestique, d'incendie ou d'inondation, assistance informatique. Cette aide est devenue un métier très complexe et souvent très sophistiqué.

Que le numéro vert d'IMA soit, dans ces conditions, le plus appelé de France n'est pas une surprise. Encore faut-il signaler que trois filiales sont nées à Madrid, à Milan et à Munich, qui permettent au centre d'appels niortais de ne pas avoir à traiter un certain nombre de communications provenant d'Espagne, d'Italie ou d'Allemagne. La future filiale d'assistance informatique et de télésurveillance s'installera à Nantes (Loire-Atlantique) en mai. Cela représente pour l'assistance, à Hewlett-Packard, quelque 35 000 appels par mois (en 1998).

Gérard Curé

La Lyonnaise des eaux emporte le contrat d'eau de la ville d'Amman

C'ÉTAIT la dernière région où la Lyonnaise des eaux, la filiale de Suez spécialisée dans les service de l'eau, n'était pas bien implantée. Après le contrat symbolique de Gaza en Palestine, la société s'enracine au Moyen-Orient. Elle a annoncé, mardi 2 février, qu'elle venait d'emporter le contrat de distribution et d'assainissement des eaux de la ville d'Amman en Jordanie (1,6 million d'habitants).

Pour cet appel d'offres, lancé par la Banque mondiale, tous les grands du secteur se sont présentés : la Générale des eaux, la filiale eau de Vivendi ; la Saur, filiale de Bouygues ; l'américain Bechtel ; le britannique Biwater. L'intérêt de ces grands groupes portait moins sur le contrat en lui-même que sur sa portée technique et symbolique. En effet, même si, à terme, il peut se transformer en concession, il ne s'agit pour l'instant que d'un contrat de gestion simple des services des eaux de cinquante et un mois, payé par un prêt de la Banque mondiale de 55 millions de dollars (48,6 millions d'euros, 318,8 millions de francs). Mais *« Amman joue le rôle de précurseur dans la région. Les problèmes techniques, de qualité et de ressources d'eau sont importants, alors que les moyens financiers de la population sont réduits. Nous savons résoudre ce type de difficultés. Cela peut avoir un effet d'entraînement sur l'ensemble de la région »*, dit Thierry Bourbié, directeur général adjoint responsable de l'international chez Suez-Lyonnaise.

Dans la ligne de mire de Suez, comme dans celle de tous les autres grands groupes d'eau, se profile donc le marché de tout le Moyen-Orient et de ses 200 millions d'habitants. Les problèmes d'eau y sont énormes. *« Avec la croissance continue de la population, on a déjà dépassé les limites des ressources naturelles renouvelables. De nouvelles techniques de gestion de l'eau vont devoir être utilisées »*, souligne Christian Prot, directeur délégué, responsable du Moyen-Orient et de l'Afrique chez Suez-Lyonnaise.

L'idée fait lentement son chemin. Déjà, le gouvernement du Koweït a lancé un appel d'offres sur la gestion de l'assainissement des eaux usées de la capitale. De son côté, le gouvernement égyptien envisage de déléguer la distribution de l'eau dans la ville de Suez. D'autres contrats sont en discussion dans la région. L'exemple d'Amman va y être étudié à la loupe. Suez-Lyonnaise des eaux est bien décidé à en tirer tout le parti possible pour s'imposer.

Martine Orange

Tokyu, victime de la « bulle spéculative », ne vendra plus de kimonos

TOKYO
de notre correspondant

A l'heure de la fermeture, dimanche 31 janvier, les vendeuses et les vendeurs en rangs, revêtus d'une veste en coton rouge et noir, se sont profondément inclinés sur le passage des derniers clients chargés d'énormes sacs. *« Merci de votre fidélité. »* Certains ne cachaient pas leur émotion. Après l'une des plus grandes braderies qu'ait connue la capitale nippone – 16 milliards de yens (25 millions d'euros, 818 millions de francs) de ventes en un mois, 160 000 clients rien que pour la journée de dimanche –, le trois fois centenaire grand magasin Tokyu dans le quartier de Nihonbashi à Tokyo a fermé ses portes. Comme pour la fin d'un tournoi de sumo, un grondement de tambour suivi d'un ban de l'assistance a marqué l'événement. Ce symbole du commerce de détail du quartier des affaires de la capitale depuis le temps des shoguns est une nouvelle victime des suites de la « bulle spéculative » de la fin des années 80. Sa fermeture illustre la dure restructuration du secteur de la distribution.

La direction de ce magasin à la gestion pionnière – il fut le premier à se doter de vitrines sur la rue, d'ascenseurs, de rayons de vêtements occidentaux et à recruter des vendeuses – se lança dans l'« économie de casino », spéculant en Bourse et sur le marché immobilier en négligeant sa clientèle. Après l'éclatement de la « bulle » au début de la décennie 1990, il n'a jamais réussi à se relever.

L'AMABILITÉ DE SES VENDEUSES

En 1997, il enregistrait une perte de 15 milliards de yens. C'est ainsi un deuxième « ruban bleu » de la distribution qui baisse pavillon, après le retrait à 76 ans de l'autocrate président de la chaîne de grandes surfaces Daiei, Isao Nakauchi, dont les ordres eurent pendant quarante ans un caractère quasi sacré pour ses 100 000 employés. L'expansionnisme effréné de M. Nakauchi s'est traduit par 2 600 milliards de yens de dettes et l'effondrement du cours des actions. Daiei a fermé trente et un points de vente en un an.

Daiei, fondé en 1957 à Osaka, était le symbole de la distribution de masse de la période de la haute croissance des années 60 qui se traduisit par une élévation générale du niveau de vie. Le magasin Tokyu de Nihonbashi, lui, était un héritage de ce capitalisme marchand qui connut un essor phénoménal au cours du règne des shoguns Tokugawa (1605-1868) et préparait le Japon au passage à la modernité. Créé en 1662, sous le nom de Shirokiya, ce fut l'un des plus prospères négoces de kimonos de la capitale shogunale.

Au cours de l'ère Meiji (1868-1911), il devint un grand magasin populaire. Il fut ravagé en 1932 par un incendie dans lequel périrent quatorze de ses employées. La petite histoire veut que celles-ci, qui ne portaient pas de sous-vêtement sous leur kimono (comme c'était la tradition à l'époque), aient refusé de sauter par les fenêtres dans les toiles tendues par les pompiers. *« A la suite de cet incendie*, écrit le quotidien des milieux d'affaires *Nihon keizai, la vente de sous-vêtements féminins partit en flèche… »*

Le magasin fut repris par le groupe Tokyu et entra en compétition avec deux autres géants : Takashimaya et Mitsukoshi. L'établissement de Nihonbashi était connu, comme le sont les grands magasins japonais en général, pour l'amabilité de ses vendeuses. Depuis l'annonce de sa fermeture, Tokyu a reçu des milliers de lettres de clients pour lesquels sa disparition marque la fin d'une époque.

Philippe Pons

...ion d'emplois en Europe

...roissance rapide

...a France rattrape peu à peu son retard

...e numéro vert le plus sollicité de la...

Les syndicats s'inquiètent du coût social de la fusion entre la Société générale et Paribas

Le président de la République a salué l'opération

Le mariage surprise de la Société générale et de Paribas a été favorablement accueilli sur les marchés financiers. Jacques Chirac s'est félicité d'une union qui permettra au système bancaire français de *« se muscler »*, mais l'inquiétude est de mise du côté des syndicats. Marc Blondel, secrétaire général de Force ouvrière, a déclaré que les salariés allaient *« payer lourdement »* la facture des restructurations.

L'ÉVÉNEMENT du mariage entre la Société générale et Paribas est d'envergure. A tel point que le président de la République Jacques Chirac, en élevant, lundi 1er février, au grade de commandeur de la légion d'honneur, Alexandre Lamfalussy, administrateur de Paribas et ancien président de l'Institut monétaire européen, a tenu à saluer cette union. Rappelant son souhait de voir les banques françaises *« se muscler et se rassembler »*, M. Chirac a indiqué que la fusion annoncée allait dans ce sens.

Du côté des syndicats, l'inquiétude est de mise. Marc Blondel, secrétaire général de Force ouvrière (FO), a déclaré à Davos que les salariés allaient *« payer lourdement »* la facture des restructurations dans le secteur bancaire. *« Je comprends parfaitement que les entreprises se restructurent pour gagner des marchés »*. *« Je comprends moins qu'elles le fassent strictement pour faire des économies sur l'emploi »*, a prédit le responsable syndical. Gérard Brémon, délégué syndical FO de Paribas, ne cachait pas son scepticisme : *« La fusion avec la Compagnie bancaire n'est même pas terminée et la direction nous avait annoncé une réorganisation il y a moins de trois semaines. Nous ne comprenons pas le revirement stratégique de notre président, qui s'était toujours démarqué de la banque de détail. Nous percevons cette opération comme une absorption de Paribas par la Société générale. Il n'y aura peut-être pas de licenciements, mais il y aura des réductions d'effectifs. »*

« Nous avons des inquiétudes sur l'ensemble du système bancaire français car cette opération nous semble être le départ de restructurations beaucoup plus importantes sur l'emploi », a souligné, de son côté, Bernard Dufil, secrétaire général de la section banques de la CFDT. De façon assez surprenante, la réaction la plus positive est venue des délégués CGT : du côté de Paribas, tout en se montrant prudents et vigilants sur l'emploi, ils se sont félicités de l'alliance avec un groupe français plutôt qu'avec un établissement étranger. Les délégués CGT de la Société générale ont eux aussi été plutôt positifs, tout en rappelant que cette opération *« ne doit pas avoir que les intérêts financiers comme motivation »*.

Les marchés financiers ont salué l'opération, mais le scepticisme est aussi de rigueur. *« L'opération est assez convaincante, les synergies ont été mises en évidence, même si le projet industriel sera coûteux et long à mettre en place »*, indique Sabrina Blanc, de Ferri. Jean-Baptiste Bellon, analyste bancaire à la Deutsche Morgan Grenfell, interrogé par l'Agence France-Presse, a estimé que l'opération permettrait aux deux groupes de mieux résister à la volatilité des marchés émergents. Les analystes financiers considèrent la parité d'échange offerte aux actionnaires de Paribas (5 SG pour 8 Paribas) comme *« un prix juste »*. L'action de la Société générale a terminé la séance de lundi en baisse de 3,16 %, tandis que le titre Paribas s'est apprécié de 9,7 %.

NOTES SOUS SURVEILLANCE

Parallèlement, l'agence de notation Moody's a placé, lundi, sous surveillance négative les notes de la Société générale, et positive celles de Paribas. L'agence précise dans un communiqué que la nouvelle évaluation des deux banques se basera sur les bénéfices qui seront tirés de la *« diversité accrue »* des revenus de la nouvelle entité et sur le *« potentiel d'expansion »* que pourrait représenter ce mariage, aussi bien au niveau de la banque de détail que de la banque d'investissement, en France ou à l'étranger. L'agence pointe du doigt la *« forte exposition dans les marchés émergents »* du futur établissement et la complexité du processus de fusion à laquelle il devra faire face, encore aggravée par des *« cultures quelque peu différentes »*. L'agence de notation Fitch IBCA a elle aussi placé sous surveillance les notes de la Société générale et de Paribas. Même écho chez certains analystes, qui estiment que le profil de risque du nouveau groupe est encore élevé, même si ses dirigeants ont affirmé que leur intention était de le réduire.

Sophie Fay et Pascale Santi

AXA et Allianz à égalité dans le capital de SG-Paribas

Les assureurs AXA et Allianz seront à égalité dans le capital de SG-Paribas, après les salariés (4,5 % du capital). Si tous les titres sont apportés à l'offre d'échange, le groupe de Claude Bébéar aura une participation de 3,61 %, au coude à coude avec Allianz-AGF, à 3,5 %. Allianz-AGF aurait disposé d'une part légèrement supérieure si les AGF n'avaient allégé leur participation en actions Société générale ces derniers mois. Cette égalité en capital devrait se traduire en droits de vote, les dirigeants de SG-Paribas souhaitant la suppression des droits doubles. Les autres actionnaires sont l'assureur britannique CGU (1,5 %), l'assureur japonais Meji Life (1,6 %) et Alcatel (1,2 %). Pour M. Bébéar, qui sera administrateur du nouveau groupe, ce rapprochement est *« une bonne chose »*. *« L'important, à mes yeux, est que le secteur bancaire français se réorganise »*, a-t-il dit, dans *La Croix* du 2 février.

Le repli de l'euro face au dollar s'accentue

Déjouant les pronostics, la monnaie européenne ne cesse, depuis un mois, de faiblir. Lundi, elle valait moins de 1,13 dollar

LES EXPERTS étaient nombreux à annoncer, début janvier, une envolée de l'euro. La nouvelle devise européenne, expliquaient-ils, allait vite rivaliser avec le dollar comme monnaie de réserve internationale, elle allait attirer en masse les investisseurs asiatiques. Au point que plusieurs dirigeants politiques et monétaires européens avaient commencé à exprimer publiquement leurs craintes d'un euro surévalué. Tous ces pronostics ont été déjoués. Depuis un mois, la monnaie européenne n'a cessé de perdre du terrain. Elle est tombée, lundi 1er février, sous la barre de 1,13 dollar, contre 1,18 dollar le 4 janvier. Exprimée en monnaie nationale, la valeur du billet vert est passée de 5,55 à 5,80 francs au cours de cette période. Mardi matin 2 février, l'euro se redressait légèrement, à 1,1320 dollar.

L'accès de faiblesse de l'euro doit d'abord être interprété comme une conséquence de la force actuelle du dollar. La devise américaine profite pleinement de la vigueur exceptionnelle de l'économie des Etats-Unis. Le ralentissement annoncé outre-Atlantique par les économistes se fait toujours attendre : le produit intérieur brut (PIB) a progressé de 5,6 %, en rythme annualisé, au quatrième trimestre de 1998. Sur l'ensemble de l'année, la croissance a atteint 3,9 %, soit sa huitième année consécutive d'expansion, la plus longue de l'après-guerre. Et les premières statistiques disponibles pour janvier, comme l'indice des directeurs d'achats (en hausse de 4,2 points), n'indiquent aucun essoufflement. La principale conseillère économique de la Maison Blanche, Janet Yellen, a jugé, lundi, qu'il n'y avait pas de signes intérieurs qui menacent pour l'instant la croissance de l'économie américaine pour 1999 : le projet de budget repose sur une hypothèse de croissance de 2 %.

La *« santé éblouissante »* de l'économie américaine, pour reprendre l'expression utilisée par le président de la Réserve fédérale (Fed) des Etats-Unis, Alan Greenspan, pourrait trouver une traduction monétaire. Si les experts s'attendaient à ce que le conseil de la Fed, réuni mardi 2 et mercredi 3 février, laisse inchangés ses taux directeurs, ils n'excluent plus que ces derniers soient relevés au cours des prochains mois. Tout dépendra de l'impact qu'aura la crise financière au Brésil sur l'économie américaine. Une hausse des taux de la Fed augmenterait encore la rémunération et l'attrait du dollar.

CROISSANCE LIMITÉE

La situation économique, et donc monétaire, est très différente en Europe, où les experts ne cessent de réviser à la baisse leurs prévisions de croissance. Selon les estimations de l'institut de conjoncture allemand IFO, publiées dimanche 31 janvier, celle-ci va se ralentir en Europe de l'Ouest à 2 % en 1999, contre 2,8 % en 1998. Les analystes de la banque américaine Morgan Stanley prévoient pour leur part une croissance limitée à 1,9 % en 1999 dans la zone euro. Ils tablent sur une progression du PIB de 1,3 % en 1999 en Allemagne et de 1,9 % en France et en Italie.

Conséquence de ce ralentissement économique en Europe, qui s'accompagnerait d'une nouvelle baisse du rythme d'inflation, les économistes de Morgan Stanley prévoient un assouplissement important de la politique monétaire de la Banque centrale européenne (BCE). Ils estiment que cette dernière doit agir avant que le taux d'inflation ne tourne autour de 0 %, ce qui rendrait inefficace toute initiative monétaire, comme l'expérience japonaise l'a démontré. Selon eux, le conseil des gouverneurs de la BCE ramènera son principal taux directeur à 2,25 % dans les six prochains mois, contre 3 % actuellement. Le conseil se réunit, jeudi 4 février, à Francfort.

Pierre-Antoine Delhommais

Le premier coup d'une inévitable réaction en chaîne

ANALYSE

En prenant une longueur d'avance, SG-Paribas laisse ses concurrents bien isolés

DANIEL BOUTON, PDG de la Société générale et vice-président du futur groupe SG-Paribas, vient de réaliser une très belle opération. En convaincant André Lévy-Lang, le président du directoire de Paribas, de sortir de sa politique d'indépendance pour rejoindre la banque de La Défense, il a fait preuve d'une grande habileté.

L'annonce de la plus importante fusion française éclaire d'un nouveau jour cet homme que beaucoup jugeaient trop arrogant pour séduire un partenaire comme M. Lévy-Lang. Sa maladresse dans le dossier Crédit lyonnais avait beaucoup contribué à cette mauvaise réputation. Il paraissait plus isolé que les présidents de la BNP, de Paribas ou même du Crédit lyonnais. Il vient de démontrer qu'il n'avait besoin de personne pour prendre l'initiative.

Dès que les dirigeants de Paribas – et surtout certains de ses actionnaires – ont donné les premiers signes d'une inflexion stratégique, M. Bouton a su agir très vite. Les discussions très brèves entre les deux banques l'ont montré. Elles se connaissaient déjà assez intimement à la suite des pourparlers de 1997.

M. Bouton a surtout su agir souplement, faisant taire son orgueil personnel et même celui de son institution. Il a renoncé – temporairement – au titre de président, mis entre parenthèses le nom de la Société générale, ramené à un modeste « SG » devant un long Paribas, accepté que le siège du nouveau groupe soit en terrain neutre et pas à La Défense, et approuvé un organigramme savamment dosé. *« Il a agi à l'américaine, comme dans les fusions successives qui ont permis de construire la nouvelle Chase Manhattan, en laissant la présidence au plus âgé des deux présidents »*, souligne un industriel français. Certains estiment qu'il a pris un coup dur avec la crise financière. Il a de fait confessé que la rentabilité de la banque d'investissement avait été très mauvaise, voire nulle en 1998. Il y aurait appris une certaine modestie.

Il ne faut toutefois pas s'y tromper. Le vice-PDG de SG-Paribas est au moins aussi égal que son PDG, et derrière l'équilibre subtil de l'organigramme, les puissants lieutenants de M. Bouton, Philippe Citerne, pour la banque à réseau et la gestion d'actifs, et Patrick Duverger, pour la banque d'investissement, sont omniprésents. Derrière eux toutefois, les « quadras » de Paribas – qui a su organiser l'émergence d'une jeune génération de managers, mieux que ne semble l'avoir fait la Société générale –, sont très bien placés. A eux de donner au nouvel ensemble les moyens humains d'avoir la stratégie conquérante affichée par ses nouveaux dirigeants.

Pour MM. Bouton et Lévy-Lang, SG-Paribas sera une plate-forme de développement et de croissance externe, en France comme en Europe. Déjà, en annonçant le retrait des recours déposés devant la Cour de Luxembourg contre le sauvetage du Crédit lyonnais approuvé par Bruxelles, ils montrent qu'ils sont déterminés à jouer un rôle dans la privatisation de la banque. S'ils montrent peu d'illusions sur les perspectives d'acquisition aux Etats-Unis, leurs ambitions devraient s'élargir très vite au reste de l'Europe, et notamment à l'Europe du Sud.

LE DOSSIER CRÉDIT LYONNAIS

Ils ont pris une longueur d'avance sur toutes les autres banques françaises, comme l'avait fait en son temps AXA en prenant le contrôle de l'UAP. Comme dans l'assurance, cette première fusion risque de déclencher des réactions en chaîne. Tous les financiers parisiens en sont conscients : des dirigeants du Crédit agricole, qui viennent de perdre leur suprématie dans l'Hexagone à ceux du CCF, dont l'indépendance est chaque jour plus menacée, en passant par le président du Crédit lyonnais, Jean Peyrelevade, qui voit ses schémas de privatisation chamboulés. Il misait sur la construction d'un axe Lyonnais-Paribas, *via* le noyau dur que constituera l'Etat avant de mettre la banque publique sur le marché. Il n'a été prévenu que très tardivement de la volte-face de M. Lévy-Lang et ne cache pas son amertume. Dès lundi, la banque publique réaffirmait : *« C'est évidemment Bercy qui choisira nos actionnaires, mais nous pensons toujours que des partenaires complémentaires sont préférables à des concurrents directs »*, ce que sont le nouveau SG-Paribas ou la BNP. L'alternative pourrait être des partenaires étrangers, voire mutualistes...

A Bercy, on rappelle que toutes les candidatures conformes au cahier des charges seront bienvenues, sans exclusive. Celle du nouveau SG-Paribas sera examinée au même titre que celles de la BNP ou d'AXA. Si Michel Pébereau, le PDG de la BNP, qui a repris aujourd'hui le flambeau du plus isolé des banquiers français, veut avoir de bonnes chances, il devra redoubler d'efforts pour séduire les dirigeants du Lyonnais et peaufiner son offre pour la Commission de privatisation. L'échec qu'il a essuyé auprès de Paribas – qu'il n'a pas su convaincre avant la Société générale – n'est pas de nature à lui donner confiance en lui.

Sophie Fay

François Lemasson nommé gouverneur du Crédit foncier

JÉRÔME MEYSSONNIER ne sera pas renouvelé à la tête du Crédit foncier de France (CFF), établissement de crédit spécialisé dans l'immobilier, dont l'Etat a dû prendre le contrôle et qu'il a essayé sans succès de vendre en 1998. Son mandat de trois ans est arrivé à échéance vendredi 29 janvier. Son successeur devait être nommé en conseil des ministres mercredi 3 février. Selon le quotidien *Les Echos* du 2 février, ce serait François Lemasson, 55 ans, actuellement président du directoire du Consortium de réalisation (CDR), la structure qui a repris les actifs sortis du bilan du Crédit lyonnais en 1994. M. Lemasson devra mener à bien la cession du CFF selon un cahier des charges que le ministère de l'économie établira, dès que Bruxelles aura autorisé la dernière recapitalisation de l'établissement. M. Lemasson, ancien chef du bureau logement au Trésor, a restructuré le Comptoir des entrepreneurs en 1993 au plus dur de la crise. Il connaît particulièrement bien les problèmes immobiliers.

Naissance de l'Interpol boursier

LES AUTORITÉS DE SURVEILLANCE BOURSIÈRE des 17 pays européens réunis au sein de Fesco (Forum of European Securities Commissions) ont ratifié, lundi 1er février, une convention multilatérale d'échange d'informations et de surveillance des activités financières donnant naissance à un Interpol boursier baptisé Fescopol. Celui-ci sera présidé par Michel Prada, actuel président de la Commission des opérations de Bourse. Selon ce dernier, Fescopol *« facilitera la conduite d'enquêtes transfrontalières et assurera une surveillance renforcée des opérations effectuées sur l'ensemble des marchés, au sein de l'espace unifié des marchés de capitaux »*.

Immatriculations automobiles en hausse de 13,6 % en janvier

LE MARCHÉ AUTOMOBILE FRANÇAIS poursuit sur sa lancée de 1998 (+ 13,5 %). Les ventes de voitures particulières neuves ont augmenté de 13,6 % en janvier (données brutes) par rapport au même mois de l'année dernière, à 157 035 unités, a annoncé, lundi 1er février, le Comité des constructeurs français d'automobiles (CCFA). A nombre de jours comparables, la hausse est de 19,3 %. Les Français détiennent 57,5 % du marché (contre 56,5 % il y a un an). En tête, Renault a augmenté ses ventes de 19,7 % à 48 008 unités, avec une part de marché de 30,6 % (contre 29 % un an plus tôt). La part de marché de Peugeot reste stable à 16,2 %, avec des immatriculations en progression de 13,4 %, à 25 524 unités. Celle de Citroën diminue à 10,7 % (contre 11,1 %), avec des ventes en croissance de 8,5 %, à 16 721 unités. Volkswagen a accru ses ventes de 25,8 %, à 17 640 unités, et General Motors de 21,6 %, à 10 193. Fiat a reculé de 10 %, à 8 578 unités.



La publicité à la télévision attise les luttes de pouvoir en Russie

La régie publicitaire de la première chaîne du pays vient d'être concédée au groupe de Rupert Murdoch après l'éviction d'une agence moscovite dont les méthodes sont dénoncées comme s'apparentant à un racket

MOSCOU
de notre envoyée spéciale

Le 11 décembre 1998, des hommes cagoulés appartenant à la police fiscale perquisitionnaient, l'arme au poing, les bureaux moscovites du conglomérat publicitaire Premier SV et inculpaient les deux actionnaires, Sergueï Lissovski et Vladimir Jetchkov, pour *« fraude fiscale »* (*Le Monde* du 22 décembre 1998). Sergueï Lissovski, un dandy de trente-sept ans, élégant et photogénique, devenu riche grâce à son activité de régisseur publicitaire exclusif de la chaîne de télévision ORT – la seule à émettre de l'Ukraine à l'Azerbaïdjan –, aurait « oublié » de payer 1,1 million de roubles (environ 300 000 francs) à l'administration fiscale russe. Les publicitaires s'étonnent : la démonstration de force des autorités paraît disproportionnée.

Quinze jours plus tard, le 28 décembre, Boris Berezovski, un homme d'affaires proche de la famille Eltsine, et qui possède indirectement 11 % d'ORT, écarte Premier SV. Depuis le 1er janvier, les recettes publicitaires d'ORT sont censées être collectées par une *joint-venture* associant Logovaz, le conglomérat de M. Berezovski, et News Corp, le groupe du magnat australo-américain Rupert Murdoch. Boris Berezovski reprend donc, en théorie, le contrôle de la chaîne qui a contribué à la réélection de Boris Eltsine en 1996, avant les échéances électorales de décembre (législatives) puis de juin 2000 (présidentielle).

Tandis qu'au siège de News Corp, à New York, aucun détail n'est donné sur ce partenariat, le passage de témoin se fait difficilement à Moscou : Serguei Lissovski continue à se présenter comme l'intermédiaire obligé pour la publicité sur ORT, malgré un courrier laconique, le 30 décembre 1998, signé Igor Chabdourassoulov, le PDG de la chaîne, expliquant que le nom de la société a changé mais que les interlocuteurs restent les mêmes. La confusion est totale et les professionnels russes en profitent pour dénoncer, sous couvert d'anonymat, le racket dont font l'objet leurs clients depuis plusieurs années.

La fortune de MM. Lissovski et Jetchkov, qui possèdent plus de trente-deux sociétés – dont 49 % du français Havas Media International à Moscou –, serait le fruit d'habiles mouvements de trésorerie réalisés au détriment d'ORT. *« Cette chaîne est un filon,* affirme un publicitaire russe. *Elle draine environ 50 % des investissements publicitaires de la télévision. »* Mais sur les 700 millions de dollars (620 millions d'euros) investis dans ORT par les annonceurs en 1997 (selon Zenith Média, qui évalue la publicité à la télévision à 1,4 milliard de dollars), Premier SV n'aurait versé que 216 millions à la chaîne semi-publique, dont le budget est pourtant exclusivement financé par la publicité. Fixées contractuellement chaque année et versées depuis 1994 à la fin de chaque trimestre, les recettes publicitaires minimales garanties par Premier SV à ORT se seraient élevées à 10 millions de dollars par mois en 1996 (8,8 millions d'euros), 18 millions en 1997 et 24 millions en 1998.

Premier SV a convaincu les principaux annonceurs étrangers, comme Procter & Gamble, Mars, Nestlé ou Stimorol (les cinq plus gros représentant environ 70 % des sommes investies à la télévision), de prépayer leur espace. *« Ces entreprises ont de la trésorerie, elles peuvent payer d'avance. En échange, on leur obtenait des ristournes allant jusqu'à 60 % »,* explique un publicitaire.

> Devenu publicitaire après avoir été organisateur de concerts, M. Lissovski est connu pour ses liens avec certains caïds de la mafia

Le calendrier est précis. En août, les recommandations d'achat d'espace sont proposées pour l'année, en septembre, elles sont approuvées et, entre novembre et décembre, l'argent commence à arriver en Russie. *« Il fallait payer des arrhes – environ 10 % à 15 % – avant fin décembre et le solde au plus tard en mars,* raconte l'un des principaux publicitaires moscovites. *Avec les arrhres perçues, Premier SV payait à ORT la garantie du premier trimestre, puis l'argent, inutilisé en Russie, commençait à repartir à l'étranger à partir du deuxième trimestre. »*

Au début, *« les sommes étaient modestes, mais en 1996, puis en 1997, on a commencé à transférer des montants considérables sur les comptes personnels,* confirme un autre professionnel. *J'ai versé 18 millions de dollars en 1997 au bénéfice personnel de Lissovski et de Jetchkov : cela pouvait être de l'argent sur des comptes numérotés en Suisse, des factures pour des acquisitions ou leurs frais courants en Russie et à l'étranger ».*

Privée de ces arrivées de dollars et frappée par la crise financière d'août 1998, ORT est exsangue. La chaîne flirte depuis un mois avec le dépôt de bilan. Prenant progressivement conscience de la fragilité financière de la chaîne, Boris Berezovski aurait eu, dès juin 1998, une discussion virulente avec Serguei Lissovski sur un yacht loué à Cannes, lors du Festival de la publicité, raconte un témoin de la scène. Cette dispute aurait consommé la rupture entre les deux anciens partenaires. La réputation de Lissovski a fait le reste.

Devenu publicitaire après avoir été organisateur de concerts, M. Lissovski est connu à Moscou pour ses liens avec certains caïds de la mafia. On lui reproche notamment de s'être associé à Serguei Mikhaïlov, qui fut un temps soupçonné d'être l'un des plus importants chefs de gang de Moscou (*Le Monde* du 2 décembre 1998), dans une discothèque moscovite, le Lis's. Le patron de Premier SV fut, par ailleurs, entendu dans l'enquête sur le meurtre de l'ancien patron d'ORT, Vladislav Listiev, tué d'une balle dans la tête le 10 mars 1995. Mais l'affaire n'a toujours pas été jugée.

Le gouvernement, en lutte ouverte avec M. Berezovski depuis la désignation en septembre du premier ministre Evgueni Primakov, a approuvé, le 21 janvier, un programme de lutte contre la corruption qui prévoit d'arrêter les personnes ayant accumulé illégalement des biens à l'étranger et de confisquer leurs avoirs. Le but : lutter contre *« le gaspillage des ressources publiques ».*

Florence Amalou

Les films américains en tête de l'Audimat

MADAME DOUBTFIRE. Les Trois Frères et *Bodyguard* sont les trois films diffusés sur les chaînes hertziennes (hors Canal Plus) qui ont remporté le plus grand succès d'audience au cours des neuf premiers mois de l'année 1998, selon une étude du centre national du cinéma (CNC) réalisée avec des données Médiamétrie. Les quatorze meilleures audiences ont été réalisées sur TF 1. A noter que, sur les cinquante films les plus regardés au petit écran, trente-deux étaient américains, seize français et seulement deux provenaient d'autres pays.

DÉPÊCHES

■ **INTERNET : Bertelsmann et Havas lancent BOL France, nouveau service en ligne de vente de livres.** Annoncée lundi 1er février, cette librairie électronique est détenue à 50/50 par les deux partenaires. BOL France sera ouverte jeudi 4 février, avec l'ambition d'être *« le numéro un de la vente de livres sur Internet dans les pays de langue française »,* prévoient Bertelsmann et Havas. – *(AFP.)*

■ **PRESSE : le comité chargé de la gestion du fonds d'aide à la modernisation de la presse** quotidienne entrera en fonction, vendredi 12 février. Il sera présidé par le conseiller d'Etat Bruno Lasserre. Le fonds est constitué par une taxe de 1 % sur les dépenses de publicité hors média. Ses recettes ont été de 139 millions de francs en 1998.

■ **AUDIOVISUEL : Catherine Trautmann, ministre de la culture et de la communication,** devait présenter, mardi 2 février, à une réunion intergroupes de la majorité « plurielle » les grandes lignes de son projet de loi sur l'audiovisuel remanié et élargi au secteur privé (*Le Monde* du 21 janvier).

L'élection du PDG de l'AFP dans l'impasse

LE FEUILLETON de l'élection du nouveau président de l'Agence France-Presse qui doit succéder à Jean Miot, dont le mandat expire mardi 2 février à minuit, est loin d'être terminé. Le conseil d'administration de l'AFP devait se réunir mardi 2 février en début d'après-midi, en principe pour constater la fin du mandat de l'actuel PDG, mais sans pour autant procéder à l'élection du futur patron de l'agence. Pourtant prévisible, la situation est bel et bien bloquée, faute de candidatures de consensus. A moins d'un retournement de dernière minute.

Jean Miot briguait un second mandat, mais ses chances étaient d'autant plus minces qu'il a fait l'objet de vives attaques sur sa gestion dans un rapport de l'inspection des finances. De plus, son plan de relance a été critiqué par Bercy et les syndicats. Les candidatures pour sa succession ont vu le jour fort tardivement. Donné comme favori voici une dizaine de jours, le directeur général de *Sud-Ouest*, Pierre Jeantet, a finalement renoncé à s'engager dans la course à la présidence. Lundi 1er février, malgré un soutien explicite à la fois de la presse quotidienne régionale et du gouvernement, l'autre principal postulant, Bernard Porte, ancien PDG du groupe Bayard, n'a pas voulu revenir sur sa décision de ne plus concourir (*Le Monde* du 30 janvier 1999).

A la fin du mandat de l'actuel président, rien, dans les statuts de l'agence, n'oblige le conseil d'administration à procéder dans la foulée à un vote. Une période de transition de trois mois maximum devrait s'ouvrir, au cours de laquelle l'agence serait présidée par le vice-président du conseil d'administration, Jean-Louis Prévost, président du Syndicat de la presse quotidienne régionale (SPQR) et du directoire de *La Voix du Nord*.

Le conseil d'administration de l'AFP compte huit représentants de la presse (Jean-Louis Prévost ; Dominique Alduy, directeur général de la SA Le Monde ; Philippe Micouleau, PDG d'Agefi SA ; Alain Howiller, directeur des *Dernières Nouvelles d'Alsace* ; Jean-Pierre Caillard, PDG de La Montagne Centre-France ; Edouard Coudurier, directeur général du *Télégramme de Brest*, et le poste laissé vacant depuis la démission de Pierre Jeantet). Francis Beck, PDG de l'INA, et Jean-Marie Cavada, PDG de Radio-France, représentent l'audiovisuel public. Le conseil comporte aussi trois représentants de l'Etat, ainsi que deux représentants du personnel.

« SE DONNER DU TEMPS »

Elu pour trois ans, le PDG devra recueillir douze voix au moins (sur quatorze, puisque le successeur de M. Jeantet, qui pourrait être Jean-Pierre Milet, PDG de *La Provence*, n'est pas encore nommé). De plus, les représentants du personnel s'abstiennent traditionnellement de participer au vote. Il lui faudra donc une majorité absolue.

« Il faut se donner du temps pour rechercher une candidature, se concerter », explique un administrateur. Restaient encore en lice, lundi 1er février, Jean-Pierre Hoss, ancien PDG de la SFP puis ancien directeur général adjoint d'Air France sous la présidence de Christian Blanc. Son principal handicap est de ne pas être issu des rangs de la presse écrite. Par ailleurs, Philippe Amyot d'Inville, directeur général d'*Ouest France*, pourrait tenter de rallier les suffrages de la presse régionale. Enfin, le nom du diplomate Bernard Miyet reste aussi fréquemment cité. Ce flou sur le prochain PDG suscite de nombreuses réactions syndicales. Le SNJ-CGT exige *« du collège presse et des pouvoirs publics qu'ils se comportent en responsables »,* alors que le SNJ demande aux administrateurs de *« doter l'agence des moyens de remplir son rôle mondial ».* La CFTC souhaite que chaque candidat présente un programme écrit. Enfin, pour la Société des journalistes, l'AFP *« attend un PDG compétent, entouré d'une équipe crédible, chargé de mettre en œuvre un projet d'entreprise cohérent ».*

Nicole Vulser

(Lire aussi notre éditorial p. 14.)

« L'Yonne républicaine » crée un atelier d'écriture pour les demandeurs d'emploi

AUXERRE
de notre correspondant

« C'est bon de retrouver l'usage des mots, de reprendre la parole, de partager ses émotions avec d'autres ». Depuis qu'elle a découvert l'atelier d'écriture de *L'Yonne républicaine*, Delphine revit. Pour rien au monde elle ne manquerait ces séances de travail désormais rituelles. Deux fois par semaine, elle rejoint Maryline, Nicolas, Gilles et d'autres au siège du quotidien d'Auxerre. Ils ont entre vingt-cinq et cinquante-six ans ; ils sont tailleurs de pierres, comptables, ingénieurs, secrétaires, sans qualification. Tous sont à la recherche d'un emploi depuis quelques années ou quelques mois. Tous ont des *« choses à dire ».* Une fois par mois, *L'Yonne républicaine* leur offre une page. Cet espace, qu'ils ont baptisé « Noir sur blanc », leur appartient.

La première « Noir sur blanc » est parue en octobre 1998. Marie-France Billet, initiatrice du projet et responsable de l'atelier, a alors savouré sa victoire. *« La perte d'un emploi entraîne trop souvent la perte d'un réseau social et amical qui permettait de communiquer,* explique-t-elle. *La solitude arrive vite et avec elle le sentiment de ne plus appartenir au même monde que les autres ».* Elle voulait une page publiée régulièrement, elle a convaincu Alain Boulonne, directeur général de *L'Yonne républicaine*. *« Nous avons décidé d'accueillir cet atelier et d'ouvrir nos colonnes à tous ceux qui y participent. Leur parole est ainsi directement transmise, sans médiateur »,* dit-il.

AVEC FOI

La rédaction du journal a soutenu le projet. Le conseil général de l'Yonne a octroyé une aide de 50 000 francs. L'atelier est ouvert à tous les demandeurs d'emploi et fonctionne par groupes de huit. Chacun s'engage à participer à toutes les séances de travail pendant quatre mois. L'après-midi débute par un échange. *« Là, tout sort en vrac, c'est le seul moment de pagaille organisée »,* explique Marie-France Billet. *« Puis nous choisissons le thème de la page et décidons l'angle des articles. Ensuite, chacun écrit, apprend à structurer un texte de manière claire et respectueuse du lecteur, à tenir compte des contraintes de la maquette, etc. ».*

La galère des entretiens d'embauche, le coup de cœur pour un film, le désespoir des jours sans fin : ils couchent noir sur blanc les petits bonheurs et les grands malheurs de leur vie. Sans amertume et toujours avec foi. Les rédacteurs de « Noir sur blanc » ont également appris les règles de la déontologie : pas question de régler des comptes ou de se livrer à des attaques outrancières. Ils signent leurs articles ; ce prénom et ce nom apposés en bas de chaque texte sont de merveilleux sésames. Maryline en est encore abasourdie : *« Avant, je n'avais pas la parole et, maintenant, mes textes sont lus par des milliers de personnes. Cela m'a permis d'établir de nouvelles relations avec mon père, qui comprend mieux la difficulté des sans-emploi. De même, mon voisin, avec lequel je n'avais aucune conversation, me parle désormais. »*

Vincent Roussot

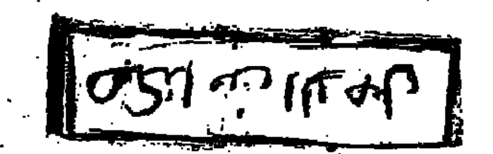


TABLEAU DE BORD

AFFAIRES

INDUSTRIE

● **ROHM AND HAAS : le chimiste américain a annoncé,** lundi 1er février, le rachat de son compatriote Morton International pour 4,9 milliards de dollars (4,33 milliards d'euros). Cette opération créera, dans la chimie de spécialités, un groupe de 6,5 milliards de dollars (5,6 milliards d'euros) de chiffre d'affaires, intervenant dans les adhésifs, les revêtements spéciaux, les matériaux électroniques et le sel.

● **NATIONAL GRID : la société britannique s'est portée candidate,** lundi, au rachat de la compagnie américaine Eastern utilities pour 634 millions de dollars (545,2 millions d'euros), après avoir déjà acquis, en décembre, New England Electric Systems (NEES) pour 4,6 milliards de dollars. Eastern Utilities Associates (EUA) distribue de l'électricité dans l'Etat de Rhode Island et dans le sud-est du Massachusetts, une zone contiguë à celle de NEES.

● **CARBONE-LORRAINE : le groupe a acquis,** mardi 2 février, l'activité aimants en ferrite (utilisés dans l'automobile), du coréen Tongkook Synthetic Fibers dont le chiffre d'affaires s'est élevé à 7 millions de dollars (6,2 millions d'euros) en 1998.

● **APPLE : le fabricant américain d'ordinateurs a signé,** mardi, un contrat de fabrication de son modèle iMac avec l'entreprise sud-coréenne LG Electronics.

● **MÉTALLURGIE ALLEMANDE : des dizaine des milliers de métallurgistes allemands ont débrayé,** lundi, pour obtenir les 6,5 % de hausse salariale revendiqués par le syndicat IG Metall. Les négociations se poursuivent dans chaque Land. La fédération patronale, Gesamtmetall, propose des augmentations de 2 %, et le versement facultatif de 0,5 % supplémentaires, selon la santé des entreprises.

SERVICES

● *Air France* **: les personnels navigants techniques (PNT)** de la compagnie nationale détiendront une part du capital de la compagnie comprise entre 6,3 % et 7,4 %, après l'opération de privatisation partielle.

● **THOMSON-CSF : le groupe d'électronique professionnelle et militaire** veut se diversifier dans les services. Candidat à la privatisation du contrôle du trafic aérien au Royaume-Uni, il a créé, le 1er février, une division « concessions de service public ».

● **AOL : le premier fournisseur d'accès mondial à Internet a acheté**, lundi, MovieFone, service de renseignements et de réservation de place de cinéma par téléphone, au terme d'un échange d'actions de 388 millions de dollars (333,7 millions d'euros).

● **PROMODÈS : le distributeur argentin Norte,** filiale commune du groupe de distribution français Promodès et du fonds d'investissement américain Exxel, a acquis pour 630 millions de dollars (552 millions d'euros), la société de distribution Tia, qui exploite 61 supermarchés en Argentine.

● **GRANDVISION : la Financière Agache (groupe LVMH)** a franchi le seuil de 5 % du capital de la chaîne de distribution d'optique et de photo Grand Optical.

FINANCE

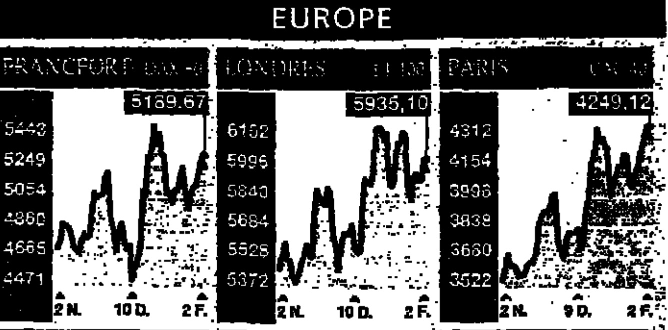
● **AXA : Claude Bébéar, président d'AXA,** a déclaré, lundi, que son groupe était toujours prêt à réaliser des acquisitions en Asie et Amérique du Nord. AXA a lancé une OPA amicale sur l'assureur britannique Guardian Royal Exchange, pour 5 milliards d'euros, payés pour plus des deux tiers en cash. L'assureur va lancer une émission d'obligations convertibles de type subordonné pour un montant de 1,33 milliard d'euros, qui pourra être porté à 1,52 milliard d'euros.

● **EUROTUNNEL : le concessionnaire du tunnel sous la Manche va procéder au refinancement de sa dette.** Il profite de la décote de sa dette senior pour racheter à 353 millions de francs (53,8 millions d'euros) un emprunt dont la valeur faciale s'élève à 1,24 milliard de francs. Cette opération devrait permettre une économie de frais financiers de 52 millions de francs par an.

RÉSULTATS

■ **PEPSICO : le groupe américain** Pepsi-Cola a enregistré, pour l'année 1998, un bénéfice net de 1,99 milliard de dollars (1,76 milliard d'euros) en baisse de 7 %. Son chiffre d'affaires atteint 22,35 milliards de dollars, en hausse de 7 %.

EUROPE



Europe 12h30 ▶	Indices sélection	cours 02/02	Var.% 01/02	Var.% 31/12
EUROPE	EURO STOXX 50	3682,96	−1,22	6,80
EUROPE	STOXX 50	3472,61	−1,67	4,50
EUROPE	EURO STOXX 324	309,40	−0,88	3,79
EUROPE	STOXX 653	290,57	−0,78	4,07
PARIS	CAC 40	4249,12	−1,27	7,77
PARIS	MIDCAC	1565,21	0,31	−6,01
PARIS	SBF 120	2847,70	−1,12	7,20
PARIS	SBF 250	2663,76	−0,54	7,85
PARIS	SECOND MARCHÉ	1890,17	0,16	−5,56
AMSTERDAM	AEX	532,80	−1,16	−0,85
BRUXELLES	BEL 20	3413,47	−0,91	−2,87
FRANCFORT	DAX 30	5169,67	−0,02	3,74
LONDRES	FTSE 100	5935,10	−1,29	0,89
MADRID	STOCK EXCHANGE	9885,40	−1,13	0,50
MILAN	MIBTEL 30	34706,00	−1,40	−1,27
ZURICH	SPI	7257,70	−0,46	1,35

AMÉRIQUES

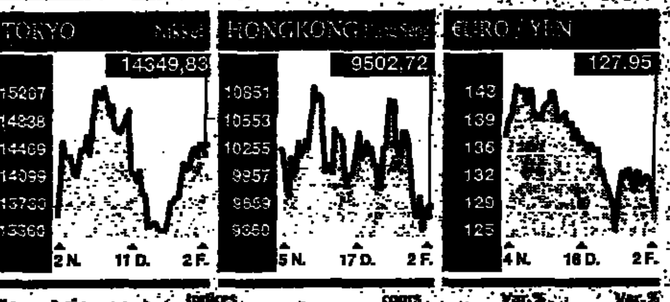
NEW YORK Dow Jones — 9345,70 — 9643, 9443, 9242, 9042, 8842, 8642 — 2 N., 11 D., 1er F.

NEW YORK Nasdaq — 2510,09 — 2510, 2372, 2235, 2098, 1960, 1823 — 4 N., 16 D., 2 F.

EURO / DOLLAR — 1,13 — 1,19, 1,17, 1,16, 1,15, 1,14, 1,13 — 4 N., 16 D., 2 F.

Amérique 10h15 ▶	Indices sélection	cours 01/02	Var.% veille	Var.% 31/12
ÉTATS-UNIS	DOW JONES	9345,70	−0,14	1,79
ÉTATS-UNIS	S&P 500	1273,00	−0,62	3,56
ÉTATS-UNIS	NASDAQ COMPOSITE	2510,09	0,17	14,48
TORONTO	TSE INDEX	6765,44	0,58	4,31
SAO PAULO	BOVESPA	8891,00	8,81	31,06
MEXICO	BOLSA	232,55	2,25	0,05
BUENOS AIRES	MERVAL	392,17	5,45	−8,81
SANTIAGO	IPSA GÉNÉRAL	104,54	1,48	35,77
CARACAS	CAPITAL GÉNÉRAL	4350,64	3,86	−9,15

ASIE - PACIFIQUE



Zone Asie 10h15 ▶	Indices sélection	cours 02/02	Var.% 01/02	Var.% 31/12
TOKYO	NIKKEI 225	14349,83	−0,80	3,67
HONGKONG	HANG SENG	9502,72	−1,91	−5,43
SINGAPOUR	STRAITS TIMES	0,00	—	−0,44
SÉOUL	COMPOSITE INDEX	64,73	−2,87	−0,32
SYDNEY	ALL ORDINARIES	2907,00	−0,57	3,33
BANGKOK	SET	24,98	−3,78	−2,73
BOMBAY	SENSITIVE INDEX	3233,97	−0,86	5,84
WELLINGTON	NZSE-40	2210,26	6,04	7,02

ÉCONOMIE

Excédent budgétaire de 117,3 milliards de dollars aux Etats-Unis

LE PRÉSIDENT Bill Clinton a présenté, lundi 1er février, son projet de budget pour l'année fiscale 2000 en affirmant qu'il traçait *« une voie progressiste mais prudente pour l'avenir »* qui permettrait de réduire la dette publique des deux tiers en quinze ans.

Ce budget, qui repose sur une hypothèse de croissance de 2 %, devrait dégager un excédent de 117,3 milliards de dollars (104 milliards d'euros), le deuxième après l'excédent de 70 milliards de dollars enregistré durant l'année fiscale précédente.

M. Clinton s'est engagé à consacrer 62 % des excédents budgétaires dégagés au cours des quinze prochaines années au sauvetage des caisses fédérales de retraite menacées de faillite d'ici à trois décennies par l'arrivée de la génération du *« baby-boom »* au troisième âge. (Lire p. 4.)

■ **Le secrétaire américain au Trésor Robert Rubin** a estimé, lundi, que le Japon et l'Europe devaient stimuler leur demande intérieure et ouvrir leurs marchés. Les Etats-Unis *« ont fait leur part pour ce qui est d'absorber les importations de ces pays »* en crise, a déclaré M. Rubin. *« Mais nous ne pouvons pas être les consommateurs du dernier recours et il est très important que l'Europe et le Japon stimulent leur demande intérieure et ouvrent leurs marchés »*, a-t-il ajouté.

■ **L'indice d'activité établi par le groupement des directeurs d'achats des principaux groupes** manufacturiers aux Etats-Unis (indice NAPM) a progressé à 49,5 points en janvier, contre 45,3 points en décembre, a indiqué, lundi, l'association.

■ **Les dépenses de construction aux Etats-Unis** ont progressé de 1,7 % en décembre, a indiqué, lundi, le département américain du commerce.

■ **La principale conseillère économique de la Maison Blanche, Janet Yellen,** a estimé, lundi, qu'il n'y a pas de signes économiques intérieurs qui menacent pour l'instant la croissance de l'économie américaine pour 1999.

■ **Les grosses entreprises américaines,** dans leur course à la réduction des coûts, ont licencié plus de hauts cadres dirigeants en fin d'année, a indiqué, lundi, le cabinet de consultants Challenger, Gray & Christmas. Le salaire médian des cadres licenciés au dernier trimestre de 1998 était de 92 000 dollars (81 416 euros), à comparer avec une moyenne de 78 000 dollars (69 026 euros) au trimestre précédent, soit une hausse de 18 %, poursuit l'enquête de ce cabinet spécialisé dans les études sociales.

■ **BRÉSIL : le redressement de la devise brésilienne** dépend du retour de l'argent que les Brésiliens ont transféré à l'extérieur, a estimé, lundi, le président de la banque centrale du Brésil, Francisco Lopes.

■ **Le leader de la gauche brésilienne,** Luiz Inacio Lula da Silva, dit « Lula », a demandé, lundi, la démission du ministre de l'économie, Pedro Malan, en raison de son échec à résoudre la crise financière.

■ **Le financier américain George Soros** a estimé, lundi à Davos, que le real brésilien était à présent *« sous-évalué »*, après avoir été surévalué, et il a proposé une aide des banques privées pour stabiliser l'économie brésilienne.

■ **CHILI : les investissements étrangers au Chili** en 1998 se sont montés à 6.549 milliards de dollars (5,79 milliards d'euros), soit une augmentation de 6,4 % par rapport à 1997, a annoncé lundi le ministère de l'économie.

■ **EUROLAND : le président de la Banque centrale européenne** (BCE), Wim Duisenberg, a estimé que la stabilité des prix régnait en ce moment dans la zone euro, mais souligné parallèlement l'existence de risques potentiels susceptibles de la mettre en danger. *« Il n'y a pas de pression significative à la hausse ou à la baisse des prix, au moins en ce moment »*, a-t-il affirmé.

■ **ALLEMAGNE : le chancelier allemand Gerhard Schröder** a déclaré, lundi à Davos, que les flux de capitaux spéculatifs sur les marchés financiers avaient provoqué une instabilité mondiale et conduit des économies nationales au bord de la ruine.

■ **RUSSIE : le gouvernement russe n'a pas pu fournir,** lundi, comme prévu initialement, une liste de réponses au Fonds monétaire international (FMI) concernant son programme économique, repoussant cette échéance à plus tard dans la semaine, selon les agences de presse russes.

■ **NORVÈGE : la Norvège va voir sa croissance** tomber à 1,25 % en 1999, contre 2,5 % en 1998 et 3,4 % en 1997 du fait de la chute des prix du pétrole, prévoit le Fonds monétaire international dans son examen annuel de l'économie de ce pays publié lundi.

VALEUR DU JOUR

Mattel redresse la tête

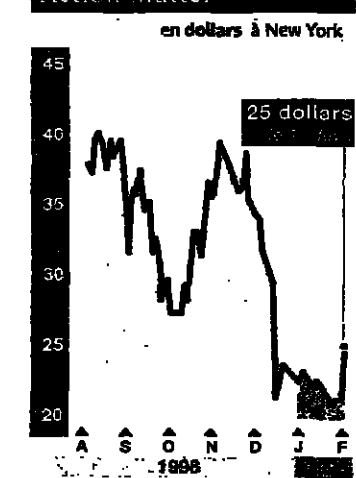
L'ACTION du premier fabricant mondial de jouets, Mattel, a opéré un revirement spectaculaire, lundi 1er février à la Bourse de New York. Elle a grimpé de 10,5 %, à 25,06 dollars, car les investisseurs, après mûres réflexions, pensent que le résultat de l'exercice 1999 devrait, finalement, être meilleur que celui anticipé par la société.

Lorsque, le 13 décembre 1998, Mattel avait prévenu la communauté financière qu'il fallait sérieusement réviser à la baisse ses bénéfices 1998 et 1999, l'action avait connu une chute spectaculaire de 27 % en une seule séance. Le fabricant de la célèbre poupée Barbie reconnaissait que les ventes de son produit vedette avaient baissé de 12 % en 1998. Pire, son principal client, la chaîne de magasins de jouets Toys "R" US (qui représente 18 % des ventes de Mattel), en proie à des difficultés financières, avait dû réduire de moitié ses stocks afin d'abaisser ses coûts et retrouver une certaine compétitivité face à la grande distribution. Dans ces conditions, la société se montrait prudente sur les ventes des fêtes de Noël, même si celles de Thanksgiving s'étaient soldées par une croissance soutenue (+ 23 %). Conséquence, Mattel avait réduit ses prévisions de bénéfice par action pour 1998 de 32,8 %, à 1,20 dollar, et de 28 %, à 1,50 dollar, pour l'exercice 1999.

Afin de réduire sa dépendance vis-à-vis de l'industrie traditionnelle des jouets, Mattel a annoncé, en décembre 1998, l'acquisition de l'éditeur de logiciels de loisirs The Learning Co pour 3,8 milliards de dollars (3,36 milliards d'euros). Cet éditeur réalise 850 millions de dollars de chiffre d'affaires avec des jeux video comme Myst et Reader Rabbit ou des programmes éducatifs comme National Geographic et Print Shop. A l'avenir, un tiers des revenus de Mattel devrait venir des logiciels de loisirs, a estimé Jill Barad, la présidente de la société.

En réalisant cette acquisition, Mattel a repris le dessus sur son concurrent Hasbro, qui avait compris avant lui l'intérêt de se diversifier dans les jeux électroniques, un secteur en forte croissance. Pour cela, Hasbro avait acquis MicroProse et Tiger Electronics Inc.

Enguérand Renault



SUR LES MARCHÉS

PARIS

LA BOURSE DE PARIS était en baisse de 1,04 %, mardi 2 février, en fin de matinée. La veille, l'indice CAC 40 avait gagné 1,23 %, à 4 303,92 points. Mais, en séance, l'indice s'était hissé jusqu'à 4 354,29 points, près de son record absolu de 4 404,94 points datant du 20 juillet 1998. La spéculation sur les valeurs bancaires, le réveil des valeurs pétrolières et la bonne tenue du titre France Télécom ont soutenu la cote. Lundi, le conseil scientifique des indices a annoncé une modification de la composition du CAC 40. L'action Casino a fait son entrée, en remplacement de celle d'Usinor.

FRANCFORT

L'INDICE DAX 30 de la Bourse de Francfort a débuté la séance du 2 février par une hausse timide de 0,06 %. La veille, ce même indice a terminé la séance sur un gain de 1,14 %, à 5 239,59 points.

LONDRES

L'INDICE FT 100 a gagné 1,97 %, à 6 012,40 points, soutenu par la spéculation autour des valeurs bancaires.

TOKYO

LA BOURSE JAPONAISE a reculé de 0,80 %, à 14 349 points, pénalisée par la hausse des rendements des emprunts d'Etat à long terme. Les tensions sur le marché obligataire ont fait grimper le yen face au dollar.

SAO PAULO

LA BOURSE DE SAO PAULO a terminé la séance du lundi 1er février en forte hausse. L'indice Bovespa a gagné 8,80 %, à 8 891 points, malgré l'annonce par la banque centrale d'une nouvelle hausse de son taux directeur au jour le jour, porté de 37 % à 39 %.

NEW YORK

L'INDICE DOW JONES de la Bourse de New York a terminé la séance du lundi 1er février en légère baisse (– 0,14 %), à 9 345,70 points. Les opérateurs se sont montrés attentistes à la veille de la réunion du comité de politique monétaire de la Réserve fédérale américaine.

MONNAIES

L'EURO restait faible, mardi matin 2 février, lors des premières transactions entre banques européennes, pénalisé par les signes de ralentissement économique dans l'Euroland. Il cotait 1,1320 dollar, après être tombé, la veille, sous la barre de 1,13 dollar.

TAUX

LE MARCHÉ OBLIGATAIRE japonais, extrêmement nerveux depuis plusieurs semaines, a enregistré, mardi, une nouvelle et forte secousse qui a propulsé les rendements offerts à leurs plus hauts niveaux depuis juillet 1997. Le taux de l'obligation de référence à 10 ans s'est établi à 2,31 % en clôture. Il a pratiquement quadruplé en cinq mois puisqu'il était tombé à 0,67 % le 18 septembre 1998, un niveau jamais vu dans l'histoire financière mondiale.

Taux de change fixe zone euro

Euro contre ▶	Taux	contre franc ▶	Taux
FRANC	6,55957	EURO	0,15245
DEUTSCHEMARK	1,95583	DEUTSCHEMARK	3,35386
LIRE ITALIENNE (1000)	1,93627	LIRE ITAL. (1000)	3,38774
PESETA ESPAG. (100)	1,66386	PESETA ESPAG. (100)	3,94238
ESCUDO PORT. (100)	2,00482	ESCUDO PORT. (100)	3,27190
SCHILLING AUTR. (10)	1,37603	SCHILLING AUTR. (10)	4,76703
PUNT IRLANDAISE	0,78756	PUNT IRLANDAISE	8,32894
FLORIN NÉERLANDAIS	2,20371	FLORIN NÉERLANDAIS	2,97660
FRANC BELGE (10)	4,03399	FRANC BELGE (10)	1,62607
MARKKA FINLAND.	5,94573	MARKKA FINLAND.	1,10324

Hors zone euro

Euro contre ▶	01/02
COURONNE DANOISE	7,4359
COUR. NORVÉGIENNE	8,5785
COUR. SUÉDOISE	8,8800
COURONNE TCHÈQUE	36,827
DOLLAR AUSTRALIEN	1,8087
DOLLAR CANADIEN	1,7280
DOLLAR NÉO-ZÉLAND	2,1107
DRACHME GRECQUE	320,98
FLORINT HONGROIS	249,24
ZLOTY POLONAIS	4,1610

Cours de change croisés

02/02 12h30 ▶	Cours DOLLAR	Cours YEN(100)	Cours EURO	Cours FRANC	Cours LIVRE	Cours FR.S.
DOLLAR	—	0,88355	1,13025	0,17227	1,64465	0,70547
YEN	113,18000	—	127,95500	19,49500	186,13000	79,84500
EURO	0,88476	0,78152	—	0,15245	1,45510	0,62425
FRANC	5,80470	5,12800	6,55957	—	9,54670	4,09450
LIVRE	0,60803	0,53720	0,68720	0,10475	—	0,42895
FRANC SUISSE	1,41750	1,25240	1,60200	0,24420	2,33130	—

Taux d'intérêt (%)

Taux 01/02 ▶	Taux j.j.	Taux 3 mois	Taux 10 ans	Taux 30 ans
FRANCE	3,15	2,84	3,77	4,61
ALLEMAGNE	3,12	3,05	3,65	4,59
GDE-BRETAG.	7	5,57	4,15	4,16
ITALIE	—	2,97	3,90	4,85
JAPON	0,31	0,29	2,31	—
ÉTATS-UNIS	4,84	4,47	4,89	5,11
SUISSE	0,81	1,12	2,43	3,80
PAYS-BAS	3,13	3,28	3,77	4,65

Matif

Cours 12h30 ▶	Volume 02/02	dernier prix	premier prix
Notionnel 5,5			
MARS 99	19855	112,68	112,47
Euribor 3 mois			
MARS 99	3376	96,98	96,96

Matières premières

En dollars ▶	Cours 01/02	Var.% veille
MÉTAUX (LONDRES)		$/TONNE
CUIVRE 3 MOIS	1443,5	0,63
ALUMINIUM 3 MOIS	1217	−0,33
PLOMB 3 MOIS	503	1,21
ETAIN 3 MOIS	5153	0,06
ZINC 3 MOIS	995	−0,10
NICKEL 3 MOIS	4010	0,58
MÉTAUX (NEW YORK)		$/ONCE
ARGENT A TERME	5,30	0,47
PLATINE A TERME	—	—
GRAINES DENRÉES		$/BOISSEAU
BLÉ (CHICAGO)	271	0,46
MAÏS (CHICAGO)	215,75	—
SOJA TOURTEAU (CHG.)	132,8	0,15
SOFTS		$/TONNE
CACAO (NEW YORK)	1309	−1,65
CAFÉ (LONDRES)	1689	−0,65
SUCRE BLANC (PARIS)	220	—

Pétrole

En dollars ▶	Cours 01/02	Var.% veille
BRENT (LONDRES)	10,88	—
WTI (NEW YORK)	12,31	−0,49
LIGHT SWEET CRUDE	12,36	−1,79

Or

En euros ▶	Cours 01/02	Var.% 29/01
OR FIN KILO BARRE	8120	+0,37
OR FIN LINGOT	8130	−1,22
ONCE D'OR (LO) $	286,90	+0,53
PIÈCE FRANCE 20 F	49,40	+1,86
PIÈCE SUISSE 20 F	49,50	+3,13
PIÈCE UNION LAT. 20 F	49,50	+1,85
PIÈCE 10 DOLLARS US	274,75	—
PIÈCE 20 DOLLARS US	488,25	+0,05
PIÈCE 50 PESOS MEX.	301,25	+0,92

Cotations, graphiques et indices en temps réel sur le site Web du « Monde ». www.lemonde.fr/bourse

VALEURS EUROPÉENNES

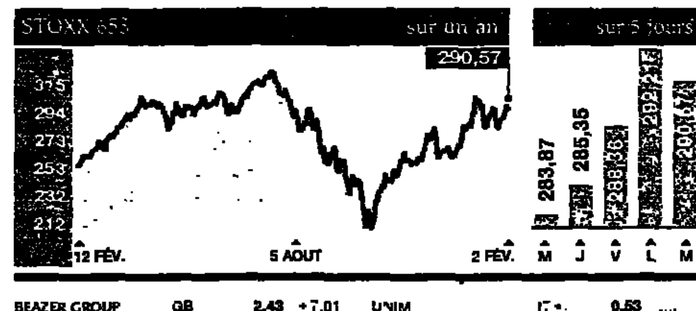
● L'action du groupe britannique **British Telecom** a gagné 3,3 %, lundi 1er février. Ce dernier a confirmé lundi qu'il envisageait une alliance avec le groupe américain AT & T dans la téléphonie mobile. Dans un premier temps, l'alliance ne porterait que sur les services à l'international.

● *Le titre du groupe financier néerlandais* **ING** a grimpé de 5,46 % sous la pression d'achats d'investisseurs étrangers. Ces derniers estiment qu'ING devrait participer au mouvement de fusion qui secoue le secteur bancaire européen.

● Les valeurs bancaires européennes ont connu une journée faste, portée par les rumeurs de fusions. L'action de la banque britannique **Barclays** a gagné 3,96 % et celle de la **Banca Commerciale Italiana** a gagné jusqu'à 6 %.

● Les spéculations sur un rapprochement entre la **Dresdner Bank** et l'*Hypovereinsbank en Allemagne* n'ont guère profité à l'action Dresdner, qui a reculé de 0,28 %.

● L'action de **Lufthansa**, la compagnie aérienne allemande, a terminé la séance sur un gain de 2,43 % (elle a gagné jusqu'à 5,86 %) en raison de la publication des chiffres de fréquentation meilleurs que prévus. En 1998, Lufthansa a transporté 40,5 millions de passagers, soit une hausse de 8,8 %.



EURO STOXX 50 — sur un an — 3552,98 — sur 5 jours — 3466,86 — 3490,59 — 2 FÉV. — 4 AOÛT — 2 FÉV. — M J V L M

02/02 12 h 32

AUTOMOBILE

Valeur	Code pays	Cours en euros	% Var. veille
AUTOLIV SDR	SE	35,78	−0,94
BASF AG	BE •	32,3	+3,19
BMW	DE •	637	+2,08
CONTINENTAL AG	DE •	22,8	−0,87
DAIMLER-BENZ AG	DE •	78,98	....
FIAT	*IT •*	2,87	−0,35
FIAT PRIV.	IT •	1,45	−1,36
LABINAL /RM	FR •	189	−1,56
LUCAS VARITY	GB	4,20	....
MAGNETI MARELLI	IT •	1,35	−2,17
MICHELIN-B- /RM	FR •	32,49	−0,95
PEUGEOT /RM	FR •	145	−2,82
PIRELLI	*IT •*	2,3	....
RENAULT	FR •	47,15	−4,36
SOMMER ALLIBER/	FR •	24,5	−0,61
VALEO /RM	FR •	72,2	−4,87
VOLKSWAGEN	DE •	68,1	+0,15
VOLVO -A-	SE	24,10	−0,70
VOLVO -B-	SE	24,72	−0,23
DJ E STOXX AUTO P		279,09	−1,86

BANQUES

Valeur	Code pays	Cours en euros	% Var. veille
ABBEY NATIONAL	GB	17,16	−2,95
ABN AMRO HOLDIN	NL •	17,45	−0,57
ALLIED IRISH BA	GB	16,85	−1,43
ALPHA CREDIT BA	GR	104,38	....
ARGENTARIA RS	ES •	23,73	....
B PINTO MAYOR R	PT •	18,46	....
BANCO ESSI R	*PT •*	10,26	....
BANK AUSTRIA AG	AT •	37	−5,01
BANK OF IRELAND	GB	19,54	−1,17
BANK OF PIRAEUS	GR	32,58	....
BANKINTER	ES •	32,1	−0,59
BARCLAYS PLC	GB	20,15	−1,21
BAYR.HYPO-U.VER	DE •	58,2	+5,84
BCA FIDEURAM	*IT •*	5,88	−2,75
BCA INTESA	IT •	4,66	−1,48
BCA ROMA-	IT •	1,34	+3,08
BCO BILBAO VIZC	ES •	12,89	−1,60
BCO CENTRAL HIS	ES •	9,72	−2,61
BCO POPULAR ESP	ES •	64,5	−0,23
BCO SANTANDER	ES •	18,23	−1,87
BCP REG	PT •	27,89	....
BNP /RM	FR •	78,55	+0,71
CCF /RM	FR •	85,2	−3,51
CHRISTIANIA BK	NO	3,92	−1,47
COMIT	IT •	5,89	+0,51
COMM.BANK OF GR	GR	97,83	....
COMMERZBANK	DE •	28,3	−0,75
DEN DANSKE BK	DK	112,29	....
DEN NORSKE BANK	NO	3,77	−2,13
DEUTSCHE BANK A	DE •	50	−0,20
DEXIA CC	BE •	144,5	−2,10
DEXIA FCE RM	*FR •*	131	−2,96
DRESDNER BK AG	DE •	35,6	−0,84
ERGO BANK	GR	84,99	....
FIRST AUSTRIAN	AT •	49,42	−91,41
FOERENINGSSB A	SE	23,98	−0,47
FOKUS BK	NO	9,02	....
HALIFAX	GB	10,34	−0,83
HSBC HOLDS	*GB*	21,81	−2,14
IMI	IT •	....	....
IONIAN BK REG.S	GR	50,45	....
JYSKE BANK REG	DK	78	....
KAPITAL HOLDING	DK	45,45	....
KBC BANCASSURAN	BE •	69,8	−0,29
LLOYDS TSB	GB	11,52	−1,73
MERITA	*FI •*	5,5	−1,79
NAT BANK GREECE	GR	65,59	....
NATEXIS	FR •	58	....
NATL WESTM BK	GB	16,53	−1,64
NORDBANKEN HOLD	SE	5,98	−0,93
OBERBANK	AT •	62	+1,64
ROLO BANCA 1473	IT •	22,55	−1,53
ROYAL BK SCOTL	GB	15,85	−0,64
S-E-BANKEN -A-	SE	10,27	−2,15
SPAREBANKEN NOR	NL •	149	−0,67
STE GENERAL-A-/	FR •	149,6	−2,22
SV HANDBK -A-	SE	34,93	−0,48
UBS N	CH	287,15	−1,60
UNICREDITO ITAL	IT •	4,79	−1,84
UNIDANMARK -A-	DK	73,42	+0,18
XIOSBANK	GR	37,68	....
DJ E STOXX BANK P		265,34	−0,77

PRODUITS DE BASE

Valeur	Code pays	Cours en euros	% Var. veille
ACERINOX REG	ES •	....	....
ALUMINIUM GREEC	*GR*	52,60	....
ARJO WIGGINS AP	GB	1,65	+4,59
ASSIDOMAEN AB	SE	17,16	−1,30
AVESTA	SE	3,14	+1,46
BEKAERT	BE •	270	−0,27
BILTON	GB	4,48	+1,65
BOEHLER-UDDEHOL	AT •	40,59	+0,82
BRITISH STEEL	GB	1,91	+0,76
BUHRMANN NV	NL •	14	−6,36
BUNZL PLC	GB	3,43	....
CART.BURGO	IT •	5,11	+1,79
DEGUSSA	DE •	36,1	+1,40
ELKEM ASA, OSLO	NO	11,30	−1,53
ELVAL	GR	11,21	....
INPARSA	PT •	20,2	....
JOHNSON MATTHEY	GB	6,52	+2,27
MAYR-MELNHOF KA	AT •	44,1	+1,82
METSAE-SERLA A	FI •	6,2	−1,59
MODO B FR	SE	22,08	....
NORSKE SKOGIND-	NO	27,64	−1,67
OUTOKUMPU OY -A-	FI •	8	−2,44
PECHINEY-A-	FR •	29,01	−2,65
PORTUCEL INDUST	*PT •*	5,26	....
RAUTARUUKKI K	FI •	5,47	−1,97
RIO TINTO	GB	10,70	+0,27
SIDENOR	GR	21,80	....
SILVER & BARYTE	GR	31,83	....
SMURFIT JEFFERS	GB	1,46	+1,01
SONAE INDUSTRIA	PT •	12,29	....
SOPORCEL	PT •	11,97	−1,80
SSAB SW ST A FR	SE	9,64	+0,60
STORA ENSO -A-	FI •	7,4	−2,76
STORA ENSO -R-	FI •	7,5	−6,02
STORA KOPPARB -	SE	9,93	....
SVENSKA CELLULO	SE	19,53	+1,47
THYSSEN	DE •	154	....
TRELLEBORG B	SE	8,41	+0,68
UNION MINIERE	*BE •*	29,75	−2,30
UPM-KYMMENE COR	FI •	23	−0,86
USINOR	FR •	11,22	−4,92
VIOHALCO	GR	26,03	....
VOEST-ALPINE ST	AT •	27	....
DJ E STOXX BASI P		143,65	−1,35

CHIMIE

Valeur	Code pays	Cours en euros	% Var. veille
AGA -A-	SE	11,79	....
AGA -B-	SE	11,63	−0,48
AIR LIQUIDE /RM	FR •	145,5	−0,14
AKZO NOBEL	NL •	....	....
BASF AG	DE •	32,3	+3,19
BAYER AG	DE •	32,75	−0,91
BOC GROUP PLC	GB	12,54	+0,70
CIBA SPEC CHEM	CH	76,14	−0,20
CLARIANT N	CH	448,76	−0,41
DYNO INDUSTRIER	NO	14,84	+1,63
EMS-CHEM HOLD A	CH	5040,71	−1,10
HENKEL KGAA VZ	DE •	69,5	+0,42
HOECHST AG	*DE •*	40	+1,65
ICI	GB	7,86	−2,69
KEMIRA	FI •	5,5	−1,26
LAPORTE	GB	8	−2,82
LENZING AG	AT •	53,5	+0,94
PERSTORP -B-	SE	9,50	....
SNIA BPD	IT •	1,38	....
SOLVAY	*BE •*	58,5	−0,43
TESSENDERLO CHE	BE •	39	....
UCB	BE •	....	....
DJ E STOXX CHEM P		288,77	−0,12

CONGLOMÉRATS

Valeur	Code pays	Cours en euros	% Var. veille
AKER RGI -A-	*NO*	8,95	....
BTR	GB	1,83	+8,82
CGIP /RM	FR •	55,25	−4
CIR	IT •	1,05	....
D'IETEREN SA	BE •	450	−1,55
GAZ ET EAUX /RM	FR •	41,16	−2,21
GBL	BE •	166,1	−0,54
GENL ELECTR CO	*GB*	7,85	−2,52
GEVAERT	BE •	61,85	−1,51
HAGEMEYER NV	NL •	31,4	−1,10
INCHCAPE PLC	GB	2,07	−3,38
INVESTOR -A-	SE	40,29	−1,52
INVESTOR -B-	SE	41,20	−0,41
KVAERNER -A-	NO	17,68	+0,87
KVAERNER -B-	*NO*	14,64	....
LVMH / RM	FR •	212,5	+0,24
MYTILINEOS HOLD	GR	14,43	....
NORSK HYDRO	NO	31,82	−2,17
OERLIKON-BUEHRL	CH	97,58	....
ORKLA -A-	NO	13,58	−1,69
ORKLA -B-	NO	11,71	−1,48
SONAE INVESTIME	*PT •*	36,58	....
VEBA AG	DE •	50,5	−0,79
DJ E STOXX CONG P		232,06	−0,81

TÉLÉCOMMUNICATIONS

Valeur	Code pays	Cours en euros	% Var. veille
BRITISH TELECOM	GB	14,01	+0,42
CABLE & WIRELES	GB	12,53	−3,03
DEUTSCHE TELEKO	DE •	40	−1,23
EUROPOLITAN HLD	SE	101,58	−1,53
FRANCE TELECOM	FR •	84,1	−3,11
HELLENIC TELE (	*GR*	26,78	....
KONINKLIJKE KPN	NL •	46,8	−2,50
PORTUGAL TELECO	PT •	44,78	....
SWISSCOM N	CH	398,41	+0,94
TELE DANMARK	DK	116,98	−1,14
TELECEL	PT •	166,9	....
TELECOM ITALIA	IT •	8,4	−1,18
TELECOM ITALIA	*IT •*	5,86	−0,33
TELEFONICA	ES •	40,97	−0,68
TIM	IT •	5,92	−1,17
VODAFONE GROUP	GB	17,09	−0,42
DJ E STOXX TCOM P		660,87	−1,29

CONSTRUCTION

Valeur	Code pays	Cours en euros	% Var. veille
AALBORG PORTLAN	DK	18,15	....
ACCIONA	ES •	57,6	−1,79
ACESA REG	ES •	13,38	−0,15
AKTOR SA	GR	11,46	....
ASKO OY	FI •	12,7	+1,80
AUMAR	ES •	22,81	−1,47
AUTOSTRADE	*IT •*	7,08	+3,66
BCA INTESA	IT •	4,86	−1,48
BICC PLC	GB	1,03	+9,23
BILFINGER & BER	DE •	17,4	−1,14
BLUE CIRCLE IND	GB	4,61	+0,32
BOUYGUES /RM	FR •	231	−2,94
BPB	GB	3,33	−0,86
CARADON	GB	2,10	+3,57
CBR	BE •	83,5	−1,07
CHARTER	GB	5,19	+1,70
CIMPOR SGPS R	PT •	25,51	....
COLAS /RM	*FR •*	182,6	−1,30
CRH PLC	GB	14,80	+0,80
CRISTALERIA ESP	ES •	52,35	....
DRAGADOS CONSTR	*ES •*	33,65	−1,61
FOM CON CONTRAT	ES •	62,9	−3,08
GROUPE GTM	FR •	82,8	−1,31
HEIDELBERGER ZE	DE •	67,5	−0,86
HELL.TECHNODO.R	*GR*	7,96	....
HERACLES GENL R	GR	24,42	....
HOCHTIEF ESSEN	DE •	26,5	....
HOLDERBANK FINA	CH	229,04	+5,29
HOLDERBANK FINA	*CH*	922,69	+0,20
IMETAL /RM	FR •	110,4	−0,36
ITALCEMENTI	IT •	9,33	−2,30
ITALCEMENTI RNC	IT •	4,35	−0,23
LAFARGE /RM	FR •	77,6	−4,08
MICHANIKI REG.	GR	6,64	....
PARTEK	FI •	7,1	+1,43
PHILIPP HOLZMAN	*DE •*	120	−2,44
PILKINGTON PLC	GB	0,88	+3,03
POTAGUA -B-	DK	18,81	−5,30
RMC GROUP PLC	GB	10,14	−0,28
RUGBY GRP	*GB*	1,49	+2,08
SAINT GOBAIN /R	FR •	127,4	−0,78
SEMAPA	PT •	15,35	....
SKANSKA -B-	SE	25,28	−0,67
SUPERFOS	DK	13,04	+0,89
TARMAC	GB	1,58	−1,80
TAYLOR WOODROW	GB	2,36	+4,52
TECHNIP /RM	FR •	73,4	−3,42
TITAN CEMENT RE	GR	71,89	....
UNICEM	IT •	9,05	−1,63
URALITA SA	ES •	9,4	−1,98
VALENCIANA CEM	ES •	11,98	+1,44
WIENERB BAUSTOF	AT •	188,5	+2,12
WILLIAMS	GB	4,98	+6,83
DJ E STOXX CNST P		181,03	−1,48

CONSOMMATION CYCLIQUE

Valeur	Code pays	Cours en euros	% Var. veille
ACCOR /RM	FR •	191,8	+0,84
ADIDAS-SALOMON	DE •	74,5	....
AMER GROUP A	FI •	9,7	−5,83
AUSTRIAN AIRLIN	AT •	30,9	+1,98
BANG & OLUFSEN	DK	53,20	+1,08
BARRATT DEV PLC	GB	3,36	+3,11
BEAZER GROUP	GB	2,43	+7,01
BENETTON GROUP	IT •	1,45	+0,69
BERKELEY GROUP	GB	7,21	+1,01
BRITISH AIRWAYS	GB	5,27	−0,27
BRYANT GROUP PL	GB	1,54	+6
CHARGEURS RM	FR •	40,75	−0,85
CLUB MED. /RM	*FR •*	87,5	−3,74
COATS VIYELLA	GB	0,49	+3,03
COMPASS GRP	GB	11,24	−4,08
COURTAULDS TEXT	GB	2	−2,82
DT.LUFTHANSA N	DE •	19,7	+3,68
ELECTROLUX -B-	SE	13,86	−0,41
EMI GROUP	GB	5,62	−2,51
EURO DISNEY /RM	FR •	1,13	+0,89
FINNAIR	FI •	4,55	−2,15
G WIMPEY PLC	GB	1,61	+4,72
GRANADA GROUP P	GB	15,70	−0,37
HERMES INTL	*FR •*	73,05	−3,75
HPI	IT •	0,59	−1,67
HUNTER DOUGLAS	NL •	22,2	−1,33
KLM	NL •	24,25	−0,21
LADBROKE GRP	GB	3,17	−0,45
MOULINEX /RM	FR •	9,59	+0,40
NCL HLDG	NO	2,69	−3,36
PATHE /RM	FR •	233	+0,04
PENTLAND GRP	GB	1,38	+2,15
PERSIMMON PLC	GB	2,90	+3,63
RANK GROUP	GB	2,94	−0,49
SAIRGROUP N	CH	188,02	+1,17
SAS DANMARK A/S	DK	9,75	....
SEB /RM	FR •	51	+1,80
THE SWATCH GRP	CH	474,88	−4,50
THE SWATCH GRP	CH	117,47	−2,58
WILLIAM BAIRD	GB	1,17	+5,19
WILSON BOWDEN	GB	8,02	+3,55
WOLFORD AG	*AT •*	42,25	−1,05
WWW UK UNITS	GB	0,71	....
DJ E STOXX CCYC P		147,9	+0,29

PHARMACIE

Valeur	Code pays	Cours en euros	% Var. veille
ASTRA -A-	SE	16,74	....
ASTRA -B-	SE	16,57	−0,90
ELAN CORP	GB	59,39	−4,09
GLAXO WELLCOME	GB	29,88	−0,86
NOVARTIS N	CH	1658,90	−1,04
NOVO NORDISK B	DK	106,50	−0,38
ORION A	FI •	19,9	−0,50
ORION B	*FI •*	19,75	−1,25
RHONE POUL/RM	FR •	47,4	−0,21
ROCHE HOLDING	CH	15725,03	+0,20
ROCHE HOLDING G	CH	11420,85	−0,51
SANOFI /RM	FR •	169,8	−2,97
SCHERING AG	DE •	124,5	−0,88
SMITHKLINE BEEC	GB	12,05	−0,48
ZENECA GROUP	GB	39,93	−1,15
DJ E STOXX PHAR P		419,59	−1,22

ÉNERGIE

Valeur	Code pays	Cours en euros	% Var. veille
AKER MARITIME	NO	7,49	−2,29
BG	GB	5,29	−3,95
BP AMOCO	GB	12,20	+0,24
BURMAH CASTROL	*GB*	11,31	−0,13
CESPA	ES •	33,3	+0,91
ELECTRAFINA	BE •	104,5	−0,19
ELF AQUITAINE /	FR •	97,7	−0,81
ENI	IT •	5,33	−2,02
ENTERPRISE OIL	GB	3,33	−0,43
F.OLSEN ENERGY	NO	6,09	−3,70
LASMO	*GB*	1,46	−0,98
OCEAN RIG	NO	0,24	−2,86
OMV AG	AT •	78,21	−1,01
PETROFINA SA BR	BE •	401,3	−0,91
PETROLEUM GEO-S	NO	11,53	−2,48
PRIMAGAZ /RM	FR •	71,3	+0,42
PROSAFE	NO	8,61	−0,68
REPSOL	ES •	48,05	−0,72
ROYAL DUTCH CO	NL •	36,15	+0,14
SAGA PETROLEUM	NO	8,08	−2,13
SAIPEM	IT •	3,19	+1,27
SHELL TRANSP &	*GB*	4,45	−0,65
SMEDVIG -A-	NO	8,43	−0,69
TOTAL /RM	FR •	91,4	−0,65
DJ E STOXX ENGY P		215,66	−0,59

SERVICES FINANCIERS

Valeur	Code pays	Cours en euros	% Var. veille
3I	GB	8,97	−0,80
ALMANIJ	BE •	70,8	−0,84
ALPHA FINANCE	GR	40,83	....
AMVESCAP	GB	7,89	+2,44
BAIL INVEST /RM	FR •	126	−0,87
BPI-SGPS N	PT •	34,04	....
BRITISH LAND CO	GB	7,04	+5,42
CAPITAL SHOPPIN	GB	4,82	+0,30
COBEPA	BE •	68,5	+0,51
CORP FIN ALBA -	ES •	128,35	−1,19
CPR /RM	FR •	38	−4
CS GROUP N	*CH*	142,33	+0,77
EURAFRANCE /RM	FR •	527,5	+3,43
FONCIERE LYONNA	FR •	134,9	+0,45
FORTIS AG	BE •	....	....
GECINA /RM	FR •	104	+0,78
HAMMERSON	GB	6,52	+1,87
IMM FRANCE /RM	FR •	71,96	....
KAPITAL HOLDING	DK	45,45	....
LAND SECURITIES	GB	11,33	+2,62
LIBERTY INT.HDG	GB	8,14	....
MEDIOBANCA	IT •	10,25	−0,49
MEDIOLANUM	IT •	6,35	−2,46
MEPC PLC	GB	6,04	+0,97
METROVACESA	ES •	23,29	+0,80
NATIO-INTER -C-	NL •	....	....
PARIBAS	*FR •*	91	−1,25
PROVIDENT FIN	GB	12,66	−1,80
RODAMCO NV	NL •	21,7	−0,23
SCHRODERS PLC	GB	15,86	+0,92
SEFIMEG N /RM	FR •	59,2	−2,79
SIMCO N /RM	FR •	79	....
SLOUGH ESTATES	GB	4,32	+1,36
SOPHIA /RM	FR •	38,01	−0,24
UNIBAIL /RM	FR •	109,7	−0,63
UNIM	IT •	0,53	....
VALLEHERMOSO	ES •	11,31	−1,31
WOOLWICH PLC	GB	4,86	−0,62
DJ E STOXX FINS P		255,93	−1,39

ALIMENTATION ET BOISSON

Valeur	Code pays	Cours en euros	% Var. veille
ALLIED DOMECQ	GB	6,92	+0,42
ASSOCIATE BRIT	GB	8	+0,91
BASS	GB	12,49	−1,15
BBAG OE BRAU-BE	AT •	44,5	−1,11
BONGRAIN /RM	FR •	367	−2,39
BRAU-UNION	AT •	46,7	−0,95
CADBURY SCHWEPP	GB	13,73	−2,17
CARLSBERG -B-	DK	48,70	−3,23
CARLSBERG AS -A	DK	44,96	....
CHR. HANSEN HLD	DK	111,81	+2,47
CULTOR -1-	FI •	7,51	−2,47
DANISCO	DK	42,36	−1,25
DANONE /RM	FR •	251	+0,60
DELTA DAIRY	*GR*	14,86	....
DIAGEO	GB	9,83	−3,14
ELAIS OLEAGINOU	GR	18,69	....
ERID.BEGH.SAY /	FR •	141	−2,02
GREENCORE GROUP	GB	3,32	−1,29
HEINEKEN	NL •	50,3	+2,03
HELLENIC BOTTLI	GR	32,88	....
HELLENIC SUGAR	GR	8,94	....
HUHTAMAEKI I VZ	FI •	32	−3,03
KERRY GRP-A-	GB	11,69	−7,03
MONTEDISON	IT •	0,92	....
NESTLE N	*CH*	1843,35	+0,15
PARMALAT	IT •	1,38	−1,43
PERNOD RICARD /	FR •	54,3	+2,45
RAISIO GRP K	FI •	6,85	−4,06
RAISIO GRP V	FI •	6,83	−3,12
RIEBER & SON -B	NO	6,38	−5,22
TATE & LYLE	GB	5,85	+0,25
UNICER REG	*PT •*	21,49	....
UNIGATE PLC	GB	5,84	+0,75
UNILEVER	NL •	67,4	−1,32
UNILEVER	GB	8,57	−2,63
DJ E STOXX F & BV P		240,96	−0,49

BIENS D'ÉQUIPEMENT

Valeur	Code pays	Cours en euros	% Var. veille
ABB AB -A-	SE	9,26	+6,49
ABB AB -B-	SE	9,20	+5,84
ABB BADEN	*CH*	1042,95	+5,53
ADECCO CHESEREX	CH	419,54	−1,03
ALSTOM	FR •	21,89	....
ALUSUISSE LON G	CH	896,33	−0,43
ASSOC BR PORTS	GB	3,97	....
ATLAS COPCO -A-	SE	19,24	−0,29
ATLAS COPCO -B-	SE	19,02	−0,59
ATTICA ENTR SA	GR	7,41	....
BAA	GB	11,11	+0,66
BBA GROUP PLC	GB	5,91	+4,08
BERGESEN	NO	12,30	−0,94
BONHEUR	NO	19,32	+3,13
CMB	*BE •*	32,2	−0,92
COOKSON GROUP P	GB	2,16	+1,36
DAMPSKIBS -A-	DK	5647,97	+2,44
DAMPSKIBS -B-	DK	5984,16	....
DAMSKIBS SVEND	DK	8337,48	−2,36
DELTA PLC	GB	1,68	....
DET SONDENFJ NO	NO	7,49	−4,48
ELECTROCOMPONEN	*GB*	5,79	−1,23
EQUANT NV	DE •	75	+4,90
FINNLINES	FI •	29,8	+5,71
FKI	GB	2,14	+1,37
FLS IND.B	DK	17,48	+2,36
FLUGHAFEN WIEN	AT •	40,64	−0,15
GKN	GB	11,33	+3,17
GLYNWED INTL PL	*GB*	2,72	....
HALKOR	GR	9,41	....
HANSON PLC	GB	6,18	+3,14
HAYS	GB	8,53	−2,81
HEIDELBERGER DR	DE •	48,7	+1,46
HELLAS CAN SA P	GR	19,88	....
IFIL	IT •	2,97	+0,34
IMI PLC	*GB*	3,64	+0,80
ISS INTL SERV-B	DK	62,93	−0,43
KOEBENHAVN LUFT	DK	105,56	+0,64
KON.NEDLLOYD	NL •	11,2	....
KONE B	*FI •*	102,5	−1,44
LAHMEYER	DE •	39,1	−0,38
LEGRAND /RM	FR •	195	−1,52
LEIF HOEGH	NO	11,01	−2,08
LINDE AG	DE •	487	+3,55
MAN AG	DE •	235,5	+1,29
MANNESMANN AG	DE •	129,8	+0,31
METALLGESELLSCH	*DE •*	13,75	+1,48
METRA A	FI •	14,63	−2,47
MORGAN CRUCIBLE	GB	3,23	−1,33
NFC	GB	2,03	−0,71
NKT HOLDING	DK	75,31	−0,88
OCEAN GROUP	GB	10,72	−0,40
PENINS.ORIENT.S	GB	9,73	+2,91
PREMIER FARNELL	GB	3,10	+2,39
PREUSSAG AG	DE •	487	−2,40
RAILTRACK	GB	22,93	−0,69
RANDSTAD HOLDIN	NL •	47,75	+0,53
RATIN -A-	*DK*	178,85	+0,76
RATIN -B-	DK	188,94	+0,36
RAUMA OY	FI •	9,5	+1,06
RENTOKIL INITIA	GB	6,50	−1,54
REXAM	*GB*	2,77	−4,02
REXEL /RM	FR •	74,85	+2,96
RHI AG	AT •	19,6	−1,26
RIETER HLDG N	CH	496,61	−0,75
SANDVIK -A-	SE	16,08	−0,70
SANDVIK -B-	SE	16,20	....
SAURER ARBON N	CH	444,40	−0,69
SCANIA AB -A-	*SE*	26,07	−2,12
SCANIA AB -B-	*SE*	26,13	−2,73
SCHINDLER HOLD	CH	1448,19	−0,85
SCHINDLER HOLD	CH	1449,44	−1,60
SCHNEIDER /RM	*FR •*	52,35	+1,45
SEAT-PAGINE GIA	IT •	1,08	+2,86
SECURICOR	GB	9,17	−0,78
SECURITAS -B-	SE	14	+1,22
SGS GENEVA BR	CH	780,04	−1,03
SHANKS & MCEWAN	GB	3,33	−0,43
SIDEL /RM	FR •	73,1	+1,25
SIEBE PLC	GB	3,40	+2,17
SITA /RM	FR •	210,4	−0,75
SKF -A-	SE	11,74	+2,97
SKF -B-	SE	12,19	+3,35
SOPHUS BEREND -	*DK*	31,50	....
SOPHUS BERENDS	DK	30,26	....
STORK NV	NL •	17,3	+1,76
SULZER FRAT.SA1	CH	490,40	+0,90
SVEDALA	SE	13,88	+0,82
SVENDBORG -A-	DK	7934,05	....
T.I.GROUP PLC	GB	5,36	−0,80
TOMRA SYSTEMS	NO	29,89	−1,74
ULSTEIN HOLDING	NO	19,56	+0,68
UNITOR	NO	8,20	....
VA TECHNOLOGIE	AT •	62,01	+0,83
VALMET	*FI •*	8,7	−3,33
DJ E STOXX IND P		321,24	+0,16

ASSURANCES

Valeur	Code pays	Cours en euros	% Var. veille
AGF /RM	FR •	53,65	+2,39
ALLEANZA ASS	IT •	10,56	−3,65
ALLIANZ AG	*DE •*	329,5	−0,30
ALLIED ZURICH	GB	13,72	−0,84
ASPIS PRONIA GE	GR	13,48	....
AXA /RM	FR •	124,4	−1,74
CGU	GB	12,57	−3,45
CORP.MAPFRE REG	ES •	20,44	−0,34
ERGO VERSICHERU	DE •	126,5	−0,78
ETHNIKI GEN INS	GR	43,01	....
FONDIARIA ASS	IT •	5,06	−1,17
FORSIKRING CODA	DK	98,17	−1,35
FORTIS AMEV NV	NL •	73,95	−1
GENERALI ASS	*IT •*	37	−0,84
GENERALI HLD VI	AT •	204,1	−1,40
INA	IT •	2,08	−1,42
IRISH LIFE	GB	8,33	−0,86
LEGAL & GENERAL	GB	13,14	+0,55
MUENCH RUECKVER	DE •	225,5	+1,12
NORWICH UNION	GB	6,78	−1,68
POHJOLA GRP.B	*FI •*	48,02	−3,96
PRUDENTIAL CORP	GB	13,99	−1,13
RAS	IT •	10,3	−0,96
ROYAL SUN ALLIA	GB	6,95	−0,83
SAMPO -A-	FI •	35,5	−2,74
SCHWEIZ RUECK N	CH	2175,40	−0,88
SEGUROS MUNDIAL	PT •	30,34	....
SKANDIA FOERSAE	*SE*	14,16	−3,46
STOREBRAND	NO	6,91	−1,67
SWISS LIFE BR	CH	645,78	−1,61
TOPDANMARK AS	DK	183,56	+0,37
TRYG-BALTICA	DK	21,65	−2,42
ZURICH ALLIED N	CH	651,38	−1,13
DJ E STOXX INSU P		367,45	−1,40

MÉDIAS

Valeur	Code pays	Cours en euros	% Var. veille
B SKY B GROUP	GB	6,49	−4,68
CANAL PLUS /RM	FR •	271,7	−2,27
CARLTON COMMUNI	GB	8,86	−0,65
ELSEVIER	NL •	13,85	−1,77
HAVAS ADVERTISI	*FR •*	153	+2
INDEPENDENT NEW	IR •	3,35	−1,47
LAGARDERE SCA N	FR •	39,48	−0,93
MEDIASET	IT •	8,6	−3,37
PEARSON	GB	19,87	−1,08
REED INTERNATIO	GB	8,07	−2,45
REUTERS GROUP	GB	13,48	−1,80
SCHIBSTED	NO	12,66	−3,57
TF1	FR •	173	+1,05
UNITED NEWS & M	GB	8,14	−1,40
WOLTERS KLUWER	NL •	168,8	−1,40
WPP GROUP	*GB*	6,55	−0,88
DJ E STOXX MEDIA P		313,47	−1,29

BIENS DE CONSOMMATION

Valeur	Code pays	Cours en euros	% Var. veille
AHOLD	NL •	35	−1,27
ASDA GROUP PLC	GB	2,38	−0,61
ATHENS MEDICAL	*GR*	22,14	....
AUSTRIA TABAK A	AT •	66,79	−0,98
BEIERSDORF AG	DE •	59	−1,67
BIC /RM	FR •	55	+0,92
BRIT AMER TOBAC	GB	8,84	−1,77
CASINO GP /RM	FR •	90	+5,51
CFR UNITS -A-	CH	1488,59	−1,44
CPT MODERNES /R	*FR •*	526	−0,47
DELHAIZE	BE •	81,7	−0,31
ESSILOR INTL /R	FR •	357	−0,22
ETS COLRUYT	BE •	707	−0,70
FYFFES	GB	2,39	+2,48
GIB	BE •	39,75	−0,63
GOODYS	GR	27,03	....
IMPERIAL TOBACC	*GB*	10,33	−0,28
KESKO OY	FI •	12,6	+0,80
L'OREAL /RM	FR •	615	−0,97
MODELO CONTINEN	PT •	19,35	....
PAPASTRATOS CIG	GR	13,06	....
PROMODES /RM	FR •	603,5	−2,19
RECKITT & COLMA	GB	11,65	−0,24
SAFEWAY	GB	4,06	+1,08
SAINSBURY J. PL	GB	6,21	−0,23
SEITA /RM	FR •	50,2	−0,79
SMITH & NEPHEW	GB	2,68	+1,09
STAGECOACH HLDG	*GB*	3,66	−0,78
TABACALERA REG	ES •	21	−0,66
TAMRO	FI •	3,8	−1,30
TESCO PLC	GB	2,69	−4,12
TNT POST GROEP	NL •	29,95	−0,50
DJ E STOXX CNCY P		301,77	−0,55

COMMERCE DISTRIBUTION

Valeur	Code pays	Cours en euros	% Var. veille
ARCADIA GRP	GB	2,62	+9,04
BOOTS CO PLC	GB	12,89	+1,14
CARREFOUR /RM	FR •	586	+1,03
CASTO.DUBOIS /R	FR •	200,2	+0,60
CENTROS COMER P	ES •	21,25	+1,48
CONTINENTE	ES •	25,85	+0,78
DIXONS GROUP PL	GB	14,85	−2,19
GEHE AG	DE •	51,1	−1,16
GREAT UNIV STOR	GB	11,17	....
GUILBERT /RM	*FR •*	120	−1,64
HENNES & MAURIT	SE	76,07	−0,15
JERONIMO MARTIN	PT •	48,3	....
KARSTADT AG	DE •	378	+0,53
KINGFISHER	GB	9,11	+1,29
MARKS & SPENCER	GB	5,17	−2,72
METRO	DE •	73,5	+0,68
NEXT PLC	GB	9,39	+1,57
PINAULT PRINT./	FR •	160,9	+0,68
RINASCENTE	IT •	6,99	−0,33
STOCKMANN A	FI •	18,5	+2,72
VALORA HLDG N	*CH*	218,47	+0,88
W.H SMITH GRP	GB	8,62	−1,01
WOLSELEY PLC	GB	6,14	+2,66
DJ E STOXX RETL P		356,1	+0,45

HAUTE TECHNOLOGIE

Valeur	Code pays	Cours en euros	% Var. veille
ALCATEL /RM	FR •	99,85	−2,01
ALTEC SA REG.	GR	28,44	....
ASK PROXIMA	NO	6,62	−0,88
BAAN COMPANY	NL •	8,95	−0,56
BARCO	*BE •*	179,8	−3,07
BOWTHORPE	GB	5,92	+4,07
BRITISH AEROSPA	GB	6,59	−3,40
BRITISH BIOTECH	GB	0,36	+4,17
CAP GEMINI /RM	FR •	167,5	−0,89
COLOPLAST B	DK	100,18	+0,27
DASSAULT SYST./	FR •	42,5	+0,24
ERICSSON A.	SE	26,30	−0,85
FINMECCANICA	IT •	0,97	−2,02
FRESENIUS MED C	DE •	54,5	+1,87
GAMBRO -A-	SE	8,35	−1,99
GAMBRO -B-	SE	8,35	−1,33
GETRONICS	NL •	43,85	−1,13
GN GREAT NORDIC	DK	32,41	−2,43
INSTRUMENTARIUM	FI •	32	....
INTRACOM N	GR	47,96	....
KON. PHILIPS EL	NL •	62	−2,21
MERKANTILDATA	NO	10,42	−2,20
MISYS	GB	9,57	−0,15
NERA ASA	*NO*	1,87	−3,61
NETCOM ASA	NO	30,80	−0,75
NOKIA -A-	FI •	118,2	−4,64
NOKIA -K-	FI •	117	−4,88
NYCOMED AMERSHA	GB	5,76	−0,75
OCE	NL •	25,1	−3,28
OLIVETTI	*IT •*	3,39	+0,30
RACAL ELECT CON	*GB*	5,78	....
RADIOMETER -B-	DK	44,38	+0,40
ROLLS ROYCE	GB	3,87	+1,14
SAGEM	FR •	578	+3,21
SAP AG	*DE •*	297	−4,50
SAP VZ	DE •	336	−2,81
SEMA GROUP	GB	10,75	+0,95
SIEMENS AG	DE •	63,5	−0,31
SIRTI	IT •	4,93	−1,20
SMITHS IND PLC	GB	13,35	+3,02
STMICROELEC SIC	FR •	93,85	+0,70
TANDBERG DATA A	*NO*	3,85	−0,30
THOMSON CSF /RM	FR •	33,8	−2,87
WILLIAM DEMANT	DK	58,50	+2,11
ZODIAC /RM	FR •	181	+1,63
DJ E STOXX TECH P		373,18	−2,29

SERVICES COLLECTIFS

Valeur	Code pays	Cours en euros	% Var. veille
ANGLIAN WATER	GB	10,96	+0,26
BRITISH ENERGY	GB	10,07	....
CENTRICA	GB	1,80	−1,59
EDISON	IT •	9,35	+0,54
ELECTRABEL	BE •	381	−1,30
ELECTRIC PORTUG	PT •	21,85	....
ENDESA	*ES •*	24,1	−2,03
EVN	AT •	127,2	−0,24
GAS NATURAL SDG	ES •	91,1	−2,57
HAFSLUND -A-	NO	5,97	....
HAFSLUND -B-	NO	3,51	....
IBERDROLA	ES •	15,23	−2,37
ITALGAS	IT •	5,44	−2,86
NATIONAL GRID G	*GB*	7,11	−2
NATIONAL POWER	GB	6,98	+0,63
OESTERR ELEKTR	AT •	138,6	−0,71
POWERGEN	GB	12,12	−0,59
RWE	DE •	41,7	+2,96
SCOT POWER	GB	8,39	+0,31
SEVERN TRENT	GB	13,43	−0,54
SUEZ LYON EAUX/	FR •	179,4	−2,61
SYDKRAFT -A-	SE	24,83	....
SYDKRAFT -C-	SE	18,34	+0,31
THAMES WATER	GB	15,22	−0,28
TRACTEBEL	BE •	164,8	−2,49
UNION EL.-FENOS	ES •	14,85	−2,04
UNITED UTILITIE	GB	11,21	−1,28
VIAG	DE •	477	+0,42
VIVENDI/RM	FR •	261,7	−0,30
DJ E STOXX UTIL P		340,47	−1,34

EURO NOUVEAU MARCHÉ

02/02 12 h 32

AMSTERDAM

Valeur	Cours en euros	% Var. veille
AIRSPRAY NV	27,45	....
ANTONOV	0,91	+1,11
C/TAC	17,5	+3,55
CARDIO CONTROL	8,5	....
CSS	16,6	−0,60
HITT NV	8,5	+3,03
INNOCONCEPTS NV	20,5	+0,99
NEDGRAPHICS HOLD	16,7	−0,30
POLYDOC	2,2	+4,76
PROLION HOLDING	78	−2,50
RING ROSA	10,3	−4,19
RING ROSA WT	2,15	....
UCC HOLDING NV	14,3	+1,42

BRUXELLES

Valeur	Cours en euros	% Var. veille
ENVIPCO HLD CT	1,72	....
FARDEM BELGIUM ABC	17,35	....
INTERNOC HLD	5,2	....
INTL BRACHYTHER B	12,5	−5,66
LINK SOFTWARE B	7,89	+2,73
PAYTON PLANAR	2,81	+0,36
SYNERGIA	9	....

FRANCFORT

Valeur	Cours en euros	% Var. veille
1 & 1 AG & CO.KGAA	155	−7,46
AIXTRON	218	−2,68
AUGUSTA BETEILIGUN	67,05	−2,19
BB BIOTECH ZT-D	32,1	−0,62
BB MEDTECH ZT-D	18,3	+0,27
BERTRANDT AG	87	+2,96
BETA SYSTEMS SOFTW	25,1	+0,40
CE COMPUTER EQUIPM	164	−1,28
CE CONSUMER ELECTR	215	+2,38
CENIT SYSTEMHAUS	240,5	−1,84
DRILLISCH	186	−3,82
EDEL MUSIC E 98	428	−0,47
ELSA	65	−2,99
EM.TV & MERCHANDI	850	−2,05
EUROMICRON	37,3	−0,53
GRAPHISOFT NV	28	−5,88
HOEFT & WESSEL	136,5	....
HUNZINGER INFORMAT	145	−1,25
INFOMATEC	240,5	+0,21
INTERSHOP COMMUNIC	124	+1,22
KINOWELT MEDIEN	191	−1,55
LHS GROUP	38,25	−4,38
LINTEC COMPUTER	130	−0,76
LOESCH UMWELTSCHUT	12,1	+7,56
MENSCH UND MASCHIN	66	−2,82
MOBILCOM	436	−0,91
MUEHL PRODUCT & SE	19	....
MUEHLBAUER HOLDING	94	−3,59
PFEIFFER VACU TECH	38,5	−1,28
PLENUM	167	−1,76
PSI	102	+9,68
QIAGEN NV	61,4	−0,85
REFUGIUM HOLDING A	24	+1,19
SACHSENRING AUTO	17,7	+1,14
SALTUS TECHNOLOGY	45	+7,14
SCM MICROSYSTEMS	68,5	−0,72
SER SYSTEME	400	−1,72

• CODES PAYS ZONE EURO

FR : France - DE : Allemagne - ES : Espagne
IT : Italie - PT : Portugal - IR : Irlande
LU : Luxembourg - NL : Pays-Bas - AT : Autriche
FI : Finlande - BE : Belgique.

CODES PAYS HORS ZONE EURO

CH : Suisse - NO : Norvège - DK : Danemark
GB : Grande-Bretagne - GR : Grèce - SE : Suède.

[VAL]EURS FRANÇAISES

Casino a profité de son introduction au sein [de l'indi]ce CAC 40. A l'ouverture de la séance du 2 fé[vrier, l'a]ction a gagné 7,3 %, à 91,5 euros.

[En] revanche, l'action **Usinor** qui a cédé sa place au [sein] de l'indice CAC 40, a chuté de 6,35 %, à 11,05 euros, [à l']ouverture des cotations.

● *L'action* **BNP** *a débuté la séance de mardi sur une* hausse de 0,64 %. La veille, elle avait connu une évolution cahoteuse. Réservée à la hausse en début de journée, elle a terminé la séance sur une baisse de 2,34 %.

● Au lendemain de l'annonce de la fusion entre la Société générale et Paribas, l'action **Société générale** a reculé de 2,74 % à l'ouverture des transactions. Et *celle de* **Paribas** *a abandonné* 1,89 %.

● Le titre **Grandvision** a gagné 4,74 %, profitant de l'annonce du franchissement de seuil de 5 % de son capital opéré par la financière Agache (*holding du groupe* LVMH). Cette dernière a déclaré que l'opération était destinée à profiter de la sous-évaluation boursière de Grandvision.

● Le titre **Alcatel** a reculé de 1,96 %, mardi matin, après l'annonce de l'émission d'un emprunt obligataire de 1,33 milliard d'euros qui a rencontré un grand succès.

● L'action Lagardère a réagi par une baisse de 1,17 % à l'annonce dans la presse de l'imminence d'un accord avec l'Etat sur les parités de fusion avec Aerospatiale.

RÈGLEMENT MENSUEL

MARDI 2 FÉVRIER — **Cours relevés à 12 h 30**

Liquidation : 19 février

France ▶	Précédent en euros	Cours en euros	Cours en francs	% Var. veille	Montant coupon (1)
B.N.P. (T.P)	148,50	147,27	966,03	– 0,82	6,39
CR.LYONNAIS(TP)	142,90	142,90	937,36	...	6,10
RENAULT (T.P.)	440	436,50	2863,25	– 0,79	15,15
SAINT GOBAIN(T.P.	177,10	179,80	1179,41	+ 1,52	9,77
THOMSON S.A (T.P	140	...	...	...	6,11
ACCOR	190	192	1259,44	+ 1,05	3,51
AGF	52,30	53,45	350,61	+ 2,19	0,76
AIR LIQUIDE	145,70	145,20	952,45	– 0,34	2,38
ALCATEL	102	100,50	659,24	– 1,47	1,75
ALSTOM	21,89	21,86	143,39	– 0,13	....
ALTRAN TECHNO. #	260,80	255,10	1673,35	– 2,18	0,53
ATOS CA	219	213,90	1403,09	– 2,32	....
AXA	135,60	123,50	810,11	– 2,44	1,37
BAIL INVESTIS	127,10	127	833,07	– 0,07	9,80
BAZAR HOT. VILLE	110,60	110	721,55	– 0,54	2,59
BERTRAND FAURE	59,50	59,20	388,33	– 0,50	0,61
BIC	54,50	55,25	362,42	+ 1,37	0,46

International ▶

ABRÉVIATIONS

B = Bordeaux; Li = Lille; Ly = Lyon; M = Marseille; Ny = Nancy; Ns = Nantes.

SYMBOLES

1 ou 2 = catégories de cotation - sans indication catégorie 3 ; ■ coupon détaché ; ● droit détaché ; # contrat d'animation ; o = offert ; d = demandé ; ↑ offre réduite ; ↓ demande réduite ; ♦ cours précédent.

DERNIÈRE COLONNE RM (1) :

Lundi daté mardi : % variation 31/12 ; Mardi daté mercredi : montant du coupon en euros; Mercredi daté jeudi : paiement dernier coupon ; Jeudi daté vendredi : compensation ; Vendredi daté samedi : nominal.

NOUVEAU MARCHÉ

MARDI 2 FÉVRIER

Cours relevés à 12 h 30

SECOND MARCHÉ

MARDI 2 FÉVRIER

Une sélection. **Cours relevés à 12 h 30**

SICAV FCP

Une sélection.

Cours de clôture le 1er février

LÉGENDE

* Hors frais. ** A titre indicatif.

SCIENCES **Jeudi 4 février, si le ciel est clément, la nuit brillera d'une nouvelle étoile. Les Parisiens, et plus généralement les Français, devraient être aux premières loges** ***pour la voir en fin de soirée.*** **● POUR CETTE OPÉRATION, les cosmonautes** ***de la station Mir vont déployer en orbite*** **un fin miroir de 25 mètres de diamètre. ● L'OBJECTIF est de véri*fier qu'il est possible avec un tel dispositif*** **de concentrer les rayons du Soleil,** ***de les renvoyer sur Terre*** **et d'éclairer des zones plongées dans de longues périodes de nuit. ● EN 1993, une expérience analogue avait été menée par les Russes, mais avec** ***un succès mitigé.*** **● LES ASTRONOMES craignent aujourd'hui que la** ***multiplication – encore très hypothétique*** **– de tels systè[...] leurs recherches, déjà ren[...] ciles par la pollution lumine[...] villes et le nombre grandissant [...] satellites.**

Les Russes s'apprêtent à nous faire vivre la nuit des deux lunes

Les cosmonautes de Mir s'apprêtent à déployer un fin miroir d'aluminium de 25 m de diamètre. Le but de cette expérience est de tester une technique qui pourrait permettre d'éclairer depuis l'espace des zones plongées dans la nuit polaire

« ARRÊTEZ ZNAMIA ! » Les cris des astronomes italiens et de quelques-uns de leurs collègues étrangers sur la Toile n'y auront rien fait. *Jeudi 4 février*, la « Bannière » sera déployée par les cosmonautes de la station Mir et, si le ciel est clément, la nuit brillera d'une nouvelle étoile. Les Parisiens, et plus généralement les Français, devraient être les premiers en fin de soirée, vers 18 h 45, à recevoir les rayons de cet astre éphémère qui, à en croire son promoteur, le Russe Vladimir Syromyatnikov, directeur général du Space Regatta Consortium (SRC), un groupement d'industriels russes créé en 1990, sera cinq à dix fois plus lumineux que la Lune !

Depuis des décennies, des scientifiques rêvent d'apprivoiser le Soleil. Soit pour en récupérer l'énergie à l'aide de gigantesques satellites couverts sur plusieurs hectares, voire plusieurs kilomètres carrés, de photopiles. Soit, et c'est toute l'idée de Vladimir Syromyatkinov, pour éclairer les villes de Sibérie qui connaissent la nuit arctique pendant les longs mois d'hiver.

De là à imaginer, ironisent certains, que, sous la chaleur ainsi reflétée, les ours vont sortir de leur période d'hibernation, les glaces du pôle fondre et provoquer des inondations catastrophiques et les plantes se parer de mille fleurs en hiver, il n'y a qu'un pas... qu'il faut se garder de franchir. D'ailleurs, commente le directeur de l'observatoire du mont Palomar, Robert Brucato, qui redoute l'installation future de nombreux miroirs, *« rien ne dit que tous ces gens des zones boréales désirent autant de lumière »*. D'autant que si les projets leur sont imposés, *« ils n'auront pas la possibilité de fermer l'interrupteur »*.

PROJECTEUR GÉANT

Qu'importe, Vladimir Syromiatnikov est sûr de son affaire et attend avec impatience le déploiement de son miroir par les cosmonautes de Mir. D'un diamètre de 25 m, cet objet, fait d'une peau d'aluminium très fine de quelques millièmes de millimètre d'épaisseur, a été envoyé en orbite en octobre 1998 à bord d'un des vaisseaux cargos Progress qui ravitaillent régulièrement la station orbitale russe. Depuis, le miroir a été stocké. Dans les tout prochains jours, les cosmonautes Guennadi Padalka et Sergueï Avdeïev devraient sortir Znamia-2 5 – c'est son nom –, l'installer sur le Progress arrimé à la station, le tester et larguer l'ensemble qui s'éloignera à distance de sécurité.

Une fois déployée, la « Bannière » et son vaisseau porteur se livreront à quelques manœuvres propres à orienter le miroir de telle façon qu'il recueille la lumière du Soleil et la renvoie vers la Terre. Si tout se passe bien, Mir et Znamia vogueront de conserve pendant vingt-quatre heures et la « Bannière » illuminera, faiblement, l'Europe de l'Ouest, l'Europe de l'Est et l'Amérique du Nord, peu après le coucher du Soleil. Comme un projecteur géant, dont le spot au sol, de 5 à 7 kilomètres de diamètre, balaiera la Terre à grande vitesse.

Que les Terriens se rassurent, Znamia ne dispensera qu'un jour très blême et pendant quelques minutes seulement. Et encore. Si un ciel clair n'est pas au rendez-vous, la nouvelle lune risque de passer d'autant plus inaperçue que l'expérience *Novey Svet* (Nouvelle Lumière) ne doit durer que quelques heures. Malgré les difficultés de financement de cette manœuvre payée en partie – et peut-être pour des motifs publicitaires – par le groupe Energia, spécialiste des fusées et des vaisseaux spatiaux habités, et malgré les incertitudes de la météo, Vladimir Syromyatnikov tient bon et balaie d'un revers de main les objections.

Même l'expérience de février 1993 ne l'arrête pas. A l'époque, les Russes avaient déployé en orbite le miroir Znamia-2, une structure analogue d'une vingtaine de mètres de diamètre, dont les résultats sont loin d'avoir fait l'unanimité. La tache de lumière de 5 km de diamètre réfléchie par cette première « Bannière » avait traversé la France à la vitesse de 8 km par seconde, puis avait poursuivi sa course en direction de la Suisse, de l'Allemagne, de la République tchèque, de la Pologne et de la Biélorussie où elle s'était dissoute dans les feux du Soleil levant. Ni le bétail ni les noctambules n'avaient été affectés par cette expérience considérée par beaucoup comme *« un demi-échec »*.

AUTRES PRIORITÉS

Pas du tout, rétorquent les promoteurs du Space Regatta Consortium. *« Nous faisons la démonstration qu'une nouvelle branche de la conquête spatiale est sur le point de se développer »*, disent-ils tout en brandissant leur tout nouveau projet, Znamia-3, un miroir de 60 à 70 m de diamètre, qui pourrait être lancé en 2002 pour la somme de 20 millions de dollars (17,5 millions d'euros). Un appel à d'éventuels sponsors a été lancé pour financer cette expérience qui conduirait à modifier *« substantiellement »* le vaisseau porteur Progress.

Vladimir Syromyatnikov sera-t-il entendu ? On peut s'interroger. L'espace russe, exsangue, a d'autres priorités et cherche activement des fonds privés étrangers pour prolonger l'exploitation de la station Mir (*Le Monde* daté 31 janvier-1er février). Coût selon les experts : 250 millions de dollars par an (218 millions d'euros). On voit donc mal comment un projet plus ambitieux visant à la mise en orbite d'un miroir de 200 m de diamètre qui *« éclairerait comme cent lunes »* pourrait trouver un financement.

Pour le moment, cette « Troisième Lumière » brille à peine de la flamme d'une bougie. L'éclairage en continu des villes et des grands chantiers, celui, plus ciblé, des zones frappées par des catastrophes naturelles, ne sont pas pour demain. Mais si l'idée venait à se développer et donnait lieu à la mise en place autour de la Terre d'un collier de miroirs géants visibles à l'œil nu depuis le sol, les opposants seraient nombreux à en juger par l'activité des *newsgroups* qui, sur Internet, militent aux côtés des astronomes pour *« le droit de chacun à la nuit et au ciel étoilé »*.

Jean-François Augereau

L'éclat de cinq à dix Lunes

Le miroir solaire Znamia devrait être déployé le 4 février à 11 heures (heure française) par l'équipage de la station Mir. Il sera en principe visible à l'œil nu depuis la Terre et formera au sol une tache de 6 à 7 kilomètres de diamètre.

Pour l'observer à Paris, il faudra regarder, à partir de 18 h 45 en direction du nord-ouest environ 50 ° au-dessus de l'horizon. Le court passage de Znamia et de Mir s'achèvera 6 min plus tard vers le nord-est.

Pour en savoir plus, on peut consulter les sites suivants :
http://www.energialtd.com/znamya.htm
http://www.multimania.com/quiz/Znamya.htm
http://www.ac-lille.fr/~u3p/indexf.html

MIROIR de 25 m de diamètre
SOLEIL
VAISSEAU PROGRESS
STATION MIR

Infographie : Le Monde

TROIS QUESTIONS À...

JOHANNES ANDERSEN

1 Secrétaire général de l'Union astronomique internationale (UAI) et astronome vous-même, pensez-vous que l'expérience Znamia peut porter préjudice à la science ?

Si elle a une durée limitée, ce ne sera pas grave. En revanche, si les envois de sources lumineuses dans l'espace se multipliaient, cela pourrait être catastrophique pour l'astronomie et endommager certains détecteurs ultra-sensibles. L'UAI est très préoccupée par ces problèmes de pollution lumineuse. Il reste de moins en moins de place sur la Terre pour faire des observations. Dans les villes et les grands centres industriels, les étoiles sont presque invisibles tant il y a d'éclairage mal maîtrisé. Cette électricité gaspillée à éclairer le ciel représente l'équivalent de la production de plusieurs centrales nucléaires... Quant aux gros satellites de télécommunications, en réfléchissant les rayons du Soleil, ils émettent des flashes qui peuvent ruiner des photos prises par les astronomes.

2 La radioastronomie est-elle aussi menacée ?

Elle l'est même davantage. Dans la décennie à venir, 1 100 satellites de télécommunications vont être mis en orbite, qui utiliseront une partie de plus en plus grande du spectre électromagnétique. Même si l'attribution des fréquences est réglementée, les émetteurs ne sont pas suffisamment « propres » et empiètent sur les fréquences intéressantes pour les scientifiques. Mais les astronomes font figure de petits par rapport aux forces économiques de l'industrie des télécommunications...

3 Y a-t-il un moyen de préserver l'espace ?

La situation légale actuelle est telle que n'importe quelle agence spatiale, n'importe quelle compagnie privée peut envoyer ce qu'elle veut. Au risque de polluer le ciel de tout le monde pour toujours. J'ai récemment écrit au président du comité de l'ONU sur les usages pacifiques de l'espace pour lui demander d'agir afin d'instituer une réglementation. Tout comme il y a eu un traité pour préserver l'Antarctique, il faut un texte soumettant toute exploitation scientifique ou commerciale de l'espace à un examen et à un accord international.

Propos recueillis par Pierre Barthélemy

Bruxelles ne s'émeut pas des lumières russes

BRUXELLES
de notre correspondant

Si l'expression « tomber des nues » peut être adéquate à une situation, c'est bien celle des autorités belges recevant l'information indiquant que la capitale du royaume sera éclairée, le 4 février à 18 h 46, par une parabole déployée à partir d'une station spatiale russe. Celle-ci devrait, si tout marche bien, et si la couverture nuageuse accrochée avec constance au-dessus de la ville se dissipe, illuminer quelques instants la nuit bruxelloise.

A la mairie, au service du protocole chargé de mettre en valeur les manifestations, petites ou grandes, qui font la réputation de la ville, l'accueil est à peine poli. *« Qu'est-ce que cette histoire ? C'est une blague ou quoi ? D'abord le bourgmestre est absent. Rappelez demain ! »* Les institutions internationales ayant leur siège à Bruxelles, comme l'Union européenne et l'OTAN, sont tout aussi interrogatives sur l'état mental du journaliste qui se fait un devoir de demander un commentaire officiel sur cette initiative.

« L'Europe n'a rien à voir avec cette histoire. Chez nous tout est transparent, et on n'a pas besoin des Russes pour faire la lumière », explique un porte-parole de la Commission de Bruxelles qui vient de sortir d'une dure semaine de mise en cause de son institution par des journalistes trop curieux.

OTAN SUSPENDUE

A l'OTAN, où la préoccupation essentielle est actuellement de mettre un terme à la crise du Kosovo, les responsables se gardent de tout commentaire pouvant être pris en mauvaise part par une Russie que l'on veut amener à coopérer pour rétablir la paix dans cette province. *« S'ils pouvaient nous éclairer, ne serait-ce qu'une demi-heure, sur les chemins de trafic d'armes entre l'Albanie et le Kosovo, cela nous aiderait plus qu'un faisceau de lumière sur Bruxelles »*, commente un diplomate de l'Alliance atlantique.

Les réactions les plus significatives de l'état d'esprit de la population bruxelloises ont pu être recueillies au « Toucan », estaminet de bonne réputation situé dans le quartier d'Ixelles. Les clients de cet établissement, dûment informés de l'événement dont ils allaient être les témoins, ont réagi avec une placidité toute belge. *« C'est pas demain la veille que je vais écouter les nouveaux Philipulus ! »*, estime Grégor, 68 ans, chauffeur de taxi et tintinophile.

Un aspect de cette lumière insolite intéresse néanmoins fortement la clientèle de l'établissement. Cette illumination serait, paraît-il, semblable à celle dispensée par la pleine lune. Or, dans le folklore populaire bruxellois, la pleine lune incite les hommes à se livrer à des libations plus abondantes que de coutume. Une perspective qui ne déplaît pas à Marc, le patron du « Toucan », qui voit là une aubaine pour augmenter son débit de bière.

Luc Rosenzweig

Vincent Courtillot, nouveau directeur de la recherche au ministère de l'éducation

« Pour la recherche, le gouvernement ne veut pas imposer sa méthode »

« Les chercheurs, qui expriment un rejet massif des projets de Claude Allègre, demandent un débat national. Pourquoi le refuser ?

– Si le premier ministre avait voulu organiser un débat national sur la recherche, il l'aurait fait dès le début. Le gouvernement est en place depuis plus d'un an et demi, il a tracé les grandes lignes de la politique de la recherche au cours du comité interministériel du 15 juillet 1998, il doit maintenant avancer dans les réalisations. Tout débat n'est pas refusé pour autant. Le ministre doit prendre, dans les jours qui viennent, une initiative en ce sens.

– Claude Allègre, dont vous étiez le conseiller spécial, vous a nommé directeur de la recherche et vous charge de mener à bien les réformes de ce secteur. Est-ce une façon de ne plus s'exposer en première ligne ?

– Le ministre a joué son rôle en avançant des idées et en manifestant une volonté politique. Maintenant que la politique du gouvernement est définie, les messages passés et les impulsions données, il revient au directeur de la recherche d'assurer le suivi de ces dossiers. Cette démarche est tout à fait normale.

– Comment pensez-vous sortir de la crise ?

– Nous avons à traiter trois problèmes distincts, qui exigent une approche coordonnée, mais qui n'appellent pas la même méthode ni le même calendrier et ne concernent pas tout à fait les mêmes acteurs : d'abord, les statuts du CNRS ; ensuite, le statut des chercheurs ; enfin, les relations entre les organismes de recherche et l'université. Je propose de discuter séparément de ces différents aspects.

– S'agissant du CNRS, on vous reproche de vouloir l'affaiblir au profit de la recherche universitaire...

– Claude Allègre a demandé à Edouard Brézin, président du conseil d'administration, de réfléchir à une évolution des statuts du CNRS, avec quelques objectifs simples : rapprocher les organismes de recherche et les universités ; rendre l'évaluation plus transparente et plus internationale ; clarifier les rôles du président et du directeur général pour permettre un vrai travail d'équipe ; enfin, rendre les structures administratives plus proches des chercheurs.

» Il n'a jamais été question de modifier les missions fondamentales du CNRS – pas plus que d'aucun autre organisme – ni de le transformer en agence de moyens des universités. Il n'est pas davantage question pour le ministre d'intervenir à tout bout de champ dans la politique ni la gestion des établissements. Il leur appartiendra, dans le cadre de leur règlement intérieur, de définir le nombre et l'intitulé des instituts, des départements ou des sections.

– Maintenez-vous le projet de décret qui est à l'origine de la fronde des chercheurs ?

– La forme retenue pour susciter la discussion, celle d'un projet de décret, était trop rigide. Ce que nous attendons désormais du président du CNRS, en concertation avec le directeur général, Catherine Bréchignac, et le Comité national, c'est un texte non pas juridique, mais de réflexion, dans un délai de trois à quatre mois. A eux de choisir les modalités de débat les plus appropriées.

– Concernant le statut des chercheurs, beaucoup craignent une remise en cause, à travers des mesures de mobilité forcée...

– Certains ont suggéré d'aller vers un statut unique du chercheur et de l'enseignant-chercheur. Ce n'est pas la voie retenue par le gouvernement. Le statut actuel des chercheurs sera conservé : même s'il est quasiment unique dans les grands pays scientifiques, il présente beaucoup d'avantages, notamment de permettre à des jeunes de s'adonner totalement à la recherche au début de leur carrière. Il est néanmoins souhaitable de développer les échanges réciproques entre les organismes de recherche et l'enseignement supérieur, mais par une mobilité volontaire et en aucun cas forcée.

– Comment comptez-vous encourager ces mouvements ?

– Je propose plusieurs pistes de travail, nécessitant une discussion et un chiffrage. On peut notamment envisager d'offrir aux chercheurs qui, après une période de mobilité, souhaiteront rester dans l'enseignement supérieur, une possibilité d'intégration avec promotion. Parallèlement, il faut revoir la charge de travail des enseignants-chercheurs, trop lourde et trop uniforme. Claude Allègre m'a demandé de m'atteler à ce dossier. Je vais rencontrer les syndicats et discuter avec l'ensemble des acteurs, avec la volonté de parvenir à un accord dans un délai d'un an.

– Ces problèmes peuvent-ils être dissociés de la question générale des rapports entre recherche et enseignement supérieur ?

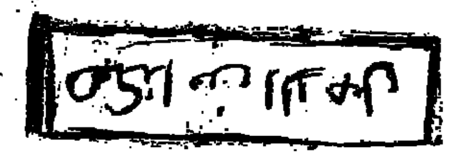
– Ils méritent un examen spécifique. Mais les relations entre les organismes de recherche et les universités, qui ne se limitent pas à des problèmes de statuts, demandent aussi à être précisées. C'est à leurs responsables respectifs – Edouard Brézin et Catherine Bréchignac pour le CNRS, la Conférence des présidents d'université pour l'enseignement supérieur – de réaliser un état des lieux et de faire des propositions, selon les modalités et le calendrier qu'ils souhaitent. Je serai à leur écoute : le gouvernement ne veut pas imposer sa méthode par le haut. »

Propos recueillis par Pierre Le Hir

Une mission parlementaire

Claude Allègre a rencontré, lundi 1er février, des membres de la commission recherche du PS, puis les syndicats de chercheurs. Il a confirmé son intention de proposer au premier ministre, Lionel Jospin, de confier aux députés socialistes Jean-Yves Le Déaut (Meurthe-et-Moselle) et Pierre Cohen (Haute-Garonne) un travail de réflexion et de proposition (*Le Monde* du 2 février).

Cette mission porterait notamment sur la mobilité des chercheurs et les relations entre les organismes de recherche et les universités. Elle pourrait s'achever par un colloque. Cette proposition intervient alors que les représentants du milieu scientifique continuent de réclamer un débat national sur la recherche.

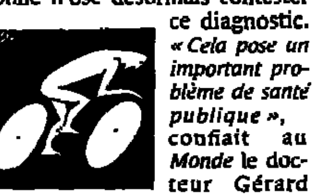


Le peloton des cyclistes professionnels ouvre une saison placée sous haute surveillance

Dopage et interventions policières sont dans tous les esprits

La saison cycliste s'est ouverte mardi 2 février avec le Grand Prix de *La Marseillaise*. Après les révélations sur des systèmes de dopage généralisé, à l'été 1998, les cyclistes français sont soumis à un suivi médical continu. Les organisateurs d'épreuves redoutent des interventions policières, comme sur le Tour de France. Les sponsors français affirment qu'ils ne toléreront pas le moindre dérapage de leurs coureurs.

LE PELOTON cycliste professionnel est malade. La pathologie dont il souffre est connue : pharmaco-dépendance aiguë. Plus personne n'ose désormais contester ce diagnostic. *« Cela pose un important problème de santé publique »*, confiait au *Monde* le docteur Gérard Dine (*Le Monde* du 16 janvier), directeur de l'Institut biologique de Troyes, responsable du suivi médical longitudinal. Selon les premiers résultats d'une étude épidémiologique, publiés récemment par *Libération*, *« la moitié du peloton des professionnels devrait être mise en arrêt de travail »*.



CYCLISME

Bilans sanguins, tests à l'effort, analyses biologiques, pour la première fois des sportifs ont l'obligation de se soumettre à une batterie d'examens s'ils veulent pratiquer leur sport. Un seul et unique médecin, dûment estampillé par l'instance dirigeante, la Fédération française de cyclisme (FFC), est habilité à leur délivrer un certificat d'aptitude, sésame indispensable pour s'aligner au départ de la moindre épreuve.

C'est sur ce fond de mobilisation générale décrétée par les pouvoirs publics que 22 formations professionnelles qualifiées en première division – dont cinq françaises –, soit près de 500 coureurs, entament une saison placée sous haute surveillance.

Tour de France 1998 et affaire du dopage obligent, les organisateurs de courses ressentent les secousses d'un séisme qui depuis l'été ne finit pas d'ébranler le cyclisme. Difficultés à boucler les budgets des courses, investisseurs hésitants, Josette Leulliot, organisatrice de Paris-Nice, première grande épreuve à étapes de la saison, se débat dans des problèmes de trésorerie. *« Nos partenaires fidèles restent, mais nous ne parvenons pas à attirer de nouveaux sponsors. Pour le moment, ils ne veulent pas mettre d'argent dans le vélo. Ils attendent »*, dit-elle.

« PRIORITÉ AU COMPORTEMENT »

En revanche, les équipes étrangères ne boudent pas la France. *« Nous aurons seize équipes au départ de Paris-Nice le 7 mars, dont dix étrangères, parmi lesquelles deux espagnoles, Once et Kelme. Et j'ai refusé des candidatures, notamment italiennes »*, assure-t-elle.

Même constat dressé par Lucien Aimar, organisateur du Tour méditerranéen, également interrogé par *Le Monde* : *« Nous n'enregistrons pas de défections des équipes étrangères, en revanche nous les sentons préoccupées quant à d'éventuelles opérations policières. »*

Ainsi va désormais le sport cycliste : les courses reprennent tandis que les affaires se poursuivent. Et les argentiers en ont bien conscience. C'est *« la dernière chance »*, prévient Philippe Bastien, de Casino, concerné par les affaires de dopage. L'un des coureurs qui portait ses couleurs l'an passé, l'Italien Rodolfo Massi, a été mis en examen.

Mais tous les partenaires assurent que leur image n'a pas été atteinte. Et, comme Casino, qui ira jusqu'à fin 1999, ils ont choisi de rester. *« On n'abandonne pas le navire quand ça va mal, on cherche à le remettre à flot »*, relève Bertrand de Gallé, PDG de La Française des jeux. *« Il est encore possible et profitable d'associer son nom au vélo »*, assure Michel Guillois, président de Cofidis.

Au passage, ces sponsors rejettent toute responsabilité dans le dopage. Casino indique n'avoir jamais fait pression pour obtenir des résultats. Bertrand de Gallé affirme donner la *« priorité au comportement »*. *« Bien sûr que nous sommes là aussi pour gagner*, ajoute-t-il, *mais pas par tous les moyens. »*

A l'intersaison, certains ont établi une charte. Celle-ci prévoit, entre autres, le licenciement immédiat de tout coureur dopé, la possiblité de faire des contrôles médicaux inopinés... Reste à savoir quelle sera la portée de ces déclarations de principe, paraphées par Cofidis, La Française des jeux, Festina, BigMat Auber, Crédit agricole, auxquels devrait s'ajouter Casino.

Pour les coureurs, une chose est sûre : les employeurs ne seront pas patients. *« Si cela devient aussi difficile qu'en 1998, on sort de suite »*, résume Philippe Bastien. La situation aurait alors toutes les chances de devenir critique. Car les candidats à un engagement financier dans le vélo ne sont pas légion. L'expérience de La Mutuelle de Seine-et-Marne, qui a arrêté fin 1998, en témoigne. L'entreprise n'a pas trouvé de repreneur, les révélations sur le dopage ayant repoussé d'éventuels candidats. *« Ce n'était plus vendable »*, reconnaît Daniel Gourdet, le directeur général.

Yves Bordenave et Philippe Le Cœur

Conférence mondiale sur le dopage à Lausanne

La Conférence mondiale sur le dopage dans le sport s'est ouverte mardi 2 février à Lausanne (Suisse), sous l'autorité du Comité international olympique (CIO) et de son président Juan Antonio Samaranch. L'idée de cette conférence, qui s'achèvera le 4 février, avait germé après le grand déballage du Tour de France 1998. *« La lutte est difficile et complexe*, a déclaré dans son allocution d'ouverture le président du CIO. *Ses résultats dépendront des mesures vigoureuses qui seront prises en cas d'infraction ? mais aussi des campagnes pédagogiques à tous les niveaux. »* Dans un entretien au quotidien *L'Equipe*, mardi, Alexandre de Mérode, président de la commission antidopage du CIO, a rappelé que sa proposition, en 1989, de créer une agence antidopage avait été rejetée par Juan Antonio Samaranch.

TROIS QUESTIONS À...
LAURENT BROCHARD

1 Vous qui êtes chez Festina depuis 1995, comment avez-vous vécu l'affaire de dopage qui a secoué votre équipe alors que vous portiez le maillot de champion du monde ?

Très mal. Je n'en suis pas encore remis. Depuis six mois, je suis sous tension. Ça a été très dur parce qu'on est habitué à être assisté en permanence et là on s'est retrouvé tout seul, au milieu d'une tempête qui emportait tout, et les soutiens n'ont pas été nombreux. On peut compter les appels téléphoniques sur les doigts de la main. Je ne l'oublierai pas. Il me faudra du temps avant de passer l'éponge.

2 Festina a décidé de rester dans le cyclisme à condition de ne plus être confrontée à la moindre affaire de dopage. Qu'en pensez-vous ?

Je ne pense plus grand-chose. Ils veulent se refaire une image, c'est logique. Pour ce qui me concerne, j'ai eu une entrevue avec Gines Gorriz *(NDLR : le responsable de l'équipe)* et ses propositions restaient les plus intéressantes. Je n'en ai pas eu d'autres. Je suis là pour faire mon métier et pour me faire plaisir sur le vélo. C'est mon principal objectif depuis huit ans que je suis professionnel. Cette année est un peu particulière ; du fait de ma sanction, je ne disputerai pas de course avant le mois de mai. Mais cela n'a pas atteint ma motivation. Au contraire, au plan sportif, cette affaire m'a stimulé.

3 L'équipe n'a plus grand-chose à voir avec celle qui animait le peloton en 1997 et 1998. Etes-vous affecté par les changements, et particulièrement par le départ de Richard Virenque ?

Evidemment. Je suis autant affecté par l'éclatement de l'équipe que par le départ de Richard. Il faudra beaucoup de temps pour recréer l'ambiance qui prévalait chez Festina : l'amitié, l'enthousiasme. Nous avions des objectifs précis et nous savions au départ de chaque course ce que nous recherchions. Désormais, c'est différent. Il faudra prendre davantage de responsabilités individuelles. Cela nous laisse de plus grands espaces. Je n'ai pas d'inquiétude majeure, sinon celle touchant au comportement des médias. Depuis le mois de juillet 1998, c'est nous qui avons tout reçu dans la figure. Je voudrais que cela cesse et que la presse nous parle d'autre chose que du dopage.

Propos recueillis par Yves Bordenave

Paris-Saint-Germain entretient ses espoirs européens

Les Parisiens ont battu Monaco en Coupe de la Ligue

MONACO
de notre envoyé spécial

« Dépêchez-vous pour qu'on puisse rentrer. » La complainte du supporter de la principauté n'a fait rire personne dans les travées du stade Louis-II, où Monégasques et Parisiens ont prolongé la soirée du lundi 1er février jusqu'au paroxysme de l'ennui. Le scénario de ce 8e de finale de la Coupe de la Ligue, qui a finalement souri au Paris-Saint-Germain au terme de l'épreuve des tirs au but (3-2), n'aura déçu que les doux rêveurs. Les deux mastodontes du football français (320 millions de francs de budget pour Paris, 250 pour Monaco, soit 48,7 et 38 millions d'euros), en perdition dans le championnat de France, ont exposé pendant deux heures, sur une pelouse indigne, la quintessence de leurs insuffisances.



FOOTBALL

Le bilan est navrant : passes à l'adversaire, erreurs de placement, maladresses devant le but adverse. Rien n'aura été épargné aux 5 000 spectateurs pendant deux heures de jeu conclu sur le score qui s'imposait (0-0) avant l'épilogue des tirs au but. Vendredi 29 janvier, les deux équipes avaient déjà livré, sur le déplorable pré, une partie du même acabit, pour le compte de la 22e journée du championnat. Consolation pour les témoins, les acteurs prirent au moins la peine de marquer 3 buts (victoire de Monaco 2-1). Les retrouvailles n'annonçaient rien de bon. Bridés par l'enjeu (le vainqueur de la Coupe de la Ligue obtient une qualification pour une coupe d'Europe), les joueurs ont réfréné jusqu'à l'extinction leur source d'inspiration.

Avec un David Trezeguet à des années-lumière de sa forme du Mondial 1998, les Monégasques, de surcroît diminués par l'absence d'une demi-douzaine de titulaires, ont attaqué en désordre des Parisiens, tenants du trophée, calfeutrés dans leur moitié de terrain. Avec l'accumulation des infortunes depuis le mois de juillet 1998, le PSG s'est familiarisé avec les habitudes des modestes : le calcul, la prudence. *« Mais il n'y a que vous, les journalistes, qui croyez encore que nous formons une grande équipe. On ne reverra pas un PSG flamboyant avant longtemps »*, s'indigne Xavier Gravelaine, qui a rejoint Paris en fin d'année, en provenance de Montpellier.

« Depuis un mois, nous sommes en progrès. Arrêtez d'affirmer que nous avons la trouille, ajoute le meneur de jeu. *Nous sommes en train de rafistoler les erreurs commises lors des six premiers mois de la saison. Ce qui nous manque, c'est de l'assurance. Il faudra du temps pour la retrouver. »* Curieusement, c'est un abonné du rang des remplaçants qui a montré la voie, lundi. Dominique Casagrande, le suppléant de Bernard Lama, dispute la Coupe de la Ligue en guise de lot de consolation. En détournant les tirs au but de Robert Spehar et de Julien Rodriguez, il a scellé la qualification des siens, ce qui l'a conforté dans son intention de renoncer au rôle de doublure, lors de la saison 1999-2000.

« TOUT RESTE À FAIRE »

La manifestation de cette ambition stimulera peut-être ce PSG en souffrance et dont on a peine à déchiffrer la ligne de conduite. *« Il n'y a pas de travail en profondeur*, a déploré un membre du club, lundi. *Les terrains d'entraînement sont toujours en piteux état. Quant à la politique de formation, tout reste à faire. Il y a un an, ces travers étaient masqués par les résultats. Aujourd'hui, nous avons laissé partir les meilleurs joueurs. Notre équipe est constituée de footballeurs dont le mental et la technique individuelle ne cadrent pas avec un projet sportif de grande ampleur. »*

Artur Jorge partage le même constat, mais il est du devoir d'un entraîneur d'édulcorer les avatars et d'enjoliver les éclaircies. Il a donc gratifié sa troupe d'une salve de félicitations : *« Nous avons réalisé un très bon match sur un terrain abominable. Davantage que le résultat, c'est la manière qui me réjouit. J'ai vu des enchaînements de grande qualité. Dans des conditions normales, nous aurions fait la différence avant les tirs au but. »* Bruno Rodriguez est déjà sous le charme de ce discours sirupeux. *« Nous allons conserver cette Coupe de la Ligue »*, annonce l'attaquant. Il n'est pas sûr que la promesse inhibera l'adversaire du PSG en quart de finale.

Elie Barth

Chez Festina, « toutes les victoires ne sont pas bonnes à prendre »

CALPE (sud de l'Espagne)
de notre envoyé spécial

Florent Brard a 23 ans, une boucle d'oreille piquée dans son lobe d'oreille gauche, une silhouette élancée. Un grand regard éclaire son visage aux traits d'adolescent. Ce soir, comme tous les soirs, il a enfilé un survêtement marqué Festina, qu'il arbore non sans fierté dans le hall de cet hôtel de Calpe, sur la Costa Blanca espagnole, à quelques kilomètres d'Alicante. Double champion de France amateur du contre-la-montre individuel, ancien du VC Saint-Quentin, il est un des sept coureurs recrutés par Festina pour la saison 1999. Dans l'esprit du fabricant de montres catalan, doit incarner une nouvelle génération de coureurs, ranimer l'image de l'équipe.

« Nous voulons prouver qu'il est possible de pratiquer ce sport sans se doper, assure Gines Gorriz, bras droit de Miguel Rodriguez, le patron de la société.

Fin octobre, les dirigeants de Festina ont expliqué leur philosophie aux coureurs : *« On ne vous demande pas de gagner des courses mais simplement de respecter notre engagement contre le dopage. »*

Ce credo, le docteur Claire Condemine-Piron, que les dirigeants de la firme sont allés chercher aux urgences de l'hôpital de Vienne (Rhône), sur les recommandations du docteur Gérard Dines, reconnu pour ses convictions en matière de lutte contre le dopage, l'a fait sien. *« Toutes les victoires ne sont pas bonnes à prendre »*, dit-elle aux coureurs.

« MAINTENANT, IL FAUT TOURNER LA PAGE »

Depuis son arrivée, en décembre 1998, elle a rencontré longuement chacun des coureurs de l'équipe Festina. *« Certains sont soulagés, se disent pleinement satisfaits de l'engagement pris par le sponsor*, rapporte-t-elle. *D'autres sont inquiets pour leur avenir. Ils craignent de ne plus être dans la course en ne prenant rien et ont peur de perdre leur emploi s'ils n'ont plus de résultats. Enfin d'autres sont complètement traumatisés. Ceux-là ne disent pas grand-chose. »* Ou le disent par ailleurs. Ainsi Pascal Hervé s'étonne dans un entretien accordé au mensuel *Top Vélo* daté de février que *« pour récupérer après une étape de cinq cols »* elle lui ait seulement recommandé de *« boire beaucoup »*. En vérité, le message ne passe pas très bien entre le docteur Condemine et certains coureurs de l'équipe. Elle en convient : *« Laurent Brochard et Pascal Hervé m'ont soigneusement évitée durant le dernier stage. »*

Dix anciens coureurs, dont Richard Virenque, et la plus grande partie de la direction sportive de l'équipe ont quitté Festina. L'encadrement a été entièrement renouvelé avec l'arrivée, en provenance de l'équipe italienne Mapei, de l'Espagnol Juan Fernandez au poste de directeur sportif, et celle d'Yvon Sanquer, de la Mutuelle de Seine-et-Marne, comme adjoint. *« Nous avons rencontré tous les coureurs. Si un coureur est reconnu positif, il sait la sanction qu'il encourt : il sera immédiatement renvoyé »*, dit Juan Fernandez.

Conséquence de l'affaire de juillet 1998, Festina démarre la saison avec trois coureurs sanctionnés pour cause de consommation de produits illicites. Laurent Brochard, Didier Rous et Christophe Moreau ne reprendront la compétition qu'en mai, terme de la suspension prononcée par la Fédération française de cyclisme. Quoique non sanctionné – il n'est pas passé aux aveux –, leur collègue Pascal Hervé a décidé de se soumettre au même régime par solidarité. « Maintenant, il faut tourner la page, répète à l'envi Juan Fernandez. *Notre volonté est de reconstituer une équipe et de remotiver tout le monde. »*

Y. Be.

DÉPÊCHES

■ **CYCLISME : le départ du Tour de France 2000** sera donné depuis le Futuroscope de Poitiers et non en Guadeloupe, comme envisagé un temps, a indiqué la Société du Tour de France, lundi 1er février. *« Le projet de départ en Guadeloupe a été différé (...) afin de permettre aux organisateurs de maîtriser les opérations de logistique que réclame un tel déplacement »*, précise l'organisateur.

■ **FOOTBALL : Zinedine Zidane**, milieu de terrain international français de la Juventus Turin (Italie) et champion du monde 1998, a été désigné meilleur joueur du monde 1998 par la Fédération internationale (FIFA), lundi 1er février. Il succède au palmarès à l'attaquant brésilien Ronaldo (Inter Milan), élu deux fois consécutivement en 1996 et 1997.

■ **LE TRIBUNAL correctionnel du Havre** a condamné lundi à 2 000 F d'amende le joueur de l'AS Monaco Djibril Diawara pour *« outrages »* à l'encontre de policiers dans cette ville dans la nuit du 24 au 25 décembre 1998. Le tribunal a relaxé le joueur des faits de *« violences »*, à l'encontre de ces policiers, qui lui étaient initialement reprochés. Le procureur de la République avait requis 8 mois de prison dont 4 avec sursis.

■ **SKI : le super G féminin, course d'ouverture des championnats du monde de Vail (Colorado, Etats-Unis)**, a été reporté à mardi 2 février par le jury de la course en raison des mauvaises conditions et du manque de visibilité. Il devrait se courir le même jour que l'épreuve masculine.

■ **TENNIS : le Russe Evgueni Kafelnikov** a gagné, dimanche 31 janvier, la finale des Internationaux d'Australie, en battant le Suédois Thomas Enqvist (4-6, 6-0, 6-3, 7-6 (7/1)).

Viande ou poisson ?

Second volet de notre enquête sur les chaînes de « restaurants à thèmes ». De La Criée à l'Hippopotamus : « concept » piscivore ou « concept » carnivore pour clientèle jeune

AU DÉBUT des années 80, avec L'Amanguier, apparaissait une formule originale de restaurants jardins à la cuisine rassurante. Patrick Derdérian devait récidiver avec Oh ! Poivrier, une ligne de restauration rapide à la française, tartines et salades mêlées dans une assiette gourmande, où l'addition resterait *inférieure à 100 F (15,24 euros). Une* douzaine de ces établissements très *high tech* jalonnent les carrefours parisiens où l'on retrouve, mues par le même instinct grégaire, les enseignes des autres chaînes. Sagement, Patrick Derdérian se cantonne aujourd'hui dans la gestion du Zebra Square et du Bermuda Onion, qu'il vient de rénover, et prodigue ses conseils aux investisseurs.

Sur les traces périlleuses des chaînes de restauration rapide, les restaurants à thèmes se sont aussi développés sur le terrain de la restauration traditionnelle. Mais, « concept » oblige, il fallait choisir : viande ou poisson ?

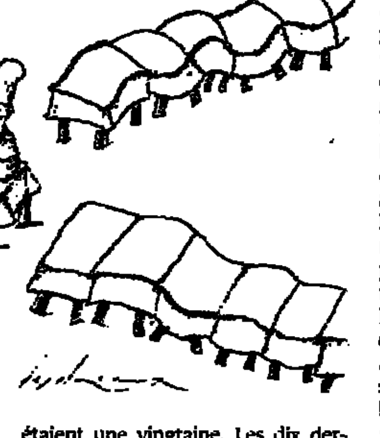
A La Criée – une vingtaine d'adresses dans la France entière – on ne fait pas mystère de la vocation marine de la cuisine, avec un menu à 138 F, vin compris (21,04 euros). Le banc d'huîtres (Quiberon, Marennes-Oléron, Normandie) est attrayant, mais, à la carte, le poisson frais – bar, sole – fera vite grimper l'addition, avec le vin, au-delà des 200 F fatidiques (30,49 euros). Le cadre est plaisant, l'accueil fort civil et la clientèle très attentive à la qualité de la prestation.

Léon de Bruxelles aligne une vingtaine d'adresses à Paris et en province (Tours). Ce nombre devrait doubler d'ici deux ans. L'origine bruxelloise est une *« frituur »* de la rue des Bouchers, dans la vieille ville. Léon de Bruxelles donne sa noblesse à la moule de Zélande, au goût bien particulier, qui ne ressemble en rien à la bouchot, ni à la Bouzigues. *Le plat dont nous nous* régalons en Belgique est la moule au vin blanc et ses pommes frites au couteau, le tout arrosé de bière blanche artisanale. A Paris, on ne trouvera pas moins de quatorze façons de la servir, dans un cadre modeste mais impeccable, sans « belgitude » genre café propre et sans grâce des années 50. Accueil et service express. Le décor est semblable pour toutes les succursales. C'est une réussite de la mytiliculture euro ! *Addition : 229,60 F (35 euros)* avec hareng, moules-frites, gaufre et vin de Moselle.

LE DÉCLIN DE LA VIANDE

En quinze ans, les Français ont presque divisé par deux leur consommation de viande rouge. Le déclin était amorcé bien avant la crise de la « vache folle ». L'Assiette au bœuf, avec Michel Oliver, fut une tentative sans lendemain. Sous l'enseigne de l'Entrecôte de Paris, cinq établissements ont tant bien que mal adapté la formule à prix modique imaginée par Claude Saint-Louis, rue du Dragon, une salade verte panachée de noix, ainsi que le pavé de bœuf grillé, émincé, garni de pommes frites, et sa fameuse *« sauce entrecôte »*. Mais d'entrecôte point ! Ladite sauce assure toujours le succès du Relais de Venise, porte Maillot, devant lequel plusieurs générations de carnivores s'obstinent à faire la queue.

Chez Hippopotamus, on mange du concept, celui qu'entretient dans quinze restaurants parisiens Jean-Paul Bucher, le patron du groupe Flo. Une suite de belles salles à tonalité rouge, nuit et écarlate. D'emblée, on est accueilli par une cohorte de jolies filles habillées de rouge et de nuit. Quelques néons insolites et des écrans dispersés diffusent un programme en boucle,

pour une clientèle jeune, bien élevée, des couples sages, aisés, des enfants. Ce décor fonctionnel est subtilement *distingué et impersonnel*. L'éternel menu, une fois pour toute joliment imprimé, offre 365 jours par an 630 tonnes de viande de bœuf et 485 tonnes de frites.

Le phénomène est de voir se confronter la société réelle française à une sorte de néant culinaire. La rhétorique de présentation de la carte emploie le vocabulaire de la *cuisine traditionnelle, mais l'œuf* mayonnaise (16,50 F, 2,52 euros) est désespérément lisse. L'entrecôte (99,50 F, 15,17 euros) est *« moelleuse et racée »*, précise le menu. Eh bien, c'est vrai ! La viande mûrie, goûteuse, est parfaite. La frite, en revanche, insipide et à volonté. Le miracle de cette viande rejoint cependant la qualité de l'addition : 215 F (32,78 euros), avec l'entrée, un dessert et un pot de brouilly.

L'un des deux survivants des Batifol est situé à l'emplacement d'un lieu de mémoire, le Mouton blanc, que Boileau, La Fontaine et Racine fréquentaient au temps du vieux village d'Auteuil. Le revers des Batifol, c'est l'échec d'une idée : un produit d'appel de temps de crise – le pot-au-feu – *un cadre mélancolique et* une cuisine centrale inadaptée. Ils étaient une vingtaine. Les dix derniers viennent d'être rachetés par Buffalo Grill, un groupe propriétaire de 156 restaurants dans la périphérie de plusieurs villes de France. Restaurant est d'ailleurs un terme excessif pour qualifier des lieux où l'on peut se nourrir à l'heure des repas.

LIEUX SANS ÂME

Dans l'espace qui sépare les bonnes maisons artisanales des *fast-foods fréquentés par les jeunes*, se range cette série d'établissements que caractérisent non pas tant les mets servis ou les prix pratiqués que le souci de paraître « bourgeois » ou « moderne », *exprimé* dans le décor de table, l'ordonnancement du repas, le rituel imposé aux convives et le choix des produits. Dans le dernier Batifol de la rue *d'Auteuil, le fantôme du Mouton* blanc règle le bal, et la même clientèle fait semblant d'y croire. Lieux sans âme privés de mémoire. Si l'on se borne à comparer les additions, on constatera que celles des seconds établissements de chefs – Savoy, Rostang, Vigato, Cagna – ne sont souvent guère plus élevées. Celles aussi des jeunes restaurateurs *qui ont relancé la mode des bistrots* : François Pasteau, Franck Paquier, Eric Fréchon, David Van Laer, Yves Camdeborde. Pour eux, à l'évidence, Paris est toujours une fête.

Jean-Claude Ribaut

Champignons de Paris

Si personne ne conteste la supériorité gustative de la *tuber melanosperum* sur l'*agaricus bisporus*, ou plus clairement de la truffe sur le champignon de Paris, il n'en reste pas moins, faute de moyens sans aucun doute, que c'est seulement de ce dernier que nos compatriotes dégustent chacun plus de trois kilos par an.

Le champignon est un sauvage par excellence. Sa domestication ne date pourtant pas d'hier. Entreprise depuis le XVI[e] siècle, *cette culture du champignon* resta saisonnière, jusqu'à ce qu'en 1810 l'agronome Chambry eut l'idée de la pratiquer, non pas dans de grandes tranchées à l'air libre comme il en était alors l'usage, *mais dans quelques carrières* désaffectées située entre le XV[e] arrondissement et Malakoff.

L'engouement pour ce *« champignon de Paris »* fut énorme tout au long du *XIX[e] siècle. Un recensement de 1883 fait* état de 296 carrières où l'on pratiquait cette culture en région parisienne, dont cinq *dans l'enceinte même* de la capitale. C'est aujourd'hui quasi exclusivement dans le val de Loire et au nord de la France qu'il est désormais *récolté, même si quelques* champignonnistes demeurent en Ile-de-France, à Carrières-sur-Seine notamment. Le premier producteur mondial est installé à Saumur. *« Chez France Champignon*, raconte Alain Juillet, directeur général de l'entreprise, *tout l'élevage se fait dans des galeries souterraines, à la différence des Pays-Bas, qui cultivent dans des hangars appelés chambres de culture, ce qui donne à mon avis un produit plus fade »*. La pique n'est pas gratuite, c'est qu'un tiers des champignons de Paris que nous consommons sont en réalité néerlandais, un chiffre qui n'amuse pas nos producteurs locaux.

Il faut un mois environ pour faire éclore, sur un mélange pasteurisé de paille et de crottin de cheval, des champignons de Paris. *Pendant les six semaines qui* suivent on récoltera ensuite par *« volées »* successives ceux d'entre eux qui sont parvenus à maturité. La cueillette est manuelle, souvent féminine, *et une experte en la matière récolte entre* 15 et 30 kg de champignons à l'heure selon le tri qu'elle doit effectuer, notamment sur des critères de taille et de couleur. Le Français est en effet fou du modèle très blanc, *pour lui signe de qualité*. En réalité les variétés « tête blonde » ou « café » sont plus savoureuses et les Américains l'ont compris, qui font un triomphe à la variété « Portabella », plus foncée et plus parfumée.

Guillaume Crouzet

★ Champignons de Paris, 21 F environ (3,20 €) le kilo en vrac. 28 F (4,27 €) en barquette.

BOUTEILLE

AOC Chinon

Chinon Beaumont 1996

■ Pierre et Catherine Breton cultivent un domaine d'une quinzaine d'hectares à Bourgueil et Chinon, selon le mode biologique et biodynamique. A Chinon, le cépage, cabernet franc à 100 %, est situé sur le coteau de Beaumont-en-Véron. Pour préserver le caractère du terroir, le sol est labouré en hiver, biné au printemps pour ôter la végétation sans employer de désherbant chimique, et le traitement des maladies est limité à l'emploi de soufre et de bouillie bordelaise. La récolte est manuelle, ce qui permet de trier les *raisins mûrs et sains, et là encore*, d'éviter le sulfitage. *La vinification n'utilise* que les levures naturelles, dites indigènes. Les vins ne sont pas filtrés, mais soutirés et collés, selon leur état. Ce mode de culture et de vinification pour *« le respect du sol, du vin et de ceux qui le boivent »*, explique Pierre Breton, ne permet que des rendements assez faibles, une quarantaine d'hectolitres à l'hectare. Là est sans doute la principale raison de la distinction de la cuvée Beaumont, issue de vignes de cinquante ans d'âge. Un vin équilibré, aux arômes délicats, qualités que l'auteur de Pantagruel, déjà, reconnaissait au cabernet franc, aussi appelé planbreton : *« Le bon vin breton*, dit Rabelais, *poinct ne croist en Bretagne, mais en ce bon pays de Verron. »*

★ Chinon Beaumont 1996 : 45 F TTC la bouteille (6,86 €).
Catherine et Pierre Breton, Les Galichets, 8, rue du Peu-Muleau, 37140 Restigné. Tél. : 02-47-97-30-41. Télécopie : 02-47-97-46-49.

TOQUES EN POINTE

Bistrots

LE POIVRE ROSE

■ Près de la porte de Saint-Cloud, voici un petit restaurant dont l'aspect *intime et provincial n'a pas changé depuis des lustres. De très petits prix*, un service chevronné ; mais, grâce au nouveau patron, rien que d'excellent et de simple dans l'assiette. De belles huîtres de Gillardeau pour commencer, ou bien la salade de queues de langoustines. La modeste salade de lardons et œuf poché est délicieuse. Suivront une daurade grillée *aux herbes et petits légumes, un plat honnête et savoureux, les côtes* d'agneau grillées ou bien le râble de lapin à la forestière. Le saint-marcellin est fourni par la Mère Richard. Epatant sancerre rouge. Le Poivre rose est une des meilleures petites tables d'un quartier bien démuni par ailleurs. Menu : pour 98 F (14,94 €), un plat avec entrée ou dessert et un *verre de vin au déjeuner en semaine. A la carte, compter* 150 F (22,87 €).

★ 191, avenue de Versailles, 75016 Paris. Tél. : 01-42-24-49-28. Fermé lundi midi.

LA POULE AU POT

■ Depuis vingt-cinq ans, M. Racat dispense les grands classiques immuables de la cuisine des Halles, dans un établissement encore rutilant. Décor des années 20, belles nappes et service empressé. Ce qui pourrait sembler une halte pour touristes noctambules est une bonne table où les œufs en cocotte à la crème, les escargots de Bourgogne, la soupe gratinée au vin blanc et la fameuse poule au pot n'ont pas pris une ride. Cette cuisine d'antan est épaulée, chaque soir, de suggestions, comme l'aile de raie aux câpres beurre noisette, un accompagnement devenu rare. Les vins, judicieusement choisis – certains sont servis en carafe – permettent de ne pas alourdir l'addition. La volonté de bien faire est évidente et l'accueil de Pascale Racat avenant. Menu : 160 F (24,39 €). A la carte, compter 250 F (38,11 €).

★ 9, rue Vauvilliers, 75001 Paris. Tél. : 01-42-36-32-96. Tous les soirs, sauf *lundi (jusqu'à 6 heures du matin)*.

Gastronomie

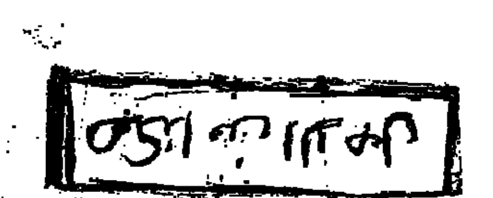
LE MAXENCE

■ David Van Laer, qui créa le Bamboche, a cédé son enseigne et vient de s'installer à l'emplacement d'un restaurant japonais. Maxence est un hommage discret à Van der Meersch, écrivain un peu oublié, habile à suggérer la calme poésie de sa province natale. Une attitude que partage le *chef dont quelques plats rappellent l'ascendance nordiste*, les noix de saint-jacques en waterzoï, ou le presskopf de homard à la vinaigrette d'herbes, un étonnant et délicieux assemblage de tête de veau et de homard breton en terrine. La première carte de cette nouvelle adresse fait la transition. On y trouve encore le fameux parmentier de queue de bœuf à la purée aux truffes. Notre seule crainte serait de le voir disparaître de la carte ! Tout comme le pied de cochon en quenelle de volaille grillée, ou bien la tourte de pigeon façon bécasse. Le nouvel atout du Maxence est l'espace qui était chichement compté rue de Babylone. Un salon en terrasse, de belles salles au décor en camaïeu d'ocre et de brun Van Dyck, évidemment. Une lumière adaptée à chaque service. Voici la nouvelle bonne table de la rive gauche qui sait mesure garder avec un menu à 190 F (28,97 €) et l'épatant cairanne de Marcel Richaud (90 F, 13,72 €). Menu dégustation : 320 F (48,78 €). A la carte, compter 350 F (53,36 €).

★ 9 *bis*, boulevard du Montparnasse, 75006 Paris. Tél. : 01-45-67-24-88. Fermé samedi midi et dimanche.

Jean-Claude Ribaut





Fréquente grisaille

MERCREDI. Un vaste anticyclone centré sur la pointe bretonne dirige sur notre pays un flux de nord à nord-est amenant de l'humidité depuis la mer du Nord, et une douceur de saison. Il en résulte beaucoup de grisaille sur les trois quarts nord, qui se trouera par endroits dans la journée.

Bretagne, pays de Loire, Basse-Normandie. – Les nappes de nuages bas, parfois de brouillards, fréquentes le matin, maintiendront quelques poches de grisaille jusqu'au soir. Ailleurs, le soleil fera de belles apparitions. Il fera de 6 à 10 degrés.

Nord-Picardie, Ile-de-France, Centre, Haute-Normandie, Ardennes. – Des poches de grisaille se maintiennent par endroits, tandis que des éclaircies gagnent dans la journée çà et là. L'après-midi, il fera de 6 à 10 degrés.

Champagne, Lorraine, Alsace, Bourgogne, Franche-Comté. – Le ciel restera souvent couvert du matin au soir, en particulier près des frontières où quelques gouttes ne sont pas exclues. Sur la Bourgogne, le sud de la Champagne, de belles éclaircies pourront se développer. Il fera de 1 à 3 degrés sous les nuages, et 4 à 6 sous le soleil.

Poitou-Charentes, Aquitaine, Midi-Pyrénées. – Le ciel est dégagé sur les reliefs, du pied des Pyrénées à l'ouest du Massif central. Ailleurs, la grisaille matinale sera parfois tenace, mais de belles trouées ensoleillées se développent par endroits. Il fera de 4 à 8 degrés.

Limousin, Auvergne, Rhône-Alpes. – La grisaille domine, avec de rares trouées, dans les vallées alpines, le nord du Massif central et de la vallée du Rhône, tandis que le soleil sera généreux sur les hauteurs alpines, le sud et l'ouest du Massif central. Il fera de 3 à 8 degrés.

Languedoc-Roussillon, Provence-Alpes-Côte d'Azur, Corse. – Le temps sera partout ensoleillé, et modérément venté. Le soleil se voilera un peu dans la journée. Mistral et tramontane souffleront jusqu'à 70 km/h. Il fera de 3 à 8 degrés, localement 10.

03 FEVRIER 1999
Prévisions vers 12h00

Ensoleillé — Peu nuageux — Brèves éclaircies — Couvert — Brume brouillard — Averses — Pluie — Orages — Neige — Vent fort

METEO FRANCE

PRÉVISIONS POUR LE 03 FEVRIER 1999
Ville par ville, les minima/maxima de température et l'état du ciel. S : ensoleillé; N : nuageux; C : couvert; P : pluie; * : neige.

				PAPEETE	24/30 C	KIEV	-9/-6 N	VENISE	2/9 S	LE CAIRE	11/21 S
				POINTE-A-PIT.	18/28 S	LISBONNE	6/13 S	VIENNE	-3/2 C	MARRAKECH	3/14 S
				ST-DENIS-RÉ.	23/29 C	LIVERPOOL	7/11 N	**AMÉRIQUES**		NAIROBI	15/27 S
				EUROPE		LONDRES	7/10 N	BRASILIA	19/27 N	PRETORIA	20/27 P
				AMSTERDAM	5/8 P	LUXEMBOURG	1/5 N	BUENOS AIR.	15/29 S	RABAT	3/15 S
FRANCE métropole		NANCY	-3/4 N	ATHENES	7/12 P	MADRID	-7/12 S	CARACAS	21/29 N	TUNIS	4/10 N
AJACCIO	0/13 S	NANTES	1/10 N	BARCELONE	4/12 S	MILAN	2/10 N	CHICAGO	0/7 C	**ASIE-OCÉANIE**	
BIARRITZ	-4/8 N	NICE	4/13 S	BELFAST	7/11 N	MOSCOU	-23/-20 *	LIMA	20/25 P	BANGKOK	22/28 N
BORDEAUX	-3/9 N	PARIS	0/9 N	BELGRADE	-7/-3 *	MUNICH	-5/-1 N	LOS ANGELES	9/17 S	BOMBAY	17/28 S
BOURGES	-2/8 N	PAU	-4/7 S	BERLIN	1/5 S	NAPLES	1/8 S	MEXICO	8/22 S	DJAKARTA	26/29 P
BREST	4/11 N	PERPIGNAN	4/11 S	BERNE	-4/0 N	OSLO	-4/3 S	MONTREAL	-2/0 N	DUBAI	16/26 S
CAEN	4/9 N	RENNES	1/10 N	BRUXELLES	4/8 N	PALMA DE M.	3/12 S	NEW YORK	1/8 S	HANOI	13/18 N
CHERBOURG	2/10 N	ST-ETIENNE	-5/5 N	BUCAREST	-7/-4 N	PRAGUE	-3/0 *	SAN FRANCIS.	8/13 S	HONGKONG	10/16 S
CLERMONT-F.	-7/4 N	STRASBOURG	-4/3 N	BUDAPEST	-2/2 N	ROME	0/10 N	SANTIAGO/CHI	11/28 S	JERUSALEM	9/20 C
DIJON	-4/4 N	TOULOUSE	-2/6 S	COPENHAGUE	2/4 N	SEVILLE	1/15 S	TORONTO	-3/2 C	NEW DEHLI	8/19 S
GRENOBLE	-7/4 S	TOURS	0/8 N	DUBLIN	8/12 N	SOFIA	-13/-6 S	WASHINGTON	4/12 S	PEKIN	-8/4 S
LILLE	3/8 N	**FRANCE outre-mer**		FRANCFORT	2/4 N	ST-PETERSB.	-21/-16 N	**AFRIQUE**		SEOUL	-10/-3 N
LIMOGES	-2/8 N	CAYENNE	23/27 P	GENEVE	0/4 S	STOCKHOLM	-3/2 S	ALGER	6/11 P	SINGAPOUR	25/30 C
LYON	-4/6 N	FORT-DE-FR.	22/26 S	HELSINKI	-12/-9 *	TENERIFE	10/14 S	DAKAR	16/22 S	SYDNEY	20/25 N
MARSEILLE	-3/9 S	NOUMEA	24/28 N	ISTANBUL	0/4 C	VARSOVIE	-3/-2 *	KINSHASA	22/30 P	TOKYO	-2/5 N

Situation le 2 février à 0 heure TU

Prévisions pour le 4 février à 0 heure TU

METEO FRANCE

LE CARNET DU VOYAGEUR

■ **ÉTATS-UNIS.** Dégriftour propose des vols directs Paris-New York au prix de 1 310 F (200 €), départs le 4 février, retour à la date choisie par le passager. Pour réserver, taper le 3615 DT ou composer le 08-36-68-28-27 (2,23 F, 0,33 € la minute).

■ **MALDIVES.** La chaîne hôtelière Le Méridien inaugure le 15 février un nouveau complexe (100 villas dont 12 sur pilotis) sur l'île de Kihaadhuffaru, dans l'archipel des Maldives. Situé à 35 minutes de l'aéroport de Mahé (en hélico ou en hydravion), au bord d'un lagon, l'établissement s'inscrit dans l'environnement naturel et reflète l'architecture locale. Pendant sa période d'ouverture, il propose, du 15 février au 15 avril, un tarif spécial : 5 nuits pour le prix de 4 soit environ 640 F (98 €) par personne et par nuit, en chambre double avec petits déjeuners et taxes. Renseignements au 0-800-40-22-15.

PRATIQUE

Dégâts des eaux, expertises et réparations au domicile

LORSQUE Pierre D. a vu suinter le plafond de sa salle de bains, il a tout de suite soupçonné la canalisation de chauffage encastrée dans le sol de l'appartement du dessus. L'incident s'était déjà produit dans l'immeuble. Il connaissait donc la marche à suivre : envoyer à son assureur le constat amiable « dégâts des eaux ». Malheureusement, le locataire de l'appartement d'où provenait l'inondation a refusé de remplir le constat, arguant qu'il n'était en rien responsable de la fuite d'une canalisation enterrée sous le carrelage. Le propriétaire de l'appartement concerné a eu la même réaction et renvoyé la responsabilité au syndic.

Tous deux ignoraient visiblement l'existence de la convention d'indemnisation directe et renonciation à recours dégâts des eaux (convention Cidre). Selon cet accord signé en 1991, l'assurance du sinistré (qu'il soit locataire ou copropriétaire occupant) prend en charge les dommages pour les dégâts des eaux d'un montant inférieur à 10 000 francs hors taxes (1 524 euros), ainsi que les « dommages immatériels » (impossibilité pour l'assuré d'utiliser temporairement tout ou partie des locaux inondés, perte de loyer) dans la limite de 5 000 francs hors taxes (762 euros). Ce système repose sur deux principes : les sociétés d'assurances se remboursent mutuellement et renoncent à exercer tout recours entre elles.

Selon la nature des biens endommagés, il y a quatre catégories de « lésés » : la collectivité des copropriétaires représentée par le syndic, le propriétaire, le copropriétaire et le locataire. L'assurance du propriétaire – ou celle de l'immeuble, s'il s'agit d'une copropriété – prend en charge les parties immobilières (murs, carrelages et parquets) sauf si le montant des dommages est inférieur à 15 % du montant du plafond de la convention (soit 1 500 francs, 228 euros). Pour les biens mobiliers (tous revêtements agrafés ou cloués) et les embellissements (peintures, vernis, miroirs fixés au mur, éléments fixes de cuisine et salles de bains aménagées, revêtements collés aux murs et au plafond) c'est l'assurance de l'occupant qui joue.

Dans le cas d'un appartement en location, si c'est le propriétaire qui a effectué les embellissements, l'assurance du locataire interviendra uniquement si celui-ci fournit un accord écrit de son propriétaire, et s'engage à faire les travaux. En cas de refus ou de non-réponse du propriétaire dans un délai d'un mois, ce sera à l'assureur de ce dernier de prendre en charge les dommages.

Si c'est le locataire qui a réalisé les embellissements, il doit, pour recevoir une indemnisation de son assureur, demander par lettre recommandée un désistement au propriétaire, et s'engager à exécuter les travaux. Sans réponse dans les quinze jours, on considère que le propriétaire a donné son accord pour le versement de l'indemnité au locataire. Si le propriétaire refuse de se désister, le locataire devra justifier de l'exécution des travaux pour percevoir les fonds. Le locataire est tenu de réparer les dégâts avec l'indemnité versée par son assureur. Selon un arrêt de la Cour de cassation du 11 octobre 1994, un locataire qui avait quitté l'appartement sans effectuer les réparations a été condamné à restituer l'indemnité.

Dans les cinq jours ouvrés suivant le sinistre, Pierre a fait sa déclaration à l'assurance qui a désigné un expert. Mais Pierre a commis l'erreur de ne pas être présent le jour du passage de l'expert. Il n'a donc pas pu lui faire remarquer que l'enduit et le plâtre étaient à refaire, d'autant qu'il avait entièrement rénové son appartement six mois auparavant. Au passage, signalons que pour les embellissements et les petits dommages immobiliers, il n'est pas fait application d'un coefficient de vétusté, sauf s'il dépasse 25 % du montant des dommages, ou si les locaux présentent un défaut notoire d'entretien.

En l'absence de devis (l'entreprise pressentie ayant mis plus d'un mois à établir celui-ci), l'expert n'a accordé que 1 500 francs (228 euros)... soit 550 francs (83 euros) de moins que le devis. Pierre a signifié son désaccord à l'assureur. Un second devis, demandé à une société indiquée par l'expert, s'élevait à 3 200 francs ! En fin de compte, l'assureur a fini par accepter le devis initial.

TRACTATIONS LABORIEUSES

Pour éviter cette course aux devis et les tractations laborieuses qui en résultent, des compagnies d'assurances ont mis au point le concept de « la réparation au domicile, ou réparation en nature ». L'assuré victime d'un dégât des eaux peut choisir de percevoir une indemnisation ou de faire effectuer les travaux par un réparateur agréé et directement rémunéré par son assureur.

France Maintenance Bâtiment (FMB, filiale du GAN-Groupama), qui fut pionnière en 1983, travaille avec 400 entreprises. Assurys Services, filiale de Zurich Financial Services, qui a notamment pour partenaires Abeille, Zurich-Zuritel et Le Continent, a constitué en 1996 un réseau d'entreprises et d'artisans présentant des garanties (le label Qualibat) et s'engageant à respecter une charte de qualité : rapidité d'intervention, respect des délais. En contrepartie, ces professionnels bénéficient d'un volume de travail correspondant à 15 % de leur chiffre d'affaires. Elvia offre également ce service depuis 1997. D'autres compagnies comme Europ-Assistance-Générali, mettent progressivement en place un dispositif similaire. Etant donné le succès de cette initiative (40 % des victimes de sinistres choisissent cette formule), et pour assurer des commandes régulières à ses prestataires, Assurys Services envisage d'étendre son activité en direction des clients (les copropriétés notamment) qui auraient besoin de faire effectuer des travaux de rénovation. Moyennant une commission de 5 %, Assurys se chargerait de la mise en relation avec les entreprises, du suivi des travaux et de la gestion des conflits.

Michaëla Bobasch

A savoir

● **A lire.** *Le règlement d'un dégât des eaux. Les conventions* : fiche M89 (février 1996), éditée par le Centre de documentation et d'information de l'assurance (CDIA, 26, boulevard Haussmann, 75311 Paris-Cedex 09) ; Minitel : 36 14 CDIA.

● **Chiffres.** Nombre de contrats d'assurances en multirisques habitation : 18 895 millions. Coût des sinistres : 11,97 milliards de francs. Fréquence des dégâts des eaux : 43,7/1 000. Coût moyen d'un sinistre : 5 300 francs (808 euros). Source : Fédération française des sociétés d'assurances (FFSA, 1997).

MOTS CROISÉS — PROBLÈME N° 99029

◆ *SOS Jeux de mots : 3615 LEMONDE, tapez SOS (2,23 F/min).*

HORIZONTALEMENT

I. Convient mieux aux serviettes qu'aux torchons. – II. Informateur secret. On ne peut pas dire qu'elle a raté son cou. – III. Evite les points de suspension. – IV. Pour choisir le bon morceau. Un inconnu déjà rencontré plus haut. Bonnes actions. – V. Un peu de pudeur. Laisses échapper les gaz. Va directement dans les caisses de Bercy. – VI. Broussailleux. Ouverture sur l'extérieur. – VII. Se lança. Lettres de licenciement. Chaleur divine. Dans une suite. – VIII. Modifie la précédente. Dans une succession. – IX. Pour les intimes du père de Burma. Siège parmi les Quarante. – X. Apportent leurs soins pour améliorer la situation.

VERTICALEMENT

1. Touche celui qui voit le mal partout. – 2. Que l'on pourra trouver. – 3. Préparât les pois. – 4. Apparences parfois trompeuses. – 5. Prêt pour la prière. – 6. S'avale en mangeant, pas en buvant. Bercy y trouve son compte. Conjonction. – 7. Bien montée. Personnel. – 8. Ardents. Rattachée au continent. – 9. Transmis aux suivants. Gras une fois l'an. – 10. Protège les fosses dans la descente. Prépare le coup. – 11. Préposition. Echappement libre. – 12. Reflets de l'extérieur à l'intérieur.

Philippe Dupuis

SOLUTION DU N° 99028

HORIZONTALEMENT

I. Protège-dents. – II. Lémure. A-coup. – III. Eden. Ornière. – IV. Urge. Me. Bc. – V. Réargenté. Oi. – VI. Es. Satie. Eta. – VII. Use. Trésor. – VIII. Saluée. Trahi. – IX. Egara. Celtes. – X. Sensuels. Ope.

VERTICALEMENT

1. Pleureuses. – 2. Redressage. – 3. Oméga. Elan. – 4. Tuners. Urs (sûr). – 5. Er. Gâteau. – 6. Géomètre. – 7. Renié. Cl. – 8. Dan. Testes. – 9. Ecime. ORL. – 10. Noé. Erato. – 11. Turbot. Hep. – 12. Spécialisé.

SCRABBLE® — PROBLÈME N° 107

Le quatrième mot

1. Tirage : A E G R S U U

a) Trouvez et placez un mot de sept lettres.

b) Avec ce même tirage, trouvez un nonuple qui s'appuie sur le E de VOYANCE.

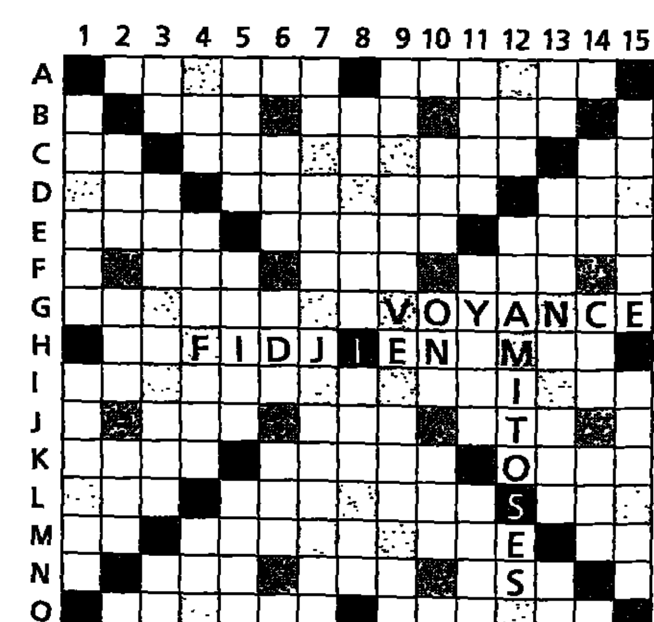
c) Avec ce même tirage, trouvez 5 autres mots de huit lettres en le complétant avec 5 lettres différentes appartenant à l'un des mots placés sur la grille.

N. B. Dès que vous avez trouvé une solution, effacez-la avant de continuer.

2. Préparation de la grille de la semaine prochaine.

d) A A C L O R T. Trouvez 2 sept-lettres, dont un d'origine anglaise. A D E F O T U. En utilisant 2 lettres différentes du tirage précédent, trouvez 2 huit-lettres, dont un d'origine portugaise.

Michel Charlemagne



Solutions dans *Le Monde* du 10 février.

Solutions du problème n° 106 paru dans *Le Monde* du 27 janvier.

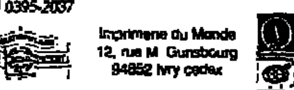
Chaque solution est localisée sur la grille par une référence se rapportant à sa première lettre. Lorsque la référence commence par une lettre, le mot est horizontal ; lorsqu'elle commence par un chiffre, le mot est vertical.

a) OEUVRER, 3 C, 86, faisant EVIDURES

b) EPROUVER, A 8, 176, ou, pour moins cher, l'anagramme REPROUVE- REVOYURE, B 5, 74-RECOUVRE, C7, 78-OUVRIERE, E 5, 94-REVOQUER, F 5, 72-DEVOREUR, 6 H, 72.

c) AMITOSE, *processus de division cellulaire.*

Le Monde est édité par la SA Le Monde. La reproduction de tout article est interdite sans l'accord de l'administration. Commission paritaire des journaux et publications n° 57 437.
ISSN 0395-2037



Imprimerie du Monde
12, rue M. Gunsbourg
94852 Ivry cedex

Le Monde Publicité
Président-directeur général : Dominique Alduy
Vice-président : Gérard Morax
Directeur général : Stéphane Corre
21bis, rue Claude-Bernard - BP 218
75226 PARIS CEDEX 05
Tél : 01.42.17.39.00 - Fax : 01.42.17.39.26

PRINTED IN FRANCE

CINÉMA Symbole de la résistance gauloise à l'envahisseur hollywoodien, *Astérix et Obélix contre César*, de Claude Zidi, sort mercredi *3 février sur les écrans nationaux*. Son budget, de 274 millions de francs, est le plus important jamais investi dans un film de langue française. ● APRÈS un démarrage assez laborieux, malgré une interprétation chevronnée (Depardieu, Piéplu, Benigni), cette *superproduction trouve* une porte de sortie... en accumulant les effets spéciaux à l'américaine. ● L'UTILISATION des techniques numériques, confiée à Jean-Christophe Comar, *dit Pitof, devient ainsi la po*tion magique du film, permettant de projeter les Romains dans les airs, dupliquer les personnages ou renverser un éléphant. ● SUJET *D'ÉTUDES UNIVERSITAIRES*, les *Gau*lois de Goscinny et Uderzo incarnent un conservatisme paisible, en marge d'un *« roman way of life »*.

Obélix à l'écran ou le coup de l'éléphant

Astérix et Obélix contre César. Image de la résistance face à l'impérialisme cinématographique américain, cette superproduction trouve une réponse aux défis posés par l'adaptation de la bande dessinée et déploie un arsenal d'effets spéciaux avec la volonté de toucher tous les publics

Film français de Claude Zidi. Avec Gérard Depardieu, Christian Clavier, Roberto Benigni, Gottfried John, Jean-Pierre Castaldi. *(1 h 45.)*

Rarement bande-annonce et autres aperçus promotionnels à la télévision auront été aussi nécessaires. La transposition à l'écran de la bande dessinée *Astérix* affrontait en effet un problème redoutable. Adapter les fameux albums supposait d'adapter *aussi* leurs lecteurs, de les acclimater à tout : à l'apparence *générale* (le « vrai » Astérix, celui de la bande dessinée, n'est pas si grand), mais aussi aux voix (comment s'exprime un centurion ?), aux musiques (comment chante le barde ?), aux mouvements (à quelle vitesse se délivre la paire de baffes aux Romains ?), aux choses qui ne peuvent plus être stylisées (un sanglier rôti, une légion romaine, etc.). On pouvait s'interroger aussi sur l'aspect *des visages, naturellement* empreints des traces que laisse la vie, une vie que n'ont pas vécue ces peaux en aplats roses que dessine Uderzo depuis quarante ans. Dans le film de Claude Zidi, la distribution des rôles à des acteurs chevronnés, d'un âge pour presque tous déjà avancé, fait ressortir combien les personnages de la BD étaient « jeunes ». Même Agecanonix.

ETIENNE GEORGE/H ET K

Pierre Palmade, dans « Astérix et Obélix contre César », de Claude Zidi : comment chante le barde Assurancetourix ?

GAGS POUR MAL-ENTENDANTS

Dès les premières séquences, il est pourtant manifeste que le tir de barrage préparatoire n'a pas suffi. C'est, aussi, qu'il faut trouver une histoire, et un ton. En fait d'histoire, on assiste à un bout-à-bout pas *trop maladroit, mais guère pal*pitant, d'épisodes piochés dans les différents volumes de la saga. Le ton est celui qu'on adopterait pour s'adresser à des enfants malentendants : en appuyant les gags et en haussant les volumes sonores plus que de raison. On s'embête – un peu –, et l'on s'inquiète. C'est que l'affaire est d'importance : on ne serait point un spectateur français digne de ce nom, ni *ipso facto* un amateur du Gaulois inventé par Goscinny, si on ignorait qu'il se joue là une affaire nationale de la plus haute importance.

Ce petit village qui résiste encore et *toujours à l'envahisseur est, aus*si, celui du cinéma français face aux manipules hollywoodiens. Et l'an 1998 après Jésus-Christ ayant vu une manière d'Alésia de la part de marché nationale, la supermégaproduction (à l'échelle gauloise) de Claude Berri fait figure de dernier carré.

Pourtant, durant cette première heure, percent quelques lueurs d'espoirs, dues à l'interprétation. Piéplu est parfait en druide Panoramix, mais ce n'est pas une nouvelle : Claude Piéplu n'est-il pas toujours parfait ? Les autres habitants du village s'imposent peu à peu, *il semble rétrospectivement* que Bonemine et la femme d'Agecanonix avaient été dessinées pour Marianne Sägebrecht et Arielle Dombasle. César est mieux qu'acceptable sous les traits de l'acteur allemand Gottfried John, Benigni se délecte en méchant de mélodrame, le centurion Castaldi est le seul qui ait encore l'air *dessiné à l'écran*, Lætitia Casta fait ce pour quoi on l'a fait venir : mettre en évidence les dons que lui a confiés la nature.

Et si Christian Clavier se fourvoie à faire d'Astérix une réincarnation du Jacquouille des *Visiteurs* (« son » personnage), Gérard Depardieu *trouve peu à peu comment habiter* la fausse bedaine d'Obélix et affine la personnalité complexe, faite de charme et de balourdise, de celui qui est indéniablement le héros du film – comme il l'est devenu peu à peu dans les albums. L'élégance des « enveloppés » et le jeu autour des archétypes (de *Cyrano* à *Monte-Cristo)* sont parmi *les talents* les mieux avérés du comédien, qui trouve ici toute latitude de les employer. Ainsi les Gaulois de cinéma font-ils de la résistance contre les pesanteurs de l'adaptation, jusqu'à ce que le film finisse par trouver une, et même deux issues – para*doxales – à l'impasse où il paraissait* embourbé.

La première consiste à trahir en rase campagne la vocation cocardière du projet, pour piquer sans vergogne aux Américains quelques recettes spectaculaires. Il est même adroit que ce soit pendant le passage à l'ennemi d'Obélix que se *produise ce phénomène*, d'une scène de torture à une séquence de *jeux du cirque dont la réalisation* échappe résolument à la gentillesse rigolarde de la BD, jusqu'alors laborieusement reproduite.

Au cours de cette séquence, voici qu'un éléphant est expédié dans les airs, et qu'il retombe planté sur ses *défenses*.

Un éléphant, au cinéma, image de *synthèse ou pas, c'est un élé*phant, pas un dessin d'éléphant. Et de le voir empalé tête en bas ne fait plus du tout le même effet que sur des pages coloriées : c'est à la fois beaucoup plus extraordinaire, et légèrement gênant.

SADISME AVOUÉ

Autour de cet éléphant se trame ce qui va nourrir la deuxième partie du film, et le sortir de l'ornière. D'une part, les gestes outrés, en particulier les gestes de violence, suscitent un trouble qui va croissant jusqu'à la séquence finale – l'offrande « amusante » d'un paquet d'humains destinés à se faire taper dessus – qui n'est pas dépourvue d'un sadisme qui s'avouerait *soudain comme tel. D'autre part*, et symétriquement, en jouant tout le comique sur un pari habile : la potion magique, pour le film, ce sont les effets spéciaux. Or, ceux-ci prennent peu à peu une importance centrale.

De gags renouvelés en bulles de savon sentimentales, ils permettent à *Claude Zidi* – réalisateur qui jamais ne se prit pour Orson Welles, *et qu'il serait absurde de prétendre* juger à cette aune – de résoudre les deux équations commerciales auxquelles il était confronté. Il réussit le passage du dessin à la prise de vues réelle, en utilisant les avantages de celle-ci et en assumant sa *particularité. Et, entre fidélité et* originalité, respect des canons du genre et emprunts à d'autres imageries, il trouve une voie capable de satisfaire à la fois un public imprégné d'Astérix et ceux – un grand nombre d'adolescents, principaux usagers des salles obscures – qui s'en fichent.

Jean-Michel Frodon

Des Gaulois en lutte contre le « roman way of life »

DANS L'EXPLORATION de nos *mythologies nationales, les Gau*lois occupent une place à part. D'abord par leur « invention » récente : c'est le XIXe siècle qui, de Chateaubriand et Bellini jusqu'au *Vercingétorix* de l'historien Camille Jullian (1899), sans omettre le rôle déterminant du manuel des écoles primaires de Lavisse (1884), a imposé cette *généalogie* politique, aussi populaire que contestée. *Mais aussi parce que « nos ancêtres les Gaulois »*, lieu commun dont les champions de la décolonisation ont souligné le grotesque, survit dans la conscience collective grâce à la bande dessinée. Les programmes *scolaires, plus prudents, ont dé*sormais renoncé à mettre en avant un peuple présenté en situation d'admirable vaincu certes, mais de vaincu, l'essentiel de nos ferments de civilisation étant revendiqués comme gréco-romains.

Alix, Jugurtha, Taranis, les héros de Jacques Martin, Jean-Luc Ver*nal et Victor Mora, ont* depuis longtemps nourri l'imaginaire des jeunes. La liberté laissée au scénariste sur des temps exotiques à force d'éloignement, la promesse de faciles clins d'œil qui sont autant de connivences culturelles, le souci *didactique d'accompagner* le programme scolaire du jeune apprenti citoyen (histoire, latin, éducation civique, le champ des échos est vaste) ne suffisent pas à expliquer le succès phénoménal de l'univers d'Astérix.

Le petit Gaulois inventé par René Goscinny est devenu un sujet d'études universitaires – André Stoll publia dès 1978 un éloquent *Astérix, l'épopée burlesque de la France* (Complexe) et André Simon analysa dans un des premiers numéros du *Débat* (n° 16, novembre 1981) « Les Gaulois dans la B.D. » – dont les fruits prennent une résonance nouvelle avec la transposition cinématographique de Claude Zidi.

CONSERVATISME PAISIBLE

Si des dessins animés de long métrage ont déjà opéré le transfert du livre à l'écran, l'incarnation des stéréotypes humains renforce la « gallicité » réduite à un simple comportement. Hâbleurs, ripailleurs, bagarreurs, les villa*geois héroïques aspirent* à un conservatisme paisible que n'entame aucune perspective politique, aucune réelle contestation même puisque par trois fois Astérix se fait romain, gladiateur, légionnaire ou compétiteur olympique.

Cette « réserve » en marge d'une civilisation qui innove et invente – sorte de *« roman way of life »* – peut sans doute porter un idéal de résistance, bien fait pour alimenter un chauvinisme satisfait, même *si la nécessité d'une* potion magique pour le réaliser rend la leçon toute théorique ; elle délivre plus sûrement un message compensatoire à la défaite de 1940 et aux guerres d'indépendance, à peine éteintes. Gageons que le parallèle ne vaudra pas pour le cinéma français assiégé par la toute-puissance hollywoodienne.

Philippe-Jean Catinchi

Un film dopé aux effets spéciaux

LE FILM de Claude Zidi a largement fait appel à une nouvelle potion magique, celle d'un druide qui pourrait s'appeler Supernumérix. Les techniques mixtes qui accompagnent le jeu des comédiens, *déformations à l'aide du numérique*, collages de fragments de dessin animé, et l'apport des effets spéciaux ont permis de prendre le relais de la bande dessinée.

Dans la scène des jeux du cirque, où les Astérix et Obélix affrontent des animaux menaçants, serpents, lions, crocodiles et mygales, plusieurs espèces sont issues d'images de synthèse. Au cours du tournage, Gérard Depardieu mime l'exploit de *renverser un éléphant, absent sur le plateau*. L'animal a été conçu virtuellement sur ordinateur et ajouté sur la pellicule. Les projections de Romains à la force du poing des Gaulois mêlent des techniques classiques (les cascades) et des plans animés en trois dimensions. Quant à la duplication des personnages sous l'effet d'un excès de potion magique, dans la dernière partie du film, elle utilise des procédés numériques plus simples *qui servent également à multiplier artificiellement* les Romains dans les scènes de bataille, la production cherchant à limiter le nombre de figurants.

Ces fantaisies ont occupé soixante-cinq personnes pendant neuf mois, pour truquer *« deux cent cinquante plans, soit près de trente minutes du film »*, explique Jean-Christophe Comar, dit Pitof, du studio Duboi, déjà auteur des effets spéciaux de *La Cité des enfants perdus*, de Caro et Jeunet, et d'*Alien IV*. Il a dirigé l'ensemble des effets spéciaux numériques, tandis que des trucages mécaniques étaient assurés par un trio versaillais, Olivier Gleyze, Yves Domenjoud et Jean-Baptiste Bonetto.

« LA PELLICULE VA DISPARAÎTRE »

Une partie de l'équipe de Pitof se charge du passage entre film et numérique : les pellicules tournées sont converties, à l'aide d'un scanner, en images numériques maniables sur ordinateur. Après incorporation des effets, elles sont gravées sur une nouvelle pellicule, fournissant un nouveau négatif qui sera réinséré dans celui du film. D'autres collaborateurs de Pitof s'occupent du « compositing », assemblage d'images composites, en deux et en trois dimensions (2 D et 3 D). Un noyau de spécialistes fabrique les images de synthèse, en 3 D.

« Mon métier de spécialiste des effets spéciaux va disparaître, assure tranquillement Pitof. *L'arrivée du numérique dans le cinéma constitue une évolution aussi importante que le passage du muet au parlant. »* Dans un premier temps, estime ce pionnier, les tournages vont continuer à se faire en 35 mm, en utilisant une pellicule. Mais celle-ci sera immédiatement convertie en numérique pour être travaillée.

« D'ici une dizaine d'années, la pellicule va disparaître pour laisser place au tournage avec une caméra numérique. » Selon Pitof, l'essor des effets spéciaux dans les films sera tel que la plupart des professionnels s'y formeront. *« Ce seront les hommes de métier, décorateurs, cascadeurs, qui développeront leur propre service intégré de 3 D. Les jeunes décorateurs y sont déjà prêts. »*

Catherine Bédarida

De la BD au cinéma, des chiffres records

● **Ventes.** 276 millions d'albums des aventures d'Astérix avaient été *vendus à la fin 1996 et les éditeurs* estiment que le total est aujourd'hui plus proche de 280 millions. La plus grande vente est réalisée en France et dans les pays francophones (95 millions), juste devant l'Allemagne *(88 millions), la Grande-Bretagne* et les Pays-Bas (20 millions chacun), l'Espagne (17 millions), la Suède et l'Italie (5 millions chacun), la Finlande, la Norvège, le Danemark et la Grèce (4 millions chacun), le Brésil (3 millions) et le Portugal (2 millions). *Six millions* d'albums sont vendus dans le reste du monde, dont les pays asiatiques.

● **Langues et dialectes.** Astérix est traduit en quatre-vingt-cinq *langues ; compte tenu de* l'importance du marché allemand, les dernières traductions ont été faites en divers dialectes germaniques : le souabe, le frison de l'est, le palatin, le badois, etc., ainsi que le schwyzerdüsth, un *patois de Suisse alémanique*.

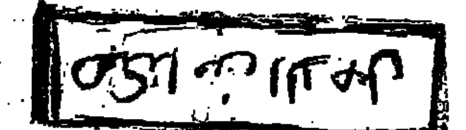
● **Éditeurs.** Les vingt-quatre premiers albums d'Astérix sont édités par Hachette-Livre, après qu'une décision de la cour d'appel de Paris les a retirés à Dargaud Editeur, à l'automne 1998 (*Le Monde* du *27 octobre 1998). Six* autres albums sont édités par les éditions Albert-René, fondées par Albert Uderzo après la mort de René Goscinny en 1977.

● **Tournage.** Il a duré 21 semaines ; 60 comédiens ont été requis et 1 495 figurants.

● **Budget.** Avec *un devis de* 274 millions de francs (42,81 millions d'euros), le film de Claude Zidi est le plus gros budget jamais investi dans un film de langue française. La part française du financement représente la *moitié du budget global, aux côtés* de l'Allemagne et de l'Italie. Le risque est partagé entre Renn Productions, filiale de Pathé, et Katharina, société créée par Claude Berri en 1996, le groupe Pathé investissant également *massivement dans le film* à travers ses filiales AMLF et Pathé Vidéo.

● **Lancement.** Les producteurs du film ont décidé de ne pas vendre le film à l'étranger (à l'exception de l'Italie et de l'Allemagne) avant sa sortie en France. Les premières projections du film en version *sous-titrée aux acheteurs étrangers* auront lieu à l'American Film Market (à partir du 25 février). *Astérix et Obélix...* sera lancé par son distributeur AMLF sur plus de 764 copies ; 790 sont d'ores et déjà prévues pour la deuxième *semaine*. Le film de Claude Zidi sera sans aucun doute le premier de l'histoire à atteindre 800 salles en France.

● **Livre et disque.** Un livre de Pierre Billard *(Astérix et Obélix contre César, l'histoire d'un tournage)* sort chez Plon, tandis que la bande originale du film, composée par Jean-Jacques Goldman, est éditée chez Sony.



Sundance entre artistes et commerçants

Films non américains et documentaires ont été les points forts du 15e Festival du cinéma indépendant organisé par Robert Redford aux Etats-Unis

PARK CITY (Utah)
de notre envoyée spéciale

Dans une sélection abondante, éclectique, mais un peu décevante, le 15e Festival du cinéma indépendant de Sundance, qui s'est tenu à Park City (Utah) du 21 au 31 janvier, réservait quand même quelques belles surprises. C'est le cas de *Three Seasons* (qui sera présenté en sélection officielle au prochain Festival de Berlin). Réalisé par Tony Bui, un jeune Californien d'origine vietnamienne, ce premier film – tourné au Vietnam et en vietnamien – a cumulé le Grand Prix du jury et celui du public dans la catégorie fiction, tandis que Lisa Rinzler, son chef-opérateur, recevait le Prix de la cinématographie.

Entre néoréalisme et lyrisme, *Three Seasons* réunit des personnages finement campés, un chauffeur de cyclo-pousse, une prostituée, un petit vendeur des rues, une marchande de fleurs de lotus et un vétéran de la guerre du Vietnam (interprété par Harvey Keitel) à la recherche de sa fille qu'il n'a jamais vue. Le projet a été fignolé au laboratoire pour scénaristes de l'institut Sundance et est financé par October Films.

La catégorie World Cinema s'est imposée cette année comme un des atouts de la programmation. Pour la première fois, des films étrangers avaient droit à un prix du public. Les festivaliers ont plébiscité deux films européens : *Train de vie*, de Radu Mihaileanu et *Cours Lola cours* (sortie en France le 7 avril) de Tom Tykwer (Allemagne). *Serial Lover*, de James Huth, a bien fait rire son public américain, tandis que l'accueil fait à *Seul contre tous* de Gaspar Noé était, de l'aveu de son auteur, « *excellent* ». Ce dernier figure d'ailleurs avec un autre Français, Erick Zonca, sur une courte liste de dix « réalisateurs à suivre », une distinction remise pendant le festival par le quotidien spécialisé *Variety*. Deux autres films non américains ont impressionné les spectateurs : *Les Amants du cercle polaire*, un film espagnol de Julio Medem, et le très beau *Bajo California*, premier film du jeune Mexicain Carlos Bolado, qui a signé là un *road movie* à l'écart des clichés du genre.

FORMULE SCHIZOPHRÈNE

L'autre catégorie reflétant encore une vision artistique indépendante est celle des documentaires, qui ont toujours été un des points forts du festival. Le Prix du jury est allé à *American Movie*, de Chris Smith, qui retrace en noir et blanc et avec force humour les tribulations d'un cinéaste indépendant dans le fin fond de l'Amérique. Le public lui a préféré *Genghis Blues*, de Roko Belic, sur la découverte, par un musicien de blues aveugle, d'une technique de chant pratiquée aux confins de la Mongolie.

D'autres documentaires ont été particulièrement remarqués : *The Black Press : Soldiers without Swords* de Stanley Nelson, sur la presse afro-américaine ; *Hitchcock, Selznick and the End of Hollywood*, où Michael Epstein raconte deux légendes hollywoodiennes et leurs différends ; *On the Ropes*, où Nanette Burstein et Brett Morgan suivent pendant un an trois boxeurs ; *The Source*, de Chuck Workman, sur les poètes beat. *Regret to Inform* a valu le prix de la meilleure mise en scène à sa réalisatrice Barbara Sonneborn, veuve de guerre qui repart au Vietnam sur les traces de son mari. *American Pimp*, le documentaire des frères Hughes, a d'autant plus déçu qu'il était fort attendu. Les réalisateurs de *Menace 2 Society* et *Dead Presidents* ont fait parler d'authentiques maquereaux mais se défendent de retomber dans les films de « Blaxploitation » des années 70.

Avec ses 120 films programmés, le Festival de Sundance continue de grossir. L'organisation a fait de réels progrès – il était temps. Mais en cherchant à concilier la vision initiale de liberté artistique voulue par son fondateur Robert Redford et la fièvre marchande des agents, distributeurs, studios et sponsors, les responsables offrent une formule schizophrène aux 12 000 festivaliers et 700 journalistes. Ainsi trouve-t-on, en première mondiale, des films qui puisent dans une veine strictement commerciale.

L'AFFAIRE « HAPPY TEXAS »

Ce compromis n'a pas échappé à Doug Liman, qui présentait *Go* (rave et techno pour la génération MTV, produit par le studio Columbia) : « *Mon avis est que la moitié des films sélectionnés sont comme le nôtre, avec des acteurs à la mode*, explique celui qui fut découvert ici même en 1996 avec *Swingers*, *et* [les responsables] *compensent en choisissant une autre moitié de films d'avant-garde et à petit budget.* » Quant à *Sugar Town*, un pur produit du laboratoire Sundance réalisé par Allison Anders (*Gas Food Lodging*), le critique de cinéma de *Variety*, Todd McCarthy, le qualifie de « *pudding sans substance* ». « *De tous nos festivals, celui-ci est le moins ouvertement commercial* », prétend pourtant Robert Redford.

840 longs métrages et 1 700 courts métrages ont été soumis cette année ! On se souvient qu'avec 7 000 dollars Robert Rodriguez tournait *El Mariachi* et devenait une star du cinéma indépendant, contribuant au dangereux délire du chercheur d'or dans la tête de milliers de jeunes Américain(e)s. Cela explique pourquoi on retrouve tant de projets mal ficelés, immatures, déprimants, qui n'ont d'expérimental que leurs maladresses. Avec son appel d'offres, le festival a eu pour effet d'encourager, mais aussi de diluer, la production indépendante et de compliquer le financement des meilleurs projets.

« L'affaire » *Happy, Texas* est exemplaire. Miramax aurait enlevé aux enchères, pour plus de 10 millions de dollars (un record), cette comédie réussie de Mark Illsley où le réalisateur retrace, avec un humour évoquant le *Fargo* des frères Cohen, la cavale de deux prisonniers forcés de jouer au couple homosexuel.

Miramax a laissé entendre que la famille du réalisateur avait mis tous ses biens au clou pour aider leur enfant qui ne trouvait pas de financement. Sauf que... le réalisateur et son père ont démenti. Le mythe « indépendant » est vendeur, mais, cette fois, les dirigeants de Miramax, les puissants frères Weinstein, vont devoir trouver une autre stratégie de marketing.

Claudine Mulard



Douze mille festivaliers ont pu découvrir cent vingt films à Park City. Tout en souhaitant préserver la notion d'« indépendance » par son fondateur Robert Redford (ci-dessus), le festival Sundance n'élimine pas les avant-premières de films commerciaux.

PHOTOS LFI-COSMOS

Robert Redford ouvre des cinémas indépendants

Encouragé par la réussite de Sundance Channel, la chaîne câblée consacrée au cinéma indépendant qu'il a lancée en 1996 en partenariat avec Showtime et PolyGram, l'institut Sundance de Robert Redford s'apprête à ouvrir, avec l'exploitant General Cinemas, des multiplexes de six à huit écrans entièrement consacrés à la distribution de films indépendants.

Le premier de ces Sundance Cinema Centers doit être inauguré cet automne à Philadelphie. Les suivants à Miami, Portland, Boston, Chicago, et une ville du Texas. « *Dans chaque centre, au moins un écran sera réservé aux documentaires* », promet Redford. Et une place sera réservée aux films expérimentaux.

Informatique en progrès et atmosphère tendue à la Bibliothèque nationale de France

CE N'EST RIEN de dire que l'ouverture, le 9 octobre 1998, de la Bibliothèque nationale de France (BNF) ne s'est pas déroulée dans l'ordre et l'harmonie : système informatique bloqué, lecteurs exaspérés, personnel traumatisé, direction désemparée, dix-huit jours de grève. Trois bons mois plus tard, le public commence à se familiariser avec les tours glaciales de Tolbiac ; il apprend à apprivoiser ses machines rétives et, surtout, s'arme de patience.

La bibliothèque du haut-de-jardin, en libre accès, destinée au plus grand nombre, est désormais saturée le week-end. Comme on pouvait s'y attendre, elle est surtout fréquentée par des étudiants. Le rez-de-jardin, réservé aux chercheurs (plus de dix millions de volumes), reçoit en moyenne 1 000 lecteurs par jour, un chiffre supérieur à celui de l'ancienne BN. Pourtant les problèmes sont loin d'être tous réglés.

Seul le déménagement des collections s'est achevé sans encombre, le 17 décembre, avec quelques jours d'avance. Côté informatique, le catalogue général (sept millions de notices) n'a pas connu d'incidents majeurs. Mais, pour l'instant, il ne permet pas les recherches croisées (qui devraient être opérationnelles fin mars) et ne peut être consulté à distance. Les syndicats estiment que certains documents en stock restent introuvables à l'écran.

Les embouteillages et blocages constatés lors de la délivrance des cartes informatisées (entrée, réservation des places et sortie des lecteurs) sont quasiment surmontés. Restent de nombreux points noirs. *Pour la communication des documents*, les lecteurs doivent encore commander leurs ouvrages la veille pour le lendemain. Normalement, ils les trouveront à leur place, dès leur arrivée. Pas dans tous les cas. Certaines demandes – rares – sont avalées « *par un dysfonctionnement de l'affichage* », explique-t-on à Tolbiac.

En dépit de ces aléas, « *jour après jour, le système s'améliore*, affirme François Stasse, directeur général de la BNF. *Les nouveaux problèmes qui surgissent encore çà et là sont dus à la montée en charge. Ce sont des problèmes d'exploitation, qui ne sont pas liés au logiciel lui-même* ». Est-ce plus rassurant ?

90 MINUTES EN « TEMPS RÉEL »

Les difficultés informatiques qui subsistent seraient surtout liées aux retards de livraison de la société Cap-Gemini, titulaire du marché « logiciel » et qui, estime-t-on à Tolbiac, a livré un produit imparfaitement fini. Ce que confirme, dans sa réponse au rapport de la Cour des comptes (*Le Monde* du 22 janvier), le ministère des finances. Du coup, la BNF n'a toujours pas réceptionné ce matériel – et ne l'a donc pas entièrement payé. Ce retard de mise au point explique que les documents ne soient pas encore disponibles en temps réel. « *Cette disponibilité ne sera effective que lorsque tout fonctionnera, c'est-à-dire dans quelques semaines* », indique François Stasse. Une étape importante devrait être franchie dans ce domaine courant mars. Mais la situation actuelle de l'informatique n'occulte-t-elle pas d'autres dysfonctionnements ?

Actuellement, la communication *d'un document en temps réel demande... 90 minutes*. La commande *informatique prend quelques minutes*, au lieu de quelques secondes. *Restent 80 à 85 minutes.* Elles sont dévorées par le maniement des *compactus* électriques (les armoires compactes où sont stockées une partie des imprimés) dont un tiers tombe régulièrement en panne (aussi le contrat de maintenance vient-il d'être doublé), par le nombre insuffisant de navettes automatiques qui transportent les livres, par les embouteillages – pourtant prévisibles – qui affectent certains magasins (ceux qui concernent le secteur historique, par exemple), par les inévitables erreurs de manipulation d'un personnel pas toujours bien formé (270 personnes ont débarqué la veille de l'ouverture de la BNF).

Une des revendications du personnel en grève avait été la constitution de commissions chargées de pointer les dysfonctionnements de l'établissement : de la signalétique à l'organisation du circuit des documents en passant par l'hygiène, les conditions de travail et le statut des vacataires. Ces neuf commissions ont remis un rapport le 31 janvier. Un inspecteur général des bibliothèques, Albert Poirot, en fait actuellement la synthèse pour la Rue de Valois. Certaines des demandes ont déjà été prises en compte comme l'installation de chauffages complémentaires.

Un architecte, Jean-Luc Bichet, a été nommé par la direction pour envisager certaines améliorations de l'architecture intérieure. Mais il ne pourra ni raccourcir les distances, ni modifier la place des magasins. *Quant aux recommandations des groupes de travail, la direction ne pourra les avaliser que dans la mesure de ses possibilités budgétaires.*

Un autre débat important a été *repoussé sine die, sans être réglé* pour autant : celui de la fermeture *du lundi. Le rez-de-jardin devrait* être fermé le dimanche et ouvert le lundi tandis que le haut-de-jardin, ouvert le dimanche, est fermé le lundi. Ainsi la BNF serait, avec un décrochage, ouverte sept jours sur sept.

DES LECTEURS CONTRE LE PERSONNEL

Depuis les grèves d'octobre, les salles destinées à la recherche sont « *provisoirement* » closes le lundi. Cette mesure aurait dû être levée en partie le 1er février et définitivement supprimée à partir du 30 juin, contre l'avis des syndicats, et notamment de la CFDT, qui veulent toujours la fermeture du haut et du rez-de-jardin, le lundi, au nom de l'unicité de la bibliothèque et du personnel, mais aussi pour permettre la maintenance du bâtiment et la formation du personnel dans de bonnes conditions. Devant l'ampleur des difficultés qui subsistent, François Stasse a demandé, le 15 janvier, lors d'une réunion d'étape qui rassemblait syndicats et direction au ministère de la culture, de différer cette ouverture. Reste que celle-ci est réclamée avec insistance par des lecteurs, qui ont fait circuler une pétition, signée par des chercheurs comme Pierre Nora ou Emmanuel Le Roy Ladurie ou leurs représentants au conseil d'administration de la BNF. L'atmosphère reste donc tendue à la BNF. « *On marche sur des œufs* », constate Alain Veinstein, directeur de la communication de la BNF, qui se demande sur quel thème communiquer...

Emmanuel de Roux

DÉPÊCHES

■ **THÉÂTRE : Ariane Mnouchkine** participera, lundi 15 à 18 heures, à un débat au Conservatoire national supérieur d'art dramatique de Paris, sur le thème *Quel corps pour quel(s) théâtre(s)*. Elle sera accompagnée par le metteur en scène Eugenio Barba, fondateur de l'Odin Teatret et le comédien Yoshi Oida. Marcel Bozonnet, directeur du Conservatoire, mènera le débat. (Conservatoire, *2 bis*, rue du Conservatoire, Paris 9e. Entrée libre sur réservations, tél. : *01-53-24-90-16*.)

■ **Le Théâtre national allemand de Weimar** a rouvert samedi 30 janvier, après un an et demi de travaux qui ont coûté 20 millions d'euros, avec une représentation du *Faust*, de Goethe, mis en scène par Michael Gruner. La ville de Weimar, qui fête le 250e anniversaire de la naissance de Goethe, né en 1749, sera à partir du 19 février la capitale culturelle de l'Europe.

■ **La Comédie-Française, qui joue *George Dandin*** au Vieux-Colombier à Paris, annonce qu'elle en donnera une représentation supplémentaire, le dimanche 14 février en soirée, dont la recette sera intégralement versée à l'association Aides-Ile-de-France. Les places sont à un tarif unique de 160 F (24,4 euros).

■ **MUSIQUE : un festival de musique pop** se tiendra, du 7 au 18 février, à Téhéran dans le cadre des festivités célébrant le vingtième anniversaire de la révolution islamique de 1979. Depuis plusieurs mois, les concerts de guitare ou de piano se multiplient à Téhéran. Une station de radio privée, Radio-Peyam, diffuse des extraits de musique pop, anglaise ou américaine, bannie sur les radios d'Etat.

■ **Le gouvernement indien a attribué la plus haute récompense** civile nationale, le Bharat Ratna (« joyau de l'Inde »), au célèbre joueur de sitar Ravi Shankar, âgé de soixante-dix-huit ans. Parmi les précédents récipiendaires du Bharat Ratna, on trouve Indira Gandhi, Mère Teresa et un haut responsable du programme nucléaire indien, A. P. J. Abdul Kalam.

■ **ART : le sculpteur français Arman a été chargé d'édifier un *Hommage à Bach*** à Leipzig (Allemagne). Cette œuvre devrait être inaugurée en l'an 2000. Arman, soixante-dix ans, est venu pour « *trouver l'inspiration* » le samedi 30 janvier, dans la ville où Jean-Sébastien Bach a été cantor de l'église Saint-Thomas de 1723 à sa mort en 1750.

■ **CINÉMA : le réalisateur américain Steven Spielberg** présentera à la Berlinale (du 10 au 21 février) le premier film documentaire réalisé par sa Fondation sur la Shoah, créée en 1994. *The Last Days*, réalisé par James Moll, raconte l'histoire de cinq juifs hongrois avant, pendant et après la seconde guerre mondiale, sur la base d'interviews.

■ **ARCHITECTURE : le sixième Salon international de l'architecture (SIA)** aura lieu, du 2 au 7 octobre 1999, à la Grande Arche de Paris-la-Défense. Ouvert aux professionnels, aux maîtres d'ouvrage et au grand public, le SIA, fondé en 1988, devrait présenter deux cents projets. Plus de quarante mille visiteurs sont attendus par France Convention, qui organise le salon (55, avenue Kléber, 75784 Paris Cedex 16. Tél. : 01 56 26 52 00).

La musique française réhabilitée par La Folle Journée de Nantes

NANTES
de notre correspondant

« Hector, Gabriel, Maurice et les autres » seront, les 6 et 7 février, les invités de la cinquième édition de La Folle Journée, à Nantes. « *Après Mozart, Beethoven, Schubert et Brahms, nous aurions pu faire cette année Chopin, Schumann ou Liszt. Mais nous avons voulu installer La Folle Journée comme un projet musical en soi, permettant de prendre le risque de la consacrer à la musique française. Tout le monde connaît Debussy ou Ravel, mais on n'entend jamais les œuvres de Caplet ou de Lekeu* », explique René Martin, créateur de cet événement sans équivalent, qui a poussé la coquetterie jusqu'à ne mettre que quelques prénoms à l'affiche dont l'intitulé fait référence au film de Claude Sautet. Dans le patrimoine français des années 1830 à 1930, qu'il juge « inouï » autant que méconnu, René Martin a puisé avec sa jubilation habituelle dans les œuvres de vingt-huit compositeurs : Hector Berlioz, Gabriel Fauré, Maurice Ravel et les autres, qui s'appellent notamment Francis Poulenc, Olivier Messiaen, Camille Saint-Saëns, Jacques Offenbach, Erik Satie, Claude Debussy, Henri Duparc, Ernest Chausson, Paul Dukas, César Franck...

« *Le public de La Folle Journée vient découvrir la musique classique ou, s'il est déjà mélomane, des musiciens et des œuvres qu'il ne connaît pas. Cette année, il aura encore moins de références que lors des autres éditions. Si nous gagnons ce pari, le concept de La Folle Journée sera vraiment installé* », ajoute René Martin, chiffres à l'appui : 40 % des personnes venues à La Folle Journée Brahms, en février 1998, n'avaient jamais assisté à un concert de musique classique, 30 % avaient moins de trente-cinq ans et 15 % avaient entre seize et vingt-cinq ans.

Les cent vingt concerts (soit vingt de plus qu'en 1998) donnés par neuf cent cinquante artistes en deux jours, dans la Cité des congrès de Nantes, feront le plein des 65 000 tickets mis en vente. La plupart de ces artistes sont français et ont appris les œuvres du répertoire national au cours de leur formation, pour ne les jouer ensuite qu'en de très rares occasions.

BACH EN L'AN 2000

Mais attention : « *Il ne suffit pas d'avoir de belles œuvres et les meilleurs artistes pour que cela marche, il faut que les gens soient disponibles grâce à la qualité d'audition assurée dans toutes les salles, et c'est le cas à la Cité des congrès de Nantes* », prend soin d'assurer René Martin, à l'adresse de ceux qu'inquiète la dimension prise par La Folle Journée. Et encore l'édition 1999 ne sera-t-elle rien à côté de ce que celui-ci prévoit pour l'an 2000 : une Folle Journée Bach, étalée sur trois jours, avec 100 000 places mises en vente pour 160 concerts.

Le succès de la manifestation nantaise a d'ailleurs donné des idées à plusieurs villes d'Europe avec lesquelles René Martin et l'équipe technique de la Cité des congrès de Nantes négocient actuellement pour « exporter le concept » clés en main avec armes, bagages, techniciens et musiciens.

Dominique Luneau

★ Renseignements et réservations : 02-51-88-22-68.

Avec Jean-Claude Gallotta, huit danseurs célèbrent « l'ingénieux hidalgo de la Manche »

Après Douai, le chorégraphe présentera « Presque Don Quichotte » à Chambéry

Le titre de la nouvelle chorégraphie de Jean-Claude Gallotta, *Presque Don Quichotte*, comme une boutade un peu bancale, ressemble à sa danse : frôleuse, toute dans l'esquive et la pirouette. *S'il vaut mieux laisser au vestiaire le chef-d'œuvre de Cervantès, L'Ingénieux Hidalgo* n'en rôde pas moins dans le spectacle. Le danseur *grenoblois revendique une liberté : celle* d'évoluer toujours.

**PRESQUE DON QUICHOTTE, de Jean-Claude Gallotta. Claude-Henri Buffard (dramaturgie). Sylvain Fabry et Jean-Claude Gallotta (lumières).
HIPPODROME, place du Barlet, 59500 Douai. Jusqu'au 2 février, à 20 h 45. Tél. : 03-27-99-66-66. De 60 F à 100 F (de 9 € à 15 €). Autres représentations : les 3 et 4 mars, à l'Espace Malraux, à Chambéry.**

DOUAI
de notre envoyée spéciale

« Prenez le plateau de la Mancha avec Don Quichotte et son Sancho, soufflez sur ces deux silhouettes reconnaissables entre toutes et vous vous retrouvez avec un trou béant qu'il s'agit de remplir. » Cette confidence de Jean-Claude Gallotta vaut comme avertissement à tout spectateur de *Presque Don Quichotte*. Tout est donc dans ce « presque ».

Ce titre, comme une boutade un peu bancale, ressemble à la danse du chorégraphe : frôleuse, toute dans l'esquive et la pirouette. On se souvient de Gallotta, grand dadais tombé du nid dans *Mammame* (1985), où il caracolait après sa tribu émoustillée en poussant des cris d'oiseaux, de bébés. Mal foutu, volontairement gauche, son corps comme un point d'interrogation semait le doute. Pour nous émouvoir et faire rire à la fois, le faune-scout de Grenoble n'a jamais eu besoin de forcer son naturel anxieux. Toujours à passer d'un pied sur l'autre pour ne pas camper sur ses positions. Jean-Claude Gallotta ne danse plus depuis cinq ans. Dommage, tant son physique, son regard allumé, auraient parfaitement incarné son *Presque Don Quichotte*.

S'il vaut mieux laisser au vestiaire les deux tomes du chef-d'œuvre de la littérature espagnole, *L'Ingénieux Hidalgo* n'en rôde pas moins dans les coulisses. Quelques allusions émaillent le spectacle : une main coupée (Cervantès était manchot), une tête de Rossinante en polystyrène, une épée en bois, des livres en pagaille (à trop lire de romans de chevalerie, Don Quichotte perd la tête), et quatre Dulcinées : blonde, rousse, brune et même japonaise.

Lorsque ces dernières barbouillent de mousse à raser leurs partenaires, le fantôme facétieux du vieux barbu retrouve une jeunesse. Sur un air de Mahler joué au piano, les couples jouent à *« Je te tiens par la barbichette, tu me tires par le bout du nez »*. L'amour, comme en rêvait notre héros dont la douce dinguerie consume les huit danseurs. Une fille debout suce son gros orteil et le lâche avec un bruit de bouchon ; un garçon fait glisser un ballon de basket entre ses mains.

SECOUER, RELANCER, DÉSTABILISER

Quand la fièvre grimpe, les corps lâchent. Ils tremblent, sautillent comme des boxeurs trop nerveux, tournoient et galopent avec une vitalité enfantine. Ces déflagrations disent haut le désir de Jean-Claude Gallotta de secouer ses habitudes, de relancer sa donne. Ainsi ce virtuose des circulations éclatées et des contrepoints se plaît-il, cette fois-ci, à rassembler ses troupes dans des danses frontales, des unissons en guirlandes.

Cette volonté de déstabilisation se retrouve dans le choix de nouveaux complices. Laurent Pelly, directeur du Centre dramatique de Grenoble, son voisin au Cargo, signe les costumes. Pyjamas à rayures et combinaisons en nylon blanc, vestes de costumes sombres, une élégance déjetée entre confort-maison et débraillé-hôpital.

La bande-son, sous la houlette d'Antoine Strippoli et du chorégraphe, ose elle aussi d'improbables chocs : musique classique et fanfare aux accents felliniens catapultent des variétés latinos des années 50. Ces chansons à castagnettes d'une certaine Imperia Argentina, Jean-Claude Gallotta les tient de sa petite enfance. Sa mère les adorait, lui en avait peur. L'ami de toujours, l'écrivain Claude-Henri Buffard, l'épaule une fois de plus. Sa présence rappelle le fameux cycle DTM (danse-théâtre-musique) lancé au début des années 90. Deux spectacles – *La Légende de Don Juan* et *La Légende de Roméo et Juliette* – virent le jour. Ces comédies musicales à la fibre populaire valurent à Gallotta le désaveu des programmateurs. Certes, *Presque Don Quichotte* ne s'apparente que de loin à ces sagas explosées, mais il revendique en filigrane la même liberté. Celle d'évoluer toujours. Un droit que ce *Presque Don Quichotte* impose... presque.

Rosita Boisseau

Post-modernisme québécois à Radio-France

Le Nouvel Ensemble Moderne de Montréal a présenté cinq œuvres de compositeurs contemporains

PRÉSENCES 99. Jean Lesage : LES SENSATIONS CONFUSES (création française) ; Isabelle Panneton : TRAVAUX ET JEUX DE GRAVITÉ (création mondiale) ; Bruce Mather : *AUSONE* (création française) ; *Michel Gonneville* : CHUTE-PARACHUTE ; Denys Bouliane : DU FOUET ET DU PLAISIR. Guy Pelletier (flûte), *Jacques Drouin (piano)*, Nouvel Ensemble Moderne, Lorraine Vaillancourt (direction). Maison de Radio-France, le *30 janvier*.

Le Nouvel Ensemble Moderne de Montréal *compte* – au même titre que l'Ensemble Ictus de Bruxelles ou l'Ensemble Modern de Francfort – parmi les formations étrangères les plus appréciées en France pour la diffusion de la musique contemporaine. Régulièrement enrôlé au service de compositeurs européens, il se fait aussi parfois le champion d'un particularisme québécois auquel le Festival Présences 99 consacre une large place. Pour l'occasion, il aurait d'ailleurs pu changer son nom en Nouvel Ensemble Post-Moderne, tant les œuvres proposées aux concerts de Radio-France affichaient un retraitement licencieux de références historiques !

Une cadence de *do* majeur résolu un demi-ton « à côté » ouvre par exemple *Les Sensations confuses*, de Jean Lesage. Habilement écrite à partir d'un principe de la discontinuité inspiré des compositeurs baroques Girolamo Frescobaldi et Dietrich Buxtehude, l'œuvre se plaît à déformer, par dilatation ou par compression, des corps musicaux hautement symboliques (unissons, accords parfaits, trilles). Le moindre *événement consonant en devient suspect, et*, conformément aux intentions formulées dans le titre, l'oreille se trouble. Captivante dans l'instant, *cette situation s'épuise* à la longue.

DU ROUGE AU SAKÉ

La sensation de déjà entendu prédomine également à l'écoute de *Travaux et Jeux de gravité*, d'Isabelle Panneton. Sans s'accompagner, hélas ! de l'ambiguïté produite par Jean Lesage. Pris comme points de départ, les quatuors à cordes et les sonates pour piano de Joseph Haydn induisent ici une expression passablement académique qui vire au kitsch lors des deux derniers mouvements à caractère élégiaque puis théâtral.

Les mutations d'*Ausone*, de Bruce Mather, ne sont pas moins déconcertantes. Portant le patronyme d'un célèbre château de Saint-Emilion, ce trio, composé en 1979 (millésime qui a mieux vieilli que la musique qui s'en recommande !), repose sur le goutte-à-goutte d'une flûte appelée à vivre un curieux phénomène de décantation au contact de deux harpes cristallines. Une fois le processus achevé, notre grand rouge possède un curieux goût de *saké, car la flûte sonne comme un shakuachi* et les harpes comme des *kotos* plus japonais que bordelais...

Seule œuvre véritablement enivrante d'un programme nettement mieux composé que chacune des parties réunies, *Chute-Parachute*, de Michel Gonneville, s'apparente à un savoureux numéro de bateleurs mettant aux prises un pianiste-funambule (remarquablement incarné par Jacques Drouin) et une bande qu'aurait pu concevoir un clown amateur de gadgets électroniques. *Du fouet et du plaisir* (présenté à tort comme une création française, puisque déjà interprété à Royaumont par Lorraine Vaillancourt et ses musiciens – voir *Le Monde* du 24 septembre 1997) participe également d'une intention ludique. Denys Bouliane tente de la réaliser alternativement dans une activité rythmique issue du *be-bop* et dans une expression lascive à base de glissandi. Comme les autres Québécois, il privilégie le contenu au détriment de la forme pour un résultat anecdotique.

Pierre Gervasoni

Les coq-à-l'âne de Joël Jouanneau dans la maison loup-phoque

LES DINGUES DE KNOXVILLE, *de Joël Jouanneau (Actes Sud-Papiers*, 72 p., 68 F, 10,5 €). Mise en scène : Joël Jouanneau. Avec *Alain Aithnard*, Philippe Bérodot, Michel Bompoil, Rémy Carpentier, Philippe Demarle, Daniel Laloux, Judith Magre, Jacques Mathou, Mireille Mossé. THÉÂTRE DU GYMNASE, 4, rue du Théâtre-Français, Marseille. Tél. : 04-91-24-35-24. 70 F à 170 F (10,84 à 26,32 €). Durée : 1 h 40. Mardi, vendredi et samedi à 20 h 30 ; mercredi et jeudi à 19 heures. Jusqu'au 6 janvier. Ensuite à Saint-Etienne-du-Rouvray ; Lyon ; Saint-Etienne ; Sartrouville ; Nice ; Angers ; Lausanne-Vidy.

MARSEILLE
de notre envoyé spécial

L'humoreux Alphonse Allais avait trouvé un jour au courrier un conte à sa façon signé par un dénommé Phoque. Il avait inventé sur-le-champ pour son auteur une raison commerciale : la maison loup-phoque. Avec *Les Dingues de Knoxville*, Joël Jouanneau tente d'intégrer cette exigeante société. Dans un de ses coq-à-l'âne incessants, il évoquera fugitivement et le loup et le phoque. Et c'est bien le principe d'associations folles, de *leur croisement*, de leur développement que cultive l'auteur-metteur en scène. Elles mêlent un imaginaire américain, daté pour l'essentiel des années 60, avec le *terroir français* ; *jumellent* Hollywood et Aubervilliers, dans la dégustation bon enfant du Big Mac *et du guignolet-kirsch*, sous la sainte protection d'une bouée réchappée du *Pourquoi-pas*.

Dans un décor entre décharge de banlieue et carton-pâte texan s'affrontent un Polnareff aveugle, mi-figue-mi-cactus ; un cow-boy en recherche d'emploi chez Mickey ; un dénommé Foxy, inspecteur Clouzeau de son état ; et une Daisy jamais revenue de tous les Donald rencontrés. Au dehors, le monde va son cours à la manière de la rubrique « En vue » du *Monde*. C'est le moment de supplanter l'étoile du shérif par celle du clown, pour *tenter de sauver, par l'absurde*, ce qui peut l'être.

Le théâtre retrouve alors l'enfance (et la critique sociale) avec le bon géant Yoyo (Alain Aithnard) et la lilliputienne Lily (Mireille Mossé) – deux familiers de l'imaginaire de *Joël Jouanneau*. Ailleurs, la *loufoquerie*, la vraie de vraie, celle des frères Marx ou de Jerry Lewis (dont le « fils » et sosie trône au milieu de la pièce), piétine derrière des acteurs restés figés sur la place du marché de la commune imaginaire de Saint-André-du-Loing.

PARODIER LA PARODIE ?

Ce Jerry Lewis entre guillemets (Philippe Bérodot) conduit sur la mince frontière qui sépare l'imitateur du copiste, lequel renonce à passer pour un autre, à jouer la comédie. Sa prestation suppose *une forme de savoir-faire qui ne* présente *a priori* aucun intérêt sur le plan artistique, à moins qu'elle ne prenne incidemment quelque distance avec l'original, qu'elle le triture, le dénonce, le parodie. Mais comment parodier la parodie ? Il lui faut des complices – ou des dupes. Et c'est le cas ici, pour une simple raison, qui tient à l'oubli *dans lequel est plongé* Jerry Lewis. On voit les spectateurs applaudir vigoureusement un ballet qui reprend geste pour geste un numéro fameux de l'auteur de *Docteur Jerry et Mister Love*, s'extasiant devant la copie comme si elle était l'original, et rien n'est fait pour les démentir. Cela serre le cœur comme une petite tromperie dont chacun serait complice.

Jean-Louis Perrier

SORTIR

PARIS

Olu Dara
Bluesman de l'âge ancien, *guitariste, cornettiste*. Olu Dara vit à Natchez (Mississippi). C'est à presque soixante ans qu'il s'est laissé convaincre d'aller enregistrer un disque à New York. *In the world : from Natchez to New York* (WEA) est un ravissement auquel participe The Okra Orchestra.
New Morning, 7-9, rue des Petites-Ecuries, Paris 10e. Mo Château-d'Eau. Le 2, à 21 heures. Tél. : 01-45-23-51-41.

SAINT-DENIS

Utopia ruralis
L'auteur-metteur en scène Olivier Perrier et ses acteurs ont émigré de la lointaine Hérisson (Allier) en *compagnie de leur truie* Bibi III. Sur la scène du Théâtre Gérard-Philipe de Saint-Denis, ils content en autant de tableaux qu'il faudra la vie et la mort de la campagne de toujours, via un léger détour chez les Moldaves de Roumanie.
Théâtre Gérard-Philipe, 59, boulevard Jules-Guesde, 93 Saint-Denis. Mo Saint-Denis-Basilique. Du mardi au samedi, à 20 h 30 ; le dimanche, à 16 heures. Tél. : 01-48-13-70-00. 50 F. Jusqu'au 18 février.

ARCUEIL

Pachora, Fred Van Hove
Pianiste du mouvement comme de la rupture, Fred Van Hove est l'un des improvisateurs les plus importants du jazz européen, tant par sa présence depuis le milieu des années 60 que par l'intensité poétique de sa musique. Il sera seul au clavier et à l'accordéon lors d'une soirée du festival « Sons d'*hiver » qui permettra d'entendre* le quartette Pachora, assemblée de jeunes New-Yorkais inventifs.
Espace Jean-Vilar, 1, rue Paul-Signac, 94 Arcueil. Le 2, à 20 h 30. Tél. : 01-46-15-09-75. De 60 F à 80 F.

VAL-DE-MARNE

9e édition du festival Ciné Junior 94 du Val-de-Marne
Dix-sept cinémas du Val-de-Marne présentent, en compétition, huit films inédits sur la jeunesse. L'attribution du prix « Ciné Junior », d'une valeur de 50 000 F, est destinée à aider la distribution du film lauréat en France. Un débat sur « l'accessibilité du cinéma au jeune public » ouvre la manifestation (le 2 février, à *18 h 30, au théâtre* Romain-Rolland, à Villejuif), suivi de trois films d'animation du Russe Garri Bardine. Un hommage au cinéma allemand, un documentaire suisse, *Rolling* de Peter Entell, des films d'animation et des films inédits comme *Danse de la poussière* de l'Iranien Abolfazl Jalili (Léopard d'argent au festival de Locarno) complètent cette programmation.
Du 2 au 16 février. Tél. : 01-47-57-38-76.

GUIDE

FILMS NOUVEAUX

Celebrity
de Woody Allen (Etats-Unis, 1 h 50).
Downtime
de Bharat Nalluri (Grande-Bretagne, 1 h 30).
La Nouvelle Eve
de Catherine Corsini (France, 1 h 34).
Psycho (*)
de Gus Van Sant (Etats-Unis, 1 h 44).
La révolution sexuelle n'a pas eu lieu
de Judith Cahen (France, 2 h).
Rush Hour
de Brett Ratner (Etats-Unis, 1 h 35).
Sombre (**)
de Philippe Grandrieux (France, 1 h 52).
(*) Film interdit aux moins de 12 ans.
(**) Film interdit aux moins de 16 ans.

TROUVER SON FILM

Tous les films Paris et régions sur le Minitel, 3615-LEMONDE ou tél. : 08-36-68-03-78 (2,23 F/mn)

ENTRÉES IMMÉDIATES

Le Kiosque Théâtre : les places du jour vendues à moitié prix (+ 16 F de commission par place). *Place de la Madeleine et Parvis de la* gare Montparnasse. De 12 h 30 à 20 heures, du mardi au samedi ; de 12 h 30 à 16 heures, le dimanche.
Alice au pays des merveilles
de Marina Alledri et Nicola Lusuardi, d'après Lewis Carroll, mise en scène de Maurizio Bercini et Fabrizio Montechi, *avec la compagnie* Teatro delle Briciole et la compagnie Giocco Vita.
Grand Théâtre de la Ferme-du-Buisson, allée de la Ferme, 77 Noisiel. Le 2, à 20 h 30 ; le 3, à 15 heures. Tél. : 01-64-62-77-77. 35 F et 60 F.
La Cerisaie
d'Anton Tchekhov, mise en scene de Georges Wilson, avec Marina Vlady, Georges Wilson, Bernard-Pierre Donnadieu, Roger Dumas...
Espace Pierre-Cardin, 1, avenue Gabriel, Paris 8e. Mo Champs-Elysées - Clemenceau. Le 2, à 20 h 30. Tél. : 01-42-65-27-35. De 100 F à 250 F. Jusqu'au 30 juin.
Lettre d'une inconnue
de Stefan Zweig, mise en scène de Luc Martin Meyer, avec Ethel Houbiers et Luc Martin Meyer.
Guichet Montparnasse, 15, rue du Maine, Paris 14e. Mo Montparnasse-Bienvenüe. Le 2, à 19 heures. Tél. : 01-43-27-88-61. 80 F et 100 F. Jusqu'au 13 mars.
Lorenzaccio
d'Alfred de Musset, mise en scène de Gérard Geles, avec Marie-Noëlle de Witte, Amalric Gérard...
Théâtre de l'Est parisien, 159, avenue Gambetta, Paris 20e. Mo Pelleport. Le 2, à 20 h 30. Tél. : 01-43-64-80-80. 90 F et 140 F. Jusqu'au 18 février.
José Van Dam (baryton-basse)
Maciej Pikulski (piano)
Œuvres de Schumann, Mozart et Verdi.
Opéra-Théâtre, place France, 91 Massy. Le 2, a 20 h 30. Tél. : 01-60-13-13-13. De 250 F à 315 F.
Elizabeth Streb
Streb, chorégraphie.
Théâtre de la Ville, 2, place du Châtelet, Paris 4e. Mo Châtelet. Le 2, a 20 h 30. Tél. : 01-42-74-22-77. 95 F.
The Gustavo Beytelmann Trio
Petit Journal Montparnasse, 13, rue du Commandant-René-Mouchotte, Paris 14e. Mo Gaîté. Le 2, à 22 heures. Tél. : 01-43-21-56-70. De 100 F à 150 F.
Francesca Soleville
Théâtre 71, place du 11-Novembre, 92 Malakoff. Mo Malakoff - Plateau-de-Vanves. Le 2, à 20 h 30. Tél. : 01-46-55-43-45. De 85 F à 120 F.
Pepe Linares
La Chapelle des Lombards, 19, rue de Lappe, Paris 11e. Mo Bastille. Les 2 et 3, à 20 h 30. Tél. : 01-43-57-24-24. De 60 F à 80 F.
Tayfa
Café de la danse, 5, passage Louis-Philippe, Paris 11e. Mo Bastille. Le 2, à 20 h 30. Tél. : 01-49-87-50-50.

PROLONGATION

Le comédien Hugues Quester remplace Philippe Clévenot dans le rôle-titre du *Marchand de Venise*, la pièce de Shakespeare mise en scène par Stéphane Braunschweig et présentée au Théâtre des Bouffes du Nord jusqu'au 27 février. Philippe Clévenot doit arrêter provisoirement de jouer pour des raisons de santé.
Bouffes du Nord, 37 bis, boulevard de la Chapelle, Paris 10e. Tél. : 01-46-07-34-50.

RÉSERVATIONS

Jonathan Richman
Le Trianon, 80, boulevard Rochechouart, Paris 18e. Le 20 février. Tél. : 01-44-92-78-03.
Fabulous Trobadors
Café de la danse, 5, passage Louis-Philippe, Paris 11e. Le 25 février. Tél. : 01-40-21-70-70 et 01-47-00-57-59.

DERNIERS JOURS

7 février :
Ça respire toujours
Brassens, chansons
de Jean-Louis Hourdin, mise en scène de l'auteur.
Maison de la culture, 1, boulevard Lénine, 93 Bobigny. Tél. : 01-41-60-72-72. De 60 F à 140 F.
La Tour de Tübingen
d'après Friedrich Hölderlin, mise en scène de Patrick Olivier.
Théâtre Molière-Maison de la poésie, 161, rue Saint-Martin, Paris 3e. Tél. : 01-44-54-53-00. De 40 F à 80 F.
Jean-Pierre Raynaud, Antonio Manuel
Galerie nationale du Jeu de paume, 1, place de la Concorde, Paris 8e. Tél. : 01-42-60-69-69. 38 F.
Bourdelle et ses élèves
Musée Bourdelle, 18, rue Antoine-Bourdelle, Paris 15e. Tél. : 01-49-54-73-73. 27 F.

EN VUE

■ Dimanche 31 janvier, une mère de Tirana confiait au quotidien albanais *Shekulli* : *« J'ai vendu à deux couples italiens deux enfants que j'avais mis au monde, le premier pour m'acheter une maison, le second pour m'offrir une Mercedes. »*

■ **Glenn Hoddle**, entraîneur de l'équipe d'Angleterre de football, influencé depuis son adolescence par **Eileen Drewery**, son gourou, laissait entendre, samedi 30 janvier, dans le *Times*, que les handicapés ne font que payer des péchés commis dans une vie antérieure.

■ D'après **Erik Matser**, neurologue néerlandais, les footballeurs professionnels qui font des milliers de têtes par saison, obtiendraient de piètres résultats aux tests de mémoire, de représentation spatiale et de capacité à planifier.

■ Les télévisions britanniques n'ont pas diffusé, mercredi 27 janvier, les images éblouissantes du **prince Charles** et de **Camilla Parker-Bowles** mitraillés par les flashes devant un palace londonien, pour ne pas déclencher de crises chez les épileptiques.

■ *Golagha*, journal satirique iranien qui n'a pas le droit de plaisanter avec les *« sujets érotiques »*, le Guide suprême, le président, le chef du pouvoir judiciaire, le président du Parlement, les ministres des renseignements et de l'intérieur, se rabat sur le *« grand Satan »*, les députés laïques et les hauts fonctionnaires, pour prouver son humour décapant.

■ Lundi 25 janvier, **Julie Marteaux, Djamila** pour ses coreligionnaires, surveillante d'externat au collège de Bogny-sur-Meuse, fille de **Jean-Claude**, ouvrier ardennais, néophyte, président de l'association Ahl Ul Bayt France, militant de *« l'école chiite duodécimain »*, a perdu son poste pour garder son foulard.

■ Lundi 1er février, bravant l'Eglise luthérienne norvégienne qui interdit aux homosexuels vivant en partenariat légal la célébration des baptêmes, des mariages et des enterrements, **Rosemarie Koehn,** femme évêque d'Hamar, a rétabli dans ses fonctions **Siri Sunde,** femme pasteur, *« mariée »* avec **Eleanor Brenna,** femme pasteur.

■ *« Les informations sur les homicides seront évidemment les mieux rémunérées »*, a précisé la police de Kielce en Pologne, en ouvrant, lundi 1er février, une *« ligne verte »* aux indicateurs anonymes.

■ **Serafin Cuevas,** ministre philippin de la justice, refuse à **Leo Echegaray** la guitare qu'il a demandée pour accompagner ses dernières heures avant son exécution le 5 février : le condamné pourrait se pendre avec les cordes de l'instrument.

Christian Colombani

La Flandre s'inquiète de la montée des eaux de la mer du Nord

A en croire le quotidien populaire « Het Nieuwsblad », le plat pays sera partiellement englouti au XXIe siècle, victime, si rien n'est fait, de l'élévation générale du niveau des mers sous l'impact du réchauffement de la planète

IL Y A QUELQUES LUSTRES, Raoul de Godewaersvelde, un chanteur originaire de la Flandre française, hélas trop tôt disparu, avait connu un succès national avec sa chanson *Quand la mer monte* et son immortel refrain : *« Quand la mer monte/J'ai honte, j'ai honte/Quand elle descend, je t'attends »*.

De l'autre côté de la frontière, en Flandre belge, la réflexion sur la montée des eaux de la mer du Nord ne provoque pas le rouge de la honte, mais les sueurs de l'angoisse. Les lecteurs du quotidien populaire *Het Nieuwsblad*, publié à Bruxelles dans la langue d'Hugo Claus, ont eu l'occasion, vendredi 29 janvier, d'alimenter leurs soucis pour l'avenir de leur province.

Se fondant sur les études les plus sérieuses relatives au réchauffement de la planète, ce journal a eu l'idée de publier la carte de la Flandre telle qu'elle serait dans cent ans à la lumière de ces données. Et le résultat est terrifiant. Etant donné que l'augmentation de la température de la planète, due notamment à l'effet de serre, provoquera immanquablement une fonte des glaces polaires, et en conséquence une élévation générale de cinq mètres du niveau des mers, le plat pays va se trouver réduit à la portion congrue. Ostende, Knokke-le-Zoute, Dixmude, stations balnéaires prisées de la bonne société belge, aussi bien flamande que francophone, devraient, avant la fin du XXIe siècle, subir le sort de la légendaire ville d'Ys, être englouties à jamais sous les flots.

En revanche, Bruges, jadis port de mer, aujourd'hui ensablé, retrouverait sa place sur le littoral, tout comme Anvers, qui, rappelons-le, n'est pas un port maritime, mais est situé sur l'estuaire de l'Escaut. *Het Nieuwsblad* ne voit pourtant pas que des inconvénients à cette nouvelle donne géographique, en constatant que *« les embouteillages traditionnels en été sur les routes conduisant à la côte seront notablement plus courts »*.

DISCRÉTION FRANCOPHONE

Les observateurs de la vie politique belge ont pu constater que la presse francophone, même la plus viscéralement critique à l'égard des Flamands, n'a pas (pas encore ?) utilisé cet argument pour demander le nécessaire rééquilibrage des pouvoirs entre les communautés au sein du royaume.

La province du Limbourg n'a pas ce genre de souci. Située au nord-est de la Flandre, à une altitude lui permettant de voir venir encore plusieurs siècles de réchauffement de la planète, elle regarde l'avenir avec confiance. Pour le prouver, le quotidien régional *Het Belang van Limburg* a publié, afin de saluer l'entrée dans l'année 1999, le photo de chacun des 2 700 bébés nés dans la province au cours de l'année 1998. Une dizaine de pages de frimousses roses composent ce que *Le Soir* de Bruxelles considère comme *« le trombinoscope le plus fou... et le plus commercial qu'on ait glissé depuis longtemps dans les kiosques »*.

Luc Rosenzweig

DANS LA PRESSE

BFM
Philippe Alexandre

■ Comptés, décomptés, recomptés avec les procédés technologiques les plus fiables, les manifestants anti-PACS étaient un peu moins de 100 000 avant-hier à Paris. Mais, à vue de nez de promeneur parisien, c'était une très grosse manifestation, la plus grosse à coup sûr depuis celle pour la défense de l'enseignement privé du temps de Mitterrand. D'ailleurs, c'étaient sans doute les mêmes familles qui s'étaient mobilisées dans les deux cas contre un projet socialiste. Bizarrement, cette fois, les partis de la droite républicaine, libérale, centriste et RPR brillaient par leur absence. Cette démobilisation autour du PACS – un projet de loi qui n'est pas au bout du chemin puisqu'il doit passer encore par le Sénat, avant de revenir à l'Assemblée – traduit le malaise qui règne à droite. L'élection à la présidence de la région Rhône-Alpes, les déchirures à propos des élections européennes et l'impossibilité de former une liste unique, le fiasco de l'Alliance, pourtant parrainée par Jacques Chirac, montraient déjà à quel point l'opposition manque d'ardeur et se révèle incapable d'exploiter toutes les occasions que, jour après jour, le gouvernement lui sert pourtant sur un plateau.

RTL
Michèle Cotta

■ L'annonce devrait en être faite le 19 février. Après en avoir longuement débattu avec lui-même, c'est bien François Hollande qui devrait conduire la liste du Parti socialiste aux élections européennes. Le premier secrétaire du PS a bien songé un moment que Jack Lang pourrait le faire à sa place. D'ailleurs, Jack Lang a rencontré discrètement le premier ministre, la semaine dernière, mercredi après-midi. A l'ancien ministre de la culture de François Mitterrand, qui s'ennuie beaucoup hors du gouvernement et qui ne comprend toujours pas pourquoi il a en a été écarté en 1997, Lionel Jospin a affirmé qu'il n'avait aucun ostracisme à son égard. Mais sur le sujet qui amenait Jack Lang à Matignon, la tête de liste socialiste, Jospin n'a pas caché sa préférence : selon lui, François Hollande, bien que sa notoriété soit encore fragile, est le meilleur chef de file des socialistes. Lui seul peut incarner l'identité du parti d'aujourd'hui, que Jospin veut précisément différent de celui qu'a laissé François Mitterrand en 1995. L'absence de François Hollande est d'autant moins envisageable aux yeux de Lionel Jospin que, si François Bayrou maintient le 7 février sa décision de prendre la tête d'une liste centriste en solo, tous les chefs de parti, de Robert Hue à Philippe Séguin, en passant par Arlette Laguiller, l'inévitable, seront en numéro un de leur liste.

FINANCIAL TIMES

■ Au plus fort de la crise financière internationale de l'an dernier, Alan Greenspan, président de la Réserve fédérale américaine, faisait savoir que les Etats-Unis ne pouvaient pas rester *« une oasis de prospérité »* dans une économie mondiale soumise à des difficultés graves et croissantes. Mais tel a bien été le cas : 1998 a été une année supplémentaire de remarquable croissance aux Etats-Unis, dans un cycle qui dure depuis huit ans.

www.fednet.net

Les multiples activités du Congrès des Etats-Unis en direct et en différé

MALGRÉ son nom apparemment officiel, FedNet est une petite société indépendante de cinq employés, créée en 1994 par Keith Carney, ancien ingénieur possédant une double formation en science politique et télécoms. Son produit de base, qui lui vaut une certaine notoriété sur le Web, est la diffusion gratuite, intégrale et en direct des séances plénières du Sénat et de la Chambre des représentants des Etats-Unis.

FedNet assure également une couverture plus complète de la vie du Congrès, grâce à ses propres équipes de tournage et moyens de transmission mobiles. Pendant les sessions, on compte chaque jour en moyenne 70 à 80 audiences de commissions et sous-commissions, et une vingtaine de conférences de presse. FedNet sélectionne quotidiennement une quinzaine de ces événements, en fonction de l'intérêt des débats pour son public d'internautes : développement de la société de l'information, affaires budgétaires et financières, recherche médicale et scientifique, défense nationale, politique commerciale à l'étranger... Selon le cas, FedNet diffuse en vidéo ou se contente du son, pour des programmes de « radio en ligne ».



A ce jour, les diffusions en direct restent gratuites, car la concurrence des grands médias est forte. En revanche, FedNet fait payer l'accès à ses archives. Sa banque de programmes en ligne contient presque toutes les conférences de presse et audiences tournées depuis mai 1997, et conserve les séances plénières pendant une ou deux semaines. L'abonnement est de 114 dollars par an (101 euros) pour un particulier.

Mais FedNet a décidé de faire une exception pour l'affaire qui monopolise depuis des semaines l'attention de Washington : le procès en destitution du président Clinton. L'ensemble des séances du Sénat, des audiences et des conférences de presse resteront en accès libre et gratuit jusqu'au jour du verdict final. Keith Carney assure que, depuis le début du procès, son site reçoit plus de 100 000 visiteurs par jour de tous les pays, dont beaucoup restent en ligne pendant des heures : *« Nos serveurs sont en surchauffe, et le trafic continue à augmenter. Si le dernier témoignage de Monica* (enregistré le 1er février) *est rendu public, et surtout si elle est appelée à comparaître en personne devant le Sénat, mes machines risquent d'exploser. »*

Yves Eudes

SUR LA TOILE

MUSIQUE

■ La société Sony Music Entertainment travaille sur un projet de vente de musique *via* Internet. Les clients seraient facturés selon la durée des morceaux téléchargés, qui pourraient être stockés sur des mini-disques. – *(AP.)*

PIRATAGE POLITIQUE

■ Un Israélien de quatorze ans affirme avoir détruit un site Web pro-irakien (www.iraq.com) hébergé sur un serveur américain grâce à un virus transmis par courrier électronique. Le webmestre du site visé, un étudiant égyptien vivant dans l'Etat de New York, a déclaré qu'il avait déjoué la tentative. – *(AP.)*

ARABIE SAOUDITE

■ Après une période d'essai d'un mois, le gouvernement saoudien a autorisé 37 sociétés privées à proposer des connexions Internet au public. Tout le trafic devrait transiter par les serveurs de la Cité des sciences et de la technologie, équipés d'un système de contrôle interdisant *« l'accès aux sites proposant des informations contraires aux valeurs islamiques et nuisibles à notre sécurité »*. – *(AFP.)*

Fan de Cosette Deviers-Joncour

par Alain Rollat

DANS le rôle misérabiliste de l'ingénue Cosette exploitée par les Thénardier d'Elf, traquée par les juges Javert-Joly et délaissée par l'ingrat Valjean-Dumas, la nouvelle coqueluche du Tout-Paris politico-judiciaire, Christine Deviers-Joncour, a fait, lundi soir, en direct, sans filet ni avocat-conseil, sur le plateau de LCI, en duo avec Ruth Elkrief, des débuts époustouflants. Son interprétation télévisuelle de la Putain de la République fera référence.

Après l'essai de voix réalisé, il y a quinze jours, chez Karl Zéro, et la répétition générale de samedi soir chez Thierry Ardisson, cette première a tenu toutes ses promesses. Il sera difficile de faire plus larmoyant. Tout était parfait dans son jeu : le texte, romanesque à souhait ; le ton, d'une bouleversante sincérité ; les mimiques, alternant à merveille regards de biche aux abois et sourires au forceps ; le costume, d'une élégance ascétique ; et même le maquillage, d'un dépouillement rare. Tout était si criant de naturel qu'on ne savait plus très bien, à la fin, si elle jouait la comédie ou si elle disait la vérité.

Soyons donc bon public. L'histoire de Cosette Deviers-Joncour est celle d'une ouvrière modèle mal récompensée de son emploi amoureux au service de l'Etat. *« Je suis fatiguée, j'en ai assez... On a mis des scellés sur les affaires de mes enfants... Qu'ai-je fait de répréhensible ? Je n'ai été qu'un petit agent public au service d'une annexe de l'Etat... Mon travail était bon pour la France... Oui, j'ai accepté des commissions payées en Suisse, mais je n'avais pas le choix. Faut être honnête : qui, aujourd'hui, refuse ça ?... Oui, j'ai vendu des photos personnelles à* Paris-Match, *mais il fallait que je paye ma caution et je n'avais pas trouvé de bon Samaritain... C'est terrible d'étaler sa vie privée comme ça... Non, je n'ai jamais manipulé Roland Dumas.... Oui, je suis tombée amoureuse de cet homme, il a un charme fou... Est-ce un crime de tomber amoureuse ?... Nous n'avons plus le droit de nous voir, je le regrette... »*

Ne jetons plus la pierre à cette héroïne ! Elle n'était pas perverse mais perfectionniste. Il n'y a pas d'affaire d'Etat, simplement un roman-photo. On en sort ému jusqu'aux larmes. En ayant envie de chanter *Fan de maman*, le tube de Yan et les Abeilles, le groupe musical dont la « Tournée des ardoises » vient de faire un tabac dans les bistrots parisiens. Et, surtout, de recommander au metteur en scène un titre plus rose pour ce chef-d'œuvre de poésie enfantine. Notre préférence va à une expression du folklore languedocien : « la pute vierge », forme galante du juron « pute borgne ».

MARDI 2 FÉVRIER

FILMS DE LA SOIRÉE

20.30 Ultimatum ■ ■
John et Roy Boulting (Etats-Unis, 1950, N., v.o., 100 min). Ciné Classics

20.30 L'Aventure de Catherine C. ■ ■
Pierre Beuchot (France, 1990, 100 min). Ciné Cinémas

20.30 Les Guichets du Louvre ■ ■ ■
Michel Mitrani (France, 1974, 105 min). Festival

20.30 Silverado ■ ■
Lawrence Kasdan (Etats-Unis, 1985, 130 min). Cinéstar 1

20.50 Papy fait de la Résistance ■ ■
J.-M. Poiré (F., 1983, 120 min). TF 1

20.55 ► Le petit prince a dit ■ ■ ■
C. Pascal (F., 1992, 105 min). France 2

22.10 Lucky Jo ■ ■
Michel Deville (France, 1964, N., 90 min). Ciné Classics

22.10 Fargo ■ ■
Joel Coen et Ethan Coen (Etats-Unis, 1995, v.o., 100 min). Ciné Cinémas

22.30 Sid and Nancy ■ ■
Alex Cox (Grande-Bretagne, 1986, v.o., 115 min). Paris Première

23.40 Perceval le Gallois ■ ■
E. Rohmer (F, 78, 135 min). Cinétoile

23.50 Arizona Junior ■ ■
Joel Coen (Etats-Unis, 1987, v.o., 95 min). Ciné Cinémas

0.20 Riff-Raff ■ ■
Ken Loach (Grande-Bretagne, 1991, v.o., 95 min). Cinéstar 2

0.30 Judex ■ ■ ■
G. Franju (., 1963, N., 95 min). Canal +

1.25 Miller's Crossing ■ ■ ■
Joel et Ethan Coen (Etats-Unis, 1990, v.o., 110 min). Ciné Cinémas

GUIDE TÉLÉVISION

MAGAZINES

18.00 et 21.00 Le Grand Journal. LCI
18.30 Nulle part ailleurs. Canal +
19.00 Archimède. Arte
19.10 et 0.10 Le Rendez-vous. Invité : George Bush. LCI
20.00 20h Paris Première. Nathalie Baye. Paris Première
20.50 Les Chemins de l'impossible. Aruinbold, le médecin du désert de Gobi. Bolivie, les mineurs du diable. M 6
21.00 Le Gai Savoir. Faut-il brûler l'Internet ? Invités : Claude Allègre, Alain Finkielkraut, Marc Fumaroli, Yann Queffélec, Arielle Dombasle. Paris Première
21.05 Temps présent. Entre le granule et le scanner. Mon sorcier est docteur. TV 5
22.55 ► La Vie à l'endroit. Le palais des mille et une femmes. France 2
23.20 Nimbus. Métaux : Alerte aux toxiques ! Invités : André Picot, Michel Boisset, Jean Descamps, *Jean-Luc Trancart.* France 3
0.15 Zone interdite. Histoires d'héritage. M 6
0.50 Le Cercle. France 2

DOCUMENTAIRES

19.00 Le Musée d'Orsay. *L'art nouveau.* Odyssée
19.05 Les Années Kopa. Planète
19.55 Dai Boje. Odyssée
20.00 Les Tribus indiennes. [6/20]. Les Comanches. Planète
20.15 360°, le reportage GEO : Portraits de femmes. [2/4]. Femme d'affaires au Bangladesh. Arte
20.35 Soldats de la paix à Sarajevo. Planète
20.45 ► La Vie en face. Divorce à l'iranienne. Arte
20.45 Sissi, impératrice d'Autriche. Histoire
20.45 Cyd Charisse. Mezzo
20.50 Le Gardien des ours. Odyssée
21.25 Gerrie et Louise au pays de l'apartheid. Planète
21.45 La Conquête du cosmos. [2/2]. Objectif Mars. Histoire
22.30 Lonely Planet. [1/39]. Indonésie. Planète
22.45 Mer de Barents, l'éternel renouveau de la vie. Odyssée
23.00 L'Egypte. [3/5]. L'âge d'or. Histoire
23.25 Soirée thématique. Meurtre hyperboréens. Le polar en Scandinavie. Arte
0.40 Le Cartable de Big Brother. France 3

SPORTS EN DIRECT

20.30 Ski. Championnats du monde. Super G messieurs. Eurosport
20.35 Football. Coupe de la Ligue. Le Havre - Lens. France 3
22.00 Boxe. Jean-Marc Mormeck - Joe Stevenson. A Pont-Sainte-Maxence. Eurosport

MUSIQUE

20.15 Peña Tio José De Paula. Mont-de-Marsan 98. Muzzik
21.00 Symphonie n° 8 en do mineur, de Bruckner. Par l'Orchestre philharmonique de Vienne, dir. Pierre Boulez. Muzzik
22.25 Symphonie n° 6, de Bruckner. Par l'Orchestre philharmonique de Munich, dir. Sergiu Celibidache. Muzzik
22.45 Les Vêpres à la Vierge de Monteverdi. Mezzo

TÉLÉFILMS

20.40 Le Signe du singe. *Fabiero Rosati.* Canal +
22.15 Saint-Exupéry, la dernière mission. Robert Enrico. Festival
22.40 Les Retrouvailles de la peur. Jorge Montesi. M 6
1.00 Bonjour Timothy. Wayne Tourell. Arte

SÉRIES

20.15 Ellen. The Promotion. RTL 9
20.40 The Practice. Episode pilote. Episode n° 1. Série Club
21.00 Seinfeld. Grandeur et décadence. Canal Jimmy
21.45 *Ally McBeal.* Being There (v.o.). Alone Again (v.o.). Téva
22.15 Twin Peaks. Episode n° 5 (v.o.). Série Club
22.30 Les Grandes Marées. [4/8]. TV 5
22.50 High Secret City. Le témoin. Cinquante ans après. TF 1
22.55 Fallen Angels. Mortelle attente (v.o.). Canal Jimmy
23.10 Millennium. Anamnase. TSR
23.20 Galactica. [2/2]. Les Cylons arrivent. 13ème Rue
23.30 Star Trek, la nouvelle génération. Etat d'esprit (v.o.). Canal Jimmy
0.20 Star Trek, Deep Space Nine. Avec des si (v.o.). Canal Jimmy

NOTRE CHOIX

● 20.40 et 21.25 Série Club
The Practice

A l'instar d'un Steven Bochco dans les années 80, David E. Kelley aura marqué la fiction TV américaine des années 90. Créateur et producteur exécutif de trois remarquables séries, policière (« Picket Fences » – « La Ville du grand secret » –, sur TF 1), médicale (« Chicago Hope » – « La Vie à tout prix » –, sur TF 1 »), sitcom (« Ally McBeal », sur M 6), il lui manquait le genre judiciaire. Kelley, qui exerça un temps les fonctions de scénariste et de producteur exécutif sur « La Loi de Los Angeles », l'aborde avec « The Practice », qu'il a situé très loin des luxueux cabinets californiens et des avocats yuppies. Bobby Donnell (Dylan McDermott, remarquable), jeune idéaliste installé à Boston, a choisi de défendre *les petites gens qui n'ont pas les* moyens de s'offrir les stars du barreau. Régulièrement en cessation de paiement, menacé d'expulsion, il fait appel à un ami pour obtenir un prêt bancaire. Donnell s'est entouré d'une équipe d'associés efficace : Ellenor Frutt (Camryn Manheim), une femme de forte constitution, drôle, une solitaire qui passe des petites annonces pour trouver un compagnon ; Eugene Young (Steve Harris), un Noir qui prend ses cas très à cœur et n'hésite pas à agresser physiquement un époux qui terrorise sa femme ; Lindsay Dole (Kelli Williams), la cadette, un brillant élément fraîchement sorti de la faculté qui connaît la législation sur le bout des doigts. Elue en tête de liste des meilleures séries par *TV Guide US,* « The Practice » a remporté en 1998 l'Emmy Award de la meilleure série dramatique, et Camryn Manheim celui de la meilleure actrice de second plan. – *J.-J. S.*

PROGRAMMES

TÉLÉVISION

TF 1

18.30 Exclusif.
19.05 Le Bigdil.
20.00 Journal, Météo.
20.50 Papy fait de la Résistance ■ ■ Film. Jean-Marie Poiré.
22.50 High Secret City. Le témoin. Cinquante ans après.
0.35 Mode in France. Hommes : Mode des créateurs.
1.35 TF 1 nuit, Météo.
1.50 Reportages. Pitbulls, nés pour tuer ?

FRANCE 2

18.45 Et un, et deux, et trois.
19.15 1 000 enfants vers l'an 2000.
19.20 Qui est qui ?
20.00 Journal, Météo.
20.55 ► Le petit prince a dit ■ ■ ■ Film. Christine Pascal.
22.45 Bouche à oreille.
22.55 ► La Vie à l'endroit. Le Palais des mille et une femmes.
0.30 Journal, Météo.
0.50 Le Cercle.

FRANCE 3

18.20 Questions pour un champion.
18.50 Un livre, un jour.
18.55 19-20 de l'information, Météo.
20.05 Cosby.
20.35 Football. Coupe de la Ligue. Le Havre - Lens.
22.40 Météo, Soir 3.
23.10 Le Journal de Vail.
23.20 Nimbus. Métaux : Alerte aux toxiques !
0.15 Magazine olympique.
0.40 Le Cartable de Big Brother.
1.35 Saga-Cités. Fatima.

CANAL +

► En clair jusqu'à 20.40
18.30 Nulle part ailleurs.
20.30 Le Journal du cinéma.
20.40 Le Signe du singe. Téléfilm. Fabiero Rosati.
22.20 Supplément détachable. *Surveiller les tortues.*
22.40 L'Ultime Contrat ■ Film. Kjell Sundvall (v.o.).
0.30 Judex ■ ■ ■ Film. Georges Franju.

ARTE

19.00 Archimède.
19.45 Météo, Arte info.
20.15 360°, le reportage GEO : Portraits de femmes. [2/4].
20.45 ► La Vie en face. Divorce à l'iranienne.
21.40 Soirée thématique. Meurtres hyperboréens. Le polar en Scandinavie. 21.45 La Lionne blanche ■ *Film. Per Berglund.* 23.25 Meurtres et métaphysique. La nouvelle littérature scandinave du crime. 0.25 Jan Guillou, le polar politique en Suède.

M 6

18.25 Loïs et Clark.
19.20 Mariés, deux enfants.
19.54 Le Six Minutes, Météo.
20.10 Notre belle famille.
20.40 Décrochage info, E = M6 découverte.
20.50 Les Chemins de l'impossible. Aruinbold, le médecin du désert de Gobi. Bolivie, les mineurs du diable.
22.40 Les Retrouvailles de la peur. Téléfilm. Jorge Montesi.
0.15 Zone interdite. Histoires d'héritage.

RADIO

FRANCE-CULTURE

20.30 Agora. Jacques Catteau.
21.00 Poésie studio. Les poétiques. Jean-Michel Maulpoix.
22.10 Mauvais genres. A l'occasion du Festival de la BD à Angoulême.
23.00 Nuits magnétiques.

FRANCE-MUSIQUE

20.00 Festival Présences 99. Par le Chœur Accentus, dir. Laurence Equilbey et l'Ensemble Ars Nova, dir. Philippe Nahon. Œuvres de Dusapin.
22.30 Musique pluriel. Œuvres de Dazzi et Giroudon.
23.07 Le Dialogue des muses. William Christie.

RADIO-CLASSIQUE

20.15 Les Soirées. Œuvres de Danzi. 20.40 Récital de György Sebök, Festival Piano aux Jacobins. Œuvres de Mozart, Beethoven, Chopin, Liszt.
22.26 Les Soirées... (suite). Œuvres de Bartok, Mozart, Liszt.

MERCREDI 3 FÉVRIER

FILMS DU JOUR

13.55 Irma la douce ■ ■
Billy Wilder (Etats-Unis, 1963, 145 min). Cinétoile

15.05 Total Recall ■ ■
Paul Verhoeven (Etats-Unis, 1990, 110 min). Ciné Cinémas

17.50 L'Ultime Randonnée ■ ■
Sidney J. Furie (Etats-Unis, 1970, 100 min). Cinétoile

19.15 La Peur ■ ■
Roberto Rossellini (Allemagne - Italie, 1954, N., v.o., 75 min). Ciné Classics

19.30 Le Train ■ ■
John Frankenheimer (Fr.- EU, 1965, N., 145 min). Cinétoile

20.30 Les Passagers de la nuit ■ ■
Delmer Daves (Etats-Unis, 1947, N., v.o., 110 min). Ciné Classics

20.30 Miller's Crossing ■ ■ ■
Joel Coen et Ethan Coen (Etats-Unis, 1990, 115 min). Ciné Cinémas

21.25 Les Ripoux ■ ■
Claude Zidi (France, 1984, 110 min). TSR

21.55 Les Maudits ■ ■
René Clément (France, 1946, N., 100 min). Cinétoile

22.25 Le Fou de guerre ■ ■
Dino Risi (France - Italie, 1985, 105 min). Ciné Cinémas

22.25 Swing Kids ■ ■
Thomas Carter (Etats-Unis, 1992, 115 min). Cinéstar 1

22.30 Le Petit Homme ■ ■
Jodie Foster (Etats-Unis, 1991, 100 min). RTL 9

22.35 Jardins de pierre ■ ■
Francis Ford Coppola (Etats-Unis, 1987, v.o., 110 min). Cinéstar 2

22.50 La Charge victorieuse ■ ■
John Huston (Etats-Unis, 1951, N., v.o., 70 min). Ciné Classics

23.35 Marie Stuart ■ ■
John Ford (Etats-Unis, 1936, N., v.o., 120 min). Cinétoile

1.35 A cause d'un assassinat ■ ■
Alan J. Pakula (Etats-Unis, 1974, v.o., 105 min). Cinétoile

2.35 Batman ■ ■
Tim Burton (Etats-Unis, 1989, v.o., 125 min). Ciné Cinémas

GUIDE TÉLÉVISION

MAGAZINES

14.30 Les Dossiers de l'Histoire. *Les petites Indes.* Histoire
16.10 Saga-Cités. De gré ou de force : enquête sur le mariage des jeunes filles africaines. France 3
17.10 Le Débat. LCI
18.00 Stars en stock. Clark Gable. Elizabeth Taylor. Paris Première
18.00 et 21.00 Le Grand Journal. LCI
18.30 Nulle part ailleurs. Invités : Chris Stein, Blondie, Daniel Pennac, Isabelle Giordano. Canal +
19.10 et 0.10 Le Rendez-vous. LCI
20.00 20h Paris Première. Invité : Laurent Malet. Paris Première
20.10 Strip-tease. Faux mage ou désert ? *La course de l'échevin.* Le chagrin de l'échevin. Onem ou on n'aime pas. RTBF 1
20.45 Les Mercredis de l'Histoire. Iran, 1979-1999. Arte
20.45 Les Dossiers de l'Histoire. Les déesses rouges. Histoire
20.50 Des racines et des ailes. Les sauveteurs des neiges. Jérusalem : les sirènes de l'Apocalypse. De mes propres ailes. France 3
21.05 Au nom de la loi. Turbulences. Entre répression et tolérance. TV 5
22.40 Ça se discute. Peut-on concilier une vie d'enfant avec un métier d'adulte ? France 2
23.00 Le Magazine de l'Histoire. Invitée : Anne-Martin Fugier. Histoire
23.10 52 sur la Une. Madame est servie. TF 1
0.15 Les Chemins de l'impossible. Aruinbold, le médecin du désert de Gobi. Bolivie, les mineurs du diable. M 6
0.20 ► Un siècle d'écrivains. Gabriel Garcia Marquez. L'écriture sorcière. France 3
0.45 Le Canal du savoir. Lire Chateaubriand avec Jean d'Ormesson. Paris Première
0.50 Le Cercle. France 2

DOCUMENTAIRES

17.05 Les Grandes Expositions. *Le Douanier Rousseau.* Planète
18.00 Born to Swing. Muzzik
18.25 Cinq colonnes à la une. Planète
18.30 L'Egypte. [3/5]. L'âge d'or. Histoire
19.00 Connaissance. Le Sang, essence de la vie. Arte
19.25 Maestro. [4/5]. Le XIX[e] siècle à Venise. Mezzo
19.30 La Chine, dragon millénaire. La naissance d'une civilisation. Odyssée
19.35 Les Grands Compositeurs. [4/7]. Giacomo Puccini. Planète
19.55 On the Road Again. Iran. Odyssée
20.15 360°, le reportage GEO : Portraits de femmes. [3/4]. Des bébés sur mesure. Arte
20.25 Mariage en Papouasie-Nouvelle-Guinée. Odyssée
20.35 Les Années Kopa. Planète
20.55 Femmes et matonnes. Téva
21.15 De feuilles et de terre. Odyssée
21.25 Kanaky, paroles de femmes. Téva
21.30 Les Tribus indiennes. [6/20]. Les Comanches. Planète
21.45 Chroniques hongroises. [1/2]. Histoire
22.05 Soldats de la paix à Sarajevo. Planète
22.05 La Dernière Moisson. Odyssée
22.50 Gerrie et Louise au pays de l'apartheid. Planète
23.25 Profil. A la lumière de «J'accuse». Arte
23.25 Maroc ancestral. Odyssée
0.30 La Lucarne. Où sont les jours anciens ? Arte
0.45 L'Epopée des fusées. [4/13]. La course est lancée. Planète

SPORTS EN DIRECT

16.40 Football. Coupe de la Ligue. Rennes - Troyes. France 2
20.30 Basket-ball. Asvel - Zadar. AB Sport

MUSIQUE

20.45 Kahdja Nin, Takfarinas et Angélique Kidjo. La Rochelle 1997. Mezzo
22.00 Natalia Trull joue Chopin. Sonate en si bémol mineur, op. 35. Muzzik
22.55 Black Sessions. Belle and Sebastian. Paris Première
0.30 Egberto Gismonti Trio. *Montréal 1998.* Muzzik

TÉLÉFILMS

18.30 La Maison vide. Denys Granier-Deferre. Téva
20.30 Noces de soufre. Raymond Vouillamoz. Festival
20.40 Cœur d'enfant dans la tourmente. Linda Otto. RTL 9
20.40 Chantage à Washington. Steven Spielberg. 13ème Rue
20.50 L'Enfant des rues. François Luciani. M 6
20.55 Un bonheur si fragile. Jacques Otmezguine. France 2
21.55 Rachmaninov, souvenirs. Tony Palmer. Arte
22.10 La Lune noire. Imanol Uribe. Festival

SÉRIES

18.30 Les Repentis. L'art funeste. RTL 9
19.35 Happy Days. *Un mariage original.* Série Club
20.00 Dharma & Greg. La confidente. Téva
20.00 Larry et Balki. Non, mais on rêve. TMC
20.05 Cosby. Guard Almight. France 3
20.13 Alfred Hitchcock présente. Dernière volonté. 13ème Rue
20.15 Ellen. *The Refrigerator.* RTL 9
20.30 Star Trek, la nouvelle génération. Etat d'esprit. Canal Jimmy
20.40 Homicide. Impasse. Série Club
20.55 Le Chinois. Le Pachyderme. TMC
21.30 Two. Que justice soit faite. Série Club
22.10 La Rédac. Le chat et la souris. Disney Channel
22.13 New York Undercover. Piqué au vif. L'amour est aveugle. 13ème Rue
22.15 Oz. L'indice (v.o.). Série Club
22.25 Friends. The One Where Phoebe Hates Problems (v.o.). Canal Jimmy
22.30 Urgence. TV 5
22.35 Ally McBeal. Le combat. M 6
22.50 Absolutely Fabulous. Vacances en Provence (v.o.). Canal Jimmy
23.05 3[e] planète après le Soleil. Dick and the Single Girl (v.o.). Série Club
23.25 Dharma & Greg. Je me voyais déjà... M 6
23.25 The New Statesman. Que le meilleur gagne (v.o.). Canal Jimmy
23.30 Townies. Things That Go Bump in the Water (v.o.). Série Club
23.50 Susan ! Ton bon cœur te perdra Susan. M 6
0.25 New York Police Blues. Je ne veux pas mourir (v.o.). Canal Jimmy

Le Monde publie chaque semaine, dans son supplément daté dimanche-lundi, les programmes complets de la radio et – accompagnés du code ShowView – ceux de la télévision ainsi qu'une sélection des programmes du câble et du satellite.
Le nom qui suit le genre de l'émission (film, téléfilm, etc.) est celui du réalisateur.

SIGNIFICATION DES SYMBOLES :

► Signalé dans « Le Monde Télévision-Radio-Multimédia ».
■ On peut voir.
■ ■ Ne pas manquer.
■ ■ ■ Chef-d'œuvre ou classiques
◆ Sous-titrage spécial pour les sourds et les malentendants.

NOTRE CHOIX

17.55 Canal +
Vive les éboueurs !

Les chanteurs du groupe de rock U2 sont les *guest stars* de cet épisode de la série animée « Les Simpson », diffusé dans « C + Cléo ». Homer se présente aux élections municipales pour révolutionner la collecte des ordures. Il s'invite à un concert de U2, arrache le micro des mains de Bono et expose son programme, qui se résume en une phrase : « *Est-ce que quelqu'un d'autre peut pas le faire ?* » Elu, il rhabille le personnel, réorganise le ramassage des poubelles, chorégraphié comme une comédie musicale, et dépense en un mois le budget de l'année... – *S. Ke.*

● 22.30 RFO-Sat
Outremers : Justice

A Madagascar, on ne plaisante pas avec la loi. Olivier Ballande a suivi Victorien, 17 ans, et Joseph, 15 ans, dès leur arrestation. Le *premier a volé un châle et,* peut-être, 20 000 F malgaches, soit 20 F français, le second a pris une montre, qui était sous son nez alors qu'il brossait le parquet chez un employeur. Conduits « *là où il y a la bonne loi* », c'est-à-dire au commissariat de police, leur interrogatoire s'accompagne de coups. Ils ont beau reconnaître les faits, demander pardon, pleurer, l'inspectrice de la brigade des mineurs ne se laisse pas attendrir et les oblige à « *faire la chaise sans le siège* », les mains en l'air, pour mieux les battre avec un bâton. Leur sort est décidé avant même la comparution chez le juge des enfants. Joseph arrive dans le bureau, accompagné de sa mère, mais elle n'a qu'à se taire et prendre la faute comme la sienne. Joseph est envoyé dans un centre de rééducation, lieu appelé « *là ou l'enfant est sacré* » et où on pense le remettre dans le droit chemin à coups de « *garde-à-vous, fixe !* », de travaux manuels et de prières. Victorien, lui, est seul devant le juge. L'inspectrice n'a pas prévenu ses parents (« *ils habitent trop loin* »). Les deux gamins ont quitté très tôt l'école faute d'argent. L'un et l'autre ont oublié le jour et le mois de leur naissance, Victorien se souvient vaguement d'une année. La justice, après examen médical, décide de le considérer comme majeur, donc bon pour ce lieu qu'on appelle « *là où c'est facile* », la prison. 4 000 détenus s'y entassent dans 800 places et on compte un décès tous les deux jours du fait du manque d'hygiène et de la malnutrition. – *C. Me.*

PROGRAMMES

TÉLÉVISION

TF 1

13.45 Les Feux de l'amour.
14.40 25° sud.
15.30 Cinq sur 5 !
16.25 Extrême limite.
16.45 Medicopter.
17.40 Beverly Hills.
18.25 Exclusif.
19.05 Le Bigdil.
20.00 Journal, Météo.
20.50 Drôle de zapping.
23.10 Les Magazines du mercredi. 52 sur la Une. Madame est servie.
0.15 Minuit sport.
1.15 TF 1 nuit, Météo.

FRANCE 2

13.47 et 16.35 Un livre, des livres.
13.50 Derrick.
14.50 Soko.
15.45 Tiercé.
16.00 La Chance aux chansons.
16.40 Football. Coupe de la Ligue. Rennes - Troyes.
18.45 Et un, et deux, et trois.
19.15 1 000 enfants vers l'an 2000.
19.20 Qui est qui ?
19.55 et 20.45 Tirage du Loto.
20.00 Journal, Météo.
20.55 Un bonheur si fragile. Téléfilm. Jacques Otmezguine.
22.40 Ça se discute. Peut-on concilier une vie d'enfant avec un métier d'adulte ?
0.30 Journal, Météo.
0.50 Le Cercle.

FRANCE 3

13.25 Parole d'Expert.
14.25 Mère et fils.
14.58 Questions au gouvernement.
16.10 Saga-Cités.
16.40 Les Minikeums.
17.45 C'est pas sorcier.
18.20 Questions pour un champion.
18.50 Un livre, un jour.
18.55 19-20 de l'information, Météo.
20.05 Cosby.
20.35 Tout le sport.
20.50 Des racines et des ailes.
22.45 Météo, Soir 3.
23.15 Le Journal de Vail.
23.25 Football. Coupe de la Ligue. Résumé des matches.
0.20 ► Un siècle d'écrivains. Gabriel Garcia Marquez, l'écriture sorcière.
1.10 Nimbus. Métaux : Alerte aux toxiques !

CANAL +

13.35 Les Forces de la terre.
14.25 Le Journal du cinéma.
14.35 H.
15.00 Blague à part.
15.25 Spin City.
15.45 Décode pas Bunny.
16.15 Toonsylvania.
16.35 C+ Cléo.
► En clair jusqu'à 21.00
18.30 Nulle part ailleurs.
20.30 Le Journal du cinéma.
21.00 Le Temps d'aimer ■ Film. Richard Attenborough.
22.50 Supplément détachable. Spécial Clermont-Ferrand. *Bob.*
23.25 Le Guerrier d'acier. Film. Norberto Barba (v.o.).
0.55 South Park. La grenouille mexicaine hypnotique du sud du Sri Lanka.
1.20 Spin City. Un nouveau départ.
1.40 Love in Paris. Film. Anne Goursaud.

LA CINQUIÈME/ARTE

13.45 Le Fugitif.
14.40 Modes de vie, modes d'emploi.
15.10 En juin, ça sera bien.
17.00 Au nom de la loi.
17.30 100 % question.
18.00 Le Cinéma des effets spéciaux.
18.25 Météo.
18.30 Le Monde des animaux.
19.00 Connaissance. Le Sang, essence de la vie.
19.45 Météo, Arte info.
20.15 360°, le reportage GEO : Portraits de femmes [3/4].
20.45 Les Mercredis de l'Histoire. Iran, 1979-1999.
21.45 Les Cent Photos du siècle. Staline et Guelia, Kalashnikov (1936).
21.55 Musica. Rachmaninov, souvenirs. Téléfilm. Tony Palmer.
23.25 Profil. A la lumière de l'accuse.
0.30 La Lucarne. Où sont les jours anciens ?
1.00 La Lionne blanche ■ Film. Per Berglund.
2.40 Court Circuit. *La Fiancée.* Court métrage. Julien Cunillera.

M 6

13.30 M 6 Kid.
17.05 Des clips et des bulles.
17.40 Fan de.
18.05 Sports événement.
18.25 Loïs et Clark.
19.20 Mariés, deux enfants.
19.54 Le Six Minutes, Météo.
20.10 Notre belle famille.
20.40 Décrochage info, Une journée avec...
20.50 L'Enfant des rues. *Téléfilm. François Luciani.*
22.35 Ally McBeal. [10/23]. Le combat.
23.25 Dharma & Greg. Je me voyais déjà...
23.50 Susan ! Ton bon cœur te perdra Susan.
0.15 Les Chemins de l'impossible. Aruinbold, le médecin du désert de Gobi. Bolivie, les mineurs du diable.
1.55 Boulevard des clips.

RADIO

FRANCE-CULTURE

19.45 Les Enjeux internationaux.
20.02 Les Chemins de la musique. [3/5].
20.30 Agora. *Œuvres de Tanizaki.*
21.00 Philambule. Mathieu Kessler.
22.10 Fiction. *Le Murmure des vagues,* de Edouard von Keyserling [2/2].
23.00 Nuits magnétiques. Patrick Laupin.
0.05 Du jour au lendemain. Véronique Olmi (*Privée*).

FRANCE-MUSIQUE

18.06 Scène ouverte, à toutes voix. Œuvres de Obradors, Ravel.
19.00 Petit lexique de la musique baroque. Nuit.
19.40 Prélude.
20.00 Concert. Par le Quatuor Takacs : Œuvres de Schubert, Dvorak, Beethoven.
22.30 Musique pluriel. Œuvres de Harvey.
23.07 Les Greniers de la mémoire. Charles Koechlin.

RADIO-CLASSIQUE

20.15 Les Soirées. Œuvres de Beethoven. 20.40 *La Damnation de Faust.* Opéra en quatre actes de Berlioz. Par le Chœur *Philharmonia,* le Chœur de Garçons du collège d'Eton et l'Orchestre Philharmonia, dir. Myung-Whun Chung.
22.50 Les Soirées... (suite). Œuvres de J. Strauss fils, Schubert, R. Schumann.

Le Monde

MERCREDI 3 FÉVRIER 1999

Les comiques voyageurs

par Pierre Georges

DANS LA LUTTE héroïque que mène le village du cinéma français assiégé par les centurions hollywoodiens, enfin vinrent Astérix et Obélix. Dieu, quel tapage ! Quel raffut ! Tout petits déjà, l'un comme l'autre étaient tombés dans la potion magique de la promotion. Matin, midi, minuit, du levant au couchant, Zig et Puce, Laurel et Hardy, Jacquouille et Depardouille occupaient le terrain. Une cuillerée de la divine liqueur pour papa, une cuillérée pour maman-ménagère-de-moins-de-cinquante balix, une cuillerée pour les petits n'enfants, une cuillerée pour Idéfix ! Si toutes les chaines du monde voulaient bien se donner la main. Elles se la donnent, en effet, dans le fameux PAF, qui, en l'occurrence, ressemble plus à une bulle de BD qu'à un moulin à vendre.

Zim-boum, zim-boum ! Entrez, entrez et vous rirez ! Sont-ils drôles les drôles ! Toujours l'air d'entre deux rires. Potion magique et vieilles ficelles. Toujours farces, champions de Gaule des tournages où l'on s'est fendu la gueule. A coups de hache évidemment. Clavier-Depardieu, comique dessus, comique dessous, buvons un coup l'ami, cervoise pour tout le monde, ne cessent de vendre et de vanter l'héroïque et hilarante entreprise de résistance.

Cadences infernales de la promotion. Acteur, ce n'est plus un métier. C'est un double métier. Faire et faire savoir. Jouer et jouer à jouer. Question originale : *« Alors, Christian, alors Gérard, vous semblez vous être bien amusés lors du tournage »*. Réponse originale : *« Vas-y toi ! » « Non toi » « Bon alors j'y vais » « C'est cela, on y va »*. Hi ! Hi ! Hi ! Ah ! Ah ! Ah ! Pince-mi, Pince-moi sont dans un chaudron. Le premier arrivé au fou rire attend l'autre !

Le numéro avant le numéro. Oui, il faut les admirer, ces braves d'ainsi faire leurs propres boute en train aux haras cinématographiques, avant-goût du plaisir avant le plaisir, mise en train pour mise en scène. Jacquouille et Depardouille sont dans la « promo » comme les Gaulois sont dans la plaine. En fanfare, grosse caisse et gros rires, ils vendent, vendent, vendent comme chante, chante, chante le barde Assurancetourix. Eux sur le PAF dressés, lui sur son chêne perché.

Et tout cela sonne souvent faux, tout cela sonne parfois vrai. Tant ils en font des tonnes et des sangliers, dans le grand village audiovisuel français. Tant aussi ils réussissent à devenir drôles dans ce numéro exténuant des tournées Zidi. Ils suivent en comédiens la démarche tragique et prévue par contrat qui consiste quand la potion magique est tirée à la boire, et à nous la faire boire, jusqu'à la lie, jusqu'hallali.

Faire et faire savoir. Promotion de répétition, comme il est un comique. Ne rien oublier surtout. Pas un effet spécial, tous purs Gaulois de France, Monsieur. Pas un bouton de chausse. Pas un gag. Pas un sou du mirifique budget, 274 millions de francs, c'est dire si la résistance a cassé sa tirelire pour l'œuvre salvatrice.

On lit, il se dit que le film est bon. C'est bien le moins. Il n'aurait plus manqué qu'il soit mauvais, que nos deux acteurs s'exténuent à vendre une piquette de derrière les fagots. Déjà qu'il est assez pénible de s'entendre raconter un film avant que de le voir ou un livre avant que de le lire, c'eût été la mort des comiques voyageurs !

M. Jospin réaffirme sa volonté de développer la « police de proximité »

Le premier ministre réclame « une plus grande mobilité et des facultés d'adaptation accrues »

LIONEL JOSPIN a réaffirmé, lundi 1er février à Paris, lors des Assises de la formation et de la recherche dans la police nationale, la volonté du gouvernement de développer une *« police de proximité »*. S'exprimant devant un millier de personnes, dont sept cents policiers, le premier ministre a déclaré que *« faire de la police nationale une police de proximité* [est] *le premier objectif de la politique de sécurité du gouvernement »*. *« Nos concitoyens souhaitent dans leurs quartiers une police plus présente et plus lisible pour réprimer les actes délictueux et aussi pour les entendre et les rassurer »*, a expliqué M. Jospin.

Pour le premier ministre, une police de proximité *« doit être une police qui construit dans la durée une relation de confiance avec la population »*. Elle doit en conséquence être *« toujours aux côtés de nos concitoyens, à leur écoute et, plus souvent, à leur image »*. Lionel Jospin a ainsi estimé qu'il fallait que *« les jeunes des quartiers, et ceux qui sont issus de l'immigration, soient présents dans l'ensemble des services publics, y compris dans les services de sécurité »*.

FORMATION CONTINUE

En ce sens, il a rejoint le ministre de l'intérieur, Jean-Pierre Chevènement, qui a jugé nécessaire de conduire, dans la police, un effort de recrutement *« à l'image de la population française* [et] *des quartiers difficiles »*.

S'agissant de la répartition géographique des effectifs policiers, le premier ministre a réaffirmé qu'elle devait se faire au profit des zones où la délinquance est la plus forte. Il a ainsi prévenu que la réaffectation d'ici à trois ans, décidée lors du Conseil de sécurité intérieure du 27 janvier, de sept mille policiers et gendarmes vers les vingt-six départements les plus sensibles, demanderait *« une plus grande mobilité et des facultés d'adaptation accrues »* de la part des forces de l'ordre. Le chef du gouvernement a promis qu'un *« effort important de formation »* serait fourni pour *« accompagner l'adaptation, aussi bien quantitative que qualitative, des effectifs »* policiers. Auparavant, le ministre de l'intérieur avait mis notamment l'accent sur la formation initiale des policiers, qui permet de *« préparer chacun à l'exercice de son métier »*, et sur la formation continue, qui permet de *« s'adapter constamment à des missions nécessairement évolutives »*.

Par ailleurs, *Le Parisien* daté du 2 février publie les conclusions d'un rapport dénonçant les mauvaises conditions de travail des policiers et remis récemment à M. Chevènement. Selon ce document rédigé par Jean-Marie Alexandre, président du Crédit social des fonctionnaires et conseiller régional (MDC), à la suite notamment d'une série de visites à Lille, Garges-lès-Gonesse et Paris, *« les policiers semblent ne plus rien attendre de l'administration et restent très sceptiques quant aux projets et aux efforts faits »*. Le rapport, qui pointe notamment la vétusté des locaux et le manque de moyens, préconise la création d'une Direction de l'action sociale.

Les pompiers dénoncent les risques liés aux incendies de voitures

LYON
de notre correspondant régional

Deux jours après l'explosion, sur le plateau des Minguettes à Vénissieux (Rhône), d'une voiture équipée d'un réservoir de gaz de pétrole liquéfié (GPL), les services de police n'ont toujours pas déterminé l'origine de cet incident qui a fait six blessés dont un grave parmi les pompiers venus, dimanche 31 janvier, éteindre l'incendie. Toutefois, une source judiciaire indiquait, lundi soir, qu'il s'agit *« a priori d'un incendie criminel »*. Par ailleurs, afin de prévenir les risques d'explosion sur les voitures utilisant le gaz comme carburant, une cellule de crise a été constituée autour du préfet du Rhône, Michel Besse.

Survenue dans un quartier dit sensible de l'agglomération lyonnaise, où se produisent régulièrement de tels événements, l'explosion a surpris les pompiers qui ignoraient qu'ils avaient à traiter une automobile disposant d'un réservoir rempli de gaz. Des morceaux métalliques ont été projetés à plusieurs dizaines de mètres, blessant gravement l'un des sapeurs-pompiers qui a dû être par la suite amputé.

UNE PROPOSITION DE LOI

L'incendie a provoqué aussitôt une double réaction des professionnels du feu. D'une part contre les véhicules GPL, qu'ils accusent d'être de véritables *« bombes roulantes »*. Ces voitures ne présentent généralement aucun signe distinctif par rapport aux autres véhicules, à l'exception d'un bouchon de remplissage du carburant difficilement visible en cas de sinistre. Depuis des années, des syndicats de pompiers tentent de sensibiliser les pouvoirs publics. Ils plaident pour un renforcement de la législation sur les véhicules fonctionnant au gaz liquéfié.

Les pompiers du Rhône ont, d'autre part, fermement dénoncé, à l'occasion du drame de Vénissieux, la multiplication des incendies de voitures dans l'agglomération lyonnaise. En 1998, neuf cent quatre-vingt-quatorze véhicules ont été incendiés dans le Rhône. *« Nous en avons marre de prendre des pierres et d'être insultés lors de nos interventions »*, dit Bernard Duval, délégué CGT des pompiers, qui rappelle que les membres de cette profession sont toujours *« en première ligne lorsque la tension monte dans les banlieues »*.

De son côté, le député-maire de Vénissieux, André Gérin (PC), engagé depuis plusieurs mois dans la lutte contre la violence urbaine, plaide pour que soit *« criminalisé »* dans le code pénal l'incendie des véhicules à moteur. Il déposera prochainement une proposition de loi destinée à porter à quinze ans de réclusion et à un million de francs d'amende les peines encourues par les auteurs d'incendies de véhicules en zone urbaine, *« qui créent un danger pour la population riveraine »*.

Claude Francillon

Sous la pression de Bruxelles, le gouvernement est contraint de trancher le dossier de la chasse

DEUX MILLE chasseurs sur le platier d'Oye (Pas-de-Calais), trois cents à la Hague et une centaine à Valenciennes lors des déplacements de Daniel Cohn-Bendit. Trois cents dans la baie de Somme lors de la venue sur place de Marie-Anne Isler-Béguin, deuxième sur la liste des Verts pour les élections européennes... La dernière quinzaine de janvier a vu brusquement monter la température du côté des fédérations de chasseurs. Au-delà du harcèlement programmé des candidats Verts, c'est un mécontentement plus profond qui s'exprime.

Ces derniers jours, en effet, plusieurs tribunaux administratifs (Pau, Caen, Dijon, Grenoble, Montpellier et Marseille) ont sommé les préfets de treize départements de prendre des arrêtés de fermeture de la chasse aux oiseaux migrateurs au 31 janvier, réduisant de trois semaines la chasse dans ces départements, conformément à la réglementation européenne. Or, c'est dans ces départements que se trouvent les fédérations les plus radicales de l'Union nationale des fédérations de chasseurs (UNFC). A l'inverse, six autres tribunaux ont tranché en faveur d'un maintien des dates de chasse telles qu'elles ont été fixées dans la loi du 3 juillet 1998 (*Le Monde* du 26 décembre). Cette loi, censée, aux yeux de ses défenseurs, mettre fin aux batailles juridiques, n'a fait que renforcer la détermination des associations de protection de la nature, à l'origine de la soixantaine de recours jugés aujourd'hui. Le texte adopté par les députés, contre la volonté du gouvernement, a fixé pour chaque département et chaque espèce des dates de chasse échelonnées du 14 juillet au 28 février et a ainsi allongé la durée de la chasse dans cinquante-neuf départements.

LE VENT TOURNE

A Luxembourg, les actions en justice engagées par la Commission européenne suivent leur cours. Le 2 décembre 1998, la Commission a introduit un recours contre la France auprès de la Cour de justice européenne (CJE) pour non-respect de la directive « Oiseaux ». A trois mois du scrutin européen, la condamnation attendue du gouvernement français par le tribunal de Luxembourg commence à inquiéter le gouvernement. Ainsi, Hubert Védrine, ministre des affaires étrangères, et Pierre Moscovici, ministre délégué aux affaires européennes, ont adressé, le 24 décembre 1998, une lettre au premier ministre dans laquelle ils rappellent qu'un compromis est possible à partir de *« l'important travail réalisé par Dominique Voynet »* et demandent que *« le gouvernement montre sa volonté d'avancer rapidement en ce sens »*.

De son côté, le premier secrétaire du PS, François Hollande, a souhaité, samedi 30 janvier, que soit trouvé *« un juste compromis, dans les semaines à venir »*. Parmi les députés socialistes, le « groupe chasse » réclame, quant à lui, la constitution d'une délégation auprès de la Commission de Bruxelles. *« Un compromis est possible sur les dates de chasse »*, assure Michèle Rivasi, députée de la Drôme et pressentie pour mener la délégation.

L'Union nationale des chasseurs sent, elle aussi, le vent tourner : inquiète d'une base qui lui reproche de plus en plus sa volonté de négocier avec la Commission européenne – les fédérations du Sud-Ouest veulent organiser une réunion nationale mercredi 3 février à Toulouse –, l'UNFC a appelé, le 30 janvier, le premier ministre à prendre *« une initiative rapide »*.

Celle-ci pourrait venir du ministère de l'environnement. Jean-François Collin, nouveau directeur de cabinet de Mme Voynet, chargé fin décembre 1998 par Lionel Jospin d'auditionner l'ensemble des partenaires, doit rendre son avis cette semaine. La solution semble résider dans le compromis élaboré en juin 1998, avant le vote de la loi, par le groupe de réflexion du ministère. La chasse s'ouvrirait au plus tôt le 25 août et fermerait le 31 janvier, et un plan de chasse européen serait mis au point en fonction des études scientifiques disponibles. Seule condition : que le gouvernement revienne sur la loi de juillet. Il lui faut, pour cela, saisir le Conseil constitutionnel, seul habilité à décider que les dispositions de ce texte sont, en réalité, de nature réglementaire.

Sylvia Zappi

Michel Péricard est mort

DÉPUTÉ (RPR) des Yvelines et maire de Saint-Germain-en-Laye, Michel Péricard est décédé. La nouvelle a été donnée, mardi 2 février, au terme de la conférence des présidents de l'Assemblée nationale. Vice-président de l'Assemblée nationale, Michel Péricard était âgé de soixante-neuf ans.

Né le 15 septembre 1929 à Saint-Germain-en-Laye, Michel Péricard avait commencé sa carrière de journaliste à la Radio-Télévision française (RTF) en 1954. Il présente le journal télévisé de 1959 à 1968 avant de s'engager progressivement sur le plan politique. C'est ainsi qu'à partir de 1966, il occupe différentes fonctions auprès de ministres gaullistes, François Missoffe, Yves Guéna et Bernard Pons. Directeur de l'information de Radio France de 1975 à 1979, il est élu maire de Saint-Germain en 1971, puis député des Yvelines en 1978. Michel Péricard avait présidé le groupe RPR de l'Assemblée nationale de 1995 à 1997.

Tirage du *Monde* daté mardi 2 février : 501 042 exemplaires 1 - 2

Sida : de nouveaux outils permettent d'analyser les résistances croissantes du VIH aux trithérapies

CHICAGO
de notre envoyé spécial

Jamais les spécialistes de virologie humaine n'avaient œuvré aussi vite. Quelques années seulement après la découverte du virus d'immunodéficience humaine (VIH), il y avait eu celle des premiers médicaments antirétroviraux, rapidement suivis des premiers essais, réussis, de l'administration simultanée de plusieurs d'entre eux avec ce qu'il est aujourd'hui convenu d'appeler les « trithérapies ». On avait parallèlement assisté, ces dernières années, à la mise au point d'une technique essentielle – la mesure de la *« charge virale »* – qui, en calculant les taux de réplication du VIH dans le sang circulant des malades, permet de situer, au fil du temps, l'efficacité ou les échecs des trithérapies. C'est à une avancée technique d'une importance comparable que l'on assiste aujourd'hui avec le développement des procédés techniques sophistiqués permettant d'identifier les bases moléculaires des phénomènes de résistance que le VIH peut, très souvent, développer contre les molécules administrés pour le détruire.

Cette technique est certes encore tâtonnante. Pour autant, elle ouvre d'ores et déjà de nouvelles perspectives, comme l'ont montré les nombreuses communications scientifiques présentées sur ce thème dans le cadre de la sixième conférence sur les rétroviraux et les maladies opportunistes, organisée à Chicago du 31 janvier au 4 février.

Cette nouvelle approche de l'analyse des résistances du VIH aux médicaments antirétroviraux est double. Le premier procédé – dit « génotypique » – consiste à réaliser le séquençage de certaines fractions du patrimoine génétique viral ; le second – dit « phénotypique » – consiste à observer *in vitro* le devenir de cultures cellulaires infectées par des souches virales mises en présence de différents médicaments antirétroviraux. Il s'agit là d'une sorte d'« antivirogramme », par analogie à la technique de l'« antibiogramme » utilisée depuis longtemps par tous les laboratoires de microbiologie pour adapter les traitements antibiotiques prescrits contre les infections d'origine bactérienne.

> « Difficile de préciser quand et de quelle manière les résultats obtenus pourront aider les cliniciens à améliorer leurs thérapeutiques »

« Ce domaine, à bien des égards passionnant, est aujourd'hui en grande effervescence, même s'il est encore bien difficile de préciser quand et de quelle manière les résultats obtenus pourront aider les cliniciens à améliorer leurs thérapeutiques, explique Sabine Yerly (laboratoire de virologie, hôpitaux universitaires de Genève). *On ne dispose encore d'aucune démonstration fournie par une étude clinique prospective que la présence de mutations au niveau des gènes impliqués dans les phénomènes de résistance – ceux de la protéase virale et de la transcriptase inverse – permet de prédire les réponses virologiques ou cliniques. On a, en revanche, réussi à démontrer dernièrement que le nombre des mutations présentes sur ces deux gènes pouvaient, dans certains cas, prédire la réponse des patients au traitement antirétroviral qui leur est administré. »*

Les communications faites à Chicago rejoignent les premières conclusions faites par les spécialistes de ces nouvelles techniques : l'analyse génotypique est, grâce notamment à la banalisation des techniques de génétique moléculaire, relativement aisée à mettre en œuvre, mais ses résultats ne permettent pas, pour l'heure, d'en tirer des conclusions thérapeutiques standardisées. L'analyse phénotypique, quant à elle, fournit de précieux éléments quant à la conduite à tenir, mais demeure une technique excessivement lourde à mettre en œuvre et, jusqu'à présent, fort onéreuse. Différents travaux prospectifs sont d'ores et déjà annoncés ici ou là (notamment en France, sous la direction du docteur François Clavel, à hôpital Bichat-Claude Bernard de Paris) qui tenteront de situer la place exacte qu'il faut réserver à ces nouvelles approches dans la prise en charge thérapeutique des malades du sida.

A la lumière des résultats présentés à Chicago, il semble que la recherche du profil des résistances du VIH devrait d'ores et déjà être mise en œuvre chez tous les patients victimes d'une infection très récente (primo-infection), ainsi que chez ceux où l'on observe – *via* la mesure de la charge virale – une diminution de l'efficacité des trithérapies. Ces nouvelles techniques, qui commencent à être commercialisées par quelques firmes, devraient connaître un développement d'autant plus grand que l'on observe une multiplication fort inquiétante des phénomènes de résistance du VIH.

Plus d'une centaine de mutations de ce virus ont déjà été recensées et des souches virales multirésistantes ont récemment été identifiées aux Etats-Unis comme en Suisse.

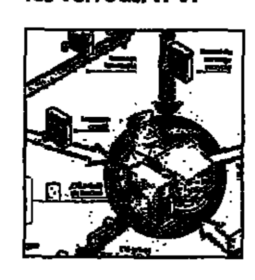
Jean-Yves Nau

Le Monde
INTERACTIF
LES NOUVELLES TECHNOLOGIES
MERCREDI 3 FÉVRIER 1999
www.lemonde.fr/nvtechno



PORTRAIT
Ollivier Robert, l'homme qui a droit de vie et de mort sur les newsgroups francophones. P. III

E-MAILS
Comment fonctionne le codage des données sur Internet et comment les pirates forcent les verrous. P. VI

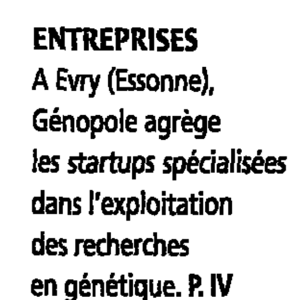




BUTINAGE
Eoliennes, éclipses, systèmes d'exploitation… Une sélection de sites techno sur le Web. P. III



LA GUERRE DES ÉTOILES
L'adaptation de la nouvelle saga de George Lucas sort sur Nintendo 64. P. III



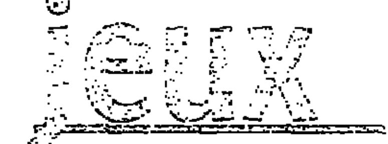
ENTREPRISES
A Evry (Essonne), Génopole agrège les startups spécialisées dans l'exploitation des recherches en génétique. P. IV



PETITES ANNONCES
8 pages d'offres d'emploi. P. VII à XIV

Infogrames, Cryo Interactive, Ubi Soft : état des lieux des relations sociales chez les trois principaux éditeurs français

L'enfer des jeux



Des salariés règlent en ligne leurs différends avec leurs employeurs

« ILS CROYAIENT être des travailleurs indépendants, engageant librement leurs compétences dans une aventure passionnante, pour laquelle ils ne comptaient pas leur temps ; ils se découvrent salariés, subordonnés à un patron, bien souvent exclus du partage du fruit de la performance collective. Il leur arrive même d'être licenciés… »

C'est ainsi qu'Yves Lasfargues, directeur du Crefac, un organisme de formation et d'étude des mutations informatiques, décrit la déception qui peut attendre les jeunes ingénieurs, techniciens, graphistes, créateurs, maquettistes, chefs de projet, commerciaux, travaillant dans les fameuses startups créées, ces dernières années, dans le secteur des nouvelles technologies de l'information et de la communication (NTIC).

Editeurs de CD-ROM ou de logiciels, concepteurs de sites Web ou d'Intranet fonctionnent à peu près tous sur le même schéma : autour de deux ou trois créateurs de l'entreprise, s'agrègent, le plus souvent par cooptation, des jeunes gens dont la passion pour ces nouveaux métiers conduit à accepter une charge de travail extrêmement lourde pour des rémunérations plutôt faibles. L'organisation par « équipes de projet » pour créer et développer un nouveau produit, généralement dans des conditions d'extrême urgence, renforce encore la « flexibilité » de ces professions où les « charrettes » de nuit et de week-end, les contrats à durée déterminée (CDD) et l'absence de définition des postes ou des grilles de salaire sont la règle plutôt que l'exception.

« En phase de démarrage, lorsque le sort de l'entreprise est incertain, les salariés peuvent accepter ce type de contraintes, note Alain Bloch, professeur à l'Ecole supérieure de commerce de Paris (ESCP). *Mais, lorsque l'équilibre est atteint, le patron et les actionnaires continuent sur leur lancée, alors que les troupes réclament un retour à des horaires et des conditions de travail raisonnables, sinon normaux, ainsi que la reconnaissance de leurs efforts. »* Lorsque de telles revendications voient le jour, l'employeur, toujours plongé dans la culture pionnière, se trouve totalement pris au dépourvu et réagit bien souvent de façon maladroite, aggravant le conflit.

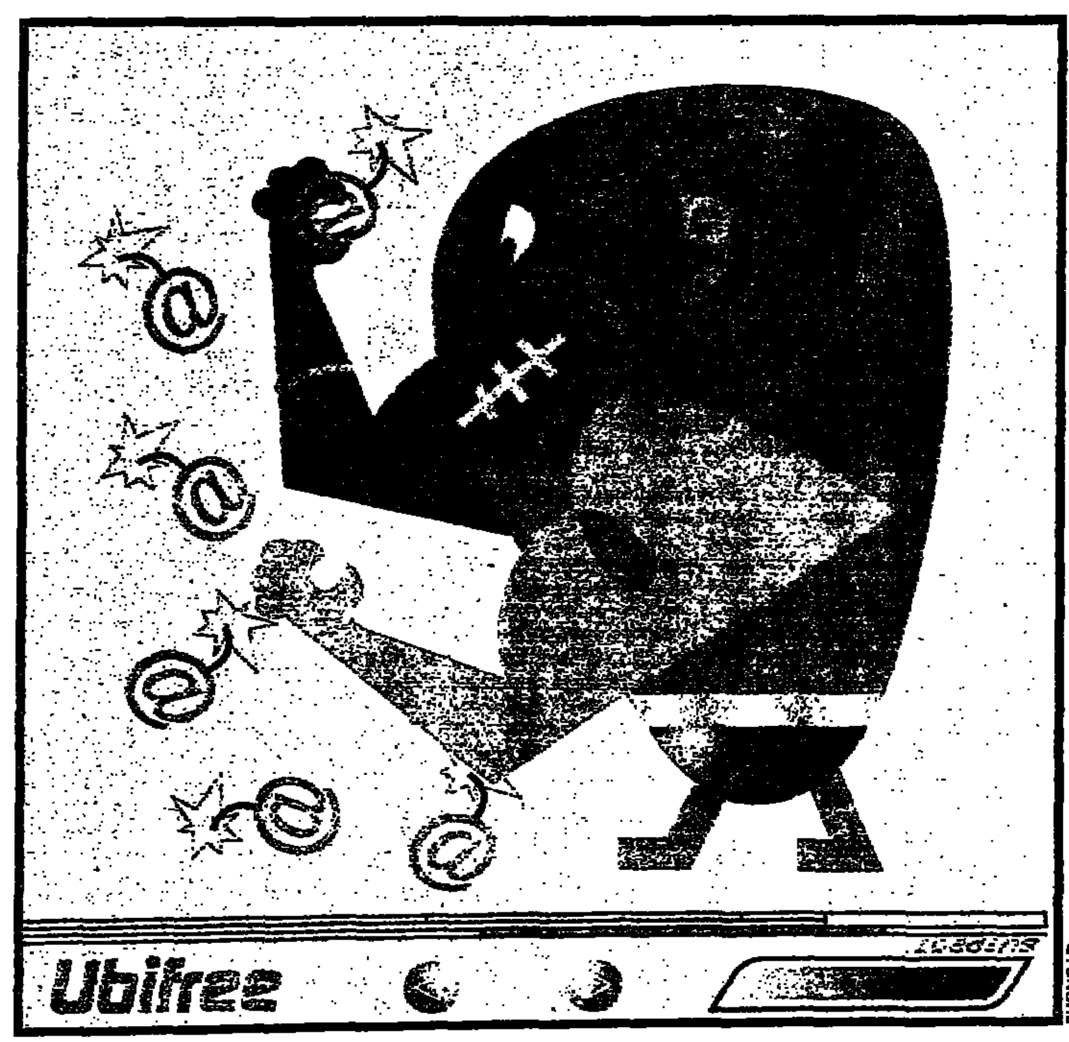
Pendant longtemps, les différends entre salariés et patrons se sont terminés par le départ des mécontents chez d'autres employeurs. Aujourd'hui, parce que les entreprises doivent se préoccuper de conserver les compétences nécessaires à leur développement, face à une concurrence de plus en plus vive, la résolution des conflits par le dialogue social devient une priorité. Il s'agit aussi de privilégier la qualité et l'expérience. Mais les « entreprises à forte croissance » du secteur des NTIC peuvent-elles se couler sans risques dans le moule de l'actuel droit du travail ? Ou doivent-elles créer de nouvelles formes de régulation sociale ? Les avis sont partagés.

« Il n'y a pas de meilleur outil de protection des salariés que la législation en vigueur », confirme Marie-Noëlle Blancheteau. Professeur de gestion des ressources humaines à l'Institut national des télécommunications, elle ajoute cependant que les spécificités du secteur offrent des instruments inédits. Ainsi, constate-t-elle, les « sites en colère » sont utilisés aux Etats-Unis pour pousser les directions à négocier sous la menace d'une détérioration de l'image de l'entreprise auprès du grand public, actionnaire et consommateur.

En France, les déçus de l'éditeur de jeux Ubi Soft ont ouvert le forum Ubifree, et les contractuels de France Télécom ont créé leur « site en colère » parce qu'ils estimaient ne pas être soutenus par les syndicats traditionnels, défenseurs des seuls fonctionnaires. En revanche, chez Bull, les syndicats ont négocié et obtenu une présence institutionnalisée sur l'intranet de l'entreprise.

« Les employeurs disposent d'un instrument décisif de régulation des conflits, estime Marie-Noëlle Blancheteau, *en l'espèce la redistribution des fruits financiers de leur croissance. »* Ce n'est pas un hasard si les travailleurs intérimaires de Microsoft France viennent d'assigner leur patron en justice pour bénéficier des stock-options que celui-ci se vante de distribuer à l'ensemble de son personnel permanent. *« Les histoires de secrétaires devenues millionnaires en vendant leurs parts au moment de l'entrée sur le Nasdaq* [National Association of Securities Dealers Automated Quotations, la Bourse américaine des entreprises de haute technologie] *ne sont pas des mythes,* affirme Alain Bloch. La fiscalité française ne permettant pas de manier cet instrument avec autant de souplesse qu'outre-Atlantique, il suggère d'*« imaginer, pour ces entreprises, un environnement juridique, social et fiscal particulier qui ne soit pas une simple dérégulation, mais un modèle entrepreneurial original »*. Un groupe de travail du Commissariat du Plan réuni autour de Didier Livio, ex-président du Centre des jeunes dirigeants d'entreprise, planche aujourd'hui sur une telle hypothèse.

Antoine Reverchon



PHONG LD

Le 9 février s'ouvre à Cannes le Marché international des programmes interactifs, sixième du nom. Et la première édition du Milia Games, réservé aux créateurs, développeurs, producteurs et éditeurs de jeux

SOCIAL
Sous un pseudonyme, Albert a créé Ubifree, le premier syndicat virtuel français : il n'existe qu'en ligne, mais suffit à mettre en rage les dirigeants d'Ubi Soft. P. II



Cartes d'identité

Infogrames Entertainment

83-84, rue du Premier-Mars-1943, 69628 Villeurbanne
(installation prochaine dans le IXe arrondissement de Lyon)
Créée en 1963
PDG : Bruno Bonell
350 personnes en France ; 579 personnes dans le monde (57 pays)
***Chiffre d'affaires 1998 :** 1,46 milliard de francs (222,6 millions d'euros)*
Résultat net 1998 : 84 millions de francs (12,8 millions d'euros)
Héros emblématiques : Starshot, Cutter Slade
Jeux les plus vendus : V-Rally (près de 3 millions d'exemplaires dans le monde) ; Mission : Impossible : 1 million sur N64
Licences exploitées : *Paramount Viacom (Mission : Impossible)*
Warner Luney Toons (Bugs Bunny et consorts)
Albert Rene pour Astérix
Lucky Licensing pour Lucky Luke
Peyo IMPS pour les Schtroumpfs
Nike pour Ronaldo
Distributeur pour : Canal plus Multimedia, Capcom, Lego, Cryo Intercative, Funsoft...

Cryo Intercative Entertainment

24, rue Marc-Seguin, 75018 Paris
Créée en 1992
Directeur général : Jean-Martial Lefranc
195 salariés, dont 5 en Grande-Bretagne
Chiffre d'affaires prévisionnel (annonce lors de l'introduction en *Bourse le 8 decembre 1998) : plus de* 150 millions de francs (22,9 millions d'euros)
Jeux les plus vendus : Megarace pour PC en 1995, plus de 1 million d'exemplaires et Atlantis pour PC avec 350 000 copies vendues en 1997.

Ubi Soft

28, rue Armand-Carrel, 93100 Montreuil
Créée en 1986
PDG : Yves Guillemot
1 100 salariés, dont 470 en France (15 pays)
Chiffre d'affaires 1998 : 632 millions de francs (96,3 millions d'euros)
Résultat net 1998 : 29 millions de francs (4,4 millions d'euros)
Jeux les plus vendus : Rayman et POD avec plus de 3,5 millions d'exemplaires chacun
Héros emblématique : Rayman
Licence exploitée : Playmobil
Distributeur pour : LucasArts, 3 DO, Europress.

Deux ans d' élaboration

Avant d'arriver dans les rayonnages, Zelda; Sonic et autres ont déjà effectué un long parcours. En cinq étapes, voici l'envers de l'enfer

CHAQUE ANNÉE des dizaines de jeux vidéo arrivent sur le marché. Généralement juste avant Noël, meilleure période de vente pour ces cartouches utilisables sur micro-ordinateur ou console. Tout commence deux ans plus tôt...

Conception

A l'origine, une équipe de développement est chargée d'imaginer le jeu. A partir soit d'une idée originale, soit d'une licence – comme *c'est de plus en plus souvent le cas. Mission : Impossible, GoldenEye, Les Schtroumpfs, Astérix* ou encore *Tintin* font parti des films ou des héros de bande dessinée qui se *retrouvent ainsi transformés en jeux* vidéo. Cette équipe, composée généralement d'un chef de projet technique, de designers et d'un chef de projet graphique, élabore *un script de trois ou quatre pages.* Au terme de cette première étape, qui dure environ quatre mois, un premier prototype du jeu est présenté.

Développement

Vient ensuite la phase la plus longue, celle du développement. Pendant dix-huit mois, graphistes, programmeurs et designers entrent en piste pour donner vie aux personnages. Les mouvements prennent forme, les décors s'animent et l'aventure sort des lignes de codes informatiques. Régulièrement, l'équipe vérifie si le jeu correspond toujours à la cible visée et si la licence est respectée. Impossible, en effet, de faire porter un pantalon rouge à Tintin ou de voir un gentil Schtroumpf massacrer à la hache le terrible Gargamel dans une explosion d'hémoglobine. On ne badine pas avec les symboles de la jeunesse.

Test

Après huit à dix mois de développement, les jeux passent entre les mains du service « test », qui les passe au crible la « jouabilité » du produit :
– Est-ce que les mouvements du héros sont cohérents ?
– Est-il facilement maniable ?
– Y a-t-il des séquences trop répétitives, trop dures ou trop faciles ?
Autant de questions essentielles qu'il faut se poser à ce moment-là de la conception pour assurer le futur succès du jeu.
Les services marketing interviennent, eux aussi, dès cette phase de la production pour commencer à préparer les plans de communication, les jaquettes et imaginer les futures campagnes de publicité.

Re-test

Quelques mois avant sa sortie, une version « bêta » – qui fonctionne mais n'est pas jugée apte à la commercialisation – du jeu est réalisée et soumise une nouvelle fois aux pires traitements. Là, il s'agit d'identifier d'éventuels bogues qui pourraient nuire au bon fonctionnement. Le jeu est testé dans les conditions les plus extrêmes : carte mémoire enlevée pendant le déroulement de l'action, tests des commandes... Une fois passé l'épreuve de vérité, une version « master » – une matrice – du jeu est envoyée pour validation auprès des fabricants de consoles de jeux : Sony pour la PlayStation, Nintendo pour la Nintendo 64 (N64) et la Gameboy, ou encore Sega pour la Saturn.

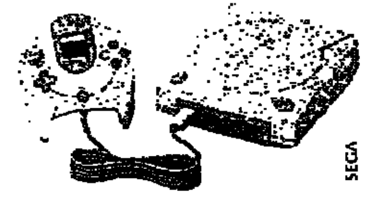
Fabrication

Tout va ensuite très vite. La fabrication d'un jeu ne demande que trois semaines à deux mois – selon la machine pour laquelle il est développé. Au final, de la conception à son arrivée sur la console, le jeu aura coûté en moyenne entre 6 et 15 millions de francs (1 million à 2,3 millions d'euros).
Une exception : le dernier succès d'Infogrames, Mission : Impossible, lui aura coûté au total 30 millions de francs (4,6 millions d'euros).

G. F.

128 bits pour Sega

SEGA c'est plus fort que toi ! Le slogan de la firme japonaise pourrait bien revenir à la mode dans les prochains mois. Distancé par Sony et Nintendo dans la bataille sur les consoles 64 bits, Sega passe à la vitesse supérieure et proposera à l'automne 1999 la première console de jeux 128 bits, la Dreamcast. Deux innovations majeures pour cette machine du XXIe siècle : une compatibilité réseaux pour jouer sur Internet et le VMS (pour Visual Memory System).


SEGA

Ce périphérique se présente sous la forme d'un petit moniteur qui sert à la fois de cartouche mémoire de sauvegarde et d'enregistreur de données personnelles. Il fonctionne aussi bien couplé à la Dreamcast que de manière autonome comme une console portable après téléchargement d'un jeu. Avec cette nouvelle machine, Sega entend bien mettre à mal l'hégémonie de la PlayStation et de la Nintendo 64. Disponible depuis le mois de novembre 1998 au Japon, la Dreamcast sortira en Europe avec un catalogue de jeux important pour espérer s'imposer rapidement face à ses deux petites soeurs rivales.

Les règles du jeu

Infogrames « sociale », Cryo « réaliste » : deux visions opposées de la gestion du personnel

NI INFOGRAMES ni Cryo – deux editeurs français de jeux vidéo – ne se reconnaissent dans l'image de la startup aux conditions de travail desastreuses dépeinte par l'equipe d'Ubifree, le syndicat virtuel d'Ubi Soft. Chez Infogrames, le dialogue reste le maitre mot : « *Nous sommes la société de jeux la plus ancienne, donc la plus structurée,* explique Bruno Bonnel, PDG. *Ici tout le monde peut me demander et obtenir un rendez-vous s'il y a un problème.* » Et de rappeler que le personnel y est embauché en contrat à durée indéterminée (CDI) plutôt qu'en contrat à durée déterminée (CDD) et qu'il dispose de cahiers de doléances. « *Nous sommes une industrie qui s'invente, mais il faut que se soit dans le respect de la loi. Il y a une faute historique au départ. On nous a associé aux métiers de l'édition alors que nous sommes plus proches de la production audiovisuelle. Et il n'existe aucun convention collective pour notre branche* » Preuve flagrante de cette absence, les salariés d'Infogrames travaillent sous la convention de la métallurgie.

« ON S'ÉCLATE »

Richard Bottet, le secrétaire du comité d'entreprise (CE) et représentant du personnel chez Infogrames, souligne que « *la société est allée au-delà de la législation* » : les entreprises qui dépendent de la maison mère figurent au CE, même celles qui ont moins de cinquante salariés. Les employés semblent bien percevoir l'amélioration de la situation : « *Suite à un certain malaise général, il y a deux ans, la direction a accordé des primes de fin de projet, réévalué les salaires, et chaque salarié a désormais droit à un entretien annuel pour faire le point avec son superieur. Les choses avancent donc, mais il reste beaucoup a faire.* »

Jean-Martial Lefranc, lui, n'a pas d'états d'âme. A la tête de Cryo Interactive Entertainment depuis sa creation en 1992, il annonce d'emblée ne pas avoir fixé de grille salariale et ne s'être préoccupé d'embaucher un directeur de ressources humaines que depuis deux ans. « *Cela ne faisait pas partie de nos priorités* », lance-t-il sans complexes.

Pour lui, l'entreprise est avant tout un monde lourd de « réalités économiques » : « *Nos jeunes employés s'imaginent qu'ils vont pouvoir vivre dans l'entreprise, tout en s'épanouissant d'un point de vue professionnel et personnel. Ils en attendent trop.* » Ou encore : « *Cryo est une société qui croît vite, dans un monde concurrentiel exacerbé. Je ne peux pas me lever le matin en me disant que nous avons des idées de jeux géniales, mais en me disant que nous allons faire des succès certains. Le jeu vidéo est un environnement dur, difficile à gérer pour des artistes, peu habitués au monde du travail. Ils se plaignent souvent d'un manque de liberté créative, mais ils oublient la chance qu'ils ont d'êtres salariés et de ne pas vivre dans la précarité. Nos projets se définissent pour des durées bien définies, le temps de concevoir et de développer un jeux, mais nous ne pouvons pas faire appel à des pigistes ou a des intermittents du spectacle. La tentation est forte alors de prendre beaucoup de CDD et de les faire passer d'une société à l'autre au gré des projets.* » Et de conclure en forme de profession de foi : « *Nous faisons le plus beau métier du monde : on s'éclate et on gagne de l'argent !* »

Guillaume Fraissard et Eve Lenglart

Albert, syndicaliste malgré lui

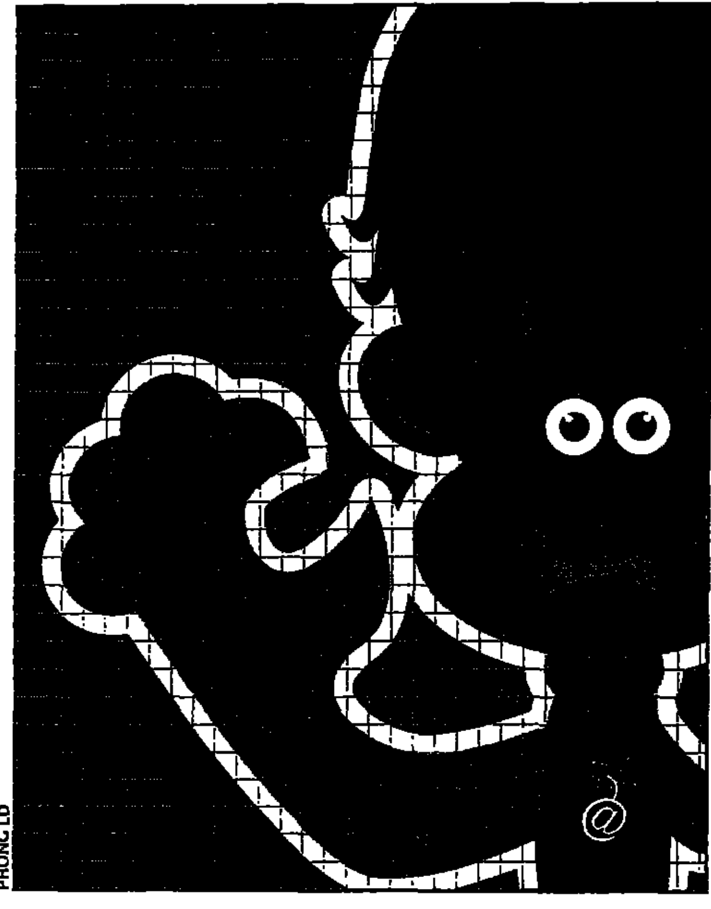
« UBIFREE, c'est une prise de parole, pas une prise de pouvoir. » Albert ne cherche pas, a priori, la confrontation avec son patron. C'est juste un jeune homme plutôt bon chic, bon genre, sans le moindre passé militant. Avec quelques comparses, il a pourtant fondé, en novembre sur Internet, le premier syndicat virtuel français, Ubifree. Une aventure née de l'indignation face aux méthodes de management de la direction de la société de conception et d'édition de jeux vidéo Ubi Soft. Une révolte à visage caché, aussi, qui a déjà fait couler beaucoup d'encre et suscité pas mal de remous au sein de l'entreprise, qui, avec près de 1 200 employés implantés dans 15 pays, est devenue en une douzaine d'années l'une des plus grosses de sa branche. Ses fondateurs – cinq frères bretons, Yves, Gérard, Michel, Claude et Christian Guillemot – n'ont pas souhaité répondre aux questions du « Monde interactif ».

« *Les frères Guillemot sont persuadés que c'est une machination pour couler l'entreprise. Ils ont pris ça comme une claque, et je pense qu'ils sont sincèrement désolés de la situation.* » Lui aussi, à vrai dire. Malgré le ton posé et le calme de la voix, les gestes traduisent une certaine anxiété, voire une pointe de tristesse. « *C'est vrai qu'en être réduit à faire un site comme on dessine un graffiti dans les toilettes d'un lycée, c'est ridicule ! Mais, pour une fois, j'ai l'impression d'avoir la parole, d'être écouté.* »

Chaque soir, en sortant du travail, Albert et sa bande se retrouvent donc clandestinement pour faire vivre le site, apprendre le droit du travail, répondre aux courriers, et surtout sentir qu'ils ne sont pas seuls dans leur combat.

Les témoignages d'employés d'autres sociétés de jeux vidéo s'accumulent, et le débat s'envenime parfois – d'autres employés d'Ubi Soft ont demandé à publier une note dans laquelle ils se déclaraient solidaires de la direction. Ambiance. « *Mais dans l'ensemble, nous n'avons reçu que peu de messages d'injures.* »

Selon Albert, le plus difficile à vivre, finalement, quand on a à peine franchi le quart de siècle, c'est l'anonymat de sa révolte. Apprendre à gérer la duplicité, à être sur ses gardes en permanence pour ne pas être pris. « *Au fond de moi, pourtant, peu m'importe d'être démasqué. J'assumerai. J'ai d'autres cordes à mon arc. Est-ce que je pourrais aller dans le bureau des frères Guillemot pour leur dire : "C'est moi" ?...* » La réponse se perd dans ses pensées. Quoi qu'il en dise, la peur demeure depuis le jour du lancement d'Ubifree.


PHONG LD

« *Ma famille aussi a eu peur, mais ils m'ont compris. Ils ont surtout été surpris que ce soit moi qui le fasse, en fait ! Je n'ai jamais été rebelle.* » Tout juste Albert faisait-il partie du flot des lycéens en colère lors des manifestations de 1986 contre la loi Devaquet. Alors douze ans plus tard, Ubifree est l'occasion de faire changer les choses, modestement, dans l'endroit où l'on travaille toute la semaine. « *On se bat pour exiger le minimum de respect que l'on doit à des adultes. Nous ne sommes pas de grands gamins qui approuvent niaisement les décisions des patrons. Le problème, c'est que, pour beaucoup à Ubi Soft, c'est leur premier poste, alors ils s'écrasent.* »

Le gentil garçon s'emporte contre la candeur de ses camarades, préférant se taire plutôt que de risquer de « *cracher au visage de la maîtresse* ». « *Ce qui me donne vraiment le cafard,* poursuit Albert, *c'est de voir deux générations l'une contre l'autre. Une génération, celle des frères Guillemot avec leur vision du monde en retard de cinquante ans, et la nôtre, incapable de se prendre en charge et de dire "nous". Moi y compris.* »

Car le doute demeure sur le bien-fondé de cette énergie déployée souvent à vide. « *Est-ce que tout cela en vaut la peine ?* » Albert se demande comment sortir d'une ombre aussi protectrice que frustrante pour s'expliquer clairement et éviter que l'expérience Ubifree ne se retourne contre l'ensemble des employés d'Ubi Soft. « *Nous voulions provoquer un dialogue et, finalement, c'est le contraire qui se produit. Les élections du personnel n'ont toujours pas eu lieu, personne ne souhaite d'ailleurs s'y présenter, et en guise de dialogue la direction agite la menace de délocalisation.* »

Désabusé, sans doute aussi dépassé par la tournure des événements, Albert songe à franchir enfin la porte du bureau des Guillemot. Un pas qu'il voudrait salutaire pour la pérennité de la société. Car, comme il le dit avec beaucoup de franchise : « *Ubi Soft, ce n'est pas l'enfer, c'est juste le bordel.* »

G. F.

■ perso.club-internet.fr/ubifree

Des Mac changés en consoles

La société américaine Connectix a développé l'émulateur Virtual GameStation, qui transforme les nouveaux ordinateurs Apple dotés d'un processeur G3 – iMac et PowerMacintosh G3 – en consoles de jeux PlayStation de Sony. Ce logiciel n'est pas pour l'instant compatible avec les cartes de mise à jour G3 et fonctionne avec le système d'exploitation Mac OS 8.5. Dès l'ouverture de MacWorld Expo, en janvier, les visiteurs faisaient la queue pour acheter ce logiciel, vendu 49 dollars (43 euros, 280 francs), qui est déjà compatible avec une centaine de jeux PlayStation américains.

■ www.connectix.com

Rayman sur petit écran

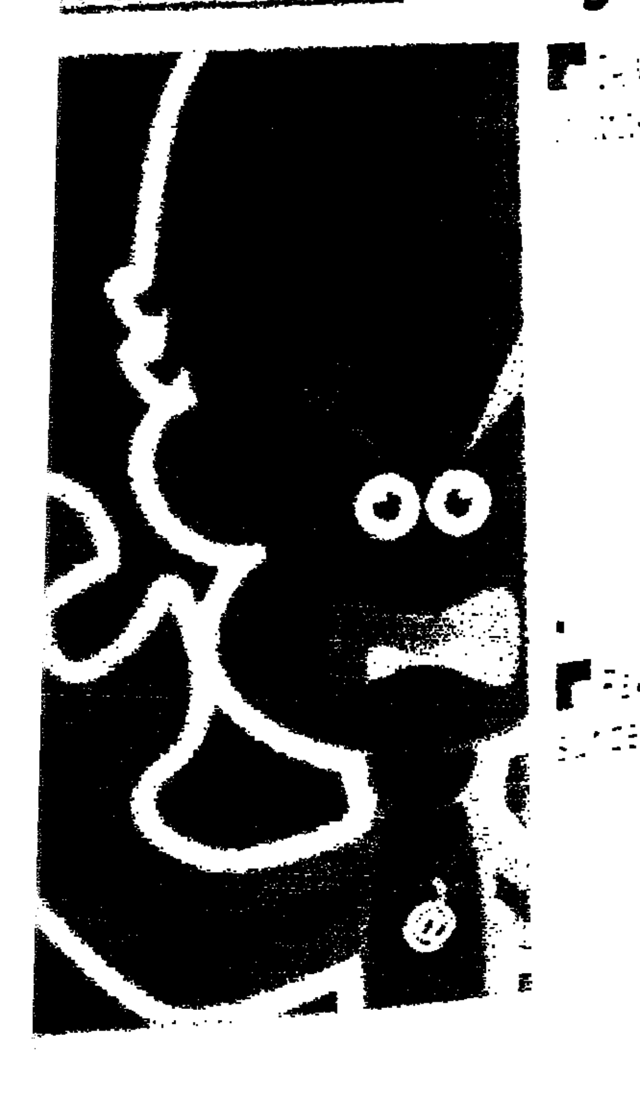
RAYMAN, le plus célèbre héros d'Ubi Soft, 3,5 millions d'exemplaires, arrivera sur les écrans de télévision en septembre 2000 sous la forme d'un dessin animé. La réalisation des 13 épisodes de 26 minutes a déjà commencé dans les ateliers d'Ubi Soft Divertissement, la filiale canadienne de l'entreprise. Les premières images seront dévoilées mardi 2 février lors d'une conférence de presse du vice-premier ministre du Québec, Bernard Landry, en visite en France, et l'épisode-pilote de 11 minutes sera présenté le 9 février, à Cannes, à l'occasion du Milia.

Cette annonce intervient dans le cadre d'un plan de subvention de 8 milliards de francs (1,2 milliard d'euros) consenti par le Québec pour inciter les entreprises étrangères du secteur des nouvelles technologies et du multimédia à venir s'implanter sur son territoire et plus particulièrement dans sa future cité du multimédia de Montréal. Avec 350 salariés travaillant pour sa filiale québécoise, Ubi Soft confirme son implantation internationale en délocalisant la réalisation de sa nouvelle série, dont le pilote a, lui, été réalisé en France dans les studios de Montreuil. Les frères Guillemot, créateurs d'Ubi Soft, profiteront aussi de cette conférence de presse pour annoncer l'installation à Montréal, de Guillemot Corporation, une société spécialisée dans la fabrication de périphériques et d'accessoires multimédias.

ation

128 bits pour Sega

caliste malgré lui



Profil

John Race, « designer » chez Berkeley Systems

GRAND, MINCE, avec un filet de barbe, John Race est légèrement voûté, comme pour cacher ses 31 ans. *« Pour ce métier je suis un vieux »*, reconnaît-il.

Avec son équipe, il s'efforce de faire passer des animaux virtuels du stade du simple jouet à celui de véritable jeu. Son premier souci de concepteur est de bien expliquer ses idées à son équipe de dix personnes, qu'il réunit tous les deux jours. Mais il arrive que la technique ne suive pas ou que les finances renâclent. *« Je voulais au départ que l'usager, après avoir joué seul sur son PC, se connecte à notre serveur qui le reconnaîtrait aussitôt et lui permettrait de continuer avec son identité passée à échanger des tuyaux avec d'autres. Je rêvais d'un environnement social autour d'un jeu, ce qu'on appelle un "méta-jeu". Mais les ingénieurs ont dit que cela demanderait un énorme investissement pour le serveur et pour la base de données qu'il aurait fallu entretenir. »* Trop difficile et trop cher.

John Race travaille pour Berkeley Systems, dont les fondateurs ont inventé les « grille-pain volants », un économiseur d'écran qui a fait leur succès. Rachetés il y a peu par Cendant, l'entreprise vient de tomber dans l'escarcelle de Havas.

« J'ai des images dans la tête mais je pars d'une source littéraire. Je ne cesse de lire et de relire les livres en question et toute la difficulté pour moi consiste à rendre l'atmosphère », explique John Race, qui surfe abondamment sur la Toile à la recherche ce qui s'est dit sur les livres qu'il adapte.

Le graphisme, l'animation peuvent s'imposer à la narration. *« L'art consiste à trouver l'équilibre entre le contrôle qu'on donne au joueur et les rails sur lesquels on le met. Si on lui donne trop de choix on risque de perdre le sens de l'histoire, mais on veut qu'ils aient l'illusion du choix. »* Le travail d'équipe est alors essentiel. Pour lui, *« Le bon designer n'est en fait qu'un scribe qui sait retenir les meilleures idées. »*

L'essentiel d'un jeu est qu'il soit *« fun »*. La qualité artistique *« chère aux Français »* lui importe beaucoup, mais *« si un jeu n'est pas "fun" ses qualités artistiques ne servent à rien »*. Il est convaincu qu'on peut concilier les deux et explique sa passion par son ambition de participer à la maturation d'un genre qui doit gagner en subtilité *« sans perdre ses clients d'aujourd'hui »*. Ou comment rêver de changer le monde et devenir riche dans la tentative. On est à Berkeley, en 1999.

Francis Pisani

■ www.bezerk.com

le. top.des.réseaux

Les sites scientifiques et technologiques à visiter

www.multimedia.com/megaland/win98/accueil.htm

En attendant la mise sur le marché du système d'exploitation Windows 2000, ce site amateur lève le voile sur les secrets du dernier-né de la maison Microsoft, Windows 98. Comment personnaliser les écrans de chargement et d'arrêt, désactiver les animations des menus et des fenêtres, éviter le ralentissement provoqué par l'étirement d'une image en fond d'écran ou obtenir le signe de l'euro... Le site fourmille de trucs et astuces destinés à répondre aux nombreuses et épineuses questions que se posent et dont débattent, dans un forum de discussion, les utilisateurs de Windows 98.

nmp.jpl.nasa.gov/ds2

La vie existe-t-elle ou a-t-elle existé sur Mars ? La NASA (l'Agence spatiale américaine) vient de lancer un nouveau programme d'investigation, Deep Space 2, qui fait le point sur l'état d'avancement des recherches. A la fin de 1999, des sondes microscopiques doivent être installées à la surface de la Planète rouge. Enfouies jusqu'à 2 mètres de profondeur, elles devront, explique le site, détecter, à l'aide de multiples capteurs, la présence d'eau sous forme de glace, puis de mesurer la température et l'activité sismique de la planète. De multiples schémas et animations en réalité virtuelle permettent de visualiser et de comprendre le fonctionnement de ces sondes, véritables laboratoires miniatures combinant des microtechnologies de pointe dans les domaines des télécommunications, de l'électronique ou de l'informatique.

www.eole.org

Parmi les sources d'énergie écologiques, la force du vent reste peu utilisée. Pourtant, à l'en croire, Eole, site québécois, offre de nombreux avantages. Des moulins à vent d'antan aux éoliennes les plus perfectionnées, celui-ci montre le fonctionnement d'engins aujourd'hui capables d'alimenter jusqu'à 800 maisons en électricité, comme Cap-Chat, la plus grande éolienne à axe vertical du monde (110 mètres de hauteur), installée sur les bords du Saint-Laurent, ou de ces éoliennes qui captent les vents d'où qu'ils viennent par l'intermédiaire d'un microprocesseur. Le site explique en outre comment fabriquer des éoliennes et, pour les moins bricoleurs, où s'en procurer.



CIRDE

A Cap-Chat, une éolienne à axe vertical peut alimenter jusqu'à 800 maisons en électricité

cairanne.iap.fr/eclipse99

Le 11 août 1999, à la mi-journée, le Soleil a rendez-vous avec la Lune. Réalisé par la Société astronomique de France, en collaboration avec l'Institut d'astrophysique de Paris et le CNRS, ce site a pour ambition d'aider les astronomes avertis et les néophytes à préparer l'observation de la dernière éclipse de soleil du siècle visible depuis la France. Le site fournit un tableau qui récapitule, minute par minute et ville par ville, la trajectoire et la durée de l'éclipse, sans oublier de mentionner les meilleurs endroits pour l'observer. L'internaute est également invité à comprendre le système qui régit le phénomène d'éclipse et à calculer ses caractéristiques à l'aide d'une série de formules mathématiques. Le tout accompagné de nombreuses illustrations graphiques, géométriques et photographiques.

SERGE KOUTCHMY/IAP-CNRS

provar.stanford.edu

Les étudiants californiens de l'université technologique Stanford ont récemment ouvert une page Web pour présenter leur dernier bébé : le robot ProVAR. Conçu pour permettre aux personnes invalides d'acquérir une plus grande autonomie en programmant et en effectuant elles-mêmes leurs tâches domestiques, ProVAR est un robot à commande vocale relié à Internet et capable de recevoir des ordres par téléphone ou par fax. Composé d'un bras articulé muni de capteurs, il combine la force physique à une maniabilité proche de celle du bras humain. Des infographies relativement simples en expliquent le fonctionnement et des démonstrations en réalité virtuelle offrent au visiteur la possibilité de le tester.

Une sélection de Stéphane Mandard

« Star Wars » contre-attaque

QUELQUES MOIS avant la sortie, annoncée pour octobre 1999, sur les écrans français du tout premier épisode de la saga de *La Guerre des étoiles*, les sociétés LucasArts et Nintendo éditent un nouveau jeu sur console Nintendo 64 inspiré de la trilogie de George Lucas.

Star Wars Rogue Squadron, disponible en France depuis le 22 janvier, est basé sur une bande dessinée éditée aux Etats-Unis, dont le héros est Luke Skywalker.

C'est à ce personnage que le joueur va s'identifier pour mener le combat face aux forces de l'Empire.

Il s'agit de quinze missions au terme desquelles le joueur pourra accéder au poste de pilotage du *Faucon Millenium*, le vaisseau étendard de l'alliance rebelle.

Tirant parti de l'extension de mémoire vive de 4 Mo, Star Wars Rogue Squadron est un exemple brillant des possibilités offertes par la Ram Pak de Nintendo : graphisme haute résolution qui supprime toutes les imperfections induites par la très grande fluidité du jeu ; qualité de l'ambiance sonore, qui évolue en fonction des séquences de jeu.

Star Wars Rogue Squadron n'en laisse pas moins un sentiment de déjà-vu.

Sans l'extension de mémoire (qui n'est pas obligatoire pour jouer), ce n'est plus que l'adaptation d'un succès, tel Wing Commander, édité il y a déjà quatre ans.

L'absence de combat spatial et la monotonie des batailles aériennes font ressentir le manque d'une session permettant de piloter à plusieurs, qui aurait notamment renforcé l'intérêt pour des péripéties qui sont malgré tout répétitives.

Sans doute a-t-on voulu éviter les critiques faites à Shadows of Empire – le précédent jeu également inspiré de Lucas –, parce que plusieurs styles de jeu, du combat spatial au combat au sol, y étaient mélangés.

Or ce dernier péchait avant tout par le manque de « jouabilité » dans une réalisation parfois trop complexe.

Olivier Puech

■ Star Wars Rogue Squadron, sur Nintendo 64, compatible Rumble Pak et Memory extension pak, Nintendo et LucasArts, 429 F (65,4 €).

Star Wars Rogue Squadron semble être une synthèse des trois films déjà réalisés, préparant l'avènement de *La Menace du fantôme*, le tout premier épisode de la saga qui racontera l'enfance de Luke Skywalker

NINTENDO

Bientôt sur les écrans

DU 9 AU 12 FÉVRIER, le Milia Games va être l'occasion pour les grands éditeurs de jeux vidéo de présenter leurs nouveautés.

Parmi les sorties les plus attendues on notera chez Infogrames : **Ronaldo Pro Soccer** pour PlayStation, UEFA Stricker sur PC et PlayStation , ainsi qu'une course de voitures sur le thème des 24 Heures du Mans pour PC et PS. **V-Rallye** 2 verra lui aussi le jour en 1999, tout comme **Looney tunes Space Race** sur Nintendo 64, une course débridée mettant aux prises Bugs Bunny, Titi ou Willy le coyote. Un concurrent sérieux pour Super Mario Kart !

Chez Cryo, la tendance est à l'aventure et à la stratégie.

En mars sortira **Les Gardiens des ténèbres**, un jeu d'arcade *mystico-futuriste* en trois dimensions et en temps réel.

Suivra en mai, encore sur PC, **Les Chroniques de la lune Noire**, inspirée de la BD de Froideval et Ledroit.

Enfin, avant de connaître la gloire sur le petit écran, **Rayman 2 The** *Great Escape*, d'Ubi Soft, sera présenté à Cannes pour une toute nouvelle aventure. Le jeu sortira *sur tous* les supports, y compris la Dreamcast de Sega, dont ce sera l'un des tout premiers jeux en Europe.

L'homme aux clés d'or



DENIS DARZACQ

Ollivier Robert, 31 ans, possède le sésame des groupes de discussion francophones

IL EST de Usenet, comme on dirait d'un autre qu'il est d'une contrée lointaine, haute terre à défricher. Imprégné tout entier de cette culture un peu à part des pionniers du Réseau partis à la conquête de ces nouveaux espaces vierges électroniques avec quelques grands principes solidement chevillés à l'âme. Où il n'est question que de coopération, d'échange, de partage et de communication. Une contrée qui ne ressemble décidément à aucune autre. Il est de Usenet, jusque dans l'allure neutre et discrète, le geste sobre de celui qui œuvre dans l'ombre.

Ollivier Robert a 31 ans. Il endosse, le jour, le costume de responsable de la sécurité informatique chez Eurocontrol, organisme européen chargé de la sécurité du trafic aérien sur le Vieux Continent. Le reste du temps, il est en quelque sorte l'homme aux clés d'or des newsgroups de langue française, la hiérarchie « fr. » du tentaculaire Usenet. Une fonction qui porte le nom de « control ». *« Un rôle purement exécutif »*, précise-t-il, penaud.

Explications. Lorsque la création d'un nouveau groupe de discussion est entérinée, selon une procédure démocratique bien établie, Ollivier Robert se contente de transmettre un message comportant une clé d'identification. Les milliers de serveurs à travers le monde qui s'échangent les contributions des newsgroups créent alors le nouveau répertoire, la nouvelle hiérarchie qui recueillera les messages (news). Idem pour la destruction d'un groupe, lorsque celui-ci a cessé de vivre. Et c'est tout. Jamais Ollivier Robert ne porte de jugement sur le fond, la forme, la charte d'un forum. Ce rôle est dévolu à un « comité » de quatre personnes – Pascal Petit, Eric Demeester, Sylvain Nirvez et Michel Guillou –, garantes, elles, de la conformité des appels à voter, et servant de médiateurs éventuels aux postulants créateurs.

« Control » et « comité » sont cooptés, ou autoproclamés et acceptés. Ils sont bénévoles, ne tirent aucune gloire ni aucun avantage de leurs attributions. Tous, comme Ollivier Robert, sont mus par le simple plaisir de participer, de coopérer, de communiquer et de permettre à tous de partager passions, angoisses, expériences. Parce que Usenet fonctionne ainsi, sur aucun autre modèle connu, sinon celui de l'antique agora, et qu'il est pourtant résolument moderne tout en préservant contre vents et marrées des us et traditions gentiment désuets. Parce que Usenet repose surtout sur la contribution de bonnes volontés, qui plus est désintéressées. *« Si personne ne fait rien, rien ne se passe. »* CQFD.

C'est d'ailleurs pour cela qu'il a accepté cette tâche, Ollivier Robert, voici un peu moins d'un an, quand le précédent « control » a passé la main. La hiérarchie « fr. » venait de traverser quelques turbulences. Ce Parisien discret, titulaire d'un DESS d'informatique, participait assidûment aux forums depuis huit ans ; il était reconnu et apprécié pour ses contributions. Homme de consensus et de devoir, il avait su conquérir la confiance des principaux gestionnaires de serveurs de news. Son nom s'imposa rapidement.

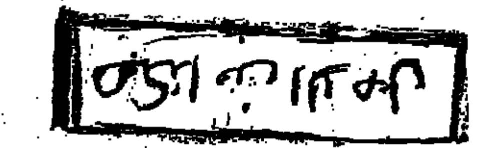
Et lui s'est dit que, *« si cela* [pouvait] *rendre service, après tout, la mission n'*[était] *ni trop lourde ni trop compliquée »*. Il serait donc le *French control*. Une heure par jour, en moyenne, à observer la vie de la branche francophone de Usenet, et, parfois, à tourner la clé cryptée dans la serrure virtuelle du Réseau. Sans états d'âme jamais. Les garde-fous du comité lui éviteront sans doute de se retrouver devant ce dilemme : si d'aventure, il devait envoyer le message de création d'un groupe heurtant la morale ? Ollivier Robert n'hésite pas : *« Ce jour-là, je rendrai la clé. »*

Olivier Zilbertin

Agoras

NEWSGROUP
La création d'un groupe de discussion est soumis au vote. Un gestionnaire recueille les suffrages, publie la liste des votants et les résultats. Si la création recueille 80 « oui » de plus que de « non » et que les « oui » représentent plus des trois quarts des suffrages exprimés, alors la création dudit groupe est entérinée, après une semaine de délai pour permettre les contestations.

SERVEUR
Tout ordinateur relié au Réseau peut être serveur de news, mais certains, par leur taille et le nombre de newsgroups qu'ils accueillent, jouent un rôle prépondérant, comme celui de l'université de Jussieu ou ceux des prestataires d'accès à Internet (Club-Internet, Wanadoo, ...) qui dépendent d'un gestionnaire de serveur de news.



Cellules mères

Bernard Barataud et Daniel Cohen, les scénaristes

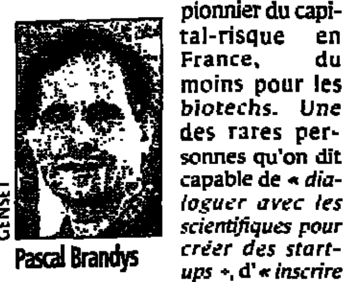
L'anecdote veut qu'à l'inauguration de Génopole un chercheur ait lancé cette remarque à Bernard Barataud : *« C'est bien de ta faute si nous sommes tous là. »* Et le président de l'Association française contre les myopathies aurait répondu : *« Pas du tout ! C'est celle de Daniel. Je n'ai jamais fini d'exposer une idée qu'il est déjà en train de la réaliser. »* Daniel Cohen, médecin et généticien, est reconnu par ses pairs comme l'homme qui introduisit les méthodes industrielles dans la biologie moléculaire. Aujourd'hui directeur général de Genset, il était l'élève de Jean Dausset, prix Nobel de médecine, et l'a naturellement suivi au Centre d'étude du polymorphisme humain (CEPH) pour réaliser les premières cartes du génome humain. Bernard Barataud, lui, est le « fou » qui le premier a voulu voir une Gene Valley à Evry, l'homme qui a importé le « Téléthon » américain en France et a utilisé l'argent pour créer le Généthon. Il a su convaincre et retenir les chercheurs qui venaient frapper à la porte de *l'AFM pour financer leurs projets.*


AFM
Bernard Barataud


GENSET
Daniel Cohen

Pascal Brandys, le producteur

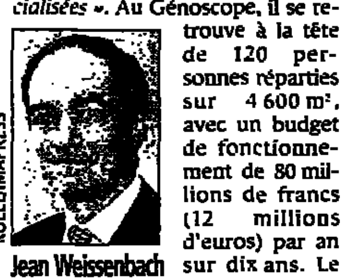
C'est au cours d'un dîner ou d'une réception que Marc Vasseur, directeur général de Genset, a rencontré Pascal Brandys, PDG de la même société. Le professeur de biologie moléculaire et de virologie de Paris-VII a tout de suite été impressionné par la personnalité de celui qu'on cite comme un pionnier du capital-risque en France, du moins pour les biotechs. Une des rares personnes qu'on dit capable de *« dialoguer avec les scientifiques pour créer des startups »*, d'*« inscrire les idées nouvelles dans une stratégie »*. X-Ponts parti faire un MBA à Stanford, passé par le pays du Soleil-Levant pour la Datar (délégation à l'aménagement du territoire et à l'action régionale), Pascal Brandys est aussi connu pour avoir siégé à la commission Attali pour la réforme des grandes écoles. En juin 1997, il a fondé avec les dirigeants de sociétés comme Gemplus et Business Objects une association baptisée Croissance Plus, qui a produit un Livre blanc « Pour la création d'un environnement favorable aux entreprises de croissance ».


GENSET
Pascal Brandys

Cinq personnes animent la technopole

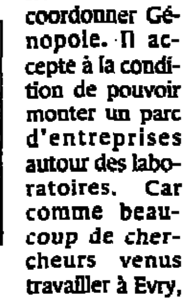
Jean Weissenbach, le chef opérateur

Quand le Génoscope, centre national de séquençage, fut créé à Evry en 1997, c'est naturellement à Jean Weissenbach qu'en revint la direction. Elève lui aussi de Jean Dausset, l'homme était installé depuis 1990 dans les laboratoires du Généthon. Il y travaillait à la mise *au point de la première carte du* génome humain jusqu'à ce que l'AFM choisisse en 1996 de réorienter ses recherches vers la thérapie génique. Entre-temps, ce fils de pharmacien strasbourgeois aura acquis une grande notoriété puisqu'on dit qu'il est aujourd'hui *« le scientifique le plus souvent cité pour ses travaux dans les revues spécialisées »*. Au Génoscope, il se retrouve à la tête de 120 personnes réparties sur 4 600 m², avec un budget de fonctionnement de 80 millions de francs (12 millions d'euros) par an sur dix ans. Le centre doit se partager entre ses propres projets de décryptage et des collaborations avec d'autres laboratoires publics ou des entreprises par le biais de contrats.


ROLLE/IMAPRESS
Jean Weissenbach

Pierre Tambourin, le réalisateur

En janvier 1998, Claude Allègre charge Pierre Tambourin, ancien directeur des sciences de la *vie* au CNRS, d'une mission : animer et coordonner Génopole. Il accepte à la condition de pouvoir monter un parc d'entreprises autour des laboratoires. Car comme beaucoup de chercheurs venus travailler à Evry, il s'intéresse de près aux biotechs américaines, ces *« petites entreprises qui font de la recherche de haut niveau, permettent de faire le tri, et sont financées par d'autres capitaux que publics ou privés »*. Quatre mois après son arrivée, il se dit étonné de la rapidité avec laquelle son environnement a évolué. *L'Ile-de-France* devrait bientôt totaliser près de 700 chercheurs en bioinformatique, postgénomique, etc. A l'université, trois nouveaux professeurs sont en cours de recrutement. Et pour les entreprises, Pierre Tambourin explique qu'au rythme auquel les premières startups ont été sélectionnées, le pari de créer dix sociétés par an a des chances d'être tenu.


ROLLE/IMAPRESS
Pierre Tambourin

Dompteurs de puces

■ Le CEA entend découvrir quels sont les effets des radiations à faible dose sur nos gènes. Les cartes du génome dressées à Evry serviront de base aux travaux des deux laboratoires en cours d'implantation qui se pencheront sur la reprogrammation des cellules souches, spécialisées dans la production d'autres cellules. Et l'outil le plus efficace pour analyser de grandes quantités de *matériel génétique* est aujourd'hui la « puce à ADN », technologie dominée par les Américains. Aussi le CEA a-t-il décidé de se donner les moyens de l'indépendance : le Leti (Grenoble) s'occupera de la robotisation et le CEA d'Evry s'attachera à la bioinformatique.

■ Les biopuces, décrites par deux *chercheurs du MIT* dans le numéro du 29 janvier de la revue *Nature*, quant à elles, permettent aux généticiens d'aller plus loin et plus vite pour déchiffrer le génome et mettre au point des médicaments adaptés. Elles peuvent déposer les médicaments au bon endroit, et surtout au bon moment. Remplacer le comprimé ou la seringue, en *somme* ! Dans ces puces de silicium ont été insérés des microréservoirs, d'une capacité de 25 millionième de millilitre. Les réservoirs sont recouverts de membranes *d'or qui se* dissolvent lorsqu'un courant de faible intensité passe entre la cathode et l'anode (l'or). Les chercheurs ont montré que, sur une même puce, les réservoirs pouvaient libérer leur contenu à différents moments, ce qui laisse imaginer toute sorte de combinaisons dans le cadre d'une thérapie.

L'attrape-ADN

***DEUX** battants s'ouvrent sur ce* qu'on pourrait prendre pour un attrape-nigaud, ces machines de foire qui descendent leur bras articulé *vers des merveilles pour ne* brasser que l'air. Autogel est heureusement plus adroit et plus précis ! Il manipule jusqu'à 30 000 échantillons par jour et ne peut se permettre la moindre erreur. Ce robot d'analyse d'ADN par électrophorèse, étape fastidieuse mais encore obligatoire du séquençage, a été conçu comme une machine industrielle. Une démarche qui, au dire de son créateur, était plutôt inédite dans les laboratoires à l'époque de sa conception. Autogel réalise l'ensemble de la manipulation. Son bras, équipé d'une caméra, vient chercher les échantillons, en prélève une partie et les dépose sur une plaque qu'il a sortie des rayonnages. Prête, la plaque est remise en place, soumise à un champ électrique et plongée dans un réactif. Le technicien n'a plus qu'à l'exposer aux ultraviolets pour la révéler. Cette machine, l'une des plus rapides, a été faite sur mesure pour le Généthon par le Cerma, un centre de ressources technologique rattaché à l'université d'Evry.

CERMA

Une Genomics Valley à Evry

Visite guidée de Génopole, un centre de recherche sur le génome et ses applications

EVRY, préfecture de l'Essonne, Nationale 7. Le carrefour du génome est à l'un de ces nombreux ronds-points dont les ingénieurs de Ponts et Chaussées abusent pour fluidifier la circulation. En l'occurrence, le système permet de continuer à tourner tant qu'on n'a pas déchiffré tous les panneaux. Car si Génopole-Industrie, le nom de la pépinière d'entreprises de biotechnologies a été rajouté, un doute subsiste : que va-t-on trouver derrière les arbres, au fond de cette voie sans issue ? Un bâtiment moderne, encore vide pour partie, mais *aménagé de façon* à faciliter la survie des startups. Le vide, d'ailleurs, n'y est que provisoire. Dans quelques mois, d'autres « élues » *viendront rejoindre Neurotech, la* première société à avoir brillamment passé la sélection. Sur la friche voisine, un panneau annonce la construction prochaine d'un nouveau bâtiment pour les accueillir.

Passage de l'autre côté du carrefour. A droite, l'Association française contre les myopathies (AFM) et son centre de recherche, le Généthon. *« associé à l'Inserm et au CNRS »*, rappelle le panneau à l'entrée. Puis, passé la Snecma (Société nationale d'étude et de construction de moteurs d'aviation), Genset, l'entreprise *cas d'école*, comme la définissent ses dirigeants. Chez le leader euro*péen de la génomique, tout n'est* qu'ordre, luxe, calme et technologie. Les différentes activités ont été regroupées par aile et l'optimisation n'est *pas un vain* mot. Amplificateurs et séquenceurs travaillent sans relâche pour localiser, à la demande des industriels de la pharmacie, les gènes impliqués *dans* le cancer ou les maladies cardio-vasculaires. A terme, l'étude de leur polymorphisme permettra de développer des *médicaments mieux adaptés* à chacun. Ce qu'on appelle la pharmacogénétique.


GILLES ROLLE/IMAPRESS

Pour poursuivre la visite de ce campus en devenir, *il* faut reprendre la voiture. Les transports en commun sont à l'étude. C'est une des missions que s'est fixées le conseil général de *l'Essonne pour Génopole, en* essayant de créer une association de communes plus forte que celle qui existe entre les quatre agglo*mérations de la ville nouvelle. En* trois minutes, on a rejoint le Centre national de séquençage – ou Génoscope – et celui de génotypage (CNG) qui lui fait face et qui est encore en travaux. Le premier héberge dans ses locaux un nouveau département de recherche chez Rhône-Poulenc Rorer. Baptisé Genomics, il emploie 30 personnes qui tra*vaillent sur les maladies psychia*triques et cardio-vasculaires, avec des préoccupations équivalentes à celles de Genset. Pourquoi Evry ? *« Parce que nous avions une collaboration de longue date avec l'AFM sur programme dénommé gen cell »*, répond Patrice de Nèfle, le responsable du département. Un tiers des chercheurs recrutés pour cette nouvelle activité vient d'ailleurs du Généthon.

MORVAN/PROUF/AFM

Génopole, c'est donc ça, plus une université qui ne devait pas faire de biologie, pour ne pas faire *d'ombre à* celle d'Orsay. Finalement, on aura ouvert à Evry-Val-d'Essonne un institut universitaire professionnalisé (IUP) de biotech*nologie et bioindustrie, ainsi* qu'un diplôme d'université (DU) de génétique appliquée, que les élèves préparent en alternance après un DEUG.

Côté entreprises, les choses semblent plutôt bien se passer. Pierre Tambourin, le chargé de mission du ministère de l'éducation nationale, *de la recherche et de la* technologie, s'est adjoint les services de trois personnes pour que les idées de chercheurs prennent corps dans des startups. Avec un fonds de préamorçage de 600 000 F (91 463 €, dont la moitié de l'Agence nationale de valorisation de la recherche [Anvar], un tiers apportés par l'association Génopole et le reste en apport personnel du créateur d'entreprise), ils constituent un dossier qui est soumis à un comité d'experts, industriels pour moitié et chercheurs sensibles à l'industrie pour l'autre. Si la candidature est acceptée, la startup pourra s'installer dans la pépinière d'entreprises mise en place par la chambre de *commerce et d'industrie de* l'Essonne.

C'est sur les statuts que butent aujourd'hui les différents partenaires. La structure associative qui regroupait l'AFM, le conseil général de l'Essonne et la ville a fait son temps. Pour aller plus loin, construire des bâtiments et les louer par exemple, un autre cadre juridique est nécessaire : une société d'économie mixte ou un groupement d'intérêt économique. L'association prendrait alors d'autres fonctions, celles d'une *structure de réflexion à laquelle* pourraient être associées les entreprises. Et par laquelle surtout, Pierre Tambourin, espère lancer un *débat* autour des biotechnologies.

Corinne Manoury

Les mots bio

GÈNE
Séquence d'ADN codant pour une protéine donnée. La réalisation d'un caractère est commandée par *un ou plusieurs gènes.*

GÉNOME
Ensemble des gènes d'un organisme. Chez *l'homme, les* 23 paires de chromosomes. On le décrypte en établissant la succession des bases sur laquelle repose le « message » du gène. Puis on cartographie, en replaçant les gènes sur les chromosomes pour comprendre comment deux caractères sont transmis ensemble.

GÉNÉTHON
Laboratoire de recherche ouvert en 1990 par l'Association française contre les myopathies (AFM), financé par le « Téléthon ». Les *premières cartes du génome* humain y ont été dressées à partir de travaux lancés par le Centre d'études du polymorphisme humain (CEPH). En 1996, le Généthon a réorienté ses recherches vers la thérapie génique.

GÉNOTYPAGE
Chaque gène existe sous différentes formes, qu'on appelle « allèles », et qui peuvent être responsables d'une maladie. Le « génotypage » consiste à *identifier ces variantes, après* le séquençage et la cartographie.

GÉNOMIQUE
Méthodes et outils qui permettent d'explorer le génome.

Profil

Jérôme Quinonéro, fondateur de Neurotech

IL PEUT se montrer opiniâtre pour lever des capitaux ou imposer ses choix, tant pour le matériel que pour la conception des laboratoires dont il dispose à la pépinière d'entreprises CCI-Genopole Industrie. En revanche, Jérôme Quinonéro reste réservé sur son parcours. La recherche en biologie est un petit monde et Neurotech, la société qu'il a créée avec deux autres thésards et un chercheur de l'Institut national de la santé et de la recherche médicale (Inserm), doit faire ses preuves. Celle du concept notamment, puisque la startup prétend utiliser une lignée de cellules particulière comme vecteur de *thérapie génique.*

CELLULES ENDOTHÉLIALES

L'aventure de l'entreprise commence pour ce *jeune diplômé de l'université Pierre-et-*Marie-Curie (Paris-VI), par une frustration, un sentiment d'échec. Après un DEA de neurosciences, il se lance dans une thèse, mais se trouve rapidement bloqué sur son sujet : les greffes intracérébrales. *« Impossible de résoudre le problème avec les modèles expérimentaux disponibles. »* Il se met à réfléchir sur le sens de ses études et, comme il n'est pas dans sa nature de penser que *« les choses s'arrangent de façon spontanée »*, il agit !

Le voilà qui compulse la *« littérature »*, histoire de voir si l'on n'a jamais songé à utiliser les cellules endothéliales, qui ont la propriété de s'intégrer dans les vaisseaux comme dans le tissu cérébral. Il ne trouve rien et en conclut que la voie reste à explorer.

Grâce à John Tchélingérian, qui travaille sur un sujet proche, *il rencontre Pierre-*Olivier Couraud, qui a développé à l'Inserm une lignée cellulaire susceptible de se prêter à l'expérience. Les résultats alimenteront sa *thèse, passée en 1996. Entre-temps, il a* fondé une société anonyme avec Tchélingérian, Couraud et un autre doctorant, Lionel Vignais. *« On n'avait pas un sou ! »*, lâche-t-il. *Désillusions*, petites combines pour disposer du matériel nécessaire, la période de vaches maigres prend fin avec la première levée de fonds : 15 millions de francs (2,3 millions d'euros).

Neurotech s'installe à Gif-sur-Yvette dans les locaux du CNRS, recrute, achète son *propre matériel et se trouve vite confrontée* à un problème de place, d'autant plus épineux que, si le capital a singulièrement augmenté avec de 82 millions de francs (12,5 millions d'euros) supplémentaire, la société ne peut toujours pas se payer son laboratoire. L'offre de s'installer dans l'incubateur d'Evry tombera à pic. *« Ici, nous disposons du soutien du bailleur,* dit-il. *La gestion du courrier, de l'accueil et tous les problèmes techniques sont réglés par Jean-François Mistou ».*

PÉPINIÈRE

Sur la pépinière, la chambre de commerce et d'industrie a délégué son expert pour *l'environnement, qui s'occupe* de la collecte des déchets, s'assure du bon fonctionnement des laboratoires communs, chambres froide ou chaude, animalerie, etc. Les chercheurs, eux, ne se consacrent qu'à leurs travaux. Pour Neurotech, c'est le moment de la préparation d'un essai clinique, la recherche d'une équipe médicale candidate à la réalisation de son protocole. L'heure de vérité, qui ne rend Jérôme Quinonéro pas plus prolixe sur l'avenir que sur son passé.

Co. M.

Délit de Faces

Un logiciel professionnel de création de portraits-robots est près d'être lancé dans le grand public. Malaise...

CE POURRAIT être un simple logiciel de création d'images, permettant de combiner 3 000 nez, yeux, mentons, sourcils pour obtenir un portrait-robot. Mais Faces – un logiciel développé par la société canadienne InterQuest – est trop performant, et c'est là que le bât blesse : le logiciel permet aussi de retoucher des éléments – écartement ou rapprochement des yeux –, d'ajouter des accessoires – lunettes et chapeau – et même des rides pour vieillir le tout. La composition obtenue est alors associée à un code chiffré, qui, transmis *via* Internet, en permettra la consultation par d'autres utilisateurs équipés du même logiciel.

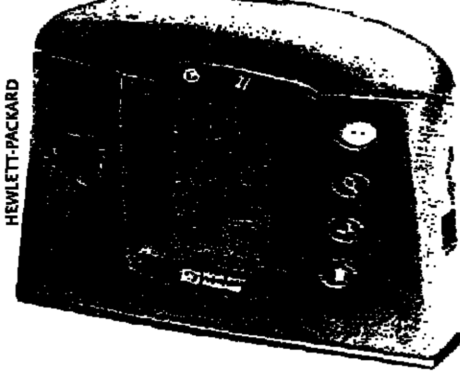
Des milliards de visages d'adultes âgés de 17 à 60 ans, hommes et femmes, peuvent être ainsi construits ! On n'est alors plus très loin du CHAO, la chasse à l'homme assistée par ordinateur. Le FBI ne s'y est d'ailleurs pas trompé, qui, selon le concepteur du programme, Pierre Côté, aurait diffusé 50 000 avis de recherche en Amérique du Nord par ce biais. Pas plus que l'émission télévisée américaine « America's Most Wanted », spécialisée dans la reconstitution de crimes, qui en fait la promotion sur son site Web et propose même une version d'évaluation gratuite et des portraits-robots de criminels complétés de leur code.

En France, à la société Softime, qui a le projet de distribuer le logiciel, on tente de dédramatiser, arguant que *« les écoles peuvent être intéressées dans le cadre d'un programme éducatif favorisant la prise en main d'outils informatiques, stimulant la mémoire visuelle et la créativité »*. Noble credo. *« Les enfants s'amuseront à la maison à reconstituer les portraits de leurs grands-parents. »*

On en imagine pourtant les applications : votre voisin de palier a une tête qui ne vous revient pas ? Vous reconstituez chez vous son visage et allez pianoter sur un site spécialisé, officiel ou non, pour voir si, par hasard...

Juliette Régnier-Paoli

■ **InterQuest : www.facesinterquest.com**
■ **« America's Most Wanted » : www.amw.com**



HEWLETT-PACKARD

mini, mini...

Des objets malins qui tiennent dans le creux de la main

Libre

A peine plus grand qu'un paquet de cigarettes, le scanner à main HP Capshare 910 peut numériser des documents à plat (les résultats étant moins bons sur des livres). Après balayage d'une page, l'image reconstituée par des capteurs s'affiche sur le petit écran à cristaux liquides situé sur la face avant de l'appareil. Grâce au port infrarouge, le document peut être envoyé à une imprimante, un micro-ordinateur (pas indispensable) et même à certains téléphones mobiles. Le prix – pas encore définitivement fixé – devrait se situer autour de 5 000 F (760 €).
■ **Hewlett-Packard : 01-69-82-60-60**
■ **www.france.hp.com**

Créatif

Compact (54 × 118 × 86 mm), le Caméscope NV-EX1 fait aussi office d'appareil photo numérique. Orientable vers soi pour se filmer, l'écran à cristaux liquides servant à contrôler la prise de vue affiche des images de bonne taille (6 cm) malgré les dimensions réduites de l'appareil. Le NV-EX1 est doté d'un capteur performant (570 000 pixels) et d'un zoom optique (× 10). Neuf effets spéciaux (transition, mixage etc.), à choisir lors de l'enregistrement ou de la lecture, agrémentent votre film.
■ **13 990 F (2 130 €). Panasonic : 01-49-46-43-00**
■ **www.panasonic.com**

Dense

Le plus petit disque dur du monde ! Par rapport à sa taille (42,8 × 36,4 mm) et à son poids (20 g), la capacité de stockage du Microdisque (340 Mo ou 170 Mo) est énorme. Inséré dans un appareil photo numérique, il mémorise jusqu'à 700 photos. Il s'introduit aussi dans un micro-ordinateur portable miniature, pour l'instant un prototype, de la taille d'un portefeuille (12 × 8 cm) et ne pesant que 449 g. Disponible au deuxième trimestre.
■ ***www.ibm.com/storage/microdrive***

Itinérant

L'ordinateur portable Palmax P-1000 a des dimensions et un poids largement en dessous de la moyenne des autres notebooks. Il pèse 945 g et a la taille (21,4 × 12,4 cm) d'une cassette vidéo. Assez puissant (processeur Cyrix cadencé à 166 MHz et mémoire vive de 32 Mo), doté d'un clavier à larges touches et d'un écran tactile avec stylet, livré avec Windows 98, il bénéficie du « prêt-à-brancher » (port USB), carte à mémoire, système de communication infrarouge, etc.
■ ***8 990 F (1 370 €).***
Noblet Distribution : 0-803-09-60-00

Minuscule

De la taille d'une carte de crédit, l'agenda Rex PC Compagnon, qui fait aussi office de calepin, de répertoire et de montre (heure locale et fuseaux horaires), vous rappelle par un signal sonore vos rendez-vous importants. Inséré dans le lecteur PCMCIA d'un portable ou dans une station d'accueil, il mémorise les informations saisies et organisées sur un PC, mais ne dispose pas d'un système d'entrée des données. Plus puissante (6 000 entrées au lieu de 3 000), la version Rex Pro 5 est prévue pour février.
■ **999 F (152,30 € ; Rex 3) et 1 348 F (205,50 € ; Rex3 DS, avec station d'accueil).**
Franklin : 01-48-13-13-48.
■ **www.franklin.com**

Rythmé

Très léger (70 g), le baladeur numérique Rio est plus petit qu'une cassette audio (96 ×6 × 1,6 cm). Connecté à un micro-ordinateur, il stocke, sur une carte à mémoire, une heure de musique téléchargée sur Internet ou enregistrée à partir du lecteur de CD-ROM. Livré avec ses écouteurs, le Rio s'utilise en déplacement ou se connecte à une chaîne hi-fi.
■ **1 490 F (227,15 €). *Diamond Multimedia* : 01-55-38-16-00**
■ **www.diamondmm.com**

Produits sélectionnés par Agnès Batifoulier



Le baladeur numérique Rio

DIAMOND MULTIMEDIA

Surnumérotation pour tous

De petits boîtiers à brancher sur la prise de téléphone évitent de composer les codes des opérateurs de télécommunications

AVEC la libéralisation du marché des télécommunications, les offres des opérateurs se sont multipliées, qui proposent des appels à moindre coût. Des offres généralement destinées avant tout aux entreprises. Les unes permettent des économies sur les appels longue distance. Les autres sur des communications locales. D'autres encore proposeront des rabais en fonction de l'heure des appels. Pas toujours facile de s'y retrouver. D'autant que les sociétés désireuses de profiter d'un maximum de réductions se voient alors contraintes de jongler avec les différents opérateurs en fonction des caractéristiques de chaque appel (durée, distance, horaire...). Sauf à s'équiper d'un nouveau genre d'appareils, nés avec l'ouverture du marché : les surnuméroteurs.

Ceux-ci se branchent – généralement – sur la prise de téléphone et gère tout seuls, à la volée, la surnumérotation liée à chaque opérateur. C'est le principe du Digital Phone Converter, proposé par la société française INS Technologie. Un petit boîtier programmable, qui permet ainsi de disposer de plusieurs opérateurs de manière totalement transparente. Autrement dit, une fois installé, il suffira de composer normalement les dix chiffres (pour un appel national par exemple) de son correspondant, sans se soucier d'autre chose. Le Digital Phone Converter se charge de se connecter directement à la plateforme, sans retarder, de surcroît, la durée de la numérotation. Mais son rôle ne s'arrête pas là : cet appareil a pour premier usage de convertir les données analogiques en données numériques. C'est-à-dire qu'il ne pourra se brancher que sur une prise téléphonique de type Numéris, mais permettra ensuite d'y relier n'importe quel appareil analogique (combiné téléphonique, fax).

Les particuliers ne sont pas oubliés : avec Phone Rider, ils pourront également disposer d'un surnuméroteur évitant la saisie fastidieuse des nombreux codes que réclament certains opérateurs qui n'on pu obtenir un préfixe à un seul chiffre, ou bien encore les codes des cartes téléphoniques. Phone Rider peut en outre être mis à jour à distance par l'opérateur, en cas de changement de préfixe ou de code d'identification, sans intervention de l'usager.

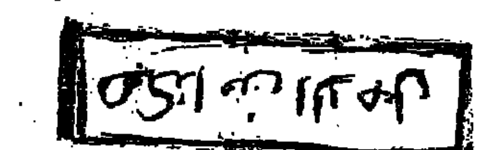
Ce petit appareil ressemble à s'y méprendre à une prise gigogne, qu'il convient simplement d'intercaler entre la prise murale et celle du téléphone. Phone Rider ne nécessite aucun autre raccordement puisqu'il est autoalimenté en énergie par le réseau. Il devrait être commercialisé dans le courant de l'année 1999 au prix de 300 francs environ (45,73 euros).

O. Z.

■ **ins-technologies.com/French/produits/telephonie.html**
■ **Renseignements : 05-57-92-41-80**

Préfixes

DEPUIS le 1er janvier 1998, l'utilisateur du téléphone en France peut choisir son opérateur de services téléphoniques longue distance grâce au premier chiffre du numéro composé. Chaque opérateur d'envergure nationale est identifié par un chiffre :
– Le 0 signifie que l'on s'en remet à l'opérateur dont on est l'abonné.
– Le 1 et le 3 seront réservés aux services d'urgence et au Minitel.
L'Autorité de régulation des télécommunications (ART) a attribué :
– le numéro 2 à Siris,
– le 4 à Tele 2 France,
– le 5 à Omnicom,
– le 6 à Esprit Telecom,
– le 7 à Cegetel,
– le 8 à France Télécom
– le 9, enfin, à Bouygues.
La loi a aussi prévu l'attribution de préfixes à quatre chiffres commençant par 16 qui, pour des opérateurs visant une clientèle d'entreprises, peuvent être préprogrammés dans un central téléphonique. A partir de 2000, le client devra souscrire des abonnements différents pour les communications locales et longue distance. Mais la sélection au cas par cas restera toujours possible.



Agenda

RENCONTRES

Du 2 au 5 février
Forum des technologies de l'information
Salon des acteurs et des événements des technologies de l'information.
■ Paris-Nord Villepinte
■ www.dasar.fr/index2.phtml

Le 3 février de 10 à 12 heures
Les réseaux informatiques : *conception et programmation*
Troisième cycle de conférences des Mercredis de la Cité des sciences et de l'industrie de La Villette, en partenariat avec l'Inria. Programme de la matinée : « Le Web et les bases de données », par Anne-Marie Vercoustre. Les conférences sont gratuites et accessibles en priorité aux inscrits.
■ www.cite-sciences.fr/new/ agendas/inria. htm

Le 3 février
Forum Télécom Bretagne
Une soixantaine d'entreprises se retrouvent à Brest pour rencontrer les futurs ingénieurs et les enseignants du secteur des télécommunications et de l'informatique.
Organisateur : ENST-Bretagne
■ www.enst-bretagne.fr/forum

Du 3 au 5 février
Intel Com 99
Deuxième conférence internationale sur les stratégies du câble.
■ *Cannes*
■ www.telecoms-mag.com/catv.html

Le 6 février
Envol de la sonde *Stardust* de la NASA
Stardust est la première sonde américaine chargée *de rapporter* de la poussière de comète sur la Terre. Son lancement est *prévu le 6 février*. Une webcam permet de suivre les préparatifs en direct.
■ stardust.jpl.nasa.gov/

Du 9 au 12 février
Milia 1999 et Milia Games 1999
La sixième édition du Milia, le Marché international des programmes interactifs, se tiendra comme chaque année à Cannes. *A suivre* également, le premier Milia Games, réservé aux *créateurs, développeurs*, producteurs et éditeurs de jeux.
■ *www.milia.com*

Compusearch
Le Salon Compusearch nouvelle formule ouvre ses portes pour trois jours à Paris. Une occasion pour

Les rendez-vous de février

les professionnels expérimentés ou jeunes diplômés spécialistes des nouvelles technologies à la recherche d'un emploi d'entrer en contact avec une cinquantaine d'entreprises. Un CV est exigé à l'entrée.
■ Paris-porte de Versailles, hall 1
■ www.lmi.fr/compusearch/

Semaine européenne des technologies de l'information
Une douzaine de manifestations *informatiques s'installent* à la porte de Versailles. Quatre journées-marathons pour visiter IT Comdex, Network Solutions, Micad, On Line, PAO et bien d'autres Salons encore. Plus de 100 000 visiteurs *sont attendus cette année.*
■ www.groupesolutions.fr/f_seti.htm

Le 10 et le 16 février
Les rendez-vous d'Adobe
L'éditeur de logiciels de création graphique organise une série de séminaires d'information dans ses locaux de Noisy-le-Grand (Seine-Saint-Denis). Au programme des deux prochaines sessions : la publication technique en entreprise, Illustrator 8 et la création vidéo numérique. l'inscrition peut se faire sur le site.
■ www.adobe.fr

Jusqu'au 30 avril
Francexpo 99
Premier Salon français des affaires en ligne, Francexpo 99 donne la possibilité aux entreprises de s'afficher sur Internet sous une seule et même adresse.
■ www.francexpo99.com/

CINÉMA

Du 29 janvier au 6 février
Festival du court-métrage
Le 11e Festival international du court-métrage de Clermont-Ferrand se déroule du 29 janvier au 6 février ; 70 films d'une cinquantaine de pays sont au programme cette année. *Le 4 février*, une table ronde est consacrée aux images numériques.
■ shortfilm.gdebussac.fr/1999

DIALOGUES EN DIRECT

Le 3 février à 3 heures du matin (heure de Paris)
Perry Barlow
Quarante-cinq minutes en direct avec un des gourous de l'Internet, John Perry Barlow. Créateur de l'Electronic Frontier Foundation (EFF), une association chargée de promouvoir la liberté d'expression sur Internet, cet ancien parolier du Grateful Dead travaille actuellement au développement d'Internet en Afrique. L'inscription est gratuite.
■ www.zinezone.com

Le 5 février à 2 heures du matin (heure de Paris)
Histoire des technologies
L'équipe de Beyond Computers diffuse chaque semaine une conférence en vidéo sur Internet. Six jours après la première diffusion, sont organisées des discussions autour du sujet. Cette semaine, le thème du « chat » est consacré à l'histoire des technologies.
■ computingcentral.msn.com/

Le 6 février à 5 h 30 du matin (heure de Paris)
Web Tour
Un rendez-vous matinal pour bien commencer sa cyberjournée. Une initiation d'une heure – *HTML, CGI*, technologies Java –, avec des exemples à l'appui. L'enregistrement au « chat » *est gratuit*. La Toile appartiendrait-elle à ceux qui se lèvent tôt ?
■ www.talkcity.com/calendar/events/event409.htmpl

Rendez-vous notés par Nicolas Bourcier

Manchettes

Echec à la vente forcée

Geoffrey Bennet, un Australien utilisateur du système ‹ Linux, vient de se faire rembourser *110 $ (95 €, 625 F)* par sc de PC, Toshiba, parce qu'il avait refusé d'accepter les terme Windows, le système de Microsoft préinstallé dans la qua PC de la planète. La revue *InfoWorld Electric (www.inforw* révèle cette information dans sa livraison du 25 janvie plusieurs associations d'utilisateurs aux Etats-Unis s'appré ensemble une pression sur la firme de Bill Gates afin que ce devienne systématique pour ceux qui le souhaitent.

xploitation / ournisseur / e la licence / otalité des / l.com), qui / issure que / it à exercer / *procédure*

Carnet d'adresses

Le *Wall Street Journal* s'inquiète, mardi 26 janvier, des ma financiers du premier système de téléphonie mondiale Iridium. La veille, la société avait en effet annoncé des trimestrielles de 440 millions de dollars (380 millions milliards de francs) et annuelle de 2,16 milliards de dollar d'euros, 12 milliards de francs) en 1998. Pour combler ce re difficultés technologiques (qualité de réception) et comme de livraison), Edward F. Staiano, PDG d'Iridium, a ann 600 plus grosses sociétés mondiales allaient être démarché lement par les 28 membres du conseil d'administration.

is résultats / ur mobile / rtes nettes / euros, 2,5 / 1,9 milliard / d, lié à des / ales (délais / cé que les / personnel-

Opérateurs locaux

Le *San Jose Mercury News* revient, mardi 26 janvier, sur une Cour suprême des Etats-Unis, qui a réhabilité le Telecomm de 1996 de la Federal Communications Commission (FCC). cause le monopole des opérateurs téléphoniques locau évalué à 100 milliards de dollars (86 milliards d'euros, 5 francs), la Cour suprême a autorisé la FCC à fixer le prix ‹ réseaux des opérateurs locaux et, malgré l'opposition d Circuit Court of Appeals, qui regroupe les grands opéra *Cette décision en faveur d'une institution féd*érale m réglementation favorable aux Etats dans le domaine de locale.

cison de la / ication Act / mettant en / un marché / milliars de / l'accès aux / la Heighth / urs locaux. / fin à une / téléphonie

Correcteurs virtuels

Le *Washington Post* relève, lundi 25 janvier, que le galop d grand examen d'admission dans les écoles de commerce a Graduate Management Admissions Test (GMAT), passé par 400 000 candidats, sera corrigé à l'aide d'un logiciel à pa En remplaçant l'un des deux correcteurs de chaque copie développé par la firme Educational Testing Service, les org l'épreuve pensent réduire substantiellement son coût de c atteint actuellement 50 $ (43 €, 284 F) par

sai au plus / ricaines, le / nuellement / r de février. / r l'E-Rater, / isateurs de / ection, qui / pie.

Pirate

1. Chiffrement

***Georges** utilise la clé publique que **Michel** a* communiqué à tous ses correspondants. Elle lui sert à rendre son message incompréhensible *pour des oreilles électroniques indiscrètes grâce à* une technique mathématique sophistiquée. Même **Georges** ne peut plus lire son propre message, *une fois qu'il est crypté* avec la clé publique de **Michel**.

1 Georges

Message intercepté

Renvoi du message recrypté

Clé publique de Michel

3. Interception

Aucune technique n'est fiable à 100 %. Un pirate qui intercepte le mes: **Georges à Michel** pourra, par exemple, essayer toutes les combinaiso décrypter le message. Cette technique demande de gros moyens infor si la clé est très longue. Autre méthode, plus simple en apparence mais à mettre en œuvre: l'échange de clés. Le **pirate** doit avoir visité l'ordin **Georges** pour y remplacer la clé publique de **Michel** par la sienne. Apr intercepté le message de Georges, le pirate peut utiliser sa propre clé p pour en lire le contenu avant de le crypter avec la clé publique de **Mic** aucun moyen de s'apercevoir de la supercherie.

ie de / pour / tiques / fficile / eur de / avoir / vée / , qui n'a

3

5

2. Déchiffrage

Michel a reçu le message de **Georges.** Il va le décrypter à l'aide d'une clé privée (ou secrète) qu'il est le seul à connaître. Celle-ci n'est jamais transmise sur le Réseau et **Michel** est donc le seul à pouvoir lire le message que **Georges** lui a expédié.

2

5. Signature

Pour s'assurer que l'expéditeur c message est bien celui qui préte les outils de cryptographie perm *d'insérer une signature électron* indispensable pour les transactic commerce en ligne, où client et *doivent* avoir une confiance mut

n / l'être, / ent / ie. C'est / : de / urnisseur / elle.

Notaire électronique

4

Livraison

6

6. La certification

Difficile de faire confiance a prio client ou à un marchand que l'on pas. Le commerce électronique d donc de l'existence d'organismes tous ont *confiance, une banque* p exemple, qui servent de relais. La de **Michel** est vérifiée par l'orga *habilité, qui délivre un certificat* électronique reconnu par le marc la même manière, **Michel** recevr *certificat attestant que le comme* bien celui qu'il cherchait à contac

a un / e connaît / end / i qui / gnature / ne / nd. De / n / *int est* / r.

4. Le notaire électronique

Les entreprises peuvent avoir recours à un *notaire électronique, qui sera chargé de* conserver l'ensemble des clés secrètes de leurs employés. De cette manière, elles *pourront veiller à ce que personne n'utilise la* cryptographie pour transmettre des secrets industriels ou économiques à l'extérieur.

Marchand

BAAX

Comment cacheter les e-mails

LES DÉFENSEURS des droits *civiques en rêvaient*. Le premier ministre s'est engagé à le faire. Après le Canada début octobre, la *France va bientôt libéraliser* l'usage de la cryptographie, l'ensemble des outils qui permettent de masquer le contenu des documents électroniques à l'aide de méthodes mathématiques sophistiquées. *La France avait toujours* conservé une législation très restrictive, sous la pression des mili*taires et des services de rensei*gnement, qui craignent qu'une libéralisation n'engendre un déve*loppement du terrorisme et de la* criminalité.

Les trafiquants en tout genre *n'ont jamais cessé de détourner* les outils de cryptographie à leur avantage, laissant les citoyens et les entreprises incapables de se prémunir contre les « oreilles » électroniques, comme celles mises en place par les Etats-Unis dans le cadre du programme Echelon. L'annonce de la libéralisation prochaine de la cryptographie pourrait donner un coup de fouet au commerce électronique et à l'utilisation du courrier électronique dans la correspondance privée et professionnelle dans l'Hexagone.

La France va bientôt libéraliser l'usage de la cryptographie. Une aubaine pour le commerce et le courrier électroniques

La cryptographie repose sur la difficulté de factoriser les grands nombres. S'il est facile de calculer le produit de 167 et de 257, il est plus difficile de déterminer que ces deux nombres sont les diviseurs de 42 919, un nombre qui peut être représenté avec 16 bits d'information. Chaque bit ajouté à la clé (le nombre à factoriser) double la puissance de calcul nécessaire pour déchiffrer le message.

Jusqu'à présent, la longueur des *clés utilisables sans restriction* était fixée, en France, à 40 bits. Si on extrapole les performances de *la machine à décrypter mise* au point par les spécialistes de l'Electric Frontier Foundation (EFF), *une association américaine qui* milite pour la défense des droits civiques dans les réseaux, une clé de 40 bits peut aujourd'hui être cassée en moins d'une minute. Une telle machine pourrait aujourd'hui être fabriquée pour moins de 70 000 F (10 600 €). Avec un investissement de 4,2 millions de francs (640 000 €) – une somme à la portée de n'importe quelle organisation criminelle ou service d'espionnage –, une machine à décrypter pourrait fracturer une clé de 40 bits chaque seconde, une durée diminuée d'un facteur deux tous les dix-huit mois en raison du progrès technolc tendant la libéralisat de la cryptographie seuil de libre utilisat vé à 128 bits. Ce qu dire que les outils de commerciales faisan *clés de 128 bits* soier disponibles : les na ternet de Netscape *soft dotés d'un tel* curité restent l'exportation par les

que. En at- / n complète / France, le / a été rele- / e veut pas / ansactions / ppel à des / apidement / gateurs In- / de Micro- / eau de sé- / terdits à / ats-Unis.

La signature, en de accord à Wassena sur le contrôle des c tographie utilisant plus de 56 bits devra paradoxe : leur ex désormais *interdit* trois pays, dont les la France...

mbre, d'un / (Pays-Bas) / ils de cryp- / *es clefs de* / enforcer le / tation est / par trente- / ats-Unis et

De 's Delbecc

Le monde de l'industrie et de la recherche

Achats - Logistique - Organisation

INGENIEURS DE VENTE SYSTEMES DE PRODUCTION

Voyez toute notre évolution...



...et maintenant imaginez la vôtre.

Dans le monde numérique d'aujourd'hui, les documents ne cessent de passer de l'écran au papier et vice versa. Leader sur le marché global du document, Xerox permet de tout traiter, quel que soit le support, papier ou écran. Avec une très large gamme de produits numériques, de logiciels, de services et d'applications, Xerox intensifie sa présence dans les environnements très professionnels tels que Banque/Assurance, Arts Graphiques, Production industrielle,...
C'est tout un monde d'opportunités qui s'offre à vous !

Diplômé d'une Grande Ecole de Commerce ou d'Ingénieur, vous êtes actuellement en poste chez un constructeur ou un revendeur à valeur ajoutée. Vous avez un tempérament de négociateur à haut niveau et aimez relever les défis. A l'écoute du marché, vous exercez votre métier en parfaite adéquation avec les problématiques clients. Votre ouverture d'esprit, votre curiosité conjuguées avec une expérience professionnelle d'un ou plusieurs secteurs d'activités vous permettent une approche affinée de la solution client. Les carrières de Xerox vous ouvrent des perspectives à la mesure de vos compétences.

Ces postes, ouverts également à des jeunes diplômés de talent, sont à pourvoir à Paris.

Merci d'adresser votre candidature sous réf. IV/2LM à Xerox - MBE 153 - 225, bd Jean Jaurès 92100 Boulogne ou de la déposer sur notre site web.



THE DOCUMENT COMPANY

XEROX

NANTES

Groupe Industriel international, leader dans le domaine des biens d'équipements grand public, crée la fonction Achats Europe dans le cadre de sa réorganisation européenne et recherche :

Chef de Projets Achats Europe

Interlocuteur privilégié de l'ensemble de nos centres de recherche européens, vous saurez rapidement vous imposer comme Chef de Projets Achats Europe auprès de nos équipes de développement, en proposant de nouvelles sources pour nos composants et sous-ensembles mécaniques, plastiques et électriques.

Votre curiosité technique et votre activité de sourcing pour nos projets transversaux ainsi que votre culture européenne vous permettront de devenir une véritable force de proposition en apportant des solutions techniques innovantes, dans le respect des coûts, qualité et délais

Ingénieur diplômé en mécanique, la trentaine, vous justifiez d'une expérience de 5-7 ans en développement et/ou en achats, qui vous a conféré une bonne maîtrise des exigences industrielles et des achats dans un contexte international.

De tempérament entrepreneur, vous aspirez à plus d'autonomie dans la définition et l'organisation de vos missions ainsi qu'à des contacts interculturels, riches et variés.

La réussite dans cette fonction d'interface au cœur des évolutions futures de notre groupe constituera un tremplin pour votre avenir.

Bien entendu, vous êtes bilingue anglais et maîtrisez une ou plusieurs autres langues européennes.

Pour ce poste basé à Nantes, nécessitant de nombreux déplacements à l'international, merci d'adresser CV, lettre manuscrite, photo et prétentions, en précisant la référence LM.402.SDCA, à notre Conseil : MIREILLE PROUST CONSULTANTS, Hélène MAUGIN.

MIREILLE PROUST
CONSULTANTS
NANTES - ANGERS - PARIS

MIREILLE PROUST CONSULTANTS
1, rue Haute Casserie - 44000 NANTES.
http://www.mireilleproust.com

...ique - Résea...

In...

c'est moi
qui pose les questions !

Ce n'est pas seulement po...
que vous...

En 1996, Europe Informatique épouse l'évolution de ses marchés : elle devient Syntegra. Une union placée sous le signe de nouvelles ressources technologiques, de l'international et d'une expertise qui marie conseils et services, notamment sur l'intégration de systèmes.
Aujourd'hui, Europe Informatique et Alcoria, qui l'a rejoint en 1997, prennent le nom de Syntegra et concrétisent cette logique de progrès dans un groupe de 4500 personnes.

Notre département client... une forte croissance qui ...

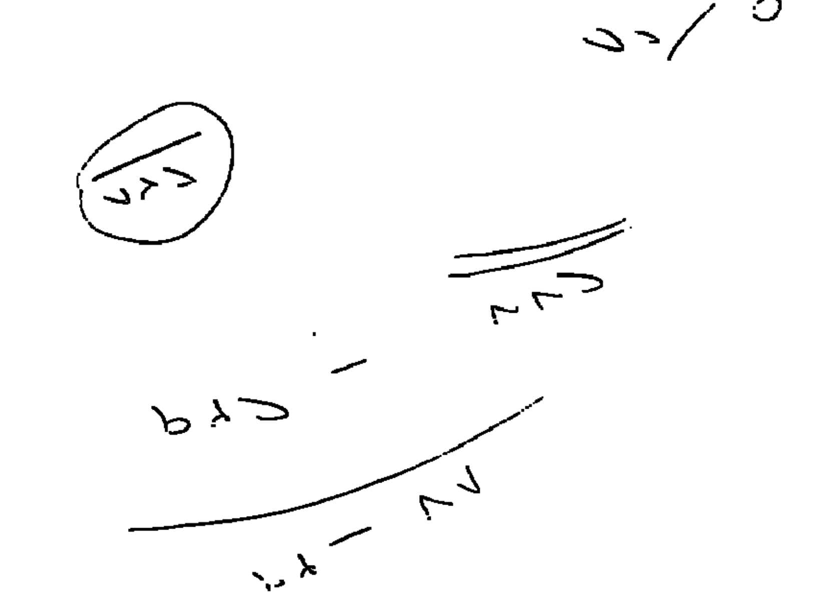
DIRECTEUR DE P...

Au sein de notre activi... chargé de déterminer ... les cahiers des charg... techniques. Véritable... opérationnelle du proje... A 30/35 ans, vous avez ... succès. Une connaiss... technologies Internet/I...

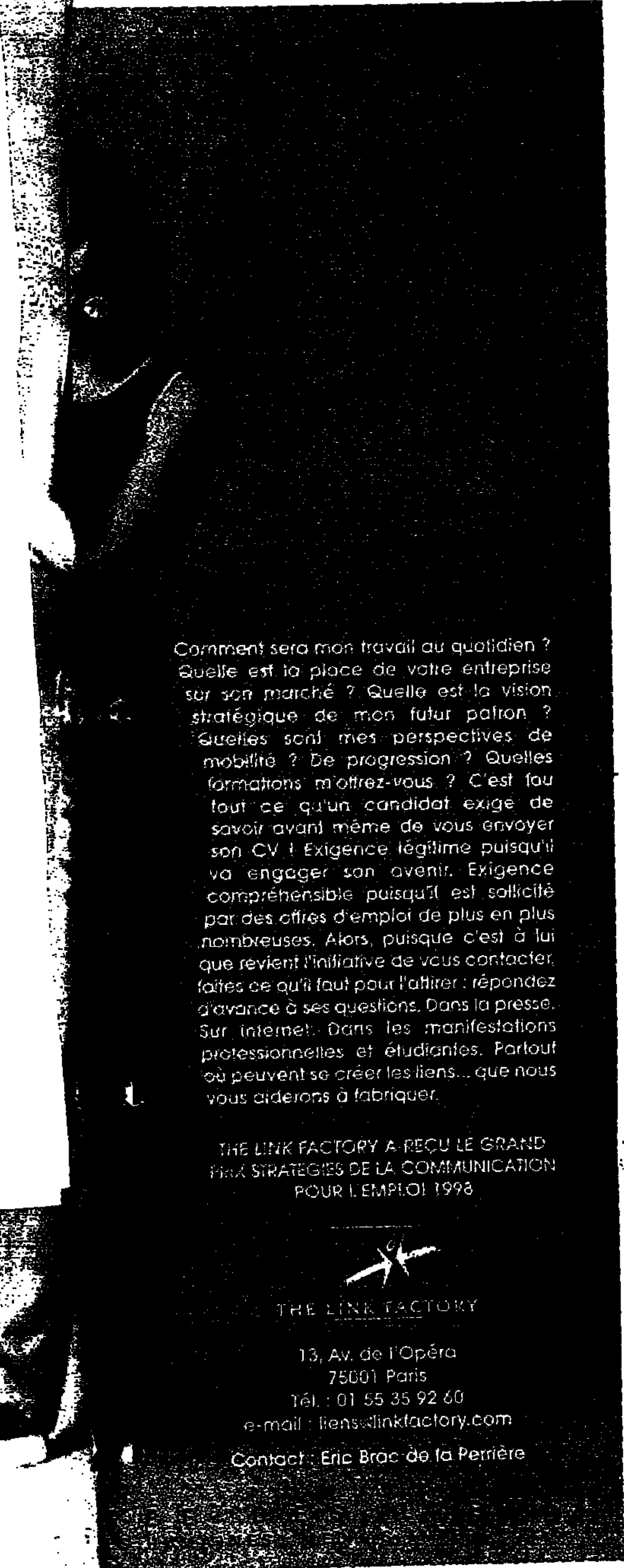
CHEF DE PROJET...

Avec une expérience de ... client/serveur, vous dé... d'équipes sur des pr... De plus, vous possédez ...

Europe Informatiq...



In[formatique] - Réseaux Télécommunications



Comment sera mon travail au quotidien ? Quelle est la place de votre entreprise sur son marché ? Quelle est la vision stratégique de mon futur patron ? Quelles sont mes perspectives de mobilité ? De progression ? Quelles formations m'offrez-vous ? C'est tou tout ce qu'un candidat exige de savoir avant même de vous envoyer son CV ! Exigence légitime puisqu'il va engager son avenir. Exigence compréhensible puisqu'il est sollicité par des offres d'emploi de plus en plus nombreuses. Alors, puisque c'est à lui que revient l'initiative de vous contacter, faites ce qu'il faut pour l'attirer : répondez d'avance à ses questions. Dans la presse. Sur internet. Dans les manifestations professionnelles et étudiantes. Partout où peuvent se créer les liens... que nous vous aiderons à fabriquer.

THE LINK FACTORY A REÇU LE GRAND PRIX STRATEGIES DE LA COMMUNICATION POUR L'EMPLOI 1998

THE LINK FACTORY

13, Av. de l'Opéra
75001 Paris
Tél. : 01 55 35 92 60
e-mail : liens@linkfactory.com

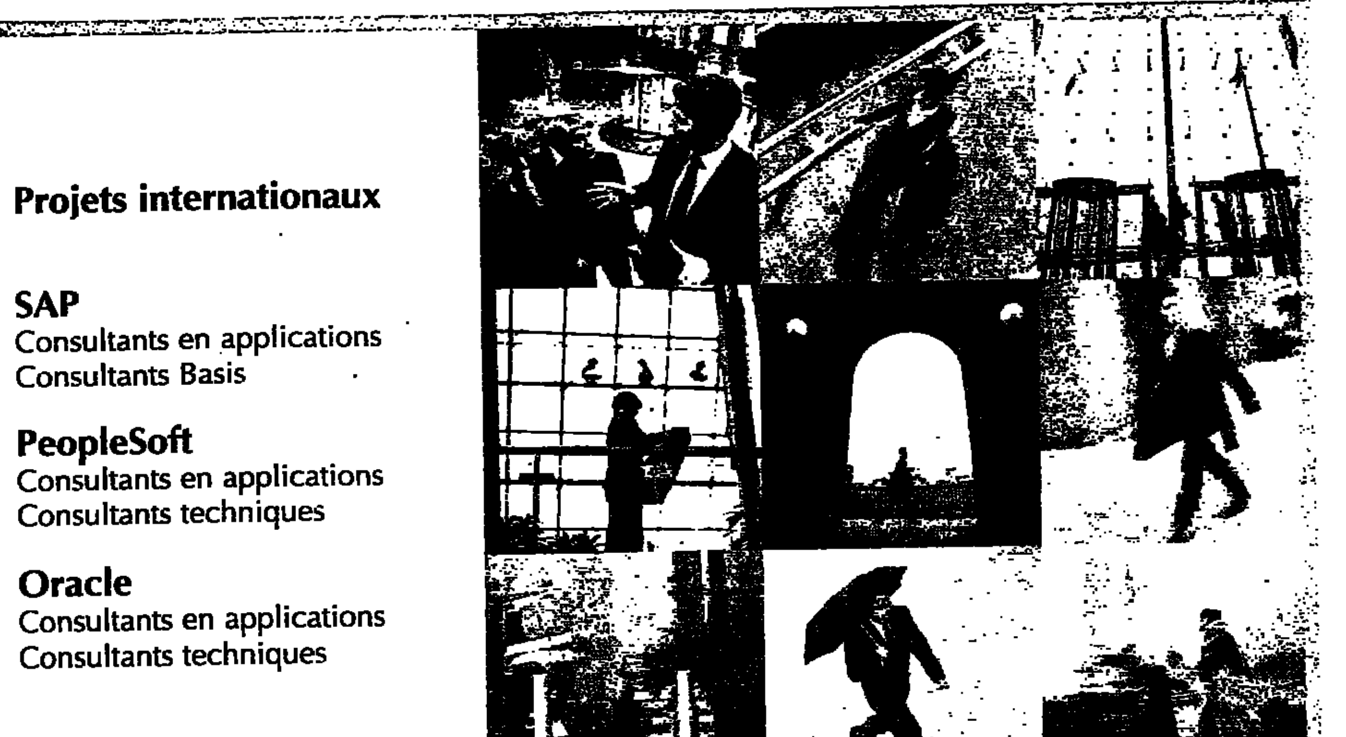
Contact : Eric Brac de la Perrière

Projets internationaux

SAP
Consultants en applications
Consultants Basis

PeopleSoft
Consultants en applications
Consultants techniques

Oracle
Consultants en applications
Consultants techniques

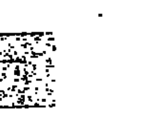


Une voie. De nombreuses destinations.

Nous nous sommes fixé un objectif de croissance ciblé et recrutons des spécialistes en progiciels SAP, Oracle et PeopleSoft dans toute l'Europe pour travailler sur des projets locaux, paneuropéens et mondiaux.

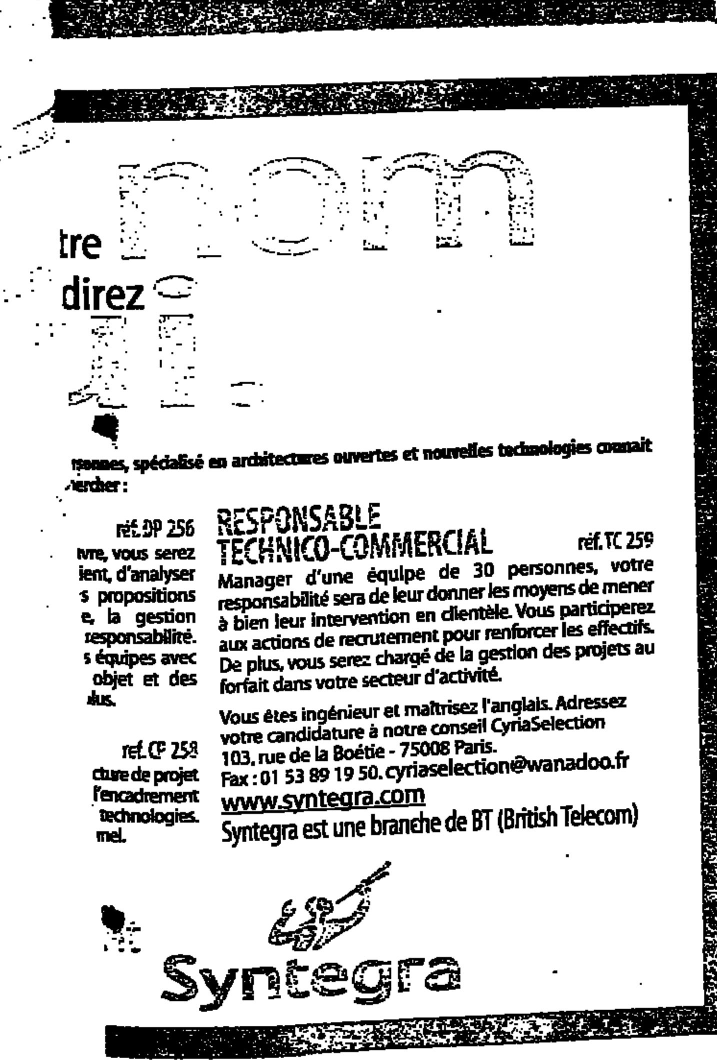
En notre qualité de société de services professionnels leader dans le monde, nous recherchons les candidats les plus brillants et les plus performants. Nous vous proposons des opportunités de développement personnel qui respectent la diversité et les préférences de chacun. Comme nos employés travaillent en étroite collaboration avec nos clients et doivent donc comprendre leur culture, nous recherchons des personnes possédant un tronc commun exceptionnel de connaissances techniques, de fortes compétences interpersonnelles et la capacité de s'épanouir dans un environnement d'équipe.

Si vous pensez comme nous que PricewaterhouseCoopers peut vous ouvrir la voie vers de nombreuses destinations, nous serions ravis de nous entretenir avec vous. Nous sommes en mesure d'offrir des perspectives professionnelles locales, paneuropéennes et mondiales à des spécialistes dans une gamme vraiment diversifiée de projets. Nous organisons des sessions de recrutement dans toute l'Europe réparties sur l'ensemble de l'année en cours. Pour engager votre carrière sur la bonne voie et en savoir plus, consultez notre site à www.pwcglobal.com/erp





PRICEWATERHOUSECOOPERS



tre nom
direz

...sonnes, spécialisé en architectures ouvertes et nouvelles technologies connait ...rcher :

réf. DP 256
...vre, vous serez ...ient, d'analyser ...s propositions ...e, la gestion ...responsabilité. ...s équipes avec ... objet et des ...lus.

réf. CP 258
...cture de projet ...l'encadrement ... technologies. ...mel.

RESPONSABLE TECHNICO-COMMERCIAL réf. TC 259

Manager d'une équipe de 30 personnes, votre responsabilité sera de leur donner les moyens de mener à bien leur intervention en clientèle. Vous participerez aux actions de recrutement pour renforcer les effectifs. De plus, vous serez chargé de la gestion des projets au forfait dans votre secteur d'activité.

Vous êtes ingénieur et maîtrisez l'anglais. Adressez votre candidature à notre conseil CyriaSelection 103, rue de la Boétie - 75008 Paris.
Fax : 01 53 89 19 50. cyriaselection@wanadoo.fr
www.syntegra.com
Syntegra est une branche de BT (British Telecom)

Syntegra

CONSULTANTS

Nicholson International est un groupe de Conseil en Ressources Humaines qui place les hommes au centre de sa stratégie. Nous avons créé une culture orientée client où l'excellence est la norme et où rien n'est jamais acquis.

Notre vocation est d'accompagner les entreprises dans leur développement en France et à l'international. Nous offrons à nos clients du monde entier des solutions innovantes en matière de Recherche & Sélection de cadres dirigeants et de Gestion des Ressources Humaines.

En 10 ans, nous avons établi un réseau intégré de 31 filiales dans 24 pays, avec 330 consultants experts dans leurs secteurs d'activités.

Pour vous, cela signifie la liberté d'exprimer votre talent à 100% au sein d'équipes professionnelles.

Etre consultant chez Nicholson International, c'est développer une offre de services de consulting auprès de grands groupes internationaux.

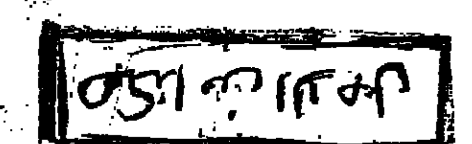
Pour réussir avec nous, vous valoriserez votre expérience commerciale internationale et votre expertise confirmée dans un secteur d'activité (IT-TELECOM, INDUSTRIE, AERONAUTIQUE, AUTOMOBILE, SANTE).

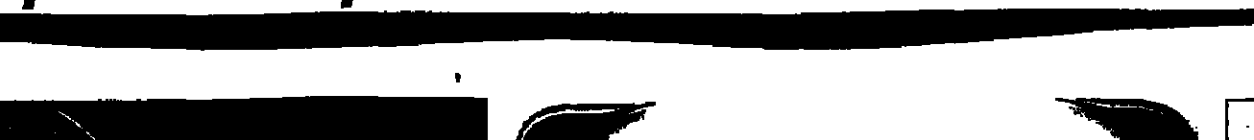
Diplômé de l'enseignement supérieur, bilingue anglais, la maîtrise d'autres langues est un atout. Lorsque vous nous rejoindrez, notre programme de formation intégré vous familiarisera avec nos valeurs. Et à partir de là, le rythme de votre évolution ne dépendra plus que de vous.

Si vous voulez contribuer à notre succès, adressez en toute confidentialité votre CV et votre lettre de motivation, sous référence FS 841LM à Nicholson International, 14, rue Pergolèse, 75116 Paris. Fax : 01 45 00 03 20.
E-mail : nifrance@nicholsonintl.fr



NICHOLSON INTERNATIONAL
31 OFFICES • 24 COUNTRIES • ONE VISION





Informatique - Réseaux Télécommunications



PARTICIPEZ AU GRAND PROJET DE TRANSFORMATION DU SYSTÈME D'INFORMATION D'UN GRAND GROUPE INDUSTRIEL INTERNATIONAL LEADER DANS SON DOMAINE. TEL EST LE CHALLENGE QUE NOUS PROPOSONS À UN

Responsable d'Exploitation Informatique

- Vous participerez au déploiement de la solution retenue sur l'ensemble des sites (**plus de cent sites répartis sur 25 pays**)
- L'exploitation de l'application étant externalisée, vous assurerez le *suivi du contrat d'hébergement* et établirez les comparaisons avec les prix du marché.
- Vous assurerez l'interface avec le fournisseur en charge de l'exploitation de l'application et superviserez les activités : helpdesk, scheduling, installations (centrales et locales), contrôle d'accès, backup/recovery, qualité de service, facturation...

- **Ingénieur informaticien**, vous avez acquis une très solide **expérience dans l'exploitation des grands systèmes**, de préférence au sein d'un grand groupe international.
- *La connaissance de SAP sera* considérée comme un atout supplémentaire.
- Une bonne maîtrise de l'anglais professionnel est indispensable.

Ce poste est basé en région Parisienne.

Merci d'adresser votre dossier de candidature sous réf. H10134 à EUROMESSAGES - 78, Boulevard de la République - 92514 Boulogne cedex, qui transmettra.

Notre client (600 collaborateurs, 25% de croissance), met ses compétences, son expérience et sa vision globale des télécoms au service de ses clients dans une logique de partenariat et dans une recherche constante de la qualité pour une satisfaction totale du client. Il intervient en France et à l'étranger et recherche un

RESPONSABLE
D'UN CENTRE DE PROFIT TELECOM

Vous serez en charge de la création d'une "Business Unit" Télécom : développement des comptes clients, recrutement et management de l'équipe. Vous serez responsable de la mise en place de votre plan d'actions, en accord avec votre hiérarchie, pour atteindre vos objectifs. Agé de 30-35 ans, vous avez déjà eu une expérience en tant qu'Ingénieur Commercial dans une société spécialisée en prestations de services High-Tech. Votre connaissance du marché, votre capacité d'analyse, alliés à un excellent relationnel, vous permettront de développer cette nouvelle activité avec succès. Réf. TACB36LM

CONSULTANT CONFIRMÉ
ARCHITECTURE RÉSEAU OPÉRATEUR

Vous intervenez chez les clients comme expert réseau et les aidez dans l'élaboration de leur stratégie. Vous avez aujourd'hui entre 30 et 35 ans et disposez d'une grande compétence télécoms avec une solide expérience de l'architecture de réseau opérateur orienté "data". (IP, ATM et Frame Relay). De préférence vous justifiez déjà d'une expérience chez un opérateur ou une société de conseil en télécommunications. Réf : TAC837 LM

Merci d'adresser votre dossier de candidature (lettre manuscrite, CV, photo et prétentions en précisant la référence choisie à Tanya COX, NICHOLSON INTERNATIONAL, Search & Selection Consultants 14 rue Pergolèse – 75116 Paris. Fax : 01 45 00 03 20. E-mail : tcox@nicholsonintl.fr

NICHOLSON INTERNATIONAL

31 OFFICES • 24 COUNTRIES • ONE VISION

Directeur des Projets Informatiques (H/F)





Groupe agro-alimentaire se situant parmi les leaders européens (4200 personnes, 8 mds de CA), nous poursuivons notre croissance ; dans le cadre de la refonte des systèmes d'information de nos activités, nous recherchons notre directeur des projets informatiques.

Adjoint du directeur informatique, vous avez pour mission le cadrage et la conduite de projets, le conseil technique et la définition des budgets dans une relation client/fournisseur.

Promoteur des idées du Groupe, et véritable architecte, vous évaluez les besoins et coordonnez les ressources (développement interne ou progiciel). En optimisant l'emploi des compétences internes et en les complétant par le recours à la sous-traitance, vous conduisez les opérations dans le respect des délais et des objectifs fixés.

Par ailleurs, véritable interface avec le terrain, vous êtes l'interlocuteur unique des responsables des systèmes d'information des branches.

A 30-35 ans, de formation supérieure type grande école d'ingénieur, vous justifiez d'une expérience réussie de conduite de projet et de management d'équipe. Vous avez développé dans ce cadre une forte personnalité, un sens aigu de la diplomatie et de la négociation et une solide autonomie.

Des connaissances en matière d'AGL ou d'un cadre équivalent constituent un avantage.

Poste basé à Morlaix (29). Déplacements fréquents.

Merci d'adresser un dossier complet, sous référence 7800092, à notre conseil Mercuri Urval - 20 place de la Gare - CS 36411 35064 Rennes cedex.

T r a c e r   l ' A v e n i r   E n s e m b l e

Construisez l'avenir dans un grand groupe bancaire européen

Organisateur Informatique h/f

Filiale française du Groupe DEXIA, le groupe bancaire européen leader du financement des équipements collectifs, le Crédit local de France est spécialisé dans le financement des projets contribuant à l'amélioration du cadre de vie.

En France, il est le premier partenaire financier des collectivités locales. Il a exporté son savoir-faire à l'étranger au travers de ses filiales implantées en Europe et aux Etats-Unis.

Depuis sa création ses résultats sont en constante croissance. L'accroissement de ses activités le conduit aujourd'hui à renforcer l'expertise de ses équipes.

Au sein de l'équipe de la production bancaire en charge du système d'informatisation des prêts (maîtrise d'ouvrage et maîtrise d'œuvre micro), vous assurerez la conduite des études d'organisation et du développement du système d'information. A ce titre vous serez chargé de la réalisation des études de l'existant, de l'analyse des besoins et des études d'opportunité.

Vous élaborerez les cahiers des charges des applicatifs de gestion, animerez les groupes de travail et participerez à la documentation des procédures.

Vous participerez également à la formation des utilisateurs.

De formation supérieure (Ecole d'ingénieur, Miage) vous justifiez d'une première expérience réussie dans un environnement informatique/organisation idéalement acquise au sein d'un établissement financier.

Vous possédez une bonne maîtrise des mathématiques financières et avez acquis une solide connaissance technique et pratique de la micro informatique.

Autonome et disponible, vos qualités de rigueur, d'analyse et de synthèse, votre capacité d'adaptation et votre esprit d'équipe sont essentiels à votre réussite.

CRÉDIT LOCAL de FRANCE

DEXIA

Nous vous remercions de nous faire parvenir votre dossier de candidature complet (CV, lettre de motivation, rémunération actuelle) en rappelant la référence CLF98025 à :

Crédit local de France - Direction des Ressources Humaines
7/11, Quai André Citroën - BP 1002 - 75901 Paris cedex 15.

Rejoignez une SSII de dimension mondiale...

Notre Groupe est l'un des leaders mondiaux du conseil en management et des services informatiques. Notre activité est fortement centrée sur la vente et la mise en œuvre de grands projets de développement ou d'intégration de systèmes. Nous recherchons un

Négociateur Grands Projets

500-700 KF

PARIS-RP **H/F**

Vous intégrez l'une de nos Divisions (700 collaborateurs), en charge du secteur industriel. Vous intervenez en appui de l'ensemble de nos acteurs commerciaux (environ 25 p. – Directeurs Commerciaux et Ingénieurs d'Affaires), et en relation étroite avec nos Directeurs de Projets. Dans le cadre de propositions de grande ampleur (5 à 200 MF par affaire), vous êtes l'acteur essentiel chargé de : • définir le périmètre de nos engagements • négocier avec les clients au plus haut niveau • optimiser et finaliser l'établissement des contrats.

A 35-45 ans environ, de formation supérieure (Grande École ou équivalent), vous possédez une solide expérience de l'intégration de systèmes et/ou des services informatiques, dans une fonction de développement d'affaires à haut niveau, de management de grands projets ou d'activités. Vous avez été amené à négocier des affaires complexes et disposez si possible de bonnes connaissances contractuelles et juridiques. Idéalement, vous évoluez aujourd'hui chez un intégrateur de services de premier plan. L'anglais courant est impératif.

L'enjeu stratégique de ce poste nous amène à rechercher un professionnel de premier plan, à la fois fin stratège, habile négociateur et gestionnaire rigoureux. Le poste est réellement évolutif. Notre Groupe connaît un très fort développement et vous ouvre un vaste champ d'opportunités, en France et à l'International.

Merci d'adresser un dossier complet à notre Conseil MERCURI URVAL, 14 bis rue Daru 75378 Paris cedex 08, sous la référence 59.8824/LM portée sur lettre et enveloppe ou E-mail : rk@mercuri-urval.fr http://www.mercuri-urval.fr

Mercuri Urval

Un bon choix se fait rarement seul.

Un bon choix ne se fait pas sans exigence.
Notre objectif : *garantir l'adéquation des hommes et de leurs fonctions.*

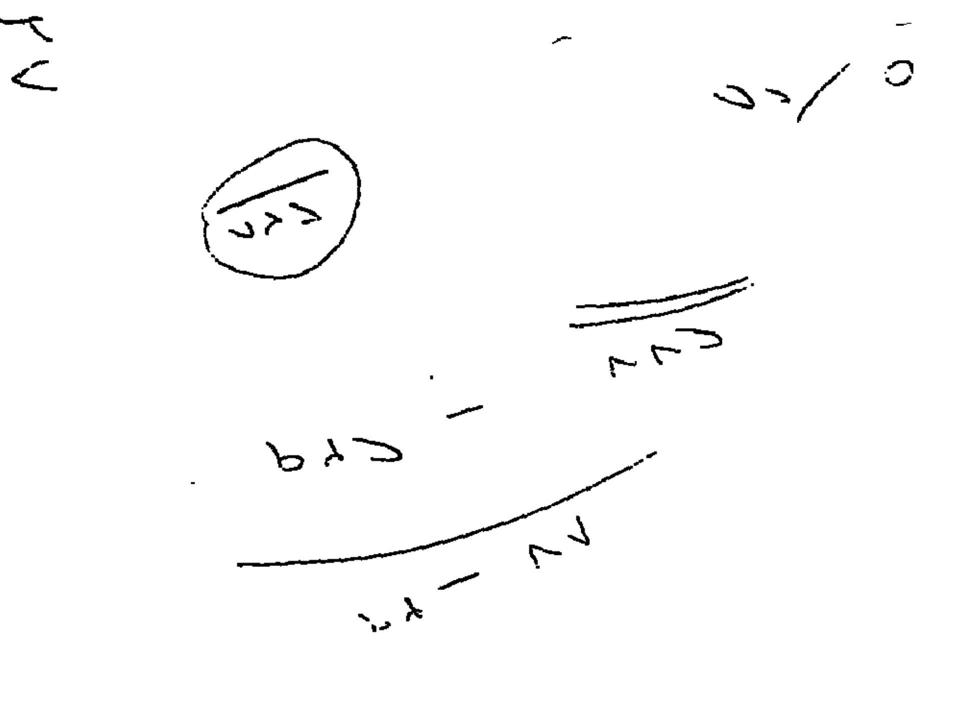
Un bon choix ne se fait pas sans dialogue.
Notre objectif : favoriser un échange complet et sincère, pour évoluer dans la confiance.

Un bon choix ne se fait pas sans efficacité.
Notre objectif : vous faire gagner du temps et de l'argent, grâce à la qualité des moyens d'évaluation et l'efficacité des services.

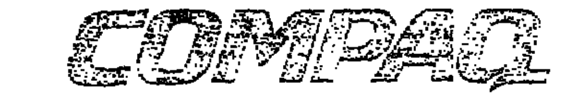
SYNTEC

Le label des annonces Syntec, c'est le talent de 144 cabinets conseil à vos côtés.

30, rue Fabert - 75007 PARIS
www.syntec-recrutement.org







Informatique - Réseaux Télécommunications

Etre consultant autrement.

Etre consultant chez Microsoft, c'est rejoindre une équipe solidaire de 100 personnes s'appuyant sur le réseau mondial de compétences Microsoft afin d'élaborer et de construire les solutions les plus innovantes pour nos clients. Ces échanges avec ce réseau qui débouchent sur une formidable entr'aide ainsi que les formations dispensées aux Etats-Unis permettent de renforcer l'expertise et d'échanger largement entre les pays où Microsoft est présent.
Etre consultant chez Microsoft, c'est accompagner les entreprises dans la mise en œuvre et la gestion des nouvelles technologies nécessaires à leurs projets informatiques les plus ambitieux. Ces projets, qu'ils concernent l'infrastructure informatique des entreprises (systèmes communicants, messageries, développements intranet et client-serveur) ou le développement de solutions métiers applicatives, concourent à la création de valeur ajoutée ou au support de nouveaux processus organisationnels.
C'est pour cela que vous serez consultant autrement.

Si de plus, vous êtes passionné par les nouvelles technologies et vous avez 2 à 7 années d'expérience acquises en cabinet de conseil, dans une SSII ou au sein d'une direction informatique d'entreprise, alors, écrivez nous sous la référence CO/LM à :
Microsoft France
Direction des Ressources Humaines
18, avenue du Québec - 91957 Courtaboeuf Cedex
ou consultez notre site www.microsoft.com/france/recrute

Microsoft

Voyageurs DU MONDE

Voyageurs du Monde, l'un des leaders des Tours Opérateurs français, recherche un **informaticien**

Vous êtes dynamique, rigoureux, vous avez de bonnes connaissances en micro-informatique (Word, Excel, NT, gestion de parc micro) et UNIX (serveur HP). Une connaissance des réseaux (IP, NETBEUI) est fortement recommandée.

Venez nous rejoindre à la **Cité des Voyageurs,** la plus grande agence de France située au cœur de Paris.

Merci d'adresser lettre de motivation, CV et photo à :
Fabrice Lepelletier - Voyageurs du Monde - 55, rue Ste-Anne - 75002 PARIS

Bourges (18)



2e Assureur Généraliste Français

JEUNES INGÉNIEURS

1999 : DES OPPORTUNITES DE CARRIERE EN INFORMATIQUE POUR 12 JEUNES INGENIEURS

Le Centre de Développement des progiciels Assurances Dommages de Groupama, fonctionnant sur grands systèmes IBM (bases de données, télétraitement...) et micros, développement intranet et internet, renforce ses équipes d'études et recherche des ingénieurs et/ou diplômés bac +5 scientifique, débutants ou avec une première expérience.
Ces postes sont basés à Bourges. Après une formation initiale aux techniques mises en œuvre par Groupama et aux spécificités de notre système d'information (6 mois), vous serez intégré à l'une de nos équipes de développement à Bourges. Vous aurez la possibilité d'évoluer à moyen terme sur d'autres sites informatiques de Groupama à Lyon (69) ou Montpellier (34).
Merci d'adresser votre dossier de candidature (lettre manuscrite et CV) sous la référence CA/99/01/JI à notre Conseil : SCOREMAN Consultants, Antélios C, Pôle d'activité Les Milles, 13858 Aix-en-Provence Cedex 3.



SYNTEC Recrutement   Qualité OPQCM



Rejoignez-nous

pour créer

un monde sans fil

Pour avoir plus d'informations sur LORRIS et sur les postes proposés, merci d'adresser votre dossier (CV et lettre de motivation) par fax, e-mail, ou courrier à :
Mme N. CORDIER
LORRIS Consulting
98, avenue du Général-Leclerc
92100 Boulogne France
Fax : +33 1 48 25 30 58
e-mail : lorris@worldnet.net
Les entretiens individuels se tiendront de février à avril 1999 dans différents pays d'Europe.
Si les défis vous attirent, LORRIS Consulting vous propose une carrière motivante à l'international.

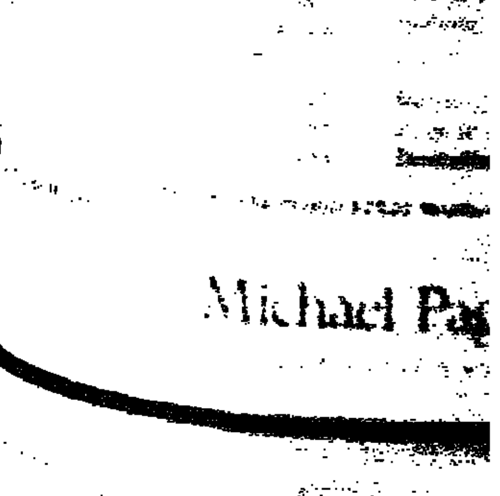
Nous sommes une entreprise de télécommunications européenne, ayant des bureaux à Paris et à Barcelone, spécialisée en conception et en déploiement de réseau cellulaire. Nous conseillons et assistons techniquement des opérateurs et des constructeurs de renommée mondiale, à tous les stades de développement d'un réseau.
Nos projets sont situés principalement en Europe mais aussi en Asie et en Amérique. Nos équipes sont internationales (plus de 9 nationalités représentées).

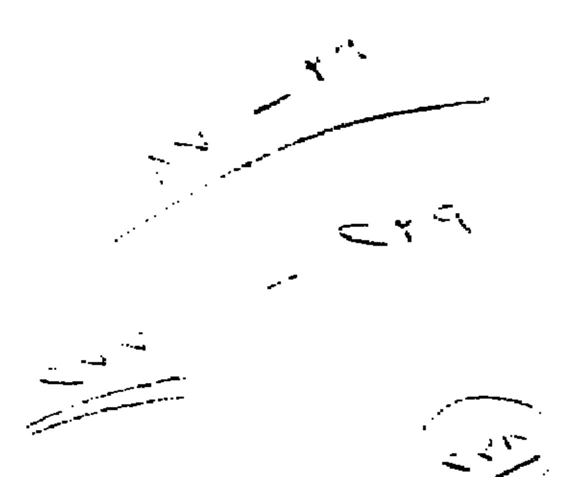
Dans le cadre de notre expansion internationale, nous recrutons actuellement de nouveaux ingénieurs pour intégrer ou encadrer des équipes opérationnelles dans plusieurs nouveaux réseaux en Europe et en Amérique.

Nous recherchons des jeunes ingénieurs ayant une première expérience professionnelle ou des compétences affirmées dans les postes suivants :
- Ingénieurs en conception et en planification radio (RF design)
- Ingénieurs en optimisation radio
- Ingénieurs transmission (conception et déploiement de faisceaux hertziens)
- Ingénieurs spécialisés en mesures radio
- Ingénieurs/ Responsables d'installation et commissioning BSS
- Ingénieurs/ Responsables d'intégration et recette BSS
- Ingénieurs mise en œuvre (implémentation) et recette NSS.

La maîtrise de l'anglais est indispensable.

LORRIS CONSULTING







Carrières internationales

LCIE

Nous sommes l'une des principales sociétés européennes de services dans les domaines électrique et électronique. Notre vocation est d'être le partenaire des industriels dans le processus d'innovation technique et d'évaluation de la conformité aux normes françaises, européennes et internationales. Nos prestations s'exercent dans les domaines des essais et mesures, la certification, l'audit/inspection, la métrologie, l'assistance technique et la formation. Nous recherchons aujourd'hui un

ADJOINT AU DIRECTEUR CERTIFICATION POUR LES AFFAIRES INTERNATIONALES

Vous contribuez personnellement, par votre rôle de représentation et de négociation dans des instances internationales, à renforcer notre position d'organisme de certification leader offrant aux industriels des services d'assistance à l'exportation de leurs produits électriques ou électroniques.

Vous travaillez à la préparation et l'évolution d'accords multilatéraux ou bilatéraux permettant l'accès de nos clients aux marchés internationaux.

Ingénieur de formation, vous justifiez d'une expérience de dix ans minimum en milieu industriel dans un environnement international et concerné par l'assurance qualité. Vous êtes reconnu pour vos talents de négociation et votre force d'engagement ; bien sûr, vous maîtrisez la langue anglaise dans toutes ses formes d'application.

Ce poste, basé en proche banlieue sud de Paris, requiert pour environ la moitié du temps, des déplacements à l'étranger.

Merci d'écrire sous référence 1135 à GC Conseil - 42, avenue Montaigne 75008 Paris.



GENEVIÈVE CHARLES CONSEIL
CONSEIL EN RESSOURCES HUMAINES

Evidence

Une personnalité dotée d'un véritable esprit de pionnier trouvera encore son Eldorado dans cet environnement marqué par le succès. Vous définissez ici des piliers stratégiques et vous les réalisez ensuite. Vous êtes entouré d'une équipe de 20 ingénieurs. Avez-vous encore le cœur d'un développeur ? Avez-vous renforcé vos compétences au niveau stratégique et d'économie d'entreprise ? Etes-vous un chef qui enthousiasme et motive? C'est alors le moment d'étudier ce défi. *Votre profil: formation technique supérieure, formé à la conduite. Plusieurs années de pratique* dans 1. Le développement de systèmes de télécommunications HW/SW, de réseaux digitaux et de composants électroniques 2. La conduite d'un département de développement. Langues: anglais écrit et parlé. Idéalement français/allemand. Age 33-49.

Directeur développement / Système télécom / Suisse

Connaisseur HW+SW, manager orienté globalement / défi stratégique et opérationnel / entreprise d'avant-garde

Le succès "colle" pratiquement aux "chaussures" de cette multinationale suisse bien connue. Cela n'est pas le résultat du hasard. Il est ici vécu différemment des autres. Notre mandant est une filiale de ce groupe active dans le monde entier. Les performances de cette société indépendante de 100 employés basée à Neuchâtel dépassent même les taux de croissance pourtant brillants de la maison-mère. Le domaine spécialisé est constitué par les solutions de systèmes de management des synchronisations numériques des réseaux digitaux de télécommunications. Un marché de niche hautement spécialisé qui connaît un développement en flèche en raison de la vague de libéralisation. On est depuis des années l'entreprise d'avant-garde qui place sans cesse de nouveaux standards de performances.

Le titulaire actuel du poste a bénéficié d'une promotion. Vous gérez stratégiquement et opérativement le développement. En étroite collaboration avec le marketing/PM, vous définissez les profils des nouvelles générations de produits. Conjointement avec votre équipe, vous réalisez tous les développements, y compris ceux spécifiques aux clients, sans perdre de vue les aspects de profits et de pertes. Vous apportez votre soutien aux ventes pour toutes les questions importantes touchant les produits, ce qui implique des voyages sporadiques chez les clients. Vous faites rapport au CEO et vous être membre du management des centres de profits. Etes-vous intéressé? Envoyez-nous alors votre dossier accompagné d'une photographie. Rolf A. Meier, ALTRUWIN AG. Discrétion absolue.

Badenerstr. 329
Postfach / CH-8040 Zürich



Telefon +41/1/401 28 00
Telefax +41/1/401 28 18

Build your career with Intel

With revenues of $26.3 billion in 1998, Intel is one of the leading movers and shapers in the evolving Information Society. More than 60,000 highly motivated Intel employees are engaged in pushing the limits of computing, creating and communicating, continuously expanding into new territories of both products and markets. To meet the challenges of future markets we are offering excellent career opportunities for experienced and open-minded professionals for various areas of the business.

HUMAN RESOURCES DEVELOPMENT REPRESENTATIVE

EMEA Mergers & Acquisitions – based in Paris

In this new role, you will proactively support acquisitions by creating systems and processes for present and future requirements. This includes responsibility for designing, implementing and managing the Organisational and Employee integration plans, liaising closely with senior managers, M&A teams, and regional HR functions.

You will have a business degree plus 4-6 years of experience in the HR field with pan-European exposure and strong emphasis on HR development. You will have proven ability to identify trends, analyse data, and develop proactive strategies in the areas such as training and organisational development. You will have demonstrated competency in organisational assessment and development, coaching, consulting and employee relations, together with the capability to work effectively in a multicultural environment. Excellent interpersonal and communication skills are fundamental to the job. Fluency in English is essential and competence in another European language is an advantage.

English, French, Italian, German, Spanish

TECHNICAL CUSTOMER SUPPORT ENGINEERS

based in Swindon, UK

You will provide 2nd level technical support to our European customers for a wide range of Intel products. For all customer technical requests, mainly received via phone and e-mail, you will ensure that these problems are professionally resolved to the full satisfaction of the customer. Your activities are supported by modern tools such as a knowledge based system and a call tracking system. Additionally, you will provide assistance to the sales and marketing team with regard to product demonstrations and customer training.

You will have a degree in an IT related discipline plus some years of experience in technical support for computing platforms including Windows 95/98 & NT. Proven working knowledge at the PC and server motherboard level and an understanding in data communication technologies, (TCP/IP, ISDN, LAN/WAN) are preferable. Strong service orientation, outstanding communication and team player skills together with a problem solving attitude and hands-on working style are essential. Fluency in English and at least one other European language such as French, and/or German is essential, additional languages are a strong plus

English, French, German, Scandinavian, East European, Italian

CUSTOMER BUSINESS ANALYSTS

based in Swindon, UK

Providing the highest level of service to customers in the Europe/Middle East and Africa regions, the CBA (Customer Business Analyst) makes a vital contribution to Intel's overall sales effort. The CBA is the customers' primary day-to-day contact for a wide variety of inquiries regarding products, price, availability, as well as being responsible for the successful management of the customer demand forecast, backlog and ensuring all orders are delivered on time. Actively managing the product supply line, analysing account activities to support programmes to increase coverage efficiency consistent with Intel strategies will be part of your role.

The successful candidate will be effectively managing the customer relationship as well as influencing and driving changes needed to meet changing customer expectations. This role requires a confident and articulate individual, able to organize and balance a variety of tasks, capable of working efficiently within a team and have strong analytical skills. Ideally, the candidate will be a native German, French, Italian, Spanish or Russian speaker with a fluency in English. PC skills in the standard office applications are a must. Constant interface with a wide variety of departments offers a wide career choice and potential for future development.

Ambitious graduate candidates with a technical and/or business degree offering the desired skills are welcome to apply.

These are challenging and rewarding opportunities for personal development and will allow successful candidates to join highly professional and motivated teams. Relocation assistance is available.

For further information please call Marlen Erber-Ludwig, telephone ++49 89 13 06 82-0 or submit your full career details in English to our consultants.

Additional information on Intel and other job openings can be found at: http://www.intel.com

Erber-Ludwig & Partner GmbH
Recruitment Advertising & Selection
Nymphenburger Str. 148
D-80634 München
Fax: ++49 89 13 06 82-25
E-Mail: erber-ludwig@t-online.de

intel.

The Intel Inside Logo and Pentium are registered trademarks of Intel Corporation

---

Contrôleur Financier International

Pour le compte d'un des acteurs majeurs au niveau mondial dans le métier de l'environnement.

Paris — **H/F** — **350-400 KF**

Rattaché au Directeur du Contrôle Financier du siège mondial de l'activité, vous prenez en charge le suivi opérationnel d'un portefeuille de filiales étrangères.

Vous contrôlez et suivez les éléments financiers: reporting, budget, prévisions, ratios clés et tableaux de bord. Vous assistez les directeurs généraux dans l'atteinte de leurs objectifs financiers et contribuez à la croissance interne et externe de l'entreprise.

Agé de 29 à 33 ans, et de formation supérieure, vous avez acquis une double expérience d'environ 5-6 ans de l'audit et du contrôle financier au sein d'un environnement **résolument** international.

Vous parlez couramment l'anglais et le français et si possible une troisième langue européenne.

Vous serez amené à vous déplacer à l'international et à envisager votre carrière professionnelle sous l'angle de la mobilité géographique et fonctionnelle.

Merci d'adresser votre candidature sous la référence **FID22998** à **Amaury Destailleur.**

159 avenue Achille Peretti 92522 Neuilly-sur-Seine cedex

3617 code MPage (Comcho 3,48F/Mn) — **http://www.mpfrance.com**

Michael Page
FINANCE INTERNATIONAL SERVICE

EXPERTEAM SOFTWARE ENGINEERING — **SESYS** Software Engineering

Sociétés internationales de consultants en informatique spécialisées dans l'integration de produits logiciels dans les systèmes d'information clientèle des grandes entreprises.

Nous recherchons

• Des ingénieurs informaticiens

Vous réaliserez des systèmes informatiques dans le domaine du "customer care" pour nos clients du secteur bancaire et du secteur des télécommunications.

• Notre responsable commercial

Agé d'environ 30 ans avec une expérience réussie dans la vente de produits ou services informatiques, vous prendrez en charge la promotion de nos services de "Software Engineering" auprès des directions informatiques des grandes entreprises. Vous serez aussi un partenaire dans notre strategie de développement.

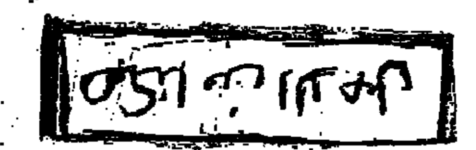
Envoyez vos candidatures à EXPERTEAM, 363 av. Louise, B-1050 Bruxelles ou SESYS, 2 place Malraux, 75001 Paris, par E-mail à info@experteam.be ou Sesys@wanadoo.fr

UNIVERSAL COMMUNICATION

RECRUTEMENTS INTERNATIONAUX

Le Monde

1er quotidien français à l'étranger



INITIATIVES LOCALES

Ingénieurs et informaticiens

La mairie de Paris
organise un concours pour le recrutement de

4 INGÉNIEURS

des services techniques (génie urbain)

DIPLÔMÉS DE CERTAINES GRANDES ÉCOLES

- INSCRIPTIONS du 11 janvier au 11 février 1999. Limite d'âge : 35 ans - prorogation sous réserve des dispositions légales
- CONCOURS à partir du 6 avril 1999.
- FORMATION rémunérée et assurée à l'école nationale des ponts et chaussées.

Un dossier d'inscription vous sera remis sur place ou envoyé par courrier sur demande (merci de joindre une enveloppe format 32,5 x 22,5 affranchie à 11,50 f)

Mairie de Paris,
bureau du recrutement,
2 rue Lobau,
75196 Paris RP. (précisez la réf : LM)

MAIRIE DE PARIS



Ville contemporaine jeune (35 ans)
Cité d'avenir avec le parc d'activités technologiques et tertiaires CITIS
Cité de communication interactive avec Internet Citoyen
2ème ville du Calvados, membre du District du Grand Caen
La Ville d'HÉROUVILLE SAINT-CLAIR
25 000 habitants - 565 agents
recherche le

CHEF DE PROJET DU CONTRAT DE VILLE H/F

Collaborateur privilégié du Maire, membre de l'équipe de Direction sous la responsabilité du Directeur Général des Services, votre mission sera de construire le futur CONTRAT DE VILLE 2000 - 2006 en :
- utilisant l'amplitude des champs d'application de la problématique urbaine : enjeux urbains, habitat, économie, action sociale, développement du lien social et de la citoyenneté ;
- mobilisant les différents dispositifs mis en place par les Pouvoirs Publics ;
- assurant les débats nécessaires entre les Elus, les associations, les habitants, les responsables du District du Grand Caen (élaboration du contrat d'agglomération), de la Région, de l'Etat (préparation du Contrat de Plan) et de l'Europe (réforme des fonds structurels européens liés à l'objectif 2).

De formation supérieure pluridisciplinaire, vous avez acquis une expérience confirmée d'animation des dispositifs de la politique de la ville ainsi qu'une très bonne connaissance des méthodologies et des acteurs nécessaire à une requalification urbaine impliquant : - la pratique de l'évolution urbaine de la Ville ; - du travail sur le terrain ; - une capacité d'ouverture sur l'extérieur avec un tempérament de négociateur ; - une capacité d'analyse, de travail partenarial et de montage de projets ; - le sens du service public.
Vos qualités relationnelles (écoute et dialogue), votre sens du travail en équipe, votre disponibilité seront parmi les critères déterminants du choix.

FC Conseil
RECHERCHE ET EVALUATION DE CADRES ET DIRIGEANTS

Pour recevoir des informations complémentaires, merci d'adresser avant le 22 février votre CV accompagné d'une lettre de motivation précise et argumentée sous la référence CUR99011M à FC Conseil, 9 rue du Faubourg Saint-Honoré, 75008 PARIS.
E-mail : fcconseil@fcconseil.fr

Un Administrateur Systèmes et Réseaux

Sous l'autorité du Directeur de l'Informatique, vous serez chargé de la mise en place, de l'optimisation et de la maintenance des systèmes sous UNIX, WINDOWS 95/98 NT et NOVELL, ainsi que de la gestion et de l'évolution du réseau Ethernet. Vous participerez en qualité d'expert réseau aux travaux des groupes de projets informatiques. Vous aurez un rôle d'interlocuteur technique des prestataires externes et un rôle de conseil auprès des agents de la direction pour garantir un niveau technologique performant et adapté.



Les dossiers de candidature (lettre de motivation manuscrite, CV et photo) sont à adresser à la Région Champagne Ardenne, Service des Ressources Humaines et des Affaires Juridiques, réf. RHJ 99-07, 5, rue de Jéricho, 51037 Châlons en Champagne.

Ce poste s'adresse à un fonctionnaire ou à un lauréat de concours du cadre d'emplois des ingénieurs territoriaux ou agent non titulaire, de formation supérieure Bac+3 minimum dans la spécialité informatique. Méthodique et organisé, vous montrez de l'intérêt pour les technologies réseaux. Vous possédez le goût du travail en équipe, accompagné du sens du service et de la disponibilité.

Renseignements au 03 26 70 31 05.



Le Syndicat Intercommunal de la Vallée de l'Orge Aval (Essonne)

33 communes - 370 000 habitants
(assainissement et aménagement de la rivière)

Recrute

pour la création de son bureau d'études techniques d'assainissement :

Un Ingénieur Subdivisionnaire responsable du BET

Réf. IS1

■ *Missions :*
- *Direction et suivi de la réalisation des études de maîtrise d'œuvre des travaux d'assainissement.*

■ *Profil :*
- *Diplômé d'une école d'ingénieur (travaux publics, génie civil, hydraulique)*
- *Expérience confirmée acquise au sein d'un BET d'assainissement*
- *Compétences en informatique (DAO, SIG)*
- *Connaissances en automatisme et télégestion appréciées*
- *Grande rigueur administrative (tenue des délais, respect des cahiers des charges et des enveloppes (financières)*
- *Aptitude à l'encadrement et à la motivation d'une équipe (3 personnes)*

pour son service exploitation :

Un Ingénieur Subdivisionnaire responsable du service "Exploitation"

Réf. IS2

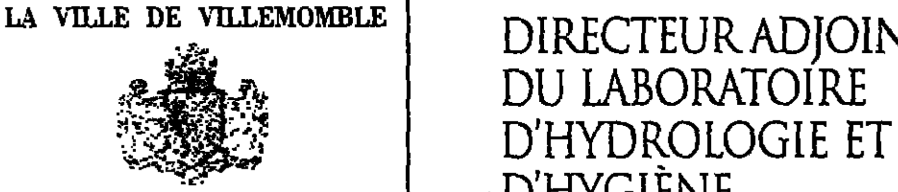
■ *Missions :*
- *Direction et animation du service (34 agents)*

■ *Profil :*
- *Diplômé d'une école d'ingénieur (informatique, hydraulique, génie civil)*
- *Compétences en informatique et gestion de données*
- *Connaissances en automatisme et télégestion appréciées*
- *Aptitude à l'encadrement et à la motivation d'équipes*
- *Qualités réelles d'animateur et approche pédagogique pour intégrer les nouveaux outils de gestion technique (SIG, Télégestion) dans le fonctionnement quotidien des équipes.*

Les dossiers de candidatures à envoyer avant le 27/02/99 (lettre manuscrite + CV et photo) seront adressés à :

Monsieur le Président du SIVOA, 163 rte de Fleury 91172 VIRY CHATILLON Cedex

LA VILLE DE VILLEMOMBLE



Seine-Saint-Denis • 27 000 habitants

Recrute

Analyste Programmeur

Chargé d'assister le Chef du service informatique, vous assurerez le *développement des logiciels spécifiques* en L4G et adapterez des postes de travail à une exploitation sous Windows 1995.

Attaché territorial, titulaire d'un Bac + 3, vous maîtrisez le L4G et possédez une bonne connaissance des réseaux locaux et des matériels.

Merci d'adresser lettre manuscrite et CV à M. le Sénateur-Maire, Centre administratif, 13 bis rue d'Avron, 93250 VILLEMOMBLE

DIRECTEUR ADJOINT DU LABORATOIRE D'HYDROLOGIE ET D'HYGIÈNE

LE DÉPARTEMENT DE MAINE ET LOIRE RECRUTE

Étroitement associé à la validation des dossiers techniques et des résultats analytiques, ainsi qu'à la gestion du laboratoire, vous participez à la promotion de ses prestations et au développement de nouvelles activités.

Pharmacien ou ingénieur biotechnologie - microbiologie, vous disposez d'une spécialité chimie de l'environnement et possédez de solides connaissances en métrologie. Vos capacités d'encadrement sont assorties d'une forte sensibilité aux questions d'assurance qualité et vous en maîtrisez les procédures. Ce poste est à pourvoir par voie statutaire.

Merci d'adresser lettre manuscrite et CV à M. le Président du Conseil Général, Direction des Ressources Humaines, et de la Communication, BP 4104, 49041 Angers cedex 01.



Avis de concours de la fonction publique territoriale





TECHNICIENS

Votre avenir assuré

VOUS POUVEZ DEVENIR

TECHNICIENS SUPERIEURS DE MAINTENANCE

par voie de concours

dans les domaines électronique, mécanique industrielle, informatique générale.

MISSIONS • Concevoir, prescrire, conduire des réalisations dans la maintenance des matériels de l'armée de terre.

PROFIL • Détenir DUT-BTS ou diplôme du niveau III.

INTERET • Accès possible au corps des ingénieurs. Formation gratuite et rémunérée, Sécurité de l'emploi, rémunération à partir de 10 900 F

RETRAIT DES DOSSIERS D'INSCRIPTION : Ministère de la Défense. D.F.P. Concours GPC/2 26, boulevard Victor Paris 00463 ARMEES - **Renseignements : tél. : 01.46.73.73.21**
Minitel : 3614 SGAI - Internet : http:/www.défense.gouv.fr